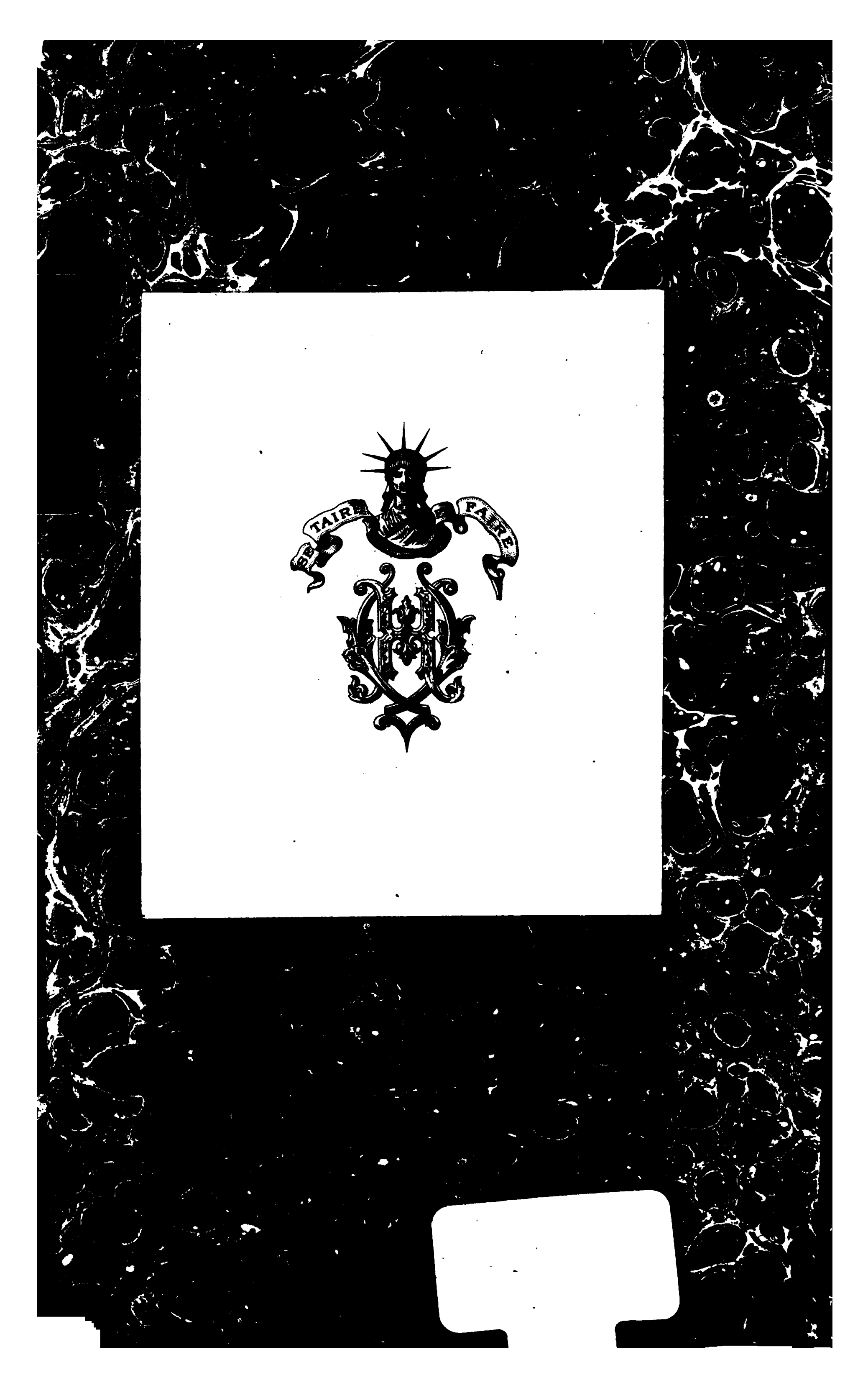
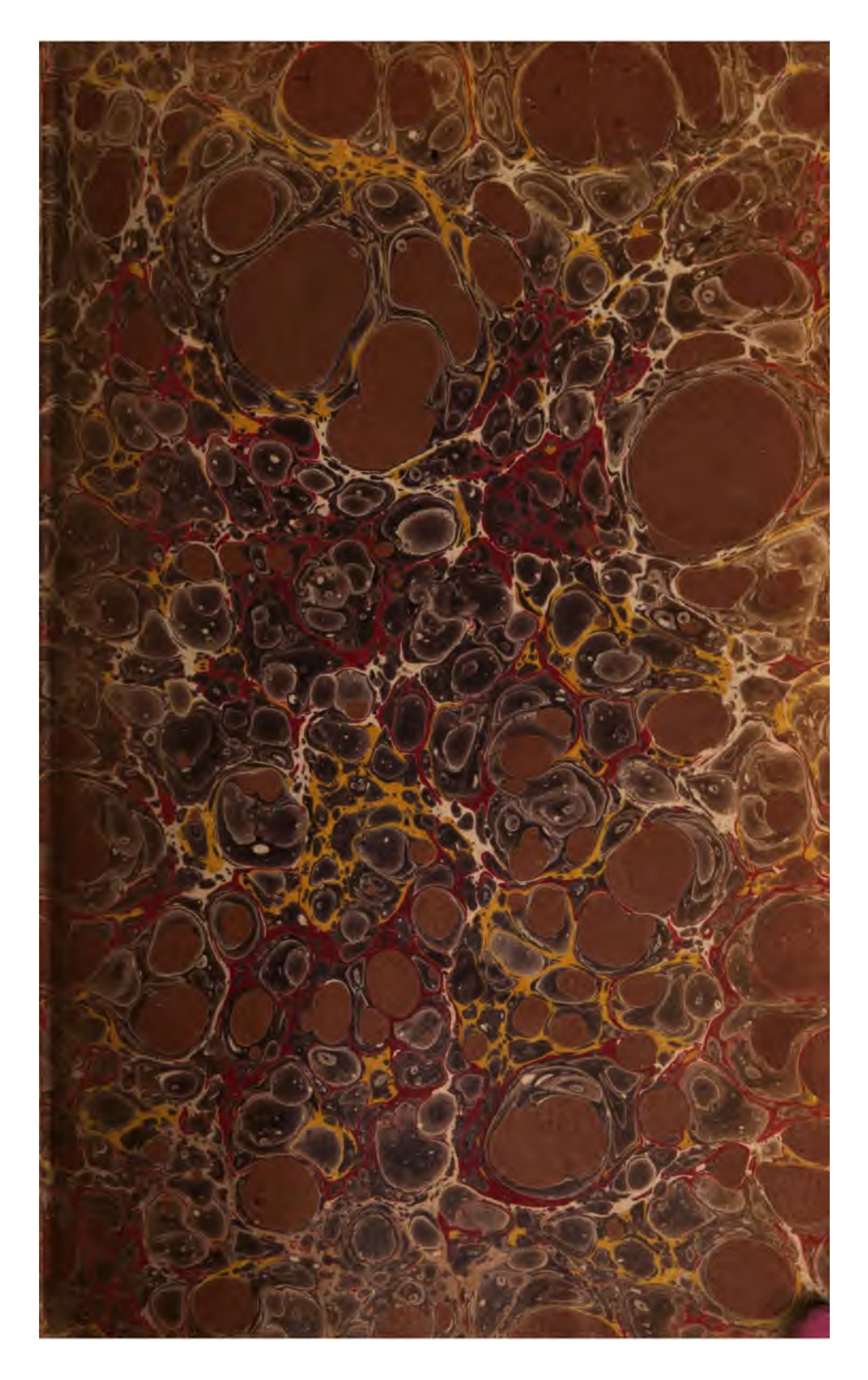

SE TAIRE
FAIRE



[illegible] Bobin

# APPRÉCIATIONS

## HISTORIQUES.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

# ESSAIS

# D'APPRÉCIATIONS

# HISTORIQUES,

OU

EXAMEN DE QUELQUES POINTS DE PHILOLOGIE, DE GÉOGRAPHIE, D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE;

PAR

JULES BERGER DE XIVREY,

Docteur en Philosophie; Membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, des Académies Royales de Rouen, Toulouse et Tubingue; de la Société Royale de Nancy; de la Société Latine d'Iéna, de celle des Antiquaires de Normandie, etc.

TOME PREMIER.

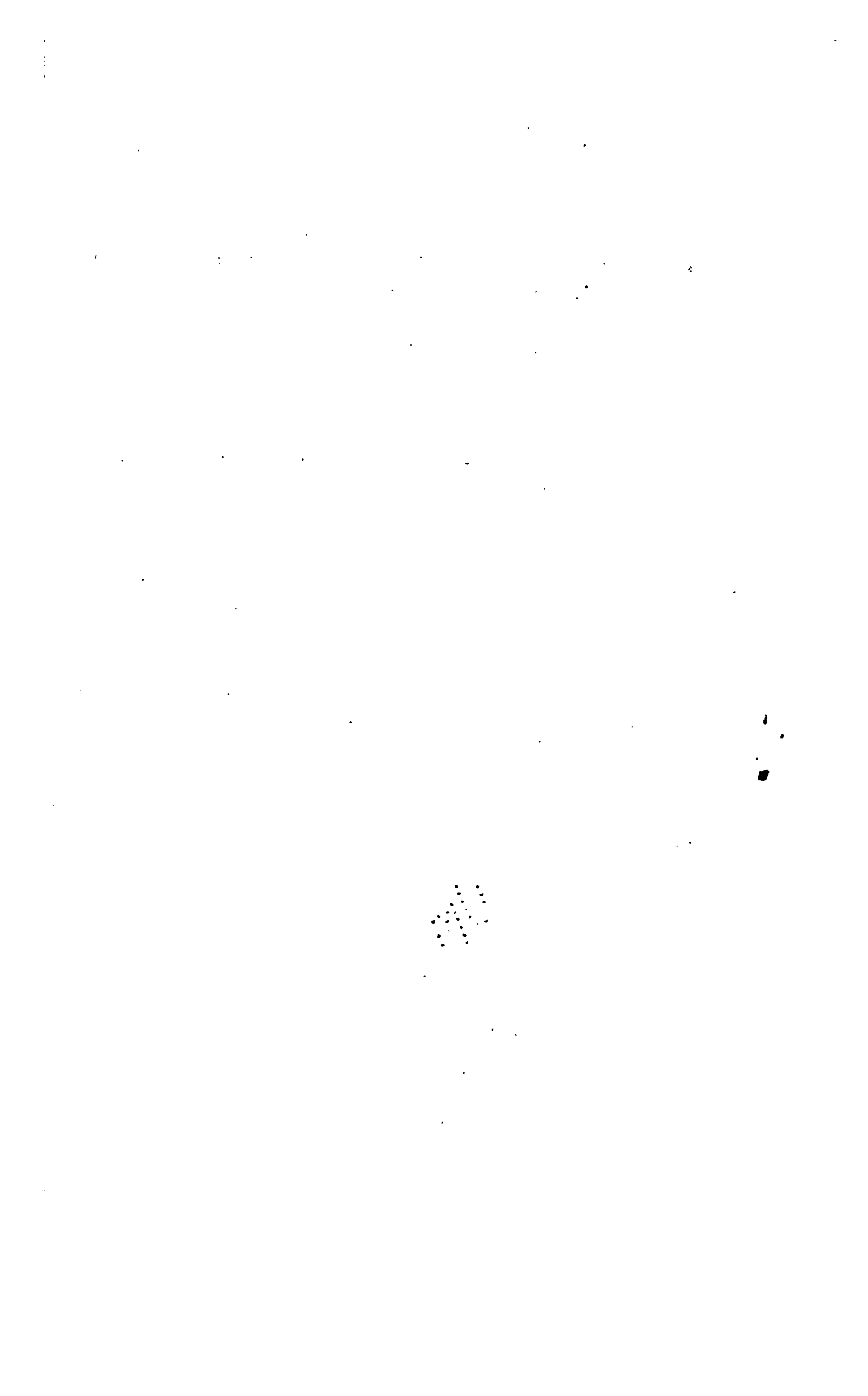
PHILOLOGIE.—GÉOGRAPHIE.

PARIS.

DESFORGES, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU PONT-DE-LODI, N° 8.

MDCCCXXXVII.



A MONSIEUR JEAN FRANÇOIS BOISSONADE,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES),

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE GRECQUE AU COLLÉGE DE FRANCE

ET A LA FACULTÉ DE PARIS;

AU CÉLÈBRE HELLÉNISTE,

DONT L'EUROPE ADMIRE L'ÉRUDITION FÉCONDE

ET IRRÉPROCHABLE;

AU CRITIQUE ACHEVÉ,

QUI A PORTÉ LA LUMIÈRE SUR LES DIVERS POINTS

DES LETTRES CLASSIQUES;

AU MAITRE HABILE,

DONT LE DOCTE ENSEIGNEMENT DIRIGE LA JEUNESSE

DANS LES FORTES ÉTUDES:

HOMMAGE D'UN ADMIRATEUR SINCÈRE,

D'UN DISCIPLE RECONNAISSANT.

# PRÉAMBULE.

# PRÉAMBULE.

Plusieurs articles que nous avions publiés dans des recueils littéraires et dans différents journaux étaient le développement d'idées suivies sur l'histoire ; et sur la philologie, la géographie et l'archéologie considérées comme ses éléments principaux.

Contribuer à ramener à une plus juste appréciation des choses et des temps, tel était notre but. Nos moyens consistaient dans les observations, résultat de nos études, et dans la réfutation des systèmes

qui nous paraissaient fausser les opinions et les jugements.

La même conviction qui nous avait fait émettre d'abord séparément ces idées de critique nous engagea à les revoir avec soin avant de former un livre de leur réunion. Ce second travail ne nous a pas pris moins de temps que le premier; car ce ne sont point des *mélanges* que nous présentons aujourd'hui au public : cette prétention nous semblerait déplacée. Quoique ayant toujours borné notre faible part dans la presse périodique aux sujets qui sont l'objet de nos études spéciales, il s'en faut bien que nous réunissions dans ce volume tous les matériaux que nous avons fournis à ce puissant organe de la publicité. Mais, comme ceux que nous avons choisis sont l'expression continue, quoique diversement appliquée, de principes qui ne nous paraissent pas sans importance, nous avons jugé utile d'en former un faisceau où, indépendamment de nombreuses modifications, nous avons

ajouté bien des parties nouvelles, pour composer cet ouvrage tel que nous l'entendions.

Notre plan est simple : les trois premières parties, où nous examinons des points relatifs aux trois principaux éléments de l'histoire, de même que la partie consacrée spécialement à cette science, commencent chacune par un article où nous développons davantage notre théorie sur la division qui va suivre ; les autres articles contiennent le développement par différentes applications.

Sans doute les études historiques sont aujourd'hui l'objet de beaucoup d'importants et consciencieux travaux. On se tromperait cependant si l'on croyait qu'ils sont arrivés à la popularité parce qu'ils obtiennent cet assentiment d'estime que le public accorde au nom de leurs auteurs.

Au goût superficiel d'une instruction amusante et facile se joint aujourd'hui, par une bizarre contradiction, la préten-

tion à la profondeur. Il en résulte que des abstractions à perte de vue et de brillants ouvrages d'imagination, les uns et les autres dépourvus de la base solide de la science, jouissent d'une vogue qui fausse les idées sur l'histoire. Les auteurs de ces ouvrages rejettent la méthode du renvoi aux sources, comme le luxe inutile d'une érudition pédantesque. Quelques-uns ont peut-être la raison du renard de la fable pour dédaigner cette méthode. Mais que résulte-t-il de la leur? c'est que dans ces romans prétendus historiques, et dans cette prétendue philosophie de l'histoire, le lecteur qui se flatte de lire autre chose qu'un roman, ou d'ingénieuses mais vagues théories, retiendra probablement de préférence ce qui appartient à l'imagination de l'auteur; car ces endroits-là seront les plus animés et les plus colorés de son livre. Plus son style sera séduisant, plus son *école historique* sera nombreuse. De là tant d'étranges raisonnements par le monde; tant de personnes qui n'ont lu

l'histoire que dans quelque célèbre romancier se portent garant de la fidélité historique de ses tableaux. Parce que le jeu des passions, le naturel des caractères, choses dont ils peuvent juger avec les lumières du bon sens, leur paraissent excellents, ils en concluent que le costume des temps anciens n'y est pas moins bien représenté. Ils ne songent pas que l'écrivain observateur a toujours l'homme pour modèle vivant quand il veut peindre le cœur humain et toutes ses nuances, mais que les sociétés passées sont l'objet de longues études, que rien ne peut suppléer. Or il faut les avoir faites, ces études, pour dire si le tableau est ressemblant.

A quelles sources doit recourir celui qui veut s'instruire réellement sans pourtant devenir un savant de profession? c'est ce que nous cherchons à définir dans ces *Appréciations historiques*. Un petit nombre de livres et de travaux divers, dont nous donnons l'analyse, nous ont paru le meilleur cadre au développement de nos

principes. Ces ouvrages méritent d'ailleurs d'être recommandés d'une façon particulière à l'attention du monde savant.

Les hommes studieux d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, de France, qui, aidés du triple flambeau de la philologie, de la géographie et de l'archéologie, explorent avec succès l'histoire, dans la voie où nous marchons à leur suite, encourageront ces efforts pour populariser et faire bien comprendre leurs études.

# I.

# PHILOLOGIE.

SUR LA DIRECTION ACTUELLE

# DE LA CRITIQUE.

Ce me semble une question de savoir si nous devons être fiers de cette grande clarté qui est un besoin pour nous dans les œuvres littéraires. Ne pourrait-on la considérer comme l'indice d'un esprit moins subtil, d'une vue moins pénétrante que chez les peuples dont la pensée aime à s'entourer de quelque obscurité, attrait sans cesse offert à l'activité et à la pénétration du lecteur? Je m'imagine qu'à leurs habitudes intellectuelles notre constante précision doit paraître d'une ennuyeuse monotonie : accoutumés à trouver dans la lecture un exercice, ils doivent s'arranger mal de n'y recevoir qu'un enseignement.

Mais, si la précision est quelque part d'une

utilité incontestable, c'est certainement dans la critique. Il est vrai que, pour la traiter ainsi, il faut une connaissance réelle de l'objet dont on parle. On ne peut se le dissimuler, la grande extension de la presse quotidienne a multiplié d'une manière exagérée le nombre des aristarques. Sans doute, l'exercice journalier de cette espèce de judicature aiguise l'esprit de ceux qui l'exercent, et les rend plus aptes à apercevoir dans un ouvrage le fort et le faible. Toutefois cette appréciation, dans tous les ouvrages de science, d'éducation, d'études longues et difficiles, ne peut être faite avec justice que par une personne elle-même habituée à l'étude, elle-même versée dans les matières sur lesquelles elle veut porter un jugement. Malheureusement, pour réussir dans les jugements littéraires, on n'étudie guère qu'une chose, un jargon en vogue, au moyen duquel on sait en imposer au commun des lecteurs, par l'affectation de certains principes généraux fort obscurs, que l'on donne comme irrévocablement admis dans un certain cercle de génies supérieurs, et au nom desquels on somme le benin public de se soumettre. Ainsi nous renonçons à cette préci-

sion, qui est notre principal mérite, justement là où elle serait le plus nécessaire.

Il n'est pas d'ouvrage si savant, si irréprochable dans le choix et l'emploi de ses matériaux, qui puisse tenir contre ce jargon présomptueux : « L'auteur n'a pas vu les hauteurs » de son sujet; il n'en a pas dominé l'ensemble. » Ce sujet présentait telle grande pensée ; c'é- » tait là tout son côté vital et philosophique. » Quelles conséquences remarquables on en » pouvait tirer! quelle fécondité d'aperçus il » offrait! L'auteur ne s'en est pas douté. Il nous » a donné de méprisables faits, au lieu d'une » œuvre de haute portée, etc.... »

A l'inverse, l'ouvrage le moins solide, le plus prétentieux, le plus faux, peut devenir, grâce au ton magistral de cette critique nébuleuse, l'œuvre d'un génie supérieur. Elle n'a pas de peine à y montrer quelque prétendue pensée qui domine tout le livre. Pour aider un peu une telle critique dans sa bonne volonté, il suffit d'un paradoxe. Par exemple, conspuez les faits dans l'histoire ; définissez une époque par un mot ; dites d'un personnage marquant que c'est la personnification de telle idée ; bâclez ainsi en

trois mots l'histoire de trois règnes : la critique *absolue* pourra faire de vous un homme de génie. Ce sera beaucoup plus difficile si vous êtes raisonnable.

Singulier sujet d'observation pour les littérateurs à venir que cet emploi de jugements absolus dont les pédantesques et obscures formules paraîtront peut-être alors une sorte d'argot assez monotone et assez facile à apprendre ! Mais aujourd'hui les dupes qu'il fait sont nombreuses. Dans un temps où on parle tant de liberté, où l'on s'en montre si jaloux, nous portons l'abnégation la plus inconséquente dans ce qui nous appartient le plus intimement, dans ce qu'il ne dépend pas même des tyrans d'entraver, dans nos opinions. Nous les livrons à une sorte d'esclavage, en accueillant avec une véritable soumission des systèmes d'idées (ou de mots sonores) tous disposés pour nous être imposés impérativement, au lieu de ces discussions solides, pleines d'observations tirées des faits et escortées, dans un bel ordre, de ces faits dont elles s'appuient. Une manœuvre assez insolente affecte du dédain pour quiconque n'est pas à la hauteur de ces sublimités. L'emploi d'un tel

moyen n'indique pas une grande estime pour les lecteurs; mais ceux-ci justifient le moyen par la manière dont leur vanité y répond. Ils ne voient pas, dans cette prétention dogmatique, la véritable injure faite à leur intelligence; et, pour ne pas paraître des esprits bornés, ils renoncent au libre exercice de leur bon sens.

D'autre part, l'amour-propre est si crédule, que souvent il finit par persuader à ceux dont le ton d'oracle exploite ainsi la vanité du lecteur ébahi, qu'ils sont vraiment doués de vues sublimes, bien supérieures à la science. Ainsi ils s'abusent en abusant les autres. Leur grande étendue de vues est ce qu'il y a de plus rétréci. Ils professent un souverain mépris pour tout ce qui leur est inconnu, et finissent par se considérer comme un centre de lumière, dont le degré de proximité assigne aux objets leur éclat respectif. A chaque sujet auquel ils appliquent résolument ce principe, les juges compétents haussent les épaules, pendant que le gros public s'incline en se rengorgeant comme à son ordinaire.

Si l'abus que je signale est trop commun, il n'est pourtant pas universel. Sans doute, la vé-

ritable critique se retrouve encore. On pourrait citer en première ligne tel recueil littéraire qui n'a pas cessé d'offrir aux ouvrages de talent et d'érudition, d'observations longues et laborieuses, une critique savante qui n'est pas indigne de les juger en dernier ressort. J'ai nommé le plus ancien et le plus estimé de tous nos journaux littéraires, celui dont la réputation, solidement établie, se soutient toujours depuis plus de deux siècles, sans ambitionner une vogue éphémère, le *Journal des Savants*, qui n'a pas cessé d'être rédigé par les maîtres de l'érudition, dont la rédaction s'est même encore perfectionnée de nos jours. Là on voit les œuvres jugées par elles-mêmes, et non par je ne sais quels principes absolus de l'application la plus contestable, quelquefois simple résultat d'une boutade, qui, en traversant la tête du critique, l'a mené bien loin de son sujet.

C'est surtout dans l'éloge que la critique aujourd'hui porte souvent à faux, au point de faire perdre presque toute considération à ses jugements. On a depuis long-temps remarqué que les hommes sont plus agréablement chatouillés par les louanges qu'ils ne méritent pas

que par celles qu'ils méritent. Canova, dit-on, restait insensible à l'admiration qu'on exprimait pour les œuvres de son ciseau ; sans doute la conscience de sa supériorité en ce genre lui suffisait ; mais pour ses tableaux, ouvrages médiocres, il mendiait, en quelque sorte, les suffrages, et était heureux de les obtenir ; sa vanité en avait besoin pour faire illusion à sa conscience d'artiste. Eh bien ! un auteur aujourd'hui semble presque toujours mettre dans cette confidence de son amour-propre le critiqu eami qui entreprend de le juger ; et c'est merveille comme ce dernier le seconde, va même bien au-delà de ce qu'on lui demandait, et, sans s'inquiéter de ce que penseront les juges compétents, délivre un pompeux diplôme, valable aux yeux de la foule, et dont son compère sait très-bien se servir pour arriver ainsi, par le contrepied de la vérité, à la gloire du jour, quelquefois aux dignités et à la fortune.

« Toute prétention, dit Vauvenargues, est une usurpation. » Que d'usurpateurs, bon Dieu ! C'est surtout le domaine assez retiré de l'érudition qui est en proie à leurs excursions hardies. Il n'y a pas de roman historique, pas

d'ambitieux tableaux d'une époque, défigurée par les plus creux systèmes, qui ne vaille à son auteur un brevet de bénédictin, rien que cela. De cette officieuse disposition de la critique à servir les camarades et amis, non selon leur mérite, mais selon leur ambition la moins légitime, il résulte que l'on reconnaît de l'érudition à presque tout le monde, justement parce que presque personne n'en a. J'ai observé plus d'une fois de singuliers contrastes entre de semblables réputations et l'examen des titres sur lesquels elles s'échafaudaient : dans ces ouvrages, où, disait-on, était secouée la poussière des chartriers, où les plus anciens cartulaires, les chartres les plus difficiles, tous les matériaux les plus solides de l'histoire avaient dû être péniblement mis en œuvre, voilà qu'à l'ouverture du livre une, deux, trois erreurs grossières venaient montrer de quel bon aloi était cette appréciation.

Mais, lorsqu'un auteur offre, par hasard, à l'engoûment de la critique une érudition réelle, un talent fort et original, la disposition au contre-sens de l'éloge trouve encore quelquefois à s'exercer. Je prendrai un illustre exemple,

M. Augustin Thierry. Les adversaires mêmes de ses théories lui reconnaissent tous les mérites du grand historien. C'est bien ici que les éloges ont le champ libre, et l'on comprend difficilement quelle prise peut rester aux exagérations de l'engouement. Mais l'habitude du paradoxe rend inventif. Par malheur pour M. Thierry et pour les admirateurs de son beau talent, sa vue est dans un état déplorable, et l'on sait qu'aujourd'hui il est presque aveugle. J'ignore qui a eu le premier l'idée, à ce propos, de faire du docte et éloquent historien un martyr de la science; mais certainement lui-même n'a nullement autorisé cette erreur. Il cite peu de ces pièces originales qu'il lui aurait fallu péniblement déchiffrer; et il savait trop bien faire usage des importantes collections historiques dues à ses savants devanciers pour ne pas voir, dans ces matériaux si commodément préparés, un trésor de faits à exploiter d'abord, avant de passer à la recherche incertaine des pièces manuscrites. Aussi M. Thierry allègue-t-il principalement des ouvrages comme la grande collection des ordonnances des rois de France, celle des historiens de la France; magnifiques

in-folio dont les beaux caractères semblent destinés à conserver la vue plutôt qu'à la détruire. Mais peut-être l'ami impétueux qui lui fit le premier un mérite scientifique de sa cécité n'avait-il pas pris garde à ces indications des sources dans ses ouvrages. Depuis lors c'est devenu un axiome inébranlable, que M. Thierry a perdu les yeux en déchiffrant de vieux parchemins. Feu l'abbé de l'Espine, l'homme de France le plus habile dans la diplomatique, et, en général, dans toutes les difficultés de la paléographie latine, et qui avait passé soixante ans à déchiffrer les écritures les plus indéchiffrables, ne s'était jamais servi de lunettes, et avait conservé même jusqu'à la mort une vue perçante. J'imagine que, si ce vieux bibliothécaire avait eu pour prôneur un de nos critiques à la mode, on aurait exalté chez lui la légèreté sémillante de son style ou les brillants caprices de son imagination vagabonde.

Je cherche si de tels travers ont toujours existé; s'ils tiennent à l'essence même de la critique ou à certaines combinaisons particulières à notre époque. Sans vouloir faire la satire du temps présent, j'y vois presque partout, chez

les hommes les plus studieux, l'étude tenir une place secondaire. Quels sont les savants qui font de leur science, non pas un moyen, mais le but réel de leur vie? On pourrait répondre avec le poète :

Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer.

Quant aux critiques, puisqu'il faut, en général, les distinguer des savants, la grande importance de la presse périodique, écho de leurs jugements littéraires, donne à ces jugements une influence très-propre à répandre leurs auteurs dans le monde. Et combien de temps la vie du monde enlève à ces études, que les siècles vraiment littéraires regardaient comme indispensables à la critique! Pourtant nous voyons dans ces siècles-là les hommes les plus renommés par leur savoir, les critiques les plus forts, faire marcher de front les occupations les plus variées avec leurs travaux littéraires. L'illustre Budé était président du conseil des requêtes ; il avait été prévôt des marchands de Paris et ambassadeur de François Ier auprès de Léon X. Henri Estienne, si étourdissant par ses gigantesques travaux de littérature et d'imprimerie, menait avec cela de front, et de la manière la

plus active, la politique et la religion. On en pourrait dire autant d'Érasme, de Bembo, du président de Thou et de beaucoup d'autres savants du seizième siècle, qui nous apparaissent aujourd'hui avec des proportions vraiment colossales. Mais remarquez bien que ces divers exercices de leur activité intellectuelle étaient tous graves, sérieux, souvent passionnés, et tenant constamment en haleine leurs facultés les plus hautes; donnant à leur attention une force, à leur jugement une gravité, dont profitaient leurs travaux littéraires. Chez nous, au contraire, le temps qui n'est pas pour l'étude est consacré aux plaisirs, à la recherche du *confortable*, aux soins mesquins d'arranger sa petite position, et d'y faire concourir habilement tous les événements auxquels nous prenons quelque part.

Cette vie offre, il est vrai, plus de calme, de douceur, de sécurité, que l'acharnement religieux et littéraire des grands siècles créateurs, où rien ne se prenait froidement, où la passion, la ténacité, l'énergie, ébranlaient sans cesse l'existence de leurs brûlantes secousses. Alors un livre n'était pas une petite combinai-

son improvisée pour seconder tel projet particulier, souvent fort peu littéraire : c'était une longue et importante affaire, le fruit de véritables veilles. La critique, à son tour, étudiait, approfondissait son auteur, pour l'exalter par son admiration, ou pour lui porter des coups redoutables ; ce n'était pas cette escrime élégante et facile de notre critique de chaque matin.

Ce que les relations sociales et les habitudes de la vie ont gagné en agrément, les œuvres littéraires l'auraient-elles perdu en exactitude, en profondeur réelle, et surtout en dignité ?

DES

# TRAVAUX D'ÉRUDITION.

La Bruyère a tracé ce portrait de l'érudition ridicule au dix-huitième siècle : « Hermagoras ne sait pas qui est roi de Hongrie ; il s'étonne de n'entendre faire aucune mention du roi de Bohême. Ne lui parlez pas des guerres de Flandre et de Hollande ; dispensez-le du moins de vous répondre : il confond les temps ; il ignore quand elles ont commencé, quand elles ont fini... Mais il est instruit de la guerre des Géants, il en raconte les progrès et les moindres détails ; rien ne lui est échappé..... Il n'a jamais vu Versailles, il ne le verra point : il a presque vu la tour de Babel ; il en compte les degrés ; il sait combien d'architectes ont présidé à cet ouvrage ; il sait le nom des architec-

tes. Dirai-je qu'il croit Henri IV fils de Henri III? Il néglige du moins de rien connaître aux maisons de France, d'Autriche, de Bavière : Quelles minuties ! dit-il, pendant qu'il récite de mémoire toute une liste de rois mèdes et de Babylone, et que les noms d'Apronal, d'Hérigebal, de Noesnemordach, de Mardokempad, lui sont aussi familiers qu'à nous ceux de Valois et de Bourbon. Il demande si l'empereur a jamais été marié ; mais personne ne lui apprendra que Ninus a eu deux femmes. On lui dit que le roi jouit d'une santé parfaite ; et il se souvient que Tetmosis, un roi d'Égypte, était valétudinaire, et qu'il tenait cette complexion de son aïeul Alipharmutosis. Que ne sait-il point? Quelle chose lui est cachée de la vénérable antiquité? Il vous dira que Sémiramis, ou, selon quelques-uns, Sérimaris, parlait comme son fils Ninias ; qu'on ne les distinguait pas à la parole : si c'était parce que la mère avait une voix mâle comme son fils, ou le fils une voix efféminée comme sa mère, il n'ose pas le décider. Il vous révèlera que Nembrod était gaucher et Sésostris ambidextre ; que c'est une erreur de s'imaginer qu'un Artaxerce ait été appelé Longue-

main parce que les bras lui tombaient jusqu'au genou, et non à cause qu'il avait une main plus longue que l'autre; et il ajoute qu'il y a des auteurs graves qui affirment que c'était la droite; qu'il croit néanmoins être bien fondé à soutenir que c'est la gauche. »

Si à cette peinture si vive et si originale vous joignez le caractère que Molière a tracé de ce savant

> *Qui*, pour avoir un nom qui se termine en *ès*,
> *Se faisait* appeler monsieur Caritidès,

vous aurez une provision de plaisanteries du meilleur aloi, et assez fécondes pour fournir matière à de nombreuses colonnes de critiques. Reste à savoir si ces critiques trouvent encore aujourd'hui leur application; si c'est dans l'étude de l'antiquité qu'il faut aller chercher le pédantisme en 1835, ou s'il ne se serait pas transporté ailleurs, comme dans quelques domaines dépendants de la politique, je suppose.

Le fait est qu'il nous arrive souvent de voir traiter avec une inconcevable légèreté des questions littéraires importantes; et ceux qui puisent leur opinion dans ces jugements sabrés conservent ainsi des préjugés qu'ils regardent

comme des idées de progrès, par cela seul qu'on les leur présente dans un style nouveau et brillant. Que de formes nouvelles servent ainsi à rajeunir des observations aujourd'hui hors de mise! Combien de gens ont vécu et même vivent encore sur Voltaire, quoique son règne soit fini, et fort justement; car, de tous les despotismes, celui qu'exerce l'esprit de sarcasme et de persiflage me paraît le plus intolérable. Sous un tel règne, en vain réclame-t-on le droit de traiter sérieusement les choses sérieuses, si les hommes qui tiennent le sceptre de la moquerie ont fantaisie de les traiter autrement.

Voltaire et les encyclopédistes avaient introduit la monarchie et l'aristocratie dans les lettres, qui doivent toujours rester une république. Les grands événements qui leur succédèrent firent envisager avec une sorte d'indifférence ces questions spéculatives où ils avaient porté tant de passion. Les sciences exactes jouirent alors d'une influence presque exclusive; alors surtout brilla dans tout son éclat la première classe de l'Institut, aujourd'hui l'académie des sciences. Elle éclipsa tout le reste, et, pour ne

parler que de l'académie des inscriptions et belles-lettres, en ce temps la troisième classe de l'Institut, il était difficile que ses travaux fussent compris et appréciés d'une époque qui se contentait de l'*Histoire de France* d'Anquetil. Aussi ces travaux continuaient-ils dans une espèce d'obscurité; les académiciens les plus distingués se tenaient à l'écart, et les honneurs de l'érudition étaient faits par des hommes qui n'étaient pas les premiers, tels que M. Langlès pour les langues de l'Orient, M. Gail pour la littérature grecque.

Il n'en est pas tout-à-fait ainsi aujourd'hui. L'académie des sciences conserve toujours, il est vrai, une haute influence par des travaux féconds en applications directes. Peut-être, dans l'attention qu'elle ne cesse d'exciter, le culte de l'industrie l'emporte-t-il aujourd'hui sur celui de la gloire scientifique; en tous cas, les autels de la science restent fréquentés. Mais ce qui a pris une véritable popularité, c'est l'étude de l'histoire. Dans un temps où toutes les traditions se perdent, et où tant d'incertitude règne sur les sujets les plus importants, les meilleurs esprits ont senti la nécessité, non pas

de s'isoler des temps modernes comme Hermagoras, qui croyait Henri IV fils de Henri III, mais de rattacher une exacte connaissance de ces temps modernes à l'étude approfondie des temps passés. Des recherches sur le moyen-âge, sur l'antiquité, sur les peuples étrangers, leur langue, leurs opinions, leurs coutumes, n'ont plus paru des objets faits pour défrayer la bonne humeur des esprits plaisants.

Pourtant rien n'est commode comme l'esprit tout fait, et rien n'est difficile comme de distinguer dans sa propre tête ses idées d'avec sa mémoire. Avec cela, les critiques ressemblent trop souvent à des juges qui chercheraient à attirer toutes les causes à leur tribunal, sans s'embarrasser de la compétence de sa juridiction. On aime à parler de tout dans un feuilleton, et, comme, en général, les savants mêmes ignorent plus de choses qu'ils n'en savent, il résulte de ces causeries avec le public bien du réchauffé, bien du rebattu, souvent des contradictions et des anachronismes. A des éloges sur ce goût de l'histoire, sur cette vénération pour nos monuments, sur cette liberté dans les créations de l'artiste et de l'écrivain, sur cette renais-

sance de la renaissance, en un mot, qui cherche à se manifester aujourd'hui, vous verrez quelquefois peut-être se joindre des railleries sur le corps distingué, principal foyer où se sont conservées ces traditions de savoir que l'on désire exploiter avec tant d'ardeur, avec trop d'ardeur quelquefois ; car la connaissance d'une chose n'en vient pas aussi vite que le goût.

Quelle est la cause d'une telle inconséquence dans la critique? c'est qu'en louant la tendance vraiment louable l'écrivain exprime ses propres observations ; en dénigrant mal-à-propos, il n'est que l'écho de quelques vieilles boutades, qui, d'échos en échos, sont arrivées jusqu'à lui, qu'il répète parce qu'il les trouve plaisantes, mais sans en vérifier la justesse. Pour bien critiquer une chose, c'est-à-dire pour lancer des traits qui portent, il faut pourtant la connaître au moins aussi bien que pour en parler sérieusement. Aussi les meilleures plaisanteries sur certains travers de l'érudition sont-elles dues à l'abbé Barthélemy. Mais, en s'attaquant à des sujets auxquels on est étranger, on risque de frapper à faux, et d'exciter quelquefois à ses

dépens un rire dont on se croyait l'arbitre.

La facilité que donne la littérature quotidienne habitue à causer en écrivant ; la plume ne se refuse rien de ce que se permettrait la langue dans une conversation sans conséquence, et l'on oublie ainsi que c'est avec la France entière qu'on va causer, ne fût-ce que pendant un quart d'heure. Ce laisser-aller fait donc qu'on s'avance trop quelquefois ; mais aussi les opinions n'ont pas cet entêtement qui de la moindre contradiction faisait jadis jaillir une polémique interminable.

Si j'ai dit que vouloir ridiculiser les travaux de l'académie des inscriptions est aujourd'hui un anachronisme, j'ai avancé une chose fort inutile à établir pour toutes les personnes qui sont au courant de ces travaux. Ces personnes-là savent que cette académie est, avec celle des sciences, la partie vraiment active et utile de l'Institut. Tout en rendant hommage à l'académie française, à celles des beaux-arts et des sciences morales, on doit convenir que la théorie du beau est changeante dans les arts et les lettres. Boileau avait dit : « Rien n'est beau que le vrai. » Une nouvelle poétique a voulu prouver

que la plus grande partie du vrai, c'est le laid; et elle en a conclu que le laid est le beau, plus encore que le beau lui-même. Voilà une mine féconde, et il peut se passer beaucoup de temps avant que l'imitation systématique du laid soit épuisée. Si nous passons aux arts, que peut sur les libres allures des artistes l'autorité contestée d'un aréopage académique? La même chose a lieu pour les sciences morales : bien que la morale soit sans doute toujours la même, rien n'est changeant comme les systèmes de philosophie, et rien n'est entêté comme leurs auteurs; c'est bien à eux que l'on signifiera une sentence académique!

Il n'en est pas de même pour les sciences d'observation, et pour celle des faits anciens dont la trace s'est perpétuée par des monuments quelconques. Là on est disposé à reconnaître l'autorité du savoir, et des corps d'élite peuvent l'exercer d'un consentement assez unanime. Pour voir la manière dont l'ancienne académie des inscriptions a rempli cette mission, il faut lire ses doctes mémoires. Mais, nous n'hésitons pas à le dire, les travaux actuels de cette compagnie surpassent ceux de ses devanciers. En

voici la raison : à l'héritage de ses prédécesseurs elle joint maintenant l'héritage de l'ordre à jamais illustre des Bénédictins ; et, par le zèle et l'érudition de ses membres, elle se montre digne de ce double héritage.

L'académie des inscriptions et belles-lettres applique ses laborieuses investigations à l'histoire des hommes et de leurs sociétés, à l'étude approfondie de la filiation, des analogies ou des différences des langues, à l'interprétation des plus anciennes littératures, où l'érudition parvient à retrouver la plus grande part de ce qu'un siècle présomptueux regarde comme des innovations, car ce n'est pas d'hier que Salomon a dit : « Rien de nouveau sous le soleil. »

Restée fidèle à l'étude des faits, sans jamais sacrifier aux caprices du jour, cette grave compagnie a vu revenir à elle et à ses études une génération avide d'apprendre l'histoire, non plus dans ces longs résumés, incomplets et sans couleur, décorés du nom d'histoires générales, mais à ces sources vives des révélations contemporaines. Que de connaissances se rattachent accessoirement à ces études spéciales quand on en comprend toute la portée ! la géo-

graphie, les langues, la paléographie, la numismatique, les recherches archéologiques, l'attention sérieuse portée sur le moyen-âge aux imposants monuments, aux institutions fortes; enfin partout un grave examen substitué au persiflage frivole.

Ces études, comme on les entend à l'académie des belles-lettres, sont trop profondes pour être accessibles à beaucoup de personnes; et nous ne prétendons pas réclamer pour elles une vogue dont elles ne sont pas susceptibles, et qu'elles sont loin de rechercher. Mais aux personnes qui demandent de bonne foi des notions exactes sur l'état de l'érudition, répondons par des faits incontestables, et montrons du moins le vide des plaisanteries séculaires qu'une critique routinière ne cesse de répéter.

## COUP D'OEIL

# SUR L'ORIGINE DE L'ÉCRITURE.

Les découvertes de l'érudition moderne sur les écritures de l'ancienne Égypte doivent faire considérer l'origine de l'écriture sous un point de vue nouveau. Les premiers termes de cette question doivent ainsi recevoir plus de développements que n'avait pu leur en donner Montfaucon, et des développements tout différents. Tel est le sujet de ces considérations sur l'origine de l'écriture.

Presque toutes les traditions de l'antiquité classique sur les commencements de l'écriture en Grèce en attribuent l'introduction dans ce pays à Cadmus. Mais il ne faut jamais perdre de vue, en discutant ces questions d'origines chez les Grecs, que l'anthropomorphisme, leur caractère dominant, les a portés à tout personni-

fier, les grands événements comme les grandes vertus, comme les grands vices. Le siècle et le pays auxquels se rattachaient la découverte et la propagation d'un art sublime se résumaient pour eux dans un héros célèbre ou contemporain de l'événement, ou plus souvent son compatriote seulement, si l'on peut ainsi parler. Triptolème était l'inventeur de la charrue, Hercule le dompteur des monstres; Dédale représentait presque tous les arts d'application... Ainsi Cadmus passa pour avoir introduit ou même *inventé* l'écriture.

Ce héros florissait au commencement du seizième siècle avant Jésus-Christ. Il est certain qu'un genre de lettres d'une forme très-ancienne, tombé en désuétude à l'époque d'Hérodote, était appelé *lettres cadméennes;* Hérodote rapporte même avoir lu trois inscriptions de ce caractère sur des trépieds du temple d'Apollon Isménien à Thèbes : « J'ai vu moi-même des lettres cad-» méennes, gravées sur des trépieds dans le » temple d'Apollon Isménien à Thèbes en » Béotie; elles avaient beaucoup de rapports » avec les caractères ioniens. L'inscription d'un » de ces trépieds portait :

« Amphitryon m'a consacré à son retour de » Téléboé. »

Or cette expédition d'Amphitryon est justement celle pendant laquelle la fable suppose que Jupiter prit la figure de ce prince pour s'introduire auprès de sa femme Alcmène. L'inscription de ce trépied répondait donc à la naissance d'Hercule, que Fréret place à l'an 1383 avant Jésus-Christ. Hérodote cite ensuite les inscriptions des deux autres trépieds, l'un consacré du temps d'Œdipe par Scéus, fils d'Hippocoon, et l'autre par Laodamas, fils d'Étéocle.

Il n'y a aucun doute sur l'existence de ces trépieds et de leurs inscriptions, puisque Hérodote les avait vus ; et l'on n'a jamais le droit de suspecter le témoignage de ce père de l'histoire, dont toutes les assertions personnelles qu'on a pu vérifier ont été reconnues exactes. Mais, quant à l'antiquité de ces mêmes inscriptions, on conçoit d'abord qu'il ait pu être dans l'intérêt des prêtres de supposer à quelques objets du trésor de leur temple une origine ancienne et héroïque, propre à exciter la vénération des peuples. Cette supposition s'accorde avec l'opinion de ceux qui regardent l'écriture grecque

comme postérieure à Homère. Nous allons d'abord exposer cette opinion.

Les plus anciens monuments de la littérature grecque, tous bien postérieurs aux époques que nous venons d'indiquer, ne font aucune mention de l'écriture, et paraissent avoir été composés avant que l'usage en fût répandu dans la Grèce. Ils furent d'abord transmis de bouche en bouche par la mémoire, faculté bien plus développée chez les hommes avant que l'art d'écrire ne vînt la suppléer en partie. Homère lui-même (car nous nepouvons nous résoudre à dire avec une nouvelle école de critique : les auteurs de l'Iliade), Homère, qui passe en revue la nature et la société tout entières, et qui n'est étranger à aucune des connaissances de son temps, ne dit pas un mot d'un art qui n'aurait pas manqué d'appeler ses observations s'il en eût eu connaissance. On sait que le seul passage où l'on aurait pu voir quelque mention de l'écriture est celui-ci :

« Prœtus envoya Bellérophon en Lycie, et
» lui donna des signes funestes, traçant dans
» une tablette fermée beaucoup de choses per-
» nicieuses. » (*Iliade,* VI, 168, suiv.)

Le mot *sêmata* qu'Hérodote emploie dans cette locution, les *signes phéniciens de Cadmus*, c'est-à-dire les *lettres*, a fait remarquer à madame Dacier que tel pouvait être le sens de ce mot dans ce passage d'Homère. Mais, aucun autre passage du poète ne corroborant cette explication, il est bien plus naturel de donner à *sêmata* le sens de *signes convenus* ou *symboles particuliers*, comme étaient les signes de l'hospitalité. Quant au verbe *graphô*, qui s'applique à tous les arts graphiques, il est bien plus simple de le traduire là par *tracer* que par *écrire*.

Si l'écriture eût été connue en Grèce du temps d'Homère, les deux grands poèmes qui lui sont attribués auraient contenu plusieurs allusions à cet art. Quel est le poème de quelque étendue où l'on trouverait un pareil silence sur un art qui devait pourtant paraître d'autant plus remarquable à un esprit observateur qu'il aurait été plus nouveau?

Or l'*Iliade*, quelque opinion que l'on émette sur son auteur, est nécessairement postérieure au siége de Troie, dont la prise, fixée à l'an 1282 avant Jésus-Christ est plus récente d'au moins un quart de siècle que les derniers personna-

ges thébains cités par Hérodote comme donateurs des trépieds dont il avait lu les inscriptions. Si l'écriture eût été alors connue en Béotie, les Thébains qui étaient au siége de Troie, qu'Homère appelle même *Cadméiônés*, *descendants de Cadmus*, et qui ont donné leur nom au catalogue des vaisseaux, chanté par les rapsodes sous le titre de *Bœotia*, les Thébains, disons-nous, n'auraient pas manqué d'apporter avec eux et de répandre parmi tous les Grecs de l'armée les notions de l'écriture.

On sent qu'à côté de ce silence des plus anciennes compositions poético-historiques, quelques assertions d'auteurs, comparativement modernes, sont sans aucun poids pour les partisans de l'opinion que nous exposons. Ils n'hésitent pas à rejeter comme erronées celles de Pline et de Philostrate qui attribuent à Palamède pendant le siége de Troie l'invention de plusieurs lettres ou même de l'alphabet entier. Enfin ils voient un des nombreux anachronismes de l'Énéide dans le passage où Virgile fait écrire un vers à Énée :

. . . . . . . . . . Rem carmine signo.
Æneas hæc de Danais victoribus arma.
(L. III, v. 287, sq.)

Si donc nous refusons d'admettre les traditions classiques sur l'origine de l'écriture en Grèce, il nous faut chercher dans les faits historiques un indice que ne détruisent plus des preuves contraires. Et nous trouvons cet indice peu de temps après Homère, auquel les chronologistes assignent pour époque la fin du dixième siècle avant Jésus-Christ. Lycurgue, né vingt-six ans avant la fin de ce siècle, et par conséquent en partie contemporain d'Homère, prolongea sa carrière jusqu'à la cinquante-neuvième année du siècle suivant; et, le premier, il mit par écrit ces deux grands poèmes d'Homère, qu'il fit ainsi connaître à toute la Grèce.

Cette poésie sublime, les chants instructifs et harmonieux d'Hésiode, les fortes institutions de Lycurgue, nous montrent alors une bien grande époque de fermentation intellectuelle. La mémoire de l'homme n'allait plus suffire à la conservation des œuvres de son génie. Aussi est-ce à cette époque, c'est-à-dire dans la première moitié du neuvième siècle avant Jésus-Christ, que Léon Allatius assigne l'introduction de l'écriture en Grèce. Elle y précéda d'environ deux siècles l'histoire en prose. Car

le plus ancien prosateur grec que nous connaissions de nom est Cadmus de Milet, qui vivait dans le commencement du sixième siècle avant Jésus-Christ, et qui est ainsi antérieur à Hérodote à peu près d'un siècle.

Mais il existe sur cette même question de l'introduction de l'écriture en Grèce une autre opinion fort imposante par les personnes qui l'ont soutenue. M. le marquis de Fortia, dans son *Essai sur l'origine de l'écriture*, a même consacré un chapitre entier à l'histoire de cet art en Grèce avant Homère. A l'appui de ses savantes considérations, l'on peut ajouter que, si l'introduction de l'écriture en Grèce eût été de beaucoup postérieure à la guerre de Troie, cet événement se fût ainsi trouvé à peu près contemporain des temps historiques, et nous aurions probablement sur sa date des indications plus précises. Quant au silence d'Homère, sans disconvenir de la gravité de cette objection, elle pourrait être réfutée jusqu'à un certain point, en admettant que l'écriture, bien que connue en Grèce, a pu y rester des siècles à peu près sans usage, faute de matières commodes pour écrire.

M. de Fortia, d'après le témoignage des auteurs grecs et latins, place l'introduction de l'écriture en Grèce au seizième siècle avant Jésus-Christ, époque remarquable dans l'histoire primitive de ce pays par les colonies d'Égyptiens et de Phéniciens qui, d'après les traditions helléniques, vinrent alors porter le flambeau de la civilisation, Cécrops dans l'Attique, Cadmus en Béotie, Danaüs dans l'Argolide. M. Letronne a présenté récemment cette partie des origines grecques sous un jour nouveau, en refusant aux Égyptiens la part qu'on leur a donnée jusqu'à présent dans la civilisation de la Grèce. En admettant même son savant système pour les colonies du seizième siècle avant Jésus-Christ dont nous venons de parler, on pourrait encore ne pas rejeter la tradition d'une colonie antérieure de trois siècles, celle d'Inachus dans le nord du Péloponnèse, au dix-neuvième siècle avant Jésus-Christ, à cette époque où la tyrannie des Hycsos ou rois pasteurs dut forcer à de lointaines émigrations un grand nombre d'Égyptiens. Si cette antique colonie n'imprima pas à la naissante société de la Grèce ces formes de la société

égyptienne que M. Letronne voudrait y voir pour reconnaître la présence de colons égyptiens, on pourrait l'attribuer au peu d'extension de leur domination, joint à leur petit nombre, que l'état de la navigation dans ces temps reculés rend fort probable. Alors ils se seraient modifiés peu à peu par l'influence du climat et des habitudes de leur nouvelle patrie, plutôt que d'attirer celle-ci au joug de leur civilisation.

Cette question, du reste, n'a qu'un rapport très-vague à celle de l'introduction de l'écriture en Grèce, puisqu'il est assez naturel de supposer qu'Inachus et ses compagnons, ou n'apportèrent pas avec eux la science de l'écriture (bien que connue alors en Égypte), ou, absorbés par la nécessité de leur existence dans ce pays nouveau et sans doute presque sauvage, ne s'occupèrent pas de transmettre cette science à leurs descendants. D'ailleurs, si l'on prend pour guides les traditions rapportées par les anciens auteurs (et c'est là le fondement de la seconde opinion que nous exposons), on admettra que les Grecs durent leur écriture aux Phéniciens par Cadmus.

Cette origine phénicienne de l'écriture grecque est un fait qui n'est point contesté. Mais les Grecs, en rendant cet hommage aux Phéniciens, les ont regardés comme les premiers inventeurs de l'écriture. Cette opinion était passée de l'antiquité classique chez les modernes. Elle dut s'y maintenir, et s'y maintint en effet jusqu'aux importantes recherches dirigées avec tant de sagacité et de bonheur dans ces dernières années sur les divers systèmes d'écriture de l'antique Égypte.

Les premières clartés, portées, comme chacun sait, par M. le baron Silvestre de Sacy sur l'inscription trilingue * de Rosette, vinrent à recevoir une extension inattendue de

* L'épithète *trilingue*, appliquée à l'inscription de Rosette, peut sembler impropre, en ce sens que, sur les trois colonnes d'écritures différentes, deux sont en égyptien. Mais on a fait, jusqu'à présent, si peu de chemin dans l'intelligence de cette partie de l'inscription, que l'on n'est pas en droit d'affirmer que la langue représentée par le caractère hiéroglyphique fût la même que celle du caractère démotique. S'il y a de la différence entre les deux, c'est à la dernière que répondrait le copte; et l'inscription serait réellement trilingue. Nous devons cette observation à notre savant ami M. Wladimir Brunet.

M. le docteur Young, qui s'appuya d'une base inébranlable, l'identité de la langue copte avec l'ancien égyptien, identité démontrée par M. Étienne Quatremère avec une évidence déjà si féconde en grands résultats. La sagacité pénétrante et investigatrice de feu M. Champollion porta bientôt dans une voie de rapide perfectionnement ces études nouvelles, où il fut secondé par les travaux auxiliaires de MM. Akerblad, Salt, Peyron, Rosellini, Brown, de Kosegarten, et par les travaux, pour ainsi dire parallèles, de MM. Hase et Letronne. Cette question, jusqu'alors en apparence insoluble, et qui n'avait inspiré, avant M. de Sacy, que des extravagances *, se trouva ainsi tellement illuminée, que l'on put passer avec certitude des Phéniciens aux Égyptiens, et là trouver sinon la naissance précise d'un art dont est provenue toute civilisation, au moins remonter, en le suivant, jusqu'à des siècles très-reculés; et enfin, de l'examen de sa

* On croit pouvoir qualifier ainsi les volumineux travaux du père Kircher et de ses disciples, dont le docteur Seyffarth a voulu encore récemment soutenir les doctrines, même depuis Champollion.

marche pendant un aussi long période, tirer les inductions les plus vraisemblables sur ses premiers essais.

L'antique Égypte, berceau de la civilisation humaine, centre d'où ont rayonné en Orient et en Occident tous les enseignements divers qui ont policé le monde, possédait et conserve encore sur ses gigantesques édifices les caractères mystérieux d'un langage que son impénétrable obscurité avait fait regarder jusqu'ici par les anciens et les modernes comme en dehors de toute comparaison. Pourtant l'opinion générale était qu'il représentait seulement les idées. Peut-être se trouvait-il ainsi le type, non seulement de l'écriture idéographique des peuples les plus lointains de l'Orient, mais encore des signes numériques, auxquels s'applique si favorablement le principe idéographique qu'aujourd'hui en Occident et en Orient les mêmes chiffres sont employés par des peuples dont l'écriture diffère autant que le langage.

Il n'entre pas dans les bornes étroites de notre sujet de retracer les inductions successives au moyen desquelles MM. Young et Champollion, autorisés par M. Etienne Quatremère à

considérer le copte comme la langue des anciens Égyptiens, ont reconnu dans les hiéroglyphes un grand nombre de caractères phonétiques; comment l'emploi de ces caractères, que l'on crut d'abord réservés à exprimer quelques noms propres étrangers, dont le son ne réveillait aucune idée égyptienne, fut étendu, principalement par M. Champollion, à presque tous les noms propres égyptiens, et même, selon son opinion, à une grande partie des autres mots*; enfin comment la comparaison de plusieurs papyrus avec la pierre de Rosette a fait retrouver les différents genres d'écritures égyptiennes mentionnés par saint Clément d'Alexandrie, dans les genres suivants que l'on a nettement distingués : *l'Hiéroglyphique* ou caractère monumental; le même caractère simplifié par les prêtres pour s'en servir avec le *calamus* d'une manière cursive, c'est *l'hiératique* ou sacerdotale; et enfin *l'enchorique* ou *dématique*, à l'u-

* Selon Champollion, dans les inscriptions hiéroglyphiques, les trois quarts sont phonétiques. Mais, comme il faut plusieurs signes phonétiques pour exprimer un mot, tandis qu'il ne faut qu'un seul signe symbolique, il se peut que les signes phonétiques, bien que plus nombreux, expriment moins de mots.

sage du reste de la nation : il dérive entièrement de l'hiératique, et paraît être presque entièrement phonétique, d'après Champollion, contredit en cela par M. de Fortia et par d'autres savants.

Ici qu'on nous permette de donner quelques instants d'examen à la filiation de ces trois écritures égyptiennes. Si nous cherchons à nous représenter les tâtonnements qui ont accompagné les premiers commencements de l'art d'écrire, nous manquons de données positives, puisque l'écriture hiéroglyphique se présente, tout organisée avec son mélange régulier d'idéographie et de phonétisme, à des époques antérieures aux détails de l'histoire, M. Champollion ayant lu, dans une légende de la partie la plus ancienne du temple de Karnac, le nom de Mandouéi Ier, chef de la seizième dynastie, l'Osymandias des Grecs, et dont le règne répond de l'an 2272 à l'an 2222 avant Jésus-Christ, d'après les calculs chronologiques de M. Champollion Figeac.

Cette chronologie s'accorde très-bien avec celle de l'Écriture-Sainte, puisque la naissance d'Abraham se rapporte à la première année du

règne de ce Pharaon, chef de la seizième dynastie; et c'est seulement à la fin de la dix-huitième que Moïse sortit d'Égypte avec le peuple de Dieu. Ainsi l'on conçoit comment ce peuple, qui était resté plus de deux siècles en Égypte, en emporta la connaissance de l'écriture, dont il fit peut-être le premier un usage purement phonétique. A cette époque lui furent données les tables de la loi (1493 avant Jésus-Christ). On voit donc la concordance parfaite de ce grand événement avec l'histoire de l'écriture; et c'est la première fois qu'il en est fait mention dans la Bible.

S'il n'y a rien de plus ancien, en fait de cartouche dénominateur, que le nom de Mandouéi Ier, nous serons obligés, pour faire remonter plus haut les recherches sur l'art d'écrire, de recourir à des conjectures appuyées sur quelques textes. Mais ils sont loin, dans une question de ce genre, d'avoir l'autorité des monuments. M. Letronne a démontré que la description du tombeau d'Osymandias, donnée par Diodore, n'a pas de fondement réel *, et re-

* Bien qu'une partie du temple de Karnac ait été donnée dans le grand ouvrage sur l'Égypte comme ce tombeau d'Osymandias.

pose sur un conte de *cicerone* fait sans doute à cet historien. Aussi nous n'invoquerons pas ce passage, comme l'avait fait feu Champollion *, pour établir qu'il y avait dans ce tombeau une nombreuse bibliothèque. Car à quoi serviraient les austères vérifications de la science si l'on retombait toujours dans les mêmes erreurs? Un fait reste toujours de ce cartouche de Mandouéi Ier ou Osymandias, lu par Champollion, c'est que le caractère phonétique existait du temps de ce roi. Probablement un si grand pas dans la science de l'écriture s'était fait pendant les siècles écoulés entre le règne de ce Pharaon et celui du premier roi Ménès, contre lequel des formules de malédiction avaient été inscrites dans les temples égyptiens, en exécution du jugement solennel porté contre la mémoire de ce prince par la nation. Il est permis de supposer que ces formules n'étaient que quelques signes figuratifs sans système régulier, comme les *sêmata* d'Homère, dont nous avons parlé.

Le caractère de gravité, de consistance, qu'offre en toutes choses l'antique Égypte, doit

* Seconde Lettre à M. le duc de Blacas, page 16.

faire attribuer à cet art des progrès lents et soutenus. On pourrait se représenter les premiers essais de l'écriture comme se confondant avec ceux du dessin. Les progrès les plus voisins de cette origine seraient l'introduction d'un principe régulateur, déterminant la signification de chaque figure et en écartant l'arbitraire. C'est le principe symbolique d'où saint Clément d'Alexandrie fait dériver le caractère kyriologique par imitation, le tropique et l'énigmatique. Le premier, qui est tout figuratif, conserve les plus anciennes traces de l'art, puisqu'il consiste dans l'imitation des objets eux-mêmes; mais les perfectionnements successifs réduisent par la suite ce caractère kyriologique au moindre rôle. Le second (le tropique) conserve toujours un rôle beaucoup plus important, comme d'un usage plus étendu et plus commode; réveillant une idée accessoire, non seulement par la représentation de l'objet auquel elle se rattache, mais par telle partie convenue de cet objet. Ainsi une partie du corps du lion pourra représenter une des principales qualités de cet animal; mais pour s'entendre il sera nécessaire de déterminer quelle partie et quelle qualité. A

plus forte raison, cette détermination sera-t-elle nécessaire pour le troisième caractère, l'énigmatique, comme le serpent représentant la révolution des planètes.

Pour l'époque où serait venu s'ajouter à ces premiers progrès le principe phonétique qui renferme la véritable origine de l'écriture phénicienne et de tous les autres alphabets, nous avons le long espace de temps rempli par quinze dynasties antérieures à Osymandias. Ce principe fut-il introduit dans l'écriture égyptienne par la connaissance que les prêtres eurent de l'écriture cunéiforme, qui est alphabétique et dont l'antiquité paraît n'être pas moins respectable en Asie que celle des hiéroglyphes en Afrique? c'est là peut-être le point le plus curieux de toute cette question. Si cette supposition se vérifiait, on verrait donc l'Égypte réunissant alors en un seul système les deux systèmes graphiques, dont les Hébreux ou les Phéniciens auraient détaché, pour l'isoler de nouveau, le principe phonétique, au moins huit siècles plus tard, puisque l'époque de la fusion est nécessairement antérieure au vingt-troisième siècle avant Jésus-Christ, temps où vivait ce

Mandouéi Ier ou Osymandias, dont M. Champollion explique le cartouche dans sa seconde lettre à M. le duc de Blacas. Les résultats qu'a déjà obtenus dans l'étude des inscriptions cunéiformes M. Eugène Burnouf peuvent arriver au point d'éclaircir cette première origine du principe phonétique qui s'introduit partiellement dans l'écriture égyptienne, plus de vingt-trois siècles avant Jésus-Christ. Il n'est peut-être pas de sujet de recherches plus intéressant dans l'étude philosophique des progrès de l'esprit humain.

On sait aujourd'hui par quel procédé le caractère phonétique s'introduisit dans les hiéroglyphes. La représentation d'objets dans les noms égyptiens desquels on considéra seulement le son initial vint faire l'office de *lettres*. Ces objets, abrégés dans le caractère hiératique, y prennent déjà une forme de convention destinée seulement à les rappeler. Cette forme, dont on retrouve encore la trace dans le caractère démotique, indique ainsi la chaîne des trois écritures égyptiennes ; mais, suivant Champollion, la démotique est surtout phonétique. Pourtant les Égyptiens, à qui l'idéographie

était si familière, ne renoncèrent jamais entièrement à son emploi, même en écrivant la démotique. Certains signes, employés de tout temps pour les idées les plus usuelles, comme l'idée d'*homme*, offraient l'avantage d'écrire d'un seul trait du roseau les mots qui se présentaient le plus fréquemment, et l'on peut dire qu'une telle combinaison de l'idéographie avec le phonétisme est peut-être la plus heureuse qui puisse être imaginée dans un système d'écriture. Le phonétique permet de tout représenter; et l'idéographie appliquée aux mots les plus usuels joint à cet avantage celui de la plus grande promptitude *.

La haute civilisation de l'antique Égypte, et les restes merveilleux qui nous l'attestent encore sur les lieux mêmes, après tant de siècles, s'accordent bien avec ce degré de perfection de

* Les Chinois et les Japonais ne sont pas arrivés à cette perfection. Dans leur écriture idéographique, ils ont aussi un syllabaire phonétique; mais il sert pour les noms propres, qui sont encadrés dans des cartouches, comme sur les inscriptions hiéroglyphiques. Cette coïncidence singulière avait donné lieu à l'opinion de M. de Guignes, au sujet de l'origine égyptienne des Chinois.

DE L'UNE

# DES PLUS ANCIENNES ENCYCLOPÉDIES

## ÉCRITES EN FRANÇAIS.

Que de phrases n'a-t-on pas faites et ne fera-t-on pas encore sur les encyclopédies, cette chose si inutile, et je dirais presque si ridicule ! Passe encore pour les manuels ; au moins chacun de ces petits volumes vous offre en raccourci l'ensemble d'un art, d'une science, d'un métier, d'une branche quelconque des connaissances humaines. Ce résumé sera plus ou moins substantiel, selon la concision et le talent d'analyse de son auteur ; toujours offrira-t-il un exposé méthodique de la chose qu'il traite de manière à en donner une idée sommaire. Mais prétendre resserrer dans un seul ouvrage tout ce que l'homme peut savoir ; puis, muni d'une douzaine de volumes, véritable habit

d'arlequin, que forment quantité de guenilles cousues avec quelques morceaux de brocart, se présenter hardiment, nouveau Pic de la Mirandole, prêt à disserter *de omni re scibili*, et même, au besoin (comme ajoutaient les plaisans du temps de ce prince), *de quibusdam aliis*, voilà une bizarre imagination. Là-dessus j'entends nos faiseurs de prospectus se récrier et me dire : « Qui vous parle d'une connaissance approfondie de chaque science? Notre encyclopédie a seulement pour but de donner de tout une teinture suffisante. » Car c'est là le beau idéal : une teinture! pouvoir placer son mot! ne paraître étranger à rien! Toutes locutions en très-grande faveur et dont on ne sent pas l'absurde, triste indice de l'esprit du jour.

S'il ne s'agit absolument que d'un jargon de mots techniques retenus péniblement dans la mémoire, sans y attacher d'idées, et dont l'emploi donne lieu à de continuels quiproquos, ces monuments, élevés pour l'instruction des perroquets, rempliront assez bien leur but; mais je ne leur en trouve guère d'autre. Pour avoir une idée même très-sommaire d'une chose, il faut l'étudier un peu soi-même, sinon se con-

tenter de la définition d'un bon dictionnaire. Mais c'est perdre son temps, de lire une page rédigée presque toujours par quelqu'un qui n'entend rien à ce dont il parle ; car la connaissance approfondie d'un sujet fait trop sentir toute la vanité des prétentions encyclopédiques pour en accepter sa part. Si quelques points sont traités convenablement, ils sont alors hors de proportion avec le reste ; et, si l'on admet tous les développements de ce genre, ce devient un ouvrage énorme et qui n'a pas de bornes. En voulant proportionner l'étendue de chaque article à son importance, nouvel écueil : un homme de lettres s'accommode difficilement d'une telle dépendance ; d'ailleurs, rien n'est plus contestable que l'importance relative assignée à chaque sujet.

Tous les recueils de ce genre offriront l'application de ces réflexions. La grande encyclopédie de d'Alembert, par la réunion des talents qui y concouraient, et même par l'esprit de parti philosophe, qui y mettait tant d'importance, était certainement un ouvrage d'une bien autre considération que les mesquines spéculations d'aujourd'hui : eh bien! voyez quelle im-

perfection dans la plus grande partie de cet ouvrage énorme. Si plusieurs mots nous offrent, au lieu de notions abrégées, des traités complets, la place de ces dissertations aurait été bien plutôt dans un volume spécial, destiné aux amateurs de telle ou telle spécialité. Dans la plus grande partie des autres articles, au lieu de détails précis qu'on aurait pu donner alors comme aujourd'hui, vous trouvez des déclamations philosophiques substituées aux faits qui en fournissaient le prétexte. Une telle direction a fait de cette grande entreprise une œuvre de parti; et le nom d'encyclopédiste, qui en désigne les rédacteurs, offre même une idée assez nette comme dénomination systématique. Mais l'esprit rigoureux et entreprenant des principaux d'entre eux a laissé quelque chose de grand à ce monument où ils avaient mis leur gloire.

Quant aux entreprises qui prétendent le rajeunir aujourd'hui, n'en parlons pas, pour n'offenser personne. Car nous n'en parlerions pas comme les éditeurs, selon lesquels une encyclopédie est le premier livre d'une bibliothèque, et peut même, à la rigueur, en tenir

lieu à lui tout seul. Il faut avouer que nos libraires sont de grands philanthropes. En mettant ainsi au rabais l'universalité des connaissances, ils ont appliqué à l'intelligence les perfectionnements les plus raffinés de l'industrie et de l'économie politique.

Vous voulez acquérir par la lecture une connaissance sommaire de l'anatomie : vous lisiez Bichat, Cuvier; pour la géographie vous consultiez Danville, Maltebrun, Barbié du Bocage; pour les monuments de l'art, Winckelmann, Visconti, etc. Tous ces livres sont à la fois très-volumineux et très-chers, et ne vous apprennent chacun qu'une seule chose : nous vous offrons, nous, une économie notable de temps et de dépense, et nous vous apprenons un peu de tout. C'est absolument, comme on voit, le raisonnement de l'intendant d'Harpagon : « Voilà » une belle merveille que de faire bonne chère » avec bien de l'argent ! c'est une chose la plus » aisée du monde, et il n'y a si pauvre esprit » qui n'en fît bien autant ; mais, pour agir en » habile homme, il faut parler de faire bonne » chère avec peu d'argent. »

Mais, pour dépenser même le peu d'argent

que coûtent ces encyclopédies portatives, je trouve qu'il y a une quantité de livres entre lesquels on aurait à choisir auparavant. Un tel ouvrage, loin d'être un objet indispensable, me paraît un objet de luxe, et, si j'avais à former une bibliothèque, je n'y ferais pas entrer d'encyclopédie avant d'avoir réuni trois mille volumes. Après l'Écriture sainte, je placerais, non pas une encyclopédie, mais un bon dictionnaire de la langue, puis un dictionnaire historique abrégé donnant exactement les noms et les dates, le Discours de Bossuet sur l'Histoire universelle, les fables de La Fontaine, les comédies de Molière, les chefs-d'œuvre de Corneille : à cela vous joindriez le traité spécial de la chose que vous voulez étudier à fond. Eh bien ! au bas prix où sont aujourd'hui les bons livres dans leurs éditions les plus modestes, tous ceux-là ne coûteraient guère plus qu'un de ces inutiles fatras décorés du nom d'encyclopédies.

Une encyclopédie était tout autre chose avant la découverte de l'imprimerie, et surtout pendant le moyen-âge, où la propagation de l'instruction était si difficile. Je ne parle même pas

du dixième siècle, ce temps d'ignorance profonde, mais même aux époques remarquables où se montrait dans les esprits supérieurs une grande fermentation d'intelligence, comme au treizième siècle, les livres étaient encore bien rares; puisque deux siècles plus tard, quand cette longue fermentation allait enfin fructifier avec abondance, Louis XI, voulant se faire transcrire je ne sais quel ouvrage d'Aristote ou d'Avicène, qui appartenait à la faculté de médecine de Paris, ne put en obtenir la communication qu'en déposant une somme très-considérable, et en remettant, de plus, comme garants, plusieurs officiers de sa maison, auxquels la Faculté voulut encore que plusieurs bourgeois de Paris joignissent leur garantie personnelle. Et elle ne rendit ses otages et son nantissement qu'en rentrant en possession de son volume.

C'était donc alors une idée belle et utile, une œuvre vraiment méritoire et de pénible exécution, que de réunir en un seul corps les connaissances éparses dans des livres si difficiles à se procurer. Vincent de Beauvais eut la gloire de composer une véritable encyclopédie, bien autrement étendue que l'histoire naturelle de

Pline, sur un plan bien autrement vaste, et qu'il parvint à remplir, quoique très-pauvre en ressources, surtout si on le compare à l'auteur romain. Car Pline vivait à celle de toutes les époques antérieures à l'imprimerie qui ait été certainement la plus favorable à un travail tel que le sien. Ce qui pourrait faire supposer qu'il y avait alors à Rome plus de livres peut-être qu'aujourd'hui, c'est que la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, au moment où elle fut malheureusement brûlée par Jules César, paraît avoir contenu autant de volumes qu'en renferme aujourd'hui la bibliothèque du roi à Paris. Quelle différence donc de l'empire romain du temps de Pline à la France du temps de Vincent de Beauvais, lecteur de Saint-Louis! Cette considération fait comprendre tout le mérite du savant dominicain. Il semble que les grands hommes reçoivent de la Providence des forces proportionnées aux obstacles qu'ils ont à surmonter. C'est peut-être pour cela qu'on est si mou et si paresseux aujourd'hui au milieu de tant de trésors et de science.

Albert-le-Grand vivait à la même époque; homme prodigieux, en effet, et que son siècle

est excusable d'avoir désigné à l'ignorance des âges suivants comme le plus grand des sorciers. Dans les vingt-un volumes *in-folio* qui forment la collection de ses œuvres, se trouvent bien d'autres choses que de savantes compilations. Ce que la science peut y recueillir dans ses différentes spécialités, est peut-être un des meilleurs arguments en faveur de son alliance avec l'érudition.

Le *Speculum majus* ne fut pas traduit en français ; néanmoins ce ne fut pas par impuissance de l'adapter à tant d'expressions savantes, comme pourrait le faire croire l'état encore si peu avancé de notre langue. Elle fut choisie à cette même époque, comme l'observe M. Champollion *, par le Florentin Brunetto Latini, réfugié à Paris, et qui y composa son immense *Trésor* encyclopédique. Les motifs que donne ce vieil auteur du choix de notre langue sont bien remarquables ; ils ont été souvent cités : « Et se aucuns demandoit pourcoi chius
» livres est escris en roumanch, selonc le pa-
» tois de Franche, puis ke nous sommes Yta-

* Dans ses Prolégomènes de la Chronique du moine Aimé.

» lijens, je diroic que ch'est pour deus rai-
» sons : l'une que nous sommes en Franche ;
» l'autre pour chou que la parleure est plus
» delitable et plus kemune à tous langages. »

Environ cinquante ans après Brunetto, Simon de Compiègne, à la requête de Philippe-le-Bel, traduisit du latin en français, sous le titre de *Cœur de Philosophie*, une autre encyclopédie. Mais ce fut plus d'un demi-siècle après celle-ci que l'on dut à la volonté d'un autre roi l'ouvrage de ce genre qui a eu le plus de succès en France. Ce roi était Charles V; l'écrivain qui exécuta ses ordres, Jean de Corbichon, son chapelain, religieux augustin; l'ouvrage traduit, un livre intitulé *de Proprietatibus rerum*, dont l'auteur était Barthélemy Glanvil, franciscain anglais.

Cet ouvrage, de même que le *Cœur de philosophie*, est véritablement une encyclopédie, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot; c'est-à-dire une réunion de toutes les connaissances, présentée de la manière la plus commode pour les recherches. Vincent de Beauvais, en concevant le plan de son immense travail, eut des vues trop hautes pour son-

mettre au pêle-mêle de l'ordre, ou plutôt du désordre alphabétique, le monument imposant qu'on a quelquefois désigné en français sous le nom de bibliothèque de l'univers. Mais l'exécution de cette œuvre grandiose put donner l'idée d'en disposer les matériaux de la manière la plus commode : œuvre d'érudition patiente. Non pas toutefois que nous prétendions voir dans l'ouvrage de Barthélemy de Glanvil un remaniement du *Speculum majus*. Nous n'ignorons pas que M. Jourdain, dans ses *Recherches sur les traductions latines d'Aristote*, a nié que cet ouvrage fût antérieur à celui de Barthélemy, qu'il regarde comme contemporain de Vincent de Beauvais, bien que la *Biographie universelle* le place un siècle plus tard. Le franciscain anglais, qui cite plusieurs fois Albert-le-Grand, a pu avoir connaissance du plan et des recherches de Vincent de Beauvais, leur contemporain à tous deux, avant que son grand ouvrage fût terminé, et que les copies en fussent répandues. Celui de Barthélemy, intitulé *de Proprietatibus rerum*, est divisé en dix-neuf livres, qui embrassent non seulement toute la nature physique, mais tout le monde

intellectuel. C'est dans le cours de chaque livre que sont classées alphabétiquement toutes les matières qui le composent. Ainsi est sauvé le défaut des rapprochements excessivement incohérents, que présenterait la disposition alphabétique appliquée à la totalité de l'ouvrage.

Le père Corbichon le traduisit en 1372, comme le prouve le titre de sa traduction, d'après le manuscrit de la bibliothèque du roi, n° 6869 : « Ci commence le livre des proprietez des cho- « ses, translate de latin en françois, l'an » soixante et douze, par le commandement du » roy Charles-le-Quint, en ce nom regnant en » France. Et le translata maistre Jehan de Cor- » bichon de l'ordre Saint-Augustin. » Ce titre détruit l'effet de la marque d'humilité donnée par l'auteur au commencement de son *prologue:* « A très hault et très puissant prince Charles- » le-Quint de son nom, par la digne pourveance » de Dieu roy de Francs, paisible seignourie » soit donnee de celui par qui les roix si re- » gnent; et de par le translateur de ce livre, » qui, pour cause de sa petitesse, nommer ne » se doit, soit offerte et presentee honneur, re-

» verence, subgection et obeissance en tous ses » commandemens sans contredit. »

La première miniature de ce beau manuscrit est un cartouche divisé en quatre sujets, dont le premier représente le Père Corbichon à genoux devant le roi Charles V, qui, d'une main, lui remet le livre de Glanvil, et de l'autre tient un long rouleau sur lequel sont écrits ces deux vers explicatifs :

Du livre les proprietez
En cler françois vous translatez.

La traduction de Corbichon était encore appelée *le Propriétaire de toutes choses, le grand Propriétaire*, ou simplement *le Propriétaire*, titres significatifs, indiquant que ce livre vous mettait comme en possession de tout ce qu'on pouvait savoir. Il eut le plus grand succès en France, à en juger par les nombreux et superbes manuscrits qui nous l'ont conservé. Quelques-uns datent même du premier fonds originaire de la bibliothèque du roi, puisque cette magnifique collection de livres, la plus belle de l'Europe, remonte justement à Charles V; car c'est seulement depuis ce prince que

les meubles et le trésor particulier des rois, dont leurs livres faisaient partie, ont cessé d'être partagés après leur mort entre leurs domestiques, et sont restés propriété de la couronne, s'accroissant ainsi à chaque règne.

Le roi fut très-satisfait du travail de son chapelain, auquel il fit remettre par son maître d'hôtel, nommé Chanteprime, une gratification qui figurait dans les comptes de cet officier, conservés encore en 1789. Le Père Corbichon paraît avoir été en effet un des bons écrivains de son temps; mais une chose assez choquante dans cette traduction, comme dans celles des autres ouvrages du même genre, c'est que l'ordre alphabétique suivant lequel sont rangés les chapitres de chaque livre, d'après le nom latin de la chose dont le chapitre traite, n'est pas remplacé par l'ordre alphabétique français, comme ce devait être pour rendre la traduction aussi commode que l'original. Mais toutes les fois que le mot français commence par une autre lettre que le mot latin dont il est l'équivalent, le traducteur en avertit le lecteur par une observation préliminaire. Ces répétitions, sans être aussi fréquentes qu'on pourrait

le croire d'abord, puisque la langue française est presque toute latine, ne laissent pas pourtant de fatiguer.

Pour donner une idée de ce moyen un peu trop simple, voici les premiers mots du sixième chapitre, dix-septième livre, intitulé *du Porc sauvalige :* « Le porc sanglier est en latin appelle » aper, et pour ce, est-il cy mis entre les bestes » dont les noms se commencent par a. » Au huitième chapitre du même livre, intitulé *des Serpens qui s'entorteille :* « Toute serpent qui se ploie » et s'entorteille est en latin appelee anguis, et » pour ce en sont cy mises les proprietez entre » les bestes dont les noms se commencent par » a. » Il est vrai qu'obligé de rendre souvent, comme ici, un mot latin par une périphrase, il jugea peut-être difficile de substituer un ordre alphabétique français à l'ordre latin.

Quoi qu'il en soit, jamais ouvrage ne remplit mieux son but que la *translation* de Corbichon; car, outre les nombreux manuscrits qui nous l'ont conservée, elle est encore citée dans une foule d'ouvrages des xv^e^ et xvi^e^ siècles, et ç'a été un des premiers livres sur lesquels se soit exercé l'art de l'imprimerie. Il en existe quatre

éditions du xv^e siècle et cinq du xvi^e, en tout neuf, dont cinq à Lyon, trois à Rouen et une à Paris. La plus ancienne est de Lyon, chez *honorable home maistre Jehan de Cyber, maistre en l'art de impression.* C'est même une des antiquités typographiques les plus estimées.

SUR

# LE TRÉSOR DE LA LANGUE GRECQUE

## DE HENRI ESTIENNE.

Depuis long-temps, faire un dictionnaire, c'est publier le meilleur des dictionnaires précédents, en rectifiant quelques définitions, choisissant de meilleurs exemples et ajoutant un certain nombre de mots. Cette opération souvent répétée, donnant, chaque fois, un résultat supérieur au résultat précédent, a fini par nous procurer des dictionnaires à peu près complets sur toutes les langues les plus répandues. Mais le plus ancien de ces ouvrages, celui qui forme le premier anneau de cette chaîne de perfectionnements successifs, quelque incomplet qu'il fût, supposait plus de travail et de recherches de la part de son auteur qu'aucun des suivants. La langue grecque et la langue latine ont

eu cela de particulier que, pour chacune d'elles, ce premier travail a produit un chef-d'œuvre, tel que, malgré cette succession de progrès propres aux travaux lexicographiques, il est encore à faire dans la plupart des autres langues. Deux hommes que la France doit compter avec orgueil parmi ses plus grandes illustrations, Robert Estienne et Henri, son fils, sont les auteurs de ces étonnants ouvrages. Celui de Robert est le *Thesaurus linguæ latinæ*, en deux volumes grand in-folio, imprimé à Paris en 1543, et contenant quinze cent cinquante pages d'impression à deux colonnes. Voici ce que disait de ce travail feu M. Firmin Didot.

« Il engagea plusieurs personnes à se charger de la composition de ce dictionnaire : il offrit même de fortes récompenses pour un pareil travail, mais ce fut en vain : on n'avait pas alors le secours des index qui facilitent les recherches. Il fallait, pour retrouver les passages des auteurs, les chercher dans sa mémoire et user, comme il en fit l'expérience, les livres à force de les feuilleter. Enfin, sentant la nécessité urgente d'un tel ouvrage pour l'éducation publique, il prit le parti de l'exécuter lui-même

et donna aux savants le *Trésor de la langue latine*. Mais il pensa succomber à ce pénible travail, qu'il avait accompli en deux ans, s'en occupant nuit et jour*. »

Ce que nous venons de rapporter sur Robert Estienne, pour le latin, s'applique pour le grec à son fils, qui, élevé avec les plus grands soins par un tel père, fut un véritable prodige. Nous rappellerons ici ce que nous disions nous-même sur les travaux de ce grand homme : Il semble avoir surpassé les forces ordinaires de l'homme, à considérer comment, dans le cours d'une vie sans cesse agitée, se mêlant d'affaires politiques et religieuses, dirigeant son imprimerie, dont il corrigeait lui-même toutes les épreuves grecques, il a pu mettre fin à ce travail immense du *Thesaurus linguæ græcæ*, et publier plus de cinquante autres ouvrages latins, sans compter des notes sur plus de trente auteurs grecs ou latins, et des traductions latines de plus de douze auteurs grecs.

* *Observations littéraires et typographiques sur Robert et Henri Estienne*, insérées à la suite des *Poésies et Traduction en vers* de Firmin Didot. — Paris, 1826; in-12, page 194.

Mais l'étonnement que causent d'aussi vastes travaux est à son comble, lorsqu'on voit ce même homme traduire en français des livres de tous les principaux auteurs grecs, et composer plus de vingt ouvrages dans notre langue, qu'il passait pour parler et écrire aussi bien qu'homme de son temps *.

Dans les ouvrages écrits par Henri Estienne et imprimés chez lui, tout, absolument tout, était de lui, jusqu'aux poinçons destinés à la fonderie des caractères, lesquels étaient gravés d'après des lettres tracées de sa main ; car son écriture, dont il reste de nombreux échantillons à la bibliothèque du roi et ailleurs, peut être comparée à celle du célèbre calligraphe crétois Ange Vergèce, que François Ier avait fait venir en France, et dont l'écriture servit de modèle aux premiers poinçons grecs gravés par ordre de ce prince. J'ai eu occasion d'en faire, plus d'une fois, la comparaison.

Le *Thesaurus* de Henri Estienne n'avait ja-

* Voyez l'ouvrage intitulé *Recherches sur les Sources antiques de la Littérature française*. — Paris, Crapelet, 1829, in-8°, partie I, page 114.

mais été réimprimé *, lorqu'en 1815 le libraire Valpy, à Londres, en commença une nouvelle édition qui fut terminée en 1829. Telle fut l'estime que le monde savant fit de cette entreprise, que la nouvelle édition, dont le prix était de douze cents francs l'exemplaire, obtint, dès son apparition, mille quatre-vingt-six souscripteurs.

En 1830, MM. Firmin Didot frères en ont commencé une troisième. Ici quelques explications ne sont pas inutiles. Henri Estienne portait dans les matières qu'il traitait ce coup-d'œil perçant et original d'un génie supérieur qui sait s'approprier un sujet par un point de vue neuf et saillant, sa création à lui. C'est ainsi qu'il vit dans cette langue grecque, si prodigieusement riche, et dont il réunit plus de cent mille mots **,

* M. Ambroise Firmin Didot a examiné, dans une savante dissertation, la question bibliographique relative à l'opinion qui supposait deux éditions données par Henri Estienne lui-même, et il a prouvé que c'était une erreur basée sur l'impression simultanée, à Paris et à Genève, des premières feuilles de l'ouvrage, et d'un titre offrant quelques différences.

** Le Dictionnaire de l'Académie française en compte à peine quarante mille.

un nombre assez restreint de formes primitives ou racines, souches communes d'un nombre égal de familles, méthode aussi ingénieuse que commode pour la mémoire de l'étudiant. Il employa ainsi, pour l'étude du grec, ce système de classification, qui, plus tard, appliqué d'une manière plus heureuse et plus complète à une science qui s'y prêtait davantage, devait faire la gloire du suédois Linné, porter l'ordre et la clarté dans toutes les branches des sciences naturelles, et s'étendre presque à tout. Car ces classifications, ingénieuses fictions de l'esprit philosophique, se sont appliquées, de nos jours, aux sciences les plus différentes.

Henri Estienne réduisit donc à environ trois mille familles tous les mots de son vaste dictionnaire. Les peines et les recherches que lui causa un pareil travail furent, peut-être, pour un esprit comme le sien, l'attrait principal qui contribua à le soutenir dans cette tâche immense. Mais quoiqu'il y ait entre les mots de la langue grecque des rapports étymologiques plus marqués que dans d'autres langues, que dans la nôtre, par exemple, cependant pour compléter un tel système d'étymologie, on ne peut se

dissimuler qu'il fallait souvent hasarder des explications dont les plus ingénieuses sont quelquefois les moins fondées. C'est ce qu'a prouvé, dans ces derniers temps, l'étude des langues antérieures à la grecque : l'on y a retrouvé les véritables racines de plusieurs mots auxquels Henri Estienne avait donné à tort pour racines d'autres mots grecs. Néanmoins, sa méthode a quelque chose de bien ordonné qui séduit; et d'ailleurs, des efforts qu'il fit pour l'exécuter, jaillirent presque à chaque mot de petites dissertations nourries d'une forte érudition, et qui sont, pour la plupart, des modèles de critique verbale.

Il faut dire cependant que cette méthode a introduit dans l'université de France un usage qui y subsiste encore, celui de faire apprendre les racines grecques et de les faire considérer comme la base de la langue : usage qui, au dire de plusieurs savants hellénistes, serait l'une des causes de notre infériorité dans cette partie des études.

Le plan suivi par Henri Estienne a encore l'inconvénient de rendre son *Thesaurus* moins commode pour l'usage qu'un dictionnaire dis-

posé dans cet ordre habituel où le hasard assigne aux mots leur place d'après le rang que tient leur première lettre dans l'alphabet, au lieu de cette classification étymologique qui plait à l'intelligence, en rapprochant les mots par les idées. Henri Estienne apporta à cet inconvénient le seul remède possible, qui était de faire suivre le premier dictionnaire d'un autre qui contînt tous les mêmes mots dans l'ordre alphabétique, avec l'indication de la page et de la partie de la page où le mot était expliqué. De cette manère il faut presque toujours chercher deux fois.

Cette table, ou index, que j'ai appelée second dictionnaire, forme la seconde partie du cinquième volume, intitulée : *Appendix libellorum ad Thesaurum græcæ linguæ pertinentium*, et qui contient d'abord les traités suivants, en grec :

1° Des dialectes grecs, par Jean le Grammairien ;

2° Un autre traité sur le même sujet, par Grégoire de Corinthe ;

Deux extraits de Plutarque, dont :

3° L'un, sur l'usage qu'a fait Homère des différents dialectes ;

4° L'autre, sur l'emploi des figures dans le même poète;

5° Un traité des figures de mots par le grammairien Tryphon;

6° Une liste des mots qui ont un accent différent selon la différence de leur signification, par Philoponus;

7° Un traité d'Ammonius sur ce qu'on appellerait aujourd'hui les *synonymes;*

8° Un traité sur les termes de tactique et sur les dénominations des officiers, par Orbicius.

9° Une longue table des verbes irréguliers, par Henri Estienne;

10° Un traité des chiffres, par Hérodien;

11° Un traité des poids et mesures des Grecs, par Galien, auquel sont joints deux autres traités sur la même matière, l'un par Cléopâtre, l'autre par Dioscoride, avec la traduction latine, par Henri Estienne;

12° Un traité latin d'Henri Estienne sur le même sujet;

Vient ensuite l'index alphabétique, qui comprend 1723 colonnes *.

* Il y a deux colonnes à chaque page. En comparant la contenance de ces deux colonnes avec celle des pages d'un in-8°

Le véritable dictionnaire comprend quatre volumes, formant en tout 6,273 colonnes. Au commencement du premier volume sont les pièces suivantes :

1° Deux épigraphes, l'une grecque, l'autre latine, et les extraits de trois priviléges, dont deux accordés par l'empereur Maximilien II pour toute l'étendue de l'empire, et un par Charles IX pour la France ;

2° La dédicace aux princes suivants : Charles IX, roi de France ; Elisabeth, reine d'Angleterre ; Frédéric, comte palatin du Rhin ; Auguste, duc de Saxe ; Jean George, marquis de Brandebourg ; et aux plus illustres académies des états de ces souverains ;

3° La liste des auteurs cités ;

4° La préface de Henri Estienne ;

Puis trois éloges de la littérature grecque, dont :

5° Le premier, par Scipion Cartéromaque ;

ordinaire d'aujourd'hui, on trouve qu'une colonne représente au moins trois pages in-8°. En faisant l'addition des colonnes de tout l'ouvrage, on voit qu'il faudrait, pour en représenter le contenu; cinquante-quatre volumes in-8° de 500 pages chacun.

6° Le second, par Marc-Antoine Antimaque;

7° Le troisième, par Conrad Herbasch.

Viennent ensuite, dans un sixième volume deux *glossaires* ou recueils de mots plus rares, que les grammairiens nous ont appris être d'origine étrangère; car c'est là le sens que les grammairiens donnent au mot *γλῶσσα (glossa)*. L'un de ces glossaires est latin-grec, l'autre grec-latin. De plus, des extraits de plusieurs anciens lexiques grecs, et un traité du dialecte attique par Henri Estienne. Ce traité comprend à lui seul cent quarante-six pages (sans division par colonnes). La première partie, où sont les glossaires, est de six cent soixante-six colonnes.

Tel est l'ouvrage que Henri Estienne publia en 1572, sans autre secours imprimé antérieur que les *Commentaires de la langue grecque* de Budé. Ce savant parisien avait jeté pêle-mêle, dans un volume in-folio, au fur et à mesure de ses lectures, d'excellentes observations sur les véritables acceptions de beaucoup d'expressions grecques. Henri Estienne en fit passer la substance dans son *Thesaurus*, en rendant toujours un éclatant hommage à Budé.

Comme un désir insatiable d'instruction faisait faire tous les jours à Henri Estienne de nouvelles lectures, il plaça à la fin des deux premiers volumes des *adjicienda*, et, de plus, introduisit dans l'index alphabétique un assez grand nombre de mots qu'il avait découverts depuis l'impression du dictionnaire.

Le *Trésor* de Henri Estienne fut, comme on le pense bien, la source médiate ou immédiate des nombreux dictionnaires grecs qui ont paru depuis, soit en latin, soit dans les langues modernes. Seulement on peut affirmer que les meilleurs y recoururent toujours directement et sans intermédiaire.

Les éditeurs anglais, malgré les nombreuses additions de mots que les savants leur envoyèrent de toute l'Europe *, ne donnèrent pas à l'œuvre d'Estienne ce degré de perfection qui doit caractériser une édition nouvelle. Au contraire, ils y introduisirent un grand désordre par le peu de soin qu'ils mirent dans la répartition des richesses qui leur arrivaient de tous

* M. Boissonade en envoya, pour sa part, environ douze mille.

côtés. Ainsi, comme dans les nouveaux aperçus sur la signification des mots déjà connus, qu'envoyaient beaucoup de savants, il devait se trouver tout naturellement et assez fréquemment les mêmes exemples, les mêmes citations, il est arrivé que les personnes chargées de mettre en œuvre ces matériaux, conservant trop religieusement dans son intégrité l'envoi de chacun, ont souvent répété trois et quatre fois la même chose. De plus, parmi ces mots que Henri Estienne, après son travail principal, ajouta dans l'index alphabétique, les uns sont reportés à leur place dans le corps du dictionnaire, les autres restent dans cet index. Les *addenda* sont imprimés à part, les glossaires de même; en sorte que ce que fit Henri Estienne jusqu'au dernier moment, par les seuls moyens qui lui restaient pour donner à son édition toute la perfection qui dépendait de lui, est devenu dans l'édition anglaise une source d'imperfection par la négligence des éditeurs.

M. Firmin Didot a donc cherché non seulement à éviter les fautes des éditeurs anglais, mais à remédier aux inconvénients qu'une expérience de deux siècles et demi avait fait

reconnaître dans l'édition primitive. Pour arriver à cette double amélioration, d'une part il adopte l'ordre alphabétique; de l'autre, il fond dans le corps du texte tous les suppléments d'Estienne et toutes les additions postérieures. « Cependant (dit son prospectus, au sujet de l'ordre étymologique), afin de ne rien laisser à perdre, même sur ce point, du travail de Henri Estienne, travail prodigieux qui lui causa tant de peine, ainsi qu'il le dit lui-même, et de ne faire que ce qui semble nécessaire, nous ajouterons à la fin de notre nouvelle édition la table étymologique des mots, selon l'ordre présenté par Henri Estienne. »

Nous n'ignorons pas que, malgré cette sage précaution, beaucoup de lecteurs n'ont pas su à MM. Didot tout le gré qu'ils espéraient du remaniement alphabétique. Pourtant si jamais une entreprise, par les dépenses et les soins de tout genre qu'elle a causés à ses éditeurs, mérite d'être encouragée, c'est bien celle-ci. M. Didot, après en avoir mûri le plan avec M. de Sinner, désira qu'elle obtînt, aux yeux de l'Europe savante, la garantie d'un nom res-

pecté de tous. Il proposa donc à M. Hase de prendre la direction de tout l'ouvrage. Mais M. Hase voulut auparavant que le plan en fût soumis à l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui, l'ayant fait examiner par une commission spéciale, l'approuva le 29 mai 1829.

Les grandes connaissances bibliographiques et les nombreuses relations littéraires de M. de Sinner furent les éléments principaux d'une richesse de matériaux qui donna aux premières livraisons de notre nouvelle édition française un développement immense, dont on a, depuis, reconnu l'excès, par l'impossibilité de continuer sur une telle échelle.

Les rédacteurs des trois premières livraisons sont MM. Hase, de Sinner et Fix. La quatrième n'a été rédigée que par MM. Hase et Fix, qui ont eu pour collaborateur dans la cinquième M. Tafel, professeur de l'université de Tubingue. Le reste des nombreux matériaux sur l'*alpha* a été confié à MM. Dindorf, professeurs à Leipsig, mais qui ne publieront cette partie de l'ouvrage, que lorsque la rédaction sera parvenue, à peu près, à la moitié de l'alpha-

bet. C'est le seul moyen que puisse employer M. Didot, pour empêcher soit une contrefaçon, soit un extrait.

Le second volume, en six livraisons, contient les lettres *bêta*, *gamma* et *delta* complètes. Les deux premières livraisons du troisième volume sont formées par le commencement de l'*epsilon*, et le quatrième comprendra le *zêta*.

Tous ces volumes sont rédigés par MM. Dindorf, et enrichis ensuite par M. Hase d'additions, dont il est parfaitement inutile de qualifier le mérite, surtout pour ceux qui savent combien de personnes ont mis à profit ses savantes et libérales communications.

De la sorte, on pourra arriver en quelques années à la fin de l'édition alphabétique du *Trésor de la langue grecque*. Mais la vue de toutes les difficultés que MM. Firmin Didot ne peuvent surmonter qu'avec la plus louable persévérance augmente encore notre admiration pour cette puissance extraordinaire d'action, que le grand Henri Estienne avait trouvée dans son génie supérieur.

LES

# MAXIMES DE LA ROCHEFOUCAULD,

ET LES

# DEVOIRS DES HOMMES,

## DE SYLVIO PELLICO,

TRADUITS EN GREC MODERNE.

## POÉSIES

GRECQUES MODERNES D'ATHANASE CHRISTOPOULOS,

TRADUITES EN FRANÇAIS.

Les maximes qui reposent sur l'observation sont presque toujours plus curieuses qu'utiles; il n'en est pas de même de celles qui sont fondées sur l'autorité du devoir. Quant aux premières, on ne les apprécie réellement qu'après en avoir vérifié la vérité par soi-même. On se dit alors : C'est bien vrai, j'en sais quelque chose; et la maxime sert à nous retracer à nous-même, d'une manière nette et concise, notre

propre observation. Un bon esprit peut ainsi, après chaque expérience faite à ses propres dépens, prendre au moraliste la maxime qui résume cette expérience, afin d'en profiter plus sûrement. C'est là, il nous semble, le moyen de mettre à profit ces ouvrages : ils ne guident pas la conduite, mais ils la résument, en aidant chacun à appliquer son passé à son avenir.

Alors les belles sentences paraissent fécondes ; on y voit des causes et des effets qu'on n'y avait pas soupçonnés.

Un des auteurs qui offrent le plus de ces maximes d'application, est La Fontaine. Il est vrai que la place qu'elles occupent dans ses fables leur donne quelque chose d'animé, tenant le milieu entre les sentences purement spéculatives des moralistes, et les enseignements de la comédie.

C'est sous les replis les plus cachés du cœur humain, que La Rochefoucauld a dirigé ses pénétrantes et profondes investigations. Il y a bien dans le noble et brillant philosophe un assez grand nombre de maximes, dont l'application, pour être juste, doit être faite à la haute société de son temps, et surtout aux femmes de cette

cour, où l'on avait fait de la galanterie une occupation dominante et une véritable science; mais plus de la moitié des maximes de La Rochefoucauld porte à nu sur le cœur humain, et ne peut vieillir.

Au reste, de tels auteurs semblent trop profonds pour être populaires; leurs aperçus les plus frappants sont sans application pour la conduite. Souvent même l'extrême raffinement de leur pensée, en soumettant toutes les vertus à une trop minutieuse analyse, arrive à les anéantir, et à ne mettre de différence entre le bien et le mal, que dans les nuances diverses de l'égoïsme (car l'on désigne ainsi aujourd'hui ce que La Rochefoucauld appelle amour-propre). Un moraliste trop subtil devient par là un docteur d'immoralité.

Chaque peuple, avant ces livres-là, et même avant tous les autres, a dans ses proverbes des maximes plus sûres et toutes d'application. Aussi, les proverbes de tout temps offrent une étude philosophique des plus intéressantes aux meilleurs esprits. Mais il est des peuples plus sentencieux que d'autres. On sait que tels sont, en général, les Orientaux: ils font un plus

grand usage que nous de proverbes usuels, et, de plus, les recueils de maximes tiennent une place très-considérable dans leur littérature. Il semble que les Grecs, placés sur la limite de l'Orient et de l'Occident, participent davantage de l'Orient par leur goût pour les sentences. C'est aux écrivains moralistes que s'attachèrent de préférence les littérateurs grecs, qui, dès le commencement de ce siècle, préludaient déjà à l'affranchissement de leur patrie en appliquant à des traductions leur langue riche et flexible. Fontenelle fut un des premiers traduits et des plus goûtés.

L'école spéciale des langues orientales près la bibliothèque du roi a trouvé quelquefois, dans les grands événements contemporains, les causes d'une sorte de popularité pour quelques-uns de ces cours dont la profonde érudition semble ordinairement réservée à l'attention forte et studieuse d'un auditoire d'élite. Tel fut sur l'Arabe l'effet de notre expédition d'Alger, sur le Grec moderne l'héroïque affranchissement de ce peuple aux grands souvenirs. Le cours de M. Hase joignait alors un intérêt de circonstance à la merveilleuse érudition de cet illustre

professeur. Tous ceux qui y ont assisté à cette époque ne se rappelleront pas sans émotion l'effet que produisait l'annonce des succès ou des revers des Grecs, au milieu des doctes excursions de M. Hase dans les trente siècles de cette belle langue qui leur est arrivée sans interruption depuis Homère.

Ce fut alors qu'un des plus jeunes, et aujourd'hui l'un des plus savants auditeurs de ce cours, M. Wladimir Brunet, entreprit la traduction grecque moderne des *Maximes de La Rochefoucauld*. « Je commençai ce travail, dit-il dans sa préface, après la chute de Missolonghi, et je le terminai alors que retentit le canon de Navarin. » Cette version, écrite avec infiniment d'élégance et de fidélité, fut revue par un vieux réfugié de Patras, nommé Theocharopoulos, qui avait été précepteur des princes Ypsilantis, et que toutes les personnes cultivant alors le grec moderne se rappelleront très-bien avoir vu avec sa double robe, ses moustaches blanches et son air de gaîté. C'était un vieillard singulier par l'étrangeté de ses remarques sur tant d'objets nouveaux qui venaient frapper ses regards au déclin de sa carrière. Du

reste, il possédait toutes les finesses de sa langue dans une véritable perfection. M. Brunet eut recours à lui pour ôter à sa traduction tout ce qui pouvait sentir l'étranger; en sorte qu'il est impossible de trouver dans toute la littérature grecque moderne un ouvrage écrit avec plus de soin. Le traducteur l'accompagna d'un texte anglais, et MM. Firmin Didot disposèrent ce triple texte d'une manière commode et agréable à l'œil. Cette belle édition trilingue de La Rochefoucauld, dédiée à M. Hase, obtint en Grèce un succès mérité; et certainement un Anglais, un Français ou un Grec, qui voudrait étudier avec fruit et agrément l'une des deux autres langues, ne pourrait choisir un livre plus convenable à ce dessein.

M. Wladimir Brunet vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des Hellènes, en contribuant à leur donner une traduction du divin livre des *Devoirs* de Sylvio Pellico. Il s'est réuni pour ce travail à l'un des premiers élèves de M. Hase, M. Dehèque, auteur du Dictionnaire grec-moderne et français, et d'autres ouvrages estimés des connaisseurs. Ces deux Hellénistes distingués pardonneront à un de leurs condis-

ciples d'apprendre au public les véritables noms que cache le pseudonyme de Cébès le Thébain. On sait que cet ancien philosophe, disciple de Socrate, avait composé sur la morale un livre qui fut admiré de l'antiquité, ce qui lui fit attribuer plus tard le *Tableau de la vie humaine* qui nous a été conservé sous son nom, et que l'on a joint au Manuel d'Épictète.

Les traducteurs grecs de Sylvio Pellico ont mis en tête de leur traduction, au lieu de préface, un dialogue tout-à-fait dans le goût socratique, genre toujours en grande faveur chez les Grecs d'aujourd'hui, qui ont conservé, chose bien remarquable après tant de siècles, toute la tournure d'esprit de leurs ancêtres. Ce dialogue a lieu aux Champs-Élysées entre Socrate et plusieurs de ses disciples. C'est Cébès qui est supposé en faire le récit, à la manière de Platon. Voici comme on en peut traduire le début : « Nous venions de célébrer, avec Apollodore, Simmias, Platon et d'autres amis de Socrate, l'anniversaire du jour dont le Phédon a immortalisé la mémoire, lorsqu'arriva dans l'Élysée un jeune martyr de la liberté, qui, consolé par une amitié illustre, et comme initié

aux secrets de l'avenir, était mort sans maudire ses juges. Il pressait sur son cœur un livre qu'il nous présenta avec une joie rayonnante. Ce livre était intitulé : *des Devoirs*, par Sylvio Pellico. »

Les auteurs de ce prologue ont probablement pensé là au comte Oroboni, ce sublime jeune homme dont Sylvio Pellico, dans ses *Prisons*, raconte la mort avec une si touchante éloquence. Cébès donne lecture du livre qu'il apporte. Grande admiration parmi ces sages. Socrate se livre alors à quelques réflexions dont l'expression grecque, pleine d'atticisme, dénote des écrivains à qui Platon est familier. Cébès reprend ensuite :

« Socrate, lui dis-je, un livre où l'on montre si bien que la liberté est le patrimoine impérissable de l'homme, mais que ce patrimoine doit être administré par des mains pures et justes, et qu'il faut fortifier et embellir l'indépendance et les droits de la société par la vertu du citoyen, ne serait-il point utile à la Grèce, notre chère patrie, qui s'est régénérée et affranchie par les armes? Je réclame la bonne action de le traduire et de le publier. C'est un privilége qu'on

peut accorder à l'auteur du *Tableau de la vie humaine*, et comme une consolation de la perte de son livre.—Sans doute, reprit Socrate; mais pour que le bienfait soit complet, il faut que ce livre, fait pour tout le monde, soit traduit dans la langue populaire. Les réformateurs de la langue font sans doute de l'idiome grec un des plus beaux dialectes de la langue ancienne; mais sois modeste, Cébès, et contente-toi du langage vulgaire, que d'ailleurs j'ai toujours aimé, comme tu le sais, même au temps du plus pur atticisme.

» Le voilà donc, cet ouvrage, ô mes chers concitoyens, cet ouvrage qui est comme le résumé de la vie d'un juste, comme le testament moral d'un confesseur de la vérité, et comme le sceau de l'alliance de la liberté avec la morale; qui, à tous ces titres, a droit d'être compté parmi ces livres qu'une main mystérieuse apporte, et dont une voix du ciel dit : Prends et lis.

» Cébès de Thèbes. »

Cette fiction est ingénieuse, noble et parfaitement à sa place. C'est un préambule qui n'est pas indigne du livre qu'il précède; je n'en puis

rien dire de plus honorable. Les Grecs trouveront d'ailleurs dans cette introduction de leur goût un attrait pour l'ouvrage le plus utile sans doute qu'on puisse répandre parmi les hommes, et qui est digne d'être aussi admiré, aussi médité, aussi répandu que l'*Imitation de Jésus-Christ*.

M. Dehèque, avant de se réunir à M. Brunet pour cette belle et utile entreprise, avait aussi servi de collaborateur au vieillard de Patras dont nous avons parlé, en traduisant en français un ouvrage grec d'un genre bien différent, les poésies érotiques d'Athanase Christopoulos, le chansonnier chéri des Grecs, et dont le bonhomme Théocharopoulos avait publié le texte. Ces petites pièces de vers sont, pour la plupart, des imitations serviles d'Anacréon, dans un style tout-à-fait populaire, mais plein de grâce et de douceur dans sa familiarité. Aussi M. Dehèque dit avec beaucoup de justesse dans sa préface : « C'est peut-être moins comme poète que sous le rapport de la philologie que Christopoulos trouvera chez nous des lecteurs. C'est comme écrivain, et pour le style, c'est comme pouvant nous donner une idée précise

de l'état de la langue grecque usuelle et familière, et comme représentant tout un système grammatical, que Christopoulos nous semble surtout digne d'étude et d'observation. »

On conçoit que la traduction d'un pareil ouvrage était une œuvre bien ingrate. Pourtant, dans ces petites peintures anacréontiques, il y a un laisser-aller voluptueux et oriental, qui se retrouve encore après le terrible passage de ces petits vers si faciles dans la prose d'une autre langue. En voici un court échantillon : « Dans le jardin des Grâces, l'Amour était avec moi et certaine jeune beauté ; Bacchus était aussi des nôtres ; nous faisions bonne chère, nous prenions du bon temps, jouant ensemble, riant, causant, criant vive l'Amour ! Bacchus chantait, et l'Amour versait à pleine coupe un breuvage enchanteur, et souvent de son éventail il nous envoyait un vent frais. Pour nous........ ........ Alors vinrent les Grâces, portant toutes trois des cithares dont elles tiraient de doux accords. Lorsqu'elles cessaient de jouer comme pour se reposer, Bacchus reprenait et nous chantait des chants ingénieux. Cédant à cette douce mélodie, ma jeune compagne et moi,

étendus sur un lit de fleurs, nous goûtâmes un profond sommeil, et l'Amour, près de nous, nous rafraîchissait de son souffle léger. »

Christopoulos ne s'est pas toujours contenté de sacrifier aux Grâces, il a quelquefois sacrifié au mauvais goût, témoin le commencement de cette petite élégie : « O tombeau qui renfermes mon amante, prends la plume, écris, je te donnerai pour encre les larmes que je répands. Écris à l'enfer, sombre demeure sans soleil, ce que je vais te dicter : — Enfer inexorable qui dévores le monde, etc. »

On est presque étonné aujourd'hui de revenir avec quelques détails sur ces Grecs qui, il y a dix ans, faisaient battre tous les cœurs, pour qui toutes les belles dames faisaient des quêtes, à qui les arts divers empruntaient leurs sujets, dont l'avenir occupait également le philosophe, l'archéologue, l'homme d'état, le militaire, le poète, l'aventurier. Il est des esprits plus constants, qui, s'étant voués dès lors à l'étude de ce peuple remarquable, n'ont cessé de le suivre dans sa gloire, ses fautes, ses succès, ses revers et ses nombreuses vicissitudes poli-

tiques. Ils recueillent avec constance et coordonnent avec soin tout ce qui intéresse cette nation de leur choix ; et, jeunes encore, ils sont ainsi les représentants d'une époque qui semble déjà bien loin de nous.

# NOUVEAUX DOCUMENTS

SUR

# LES MANUSCRITS DE PHÈDRE,

ET RÉSUMÉ

# DE LA BIBLIOGRAPHIE DE CET AUTEUR *.

*Habent sua fata libelli:* il n'est peut-être pas d'observations que la critique littéraire trouve plus souvent l'occasion de vérifier, dans l'examen de ce qui a échappé au grand naufrage de l'antiquité classique. Tel poète, dont la gloire est arrivée jusqu'à nous par les mille voix de la renommée, comme Simonide, Anacréon, Ménandre, n'a rien laissé de lui que cette gloire,

* Ce morceau a été lu à l'Institut, dans les séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des 12 et 19 août 1836.

dont les titres ont péri, à l'exception de quelques courts fragments, épars çà et là. Or, sans vouloir renoncer gratuitement à aucune des parties de l'héritage de l'antiquité, dans l'état où nous le possédons, l'on peut dire cependant que l'on aurait volontiers accepté l'échange de plusieurs poèmes médiocres arrivés jusqu'à nous, contre ces ouvrages fameux qui méritaient mieux d'être immortels. De même, dans les nombreux écrits d'un savant aussi célèbre que Varron, par exemple, il est sans doute plusieurs traités dont les sciences, l'érudition, auraient tiré un profit plus grand que de telle partie des nombreuses productions du fécond Galien, si favorisé par cette fortune capricieuse. Sans doute aussi l'histoire eût acheté volontiers par le sacrifice de plusieurs de ses sources antiques l'assurance de retrouver celles de Théopompe, de Trogue-Pompée. Enfin plusieurs grammairiens, plusieurs mythographes, qui se répètent sans cesse les uns les autres, quelques rhéteurs verbeux, quelques secs abréviateurs, eussent été d'une perte peu regrettable, en comparaison d'un même nombre d'auteurs éminents en différents genres, dont le mérite a

été constaté par le suffrage unanime de tant de générations, qui les ont admirés autrement que sur parole.

Pour les bons ouvrages qui nous restent dans un état incomplet (et c'est de beaucoup le plus grand nombre), combien ce que nous en connaissons ne fait-il pas regretter plus vivement ce qui en manque ! A quel prix n'aurait-on pas consenti pour compléter les Annales de Tite-Live, de Tacite, les œuvres de Polybe, de Denys d'Halicarnasse !

En voyant aussi plusieurs auteurs médiocres multipliés par l'écriture à une quantité d'exemplaires, et un auteur du premier ordre conservé par un seul manuscrit, dernier souffle de son existence, recueilli heureusement avant qu'il ne s'éteignît comme les autres ; en voyant cette inégalité, l'ami de l'antiquité ne peut s'empêcher de reprocher aux copistes du moyen-âge leur manque de discernement. Tandis que des livrets d'école primaire, tels que la Schédographie de Manuel Moschopule *, sont multipliés presque à l'infini, un seul manuscrit nous

* La Bibliothèque du Roi possède vingt manuscrits de cet ouvrage.

conserve cet excellent Traité du Sublime attribué à Longin*.

Je pourrais développer par d'autres exemples ces considérations sur la fortune des ouvrages anciens, si mon but n'était de les appliquer à un seul, les fables de Phèdre. C'est ici, du moins, un des heureux accidents de cette capricieuse répartition du sort. Pendant que tant d'écrivains, préconisés par leurs contempo-

* C'est le manuscrit de la Bibliothèque, n° 2036, petit in-4°, sur parchemin, du dixième siècle, et d'une très-belle conservation. D'autres manuscrits du même traité, écrits au quinzième et au seizième siècle, sont évidemment copiés sur celui-ci, dont ils reproduisent exactement les lacunes. On peut voir à ce sujet la note de Boivin dans le catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque, page 435. Le Traité du Sublime a pour titre dans ce manuscrit : Διονυσίου ἢ Λογγίνου περὶ ὕψους. C'est la seule raison que l'on ait eue de l'attribuer à Longin, auquel plusieurs critiques modernes veulent l'enlever pour l'accorder à Denys d'Halicarnasse.

Un des exemples les plus saillants qu'on pourrait encore citer au sujet des ouvrages qui nous sont parvenus par un seul manuscrit est celui des Annales de Tacite, ainsi que nous l'ont fait remarquer MM. Dureau de la Malle et Burnouf père. Cet exemple est surtout remarquable en l'opposant aux soins que l'empereur Tacite avait pris de multiplier les copies des œuvres du grand historien de son nom.

rains, et dont la renommée a continué à se transmettre d'âge en âge, ne nous sont plus connus que par ce concert lointain d'éloges, voilà qu'un manuscrit latin révèle tout-à-coup à Pierre Pithou, en 1596, un talent original et profond avec le nom d'un affranchi d'Auguste, qu'il cherche vainement dans toute la littérature des premiers siècles de notre ère, si l'on excepte cette expression assez incertaine de Martial : *Improbi jocos Phædri* *. Il est obligé, pour trouver un témoignage positif, d'arriver à un versificateur du quatrième siècle, Aviénus **, après lequel on ne trouve, non plus qu'auparavant, aucune autre mention de Phèdre. Et pourtant ce poète, qui semble arriver pour la première fois à la lumière, peut être comparé, par son esprit vif et ingénieux, aux auteurs les plus fins de son temps. A la finesse il joint un style à la fois clair et précis, où il est impossible de ne pas reconnaître l'âge d'or de la litté-

* Lib. III, épigr. XX, v. 5.

** «.... *Quas Græcis iambis Babrius repetens in duo volumina coartavit; Phædrus etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit.*»

*In præfat. fabul. Æsopicarum ad Theodos.*

rature latine. Je ne crois pas, en effet, qu'on puisse assigner à une autre époque des vers comme ceux-ci :

Est ardelionum quædam Romæ natio,
Trepide concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
Sibi molesta et aliis odiosissima *.

Comment donc cette antiquité, si sensible aux charmes de l'élocution, et qui peut-être aussi aimait plus que nous les préceptes moraux sous toutes les formes, put-elle laisser passer presquei naperçu l'élégant fabuliste? Comment un auteur dont la découverte fut un événement littéraire à la fin du seizième siècle paraît-il avoir été inconnu à ses contemporains? Nous ne savons ; mais telle fut la première remarque à laquelle donna lieu la publication de Phèdre. Les sceptiques en rapprochèrent la grande érudition de Pierre Pithou et sa connaissance approfondie de l'antiquité. Peut-être même la célébrité de la *satire Ménippée*, à laquelle ce grand magistrat avait pris tant de part **, disposa-t-elle les

* Lib. II, fab. 5.

** Il est auteur de la harangue de M. d'Aubray pour le

lecteurs du temps à la supposition d'une ingénieuse fiction littéraire, même lorsqu'elle n'aurait plus, comme cette fameuse satire, une importance et un but politiques.

La mort de Pierre Pithou, arrivée presque aussitôt après sa publication de Phèdre, l'empêcha de dissiper lui-même ces premiers doutes, et de démontrer l'authenticité de son auteur, comme il lui aurait été si facile de le faire, en donnant sur le manuscrit du dixième siècle, qu'il tenait de son frère François, des détails qui n'auraient plus permis de doute raisonnable. A moins d'une pareille circonstance, ces détails bibliographiques n'étaient pas, comme aujourd'hui, dans les habitudes de l'érudition, dont le vol plus élevé semble avoir dédaigné le terre-à-terre de ces accessoires.

Toutefois l'authenticité des fables de Phèdre ne tarda pas à être corroborée d'une preuve nouvelle par la publicité que le P. Sirmond, jésuite, appela sur un manuscrit qui existait dans la bibliothèque bénédictine de Saint-Remy de Reims. Nicolas Rigault, à qui Sirmond remit

tiers-état. C'est la plus considérable des harangues de la satire.

les variantes qu'il avait prises sur les manuscrits de Reims, s'en servit pour l'édition qu'il donna en 1617, et qu'il dédia à l'illustre président Jacques-Auguste de Thou *. Le même Rigault joignit une troisième preuve aux deux précédentes, en faisant connaître ** l'existence de quelques feuilles d'un manuscrit également ancien, sur lesquelles étaient écrites quelques fables du second livre, et qui de Pierre Daniel étaient passées en la possession de Paul Pétau. Voilà tout ce qu'il y a de connu en fait de manuscrits anciens des fables de Phèdre : celui de Pithou, celui de Reims, et le fragment de Daniel. Ils furent connus, comme on voit, presque à la fois, par la publicité que donna au premier l'édition *Princeps* de Pithou.

Mais ici se trouve une longue lacune dans les éditions de Phèdre, qu'on pourrait appeler originales, comme étant publiées immédiatement d'après les manuscrits. Celui de Reims, depuis Sirmond, fut encore examiné par plusieurs personnes***, mais seulement comme objet de

* M. de Thou mourut le 7 mai de cette même année.

** Dans les notes de cette même édition.

*** Entre autres, par l'abbé d'Olivet.

curiosité, ou pour le *Querolus* de Plaute, qui y était joint. Quant au manuscrit de Pithou, il était passé, par succession, dans la famille Le Pelletier, où il ne paraît pas avoir été communiqué jusqu'en 1780. A cette époque, M. Le Pelletier de Rosanbo, président au parlement de Paris, en donna communication au P. Brotier; mais, à la négligence avec laquelle ce jésuite en profita, on voit qu'il n'en a pas senti tout l'intérêt littéraire. Déjà, depuis plusieurs années, on n'avait plus le manuscrit de Reims; car la bibliothèque de Saint-Remy avait été consumée par un incendie en 1774. La fin de ce siècle ayant amené les désastres de la révolution, où périt le président Le Pelletier de Rosanbo, dont les biens furent confisqués, on crut long-temps que le manuscrit de Pithou avait eu un sort semblable à celui de Reims.

Pourtant M. le marquis de Rosanbo, fils du président et chef actuel de la famille Le Pelletier, en rentrant en possession de ses biens, recouvra aussi, par une heureuse circonstance, ce monument de l'illustration littéraire répandue sur sa famille par les Pithou.

Une note de feu M. Barbier ayant porté ce

fait à la connaissance de M. Schwabe de Weimar, ce respectable savant, si honorablement connu par ses travaux sur Phèdre, voulut couronner sa carrière en provoquant l'espèce de résurrection du plus ancien manuscrit de son auteur favori.

Outre la satisfaction qu'un homme dont toute la vie a été consacrée à un seul auteur doit trouver à en faire renaître les textes les plus anciens, cette publication avait réellement pour Phèdre un intérêt particulier. Au silence presque absolu de l'antiquité à son égard s'était encore joint quelque chose de moderne que l'on croyait apercevoir dans la tournure de son esprit. Les preuves multipliées de l'authenticité de ses fables montrent le vague de ce genre de critique. La première preuve se trouve dans l'existence de manuscrits remontant à une époque d'ignorance qui n'aurait pu certainement produire une aussi parfaite imitation, et qui se serait trahie par toute autre trace que le genre de saillies où l'on veut reconnaître l'esprit moderne, faute de rendre peut-être assez de justice à la finesse du génie des anciens.

Du reste, le genre de raisonnement tiré de la

barbarie du milieu du moyen-âge ne pourrait s'appliquer de même à des manuscrits grecs écrits dans l'empire d'Orient, où la civilisation bysantine et les traditions classiques de la haute littérature grecque, pour tout ce qui tient au mécanisme du style, purent produire, vers le dixième siècle, un pseudo-Anacréon, assez ingénieusement versifié pour avoir donné le change à de très-habiles gens. Mais, en Occident, cette même époque est celle de la plus grande barbarie du moyen-âge. L'imitation d'une latinité aussi pure, possible au quinzième ou au seizième siècle, était impossible alors; et, n'y eût-il d'autres indices, un ouvrage latin de ce style, transcrit au dixième siècle, remonte nécessairement jusqu'au commencement de notre ère.

Cependant, pour ne pas donner trop d'importance à l'édition du *Codex Pithœanus*, il est nécessaire de dire que M. Schwabe avait trouvé très-judicieusement le genre de preuve dont nous venons de parler dans les fables d'un nommé Romulus, dont Vincent de Beauvais a cité vingt-neuf dans son *Speculum doctrinale*. Car il a été impossible de ne pas reconnaître

dans la prose de Romulus les lambeaux des vers de Phèdre dont elle est tissue.

Le manuscrit de Pithou est venu confirmer surabondamment cette induction. M. Hase, à qui M. Schwabe s'était adressé pour tâcher d'avoir connaissance du manuscrit, voulut bien l'examiner avec moi chez M. de Rosanbo, et le reconnut pour n'être pas plus récent que le dixième siècle; ce qui m'engagea à le reproduire avec une exactitude scrupuleuse, en y joignant le *fac-simile* d'une page.

L'abbé Pluche avait donné dans son *Spectacle de la Nature** un spécimen de quelques lignes de ce manuscrit de Reims, dont le P. Sirmond avait fourni les variantes à Rigault. Mais on ne possédait point un relevé complet de ce texte, et la catastrophe qui avait consumé la bibliothèque de Saint-Remy semblait rendre cette perte irréparable. M. Van-Praet y remédia cependant en me communiquant un volume de la Bibliothèque du Roi, où dom Vincent, bibliothécaire de Saint-Remy, avait lui-même, avant l'incendie, écrit, en marge

* Tome VII, page 244.

des fables imprimées, les variantes du manuscrit de Reims. J'ai joint ces variantes au texte du manuscrit de Rosanbo, dans l'édition que j'en ai donnée en 1830. Mais on va voir tout-à-l'heure qu'il ne serait peut-être pas impossible d'arriver encore plus près du monument lui-même. Poursuivons cependant l'examen des progrès faits par la bibliographie de Phèdre, depuis 1830.

En parlant, dans la préface de mon édition, des seuls manuscrits anciens qui nous ont conservé les fables de Phèdre, je disais du fragment connu sous le nom de *vetus Danielis Chartula;* sur lequel on n'avait alors que des renseignements très-imparfaits : « C'est un des manuscrits dont on peut suivre le mieux l'histoire. » A la mort de Daniel *, Paul Pétau acheta ce fragment, qui prit le nom de *Petaviensis Codex*. La reine Christine le fit acheter à la vente de Pétau, et le communiqua à Vos-

* Ces renseignements sont empruntés à une excellente dissertation de M. Adry, où est expliquée même l'origine de ce fragment avant qu'il ne vînt en la possession de Pierre Daniel. J'ai donné tous ces détails de M. Adry dans ma préface, page 20 et suiv.

sius. On sait que les manuscrits de Christine ont passé dans la bibliothèque du Vatican. Celui-ci y est-il encore? n'y est-il plus? c'est une question dont M. l'abbé Mai saurait peut-être donner la solution. »

Si l'illustre bibliothécaire du Vatican n'a pas eu connaissance de ce vœu (comme son silence à cet égard semble l'indiquer), du moins une heureuse coïncidence lui fit publier dès 1831 * ce fragment qui se trouvait en effet au Vatican. Il se compose de huit fables du premier livre **. Cette publication décida ainsi la question du manuscrit de Daniel, un an juste après que notre édition avait décidé celle du manuscrit de Pithou.

Dans l'exposé dont nous avions fait précéder notre travail, parmi les raisons qu'on avait eues de mettre en doute l'authenticité des fables

* Dans le tome III de ses *Classici Auctores e Vaticanis codd. editi.* — Romæ 1831. De la page 310 à la page 314.

** En voici les titres : *De Leone et Asino.* — *Cervus ad fontem laudans cornua.* — *Vulpis ad corvum.* — *Canis ad ovem.* *Lupus testis commodasse contendit.* — *Mulier parturiens ad virum.* — *Canis parturiens ad alteram.* — La septième est sans titre : c'est celle des *Canes famelici.* — *Leo deficiens, aper, taurus, asellus.*

de Phèdre, nous devions une mention à Pérotti, prélat italien du quinzième siècle, qui, dans son commentaire sur Martial, parlait des fables que dans sa jeunesse il avait mises en vers d'après Phèdre et Aviénus, et citait même dans un autre endroit du même commentaire la fable de Phèdre *Arbores in Deorum tutela.* Or on avait voulu en conclure que ce prétendu Phèdre n'était que Pérotti lui-même; mais la découverte faite par d'Orville en 1727 des fables de ce savant prélat donna le mot de l'énigme. « Le manuscrit trouvé par d'Orville, dit M. Adry, était dans le plus mauvais état; des pages entières manquaient; d'autres étaient entamées par l'humidité, et l'écriture paraissait à peine dans quelques endroits. Après le titre *, ainsi conçu : *Nicolai Perotti Epitome fabularum Æsopi, Avieni et Phædri, ad Pyrrhum Perottum, fratris filium, adolescentem suavissimum, incipit feliciter,* se trouvaient ces vers :

Non sunt hi mei, quos putas, versiculi,
Sed Æsopi sunt, et Avieni et Phædri.
Collegi ut essent, Pyrrhe, utiles tibi.

* Je supprime ici l'indication des autres pièces renfermées dans ce manuscrit.

. . . . . . . . . . . . . . . .
Sœpe versiculos interponens meos
Quasdam tuis quasi insidias auribus.

Ces vers expliquaient tout. Il était évident que Pérotti avait possédé un manuscrit de Phèdre, dont il s'était servi, comme on vient de le voir, et, ainsi qu'il l'ajoute ailleurs, dans sa jeunesse, c'est-à-dire à une époque où l'imprimerie n'était pas encore découverte, puisqu'il fut sacré archevêque de Siponte en 1458 *.

D'Orville fit donc une copie de ce manuscrit mutilé, et l'envoya à Burmann; mais cette copie et l'original participèrent à l'espèce de fatalité attachée aux manuscrits de Phèdre, car l'un et l'autre disparurent jusqu'en 1808; où MM. Cassito et Janelli retrouvèrent à Naples ce manuscrit mutilé, tel que l'avait décrit d'Orville, et éditèrent soixante-quatre fables qu'il contient, dont la moitié sont des fables de Phèdre, données par les manuscrits de Pithou et de Reims, et les trente-deux autres, selon toute vraisemblance, appartiennent à Pérotti, de la

* Par conséquent, deux ans seulement après l'impression du psautier de Mayence, le plus ancien livre imprimé dont la date soit connue.

manière qu'il l'explique à son neveu, dans les vers que nous avons cités.

Or monsignor Mai découvrit encore, en 1831, dans le Vatican, un manuscrit complet* et en fort bon état de ces mêmes fables de Pérotti, dont les mutilations, dans le manuscrit trouvé par d'Orville, avaient donné lieu à tant de doctes conjectures, et où s'était exercée à l'envi la sagacité des premiers éditeurs.

M. Orelli, de Zurich, réimprima, cette même année, les deux nouvelles découvertes de M. Mai, non moins heureux à la garde de la Vaticane qu'à celle de l'Ambrosienne. Ces nouveaux titres de l'illustre bibliothécaire auprès du monde savant avaient en effet un intérêt tout particulier pour M. Orelli. Il venait de re-

* M. Mai représente ce manuscrit comme un des plus riches et des mieux écrits qu'on puisse voir. Il ajoute ensuite : « Primo autem in folio septem ornatissimi circuli effingun» tur, quorum medius ac maximus, sic aureis cœruleisque » litteris loquitur : *in hoc pulcherrimo codice continentur » nonnulli poetæ latini juniores qui in circumspectis circu» lis sunt annotati*. In his autem circulis legitur : 1. *Chris» tophori Londini Xandra*. 2. *Callimachi* (Veneti scilicet) » *epigrammata*. 3. *Nicolai Perotti epigrammata et fabulæ*. » 4. *Antonii Panormitæ Hermaphroditus*, etc. »

produire mon travail sur le manuscrit de Rosanbo, en y joignant les notes de Bongars conservées à la bibliothèque de Berne. Leur comparaison avec le texte du manuscrit Rosanbo lui prouva que ces notes provenaient d'une collation que le savant éditeur du *Gesta Dei par Francos* avait faite de ce manuscrit, alors entre les mains de François Pithou.

La belle édition de M. Schwabe, qui restera, je crois, le travail le plus substantiel sur le fabuliste latin, avait paru en 1806, avant la découverte de M. Janelli. Aucune édition critique de Phèdre n'avait donné comme complément ces fables nouvelles, publiées plusieurs fois séparément. M. Adry avait préparé une édition qui aurait offert cette réunion; mais la mort l'empêcha de publier son travail, entièrement terminé, et qui se trouve en manuscrit, avec tant d'autres pièces curieuses, dans la bibliothèque de M. Renouard, historien des Aldes. M. Adry, en refusant Phèdre pour auteur aux trente-deux nouvelles fables de Pérotti, a donné de ce refus les raisons les plus détaillées et les mieux déduites, dans un mémoire publié par le *Magasin encyclopédique*; et j'avoue que je ne

vois pas celles qui ont engagé, au contraire, M. Orelli à faire de ces fables un sixième livre de Phèdre. Cela est d'ailleurs contraire au témoignage précis d'Aviénus : *Phædrus etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit.* Du reste, en nous permettant d'exprimer cette critique sur une partie de la savante édition de M. Orelli, c'est un devoir pour nous d'ajouter qu'il n'a fait usage de notre travail qu'en nous exprimant hautement une gratitude que nous expliquons par la crainte honnête et délicate de se voir attribuer le moindre mérite qui ne lui appartiendrait pas légitimement. C'est sans doute ce qui lui fait déclarer qu'avant notre travail la confusion de toute cette question littéraire était inextricable. « *Talem in modum*, dit-il, *ut evolvere exitum istarum turbarum unice ope Bergerianæ editionis potuerimus* *. »

M. Orelli commence sa préface par la liste des manuscrits de Phèdre connus jusqu'à ce jour ; il croit devoir en compter cinq : 1° Ma-

* Jo. Casp. Orelli. — *Phædri Aug. liberti fabulæ Æsopicæ prima editio critica cum integra varietate codd. Pithœani, Remensis, Danielini, Perottini et editionis principis, reliqua vero selecta.* — Turici, 1831, in-8°, pag. 26.

nuscrit de Pithou ou de Rosanbo, 2° manuscrit de Reims, 3° fragment de Daniel, 4° manuscrit de Pérotti, 5° manuscrit de Douai.

Les deux manuscrits de Pérotti sont du quinzième et du seizième siècle, et nous avons dit que nous ne pouvons attribuer à Phèdre les nouvelles fables qu'ils contiennent.

Quant au manuscrit de Douai, dont on n'avait jamais entendu parler, je m'en suis informé auprès de M. de Tillœul, bibliothécaire de cette ville, et la réponse qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, en montrant là le résultat d'un quiproquo, fera cesser les regrets qu'exprimait M. Orelli de n'avoir pu consulter ce monument.

« Monsieur,

» Une inadvertance inexplicable du docteur Hænel m'a procuré l'honneur de recevoir la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 6 de ce mois. Dans le catalogue assez superficiel des manuscrits qui existent dans les diverses bibliothèques de France, il indique le manuscrit de Phèdre comme se trouvant à la bibliothèque de Douai. La moindre attention de sa part lui

eût épargné une erreur aussi étrange, et qui a nécessairement trompé les savants. Le manuscrit qu'il a rencontré à Douai n'est autre que celui des fables latines en vers élégiaques, connues depuis long-temps sous le titre de *Anonymi veteris fabulæ Æsopiæ.* Ces fables sont imprimées dans un grand nombre de recueils d'apologues, etc. »

Pour juger jusqu'à quel point était excusable l'erreur de M. Hænel, je voulus connaître ces fables, qui, jusqu'alors, ne m'avaient pas paru mériter d'attention. Les vers élégiaques de cet anonyme sentent encore plus la décadence que ceux d'Aviénus; on en peut juger par ce commencement de la fable du Loup et de l'Agneau :

*Est lupus, est agnus : sitit hic, sitit ille : fluenti*
*Limite non uno, quærit uterque viam.*
*In summo bibit amne lupus, bibit agnus in imo.*
*Hunc timor impugnat, verba monente lupo*, etc.

Nous voilà sans doute bien loin de Phèdre. Aussi le fabuliste anonyme en est un reflet bien éloigné, puisqu'il paraît avoir versifié ses apologues d'après la prose de Romulus, qui est elle-même une dislocation maladroite de la poésie de Phèdre.

Les fables de l'anonyme sont au nombre de soixante *, et furent publiées, pour la première fois, à Ulm, sans date, mais dans le quinzième siècle. J'ai consulté l'édition de Rome de 1483. Chaque fable latine y est suivie d'une imitation italienne, divisée en deux parties égales, la première intitulée *Sonetto materiale*, la seconde *Sonetto morale*. Dans le morceau servant d'épilogue et intitulé *Canzon Finale*, l'auteur de ces vers italiens apprend au lecteur son nom, qui est Zuccho Accio **. C'est de là très-probablement que l'auteur de ces fables est nommé Accius par Jules-César Scaliger. Cet illustre savant, dont le génie transcendant était souvent joint à un goût un peu plus que bizarre, té-

* Il y en a soixante-deux dans le manuscrit de Douai.

** Si el nome mio alcun saper volesse,
Digli che Accio il proprio nome mio.
Or va, tene con dio
E chiaramente mostra la tua arte.
E si tu trovi in parte
Chi del pronome mio saper si lagna,
Respondi el Zuccho da Summapagna.

Le volume n'a pas de pagination; et, comme c'est assez fréquent dans les éditions du quinzième siècle, il reproduit tout un manuscrit formé de la réunion de beaucoup de pièces hétérogènes.

moigne pour cet Accius des transports d'admiration, d'après lesquels on peut supposer que si Phèdre eût été connu de son temps, il l'eût trouvé inférieur ; de même qu'il préférait Stace à Homère. Personne, que je sache, n'a partagé l'admiration de Jules Scaliger pour l'auteur de ces distiques, métamorphosés par M. Hænel en fables de Phèdre.

Ainsi les manuscrits anciens de cet auteur se réduisent à trois.

A l'occasion de celui de Reims, nous avons annoncé quelque chose de plus que les variantes transcrites par dom Vincent. On va voir sur quoi reposerait une donnée nouvelle.

A la vente des livres de feu M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, je devins possesseur d'un exemplaire de Phèdre, édition de Rigault, 1617, auquel sont joints plusieurs autographes et un *fac-simile*.

D'abord, sur le verso du premier feuillet blanc, se trouvent deux notes, l'une de la main de M. Dacier, dans sa jeunesse, lorsqu'il était secrétaire de M. de Foncemagne ; elle se trouve ainsi écrite sous la dictée de ce dernier : « La

» bibliothèque de Saint-Remy de Reims possé-
» dait, avant l'incendie qu'elle a éprouvé en
» 1774, un manuscrit de Phèdre autre que ce-
» lui de Pithou. On trouvera, à la tête de ce vo-
» lume, un échantillon de l'écriture du manu-
» scrit qui m'a été envoyé autrefois de Reims
» par dom Vincent, bibliothécaire de Saint-
» Remy. Je n'ai point la lettre par laquelle il
» m'annonçait en même temps un pareil échan-
» tillon de l'écriture d'un manuscrit du *Que-*
» *rolus* *, qui a péri comme le Phèdre. J'ai
» placé cet échantillon à la tête de mon exem-
» plaire du *Querolus*. Ces deux morceaux sont
» aujourd'hui tout ce qui reste des deux ma-
» nuscrits. »

Au-dessous, de la main de M. de Foncemagne, et à une époque évidemment plus récente, se trouve cette seconde note.

« *Nota*. Depuis que cette note a été écrite, on
» a recouvré, à la Bibliothèque du Roi, l'exem-
» plaire de Reims, qui avait été tiré de la bi-
» bliothèque de Saint-Remy, long-temps avant
» l'incendie. Il m'a été communiqué : l'écriture

* M. de Foncemagne établit ici une distinction qui n'existait point, comme nous l'expliquons plus bas.

» est la même que l'échantillon ci-joint; mais » ce manuscrit est incomplet : les deux der» nières fables et l'épilogue du IV<sup>e</sup> livre, et » tout le V<sup>e</sup>, y manquent. »

Puis, sur une feuille volante, l'original même de la lettre de dom Vincent dont parle la première de ces deux notes.

« Monsieur,

» Je n'ai point oublié le *specimen* que vous » m'avez fait l'honneur de me demander de » notre manuscrit de Phèdre et de la comé» die intitulée *Querolus* ou *Aulularia* qui y est » jointe *. Je crois que vous n'aurez point de » peine à vous persuader que l'écriture est du

* Ceci est bien formel, et s'accorde avec la notice de dom Vincent, que nous avons publiée, d'après l'almanach de Reims, dans notre édition de Phèdre, page 81. Cette notice est surtout relative au *Querolus,* dont elle constate ainsi l'authenticité. Dom Vincent ayant envoyé à M. de Foncemagne deux *fac-simile,* l'un pour Phèdre, l'autre pour Plaute, M. de Foncemagne, n'ayant plus la lettre sous les yeux, crut que ces deux *fac-simile* se rapportaient à deux manuscrits. Mais, en haut de cette lettre de Dom Vincent, il a écrit : « *Nota.* J'ai placé à la tête de mon exemplaire du *Querolus*

» huitième siècle, ou au plus tard du commen-
» cement du neuvième. J'ai copié, Monsieur,
» ligne pour ligne et le moins mal qu'il m'a
» été possible : j'ai conservé la grosseur de la
» lettre, laquelle varie quelquefois ; mais, peu
» accoutumé à ce genre d'écriture, et la plume
» glissant naturellement sur les papiers trans-
» parents, je n'ai pas pu donner à la lettre du
» manuscrit toute la netteté qu'elle présente.
» Du reste, la ponctuation, l'orthographe, etc.,
» tout est exactement copié. Ces papiers
» mêmes forment dans leur longueur la page
» écrite. Que ne puis-je, Monsieur, vous don-
» ner des marques plus étendues et plus cir-
» constanciées des sentiments de mon estime et
» de la reconnaissance que j'ai aux lumières
» que vous avez répandues sur notre histoire !
» J'y joins en particulier mes remercîments
» pour la complaisance avec laquelle vous avez
» bien voulu vous occuper de mes brouillons.

» (édition de 1604) l'échantillon de l'écriture du manu-
» scrit de Reims dont il est parlé dans cette lettre. »

Nous ignorons à qui appartient aujourd'hui l'exemplaire susdit du *Querolus*, auquel se trouve annexé l'autre *fac-simile*, complétant le travail conservateur de dom Vincent.

» J'ai l'honneur d'être, avec une considéra-
» tion respectueuse,

» Monsieur,

» Votre très-humble et très-
» obéissant serviteur,

» L. X. VINCENT,

» Bibliothécaire de Saint-Remy. »

A Reims, le 31 octobre 1769.

J'ai bien reconnu dans cette lettre l'écriture de dom Vincent, dont j'avais publié une autre lettre, adressée, le 6 octobre 1776, à l'un des gardes de la Bibliothèque du Roi, en lui envoyant les variantes du manuscrit de Reims. Dans cette dernière, il rappelait par ces mots celle que nous venons de citer, en disant du manuscrit : « J'en envoyai un *specimen* à M. de Foncemagne. »

Enfin ce *specimen* ou *fac-simile* du manuscrit de Reims, qu'il avait calqué avec beaucoup de soin sur un feuillet de papier verni transparent, se trouve aussi dans mon volume, où il est fixé par un fil à un feuillet blanc précédant le titre. Il se compose des neuf premières lignes du manuscrit, puis de deux autres passages pris avec intention dans des places différentes,

L'un est le commencement de la fable *Ovis, Cervus et Lupus;* l'autre est pris dans la fable *Ranæ metuentes taurorum prælia.* Il est inutile d'ajouter que ce spécimen s'accorde bien avec le texte de ce manuscrit, tel que nous le connaissons d'après les variantes que j'ai publiées *.

* Néanmoins, pour plus d'exactitude, voici la copie exacte de ce que contient ce feuillet transparent, calqué par dom Vincent. Nous conservons même la division des lignes :

FEDRI AUGUSTI LIBERTI LIBER
FABULARUM.

Aesopus auctor quã materiã repperit
hanc ego poliui uersibus senariis;
duplex libelli dos est quod risum mo
uet? et quod prudentis vitã consilio
monet calumniari si quis aut voluerit
quod arbores loquantur non tantũ fe
ræ fictis iocari nos meminerit fabulis.

En marge de ce premier extrait, dom Vincent a écrit : « Ce titre et ces premières lignes descendent un peu par ma faute; mais l'inégalité des lettres est conforme à celle du manuscrit. »

OUIS CERUUS ET LUPUS.

Fraudator homines cum auocat
sponsore improbo nom rem ex
pedire? sed mala uidere expectit.

A la suite de ce dernier mot, où le *c* est barré, dom Vin-

Quant au caractère, il est tout-à-fait du même âge que celui du manuscrit Rosanbo, car c'est seulement là qu'on peut établir la comparaison, le *specimen* gravé, donné par l'abbé Pluche étant une copie imparfaite, au lieu d'être un *fac-simile*.

Maintenant voici les conclusions qui me semblent pouvoir être tirées de ces différentes pièces. La seconde note, écrite par M. de Foncemagne, affirme que le manuscrit de Reims n'avait pas été brûlé, ainsi que le croyait dom Vincent, mais qu'il a été recouvré à la Bibliothèque du Roi, et que lui, Foncemagne, l'y a vu. Ce qu'il en dit prouve évidemment que ce n'est pas celui de M. de Rosanbo, auquel rien

cent a mis entre parenthèse : « (Sic in ms.) » — En marge, à la hauteur du titre, il avait écrit : « Cette fable a le même rang dans le manuscrit que dans les imprimés. Je l'ai choisie pour la variante.

Au-dessus du dernier extrait : « De la fable *Ranæ metuentes taurorum prælia*, in edit. fab. 29, lib. 1. » — Et en marge du premier vers : « (Sic in ms.) »

· nobis
..... heu quanta · instat pernicies
ait interrogata ab alia . cúr hoc di
ceret . de principatu cū illi certarent.

ne manque, et où le texte de Phèdre est suivi du traité *De Monstris*, ce dont M. de Foncemagne aurait fait sans doute mention. Enfin la comparaison de ce calque avec l'endroit qui s'y rapporte aura été un moyen facile de vérification.

Il y a pourtant, je dois le dire, une confusion résultant du peu d'attention que M. de Foncemagne aura mis à lire la lettre de dom Vincent, puisqu'il dit dans sa première note : « La lettre par laquelle il m'annonçait en même » temps un pareil échantillon de l'écriture d'un » manuscrit du *Querolus*, qui a péri comme le » Phèdre. » Ainsi, préoccupé de cette idée qu'il y avait à la bibliothèque de Saint-Remi deux manuscrits distincts, un pour Phèdre et un pour le *Querolus*, M. de Foncemagne ne s'est pas étonné de ne pas voir cette comédie à la suite des fables, dans le manuscrit qu'il a eu entre les mains à la Bibliothèque. Il a seulement remarqué que ce manuscrit était incomplet en tant qu'il ne contenait pas Phèdre tout entier. Il est donc probable que ce manuscrit, après avoir échappé à l'incendie par une circonstance quelconque, fut mutilé de la manière

dont l'explique Foncemagne, c'est-à-dire qu'il en fut arraché, outre le *Querolus*, tout le cinquième livre, et les deux derniers morceaux du quatrième; mais dans cet état il offrirait encore un monument précieux, et dont on doit désirer la découverte. Les recherches qui ont été faites à ce sujet, à la Bibliothèque, d'après ma communication, sont jusqu'à présent restées sans résultat.

Les variantes recueillies par dom Vincent, telles que nous les avons publiées, portent trop bien toutes les marques d'un travail attentif et consciencieux pour que ce manuscrit, s'il se retrouve, ajoute maintenant une notable amélioration au texte d'un auteur qui a été l'objet de tant de savants travaux; mais il nous a semblé curieux (en proportionnant toutefois l'intérêt de ces renseignements à la spécialité très-restreinte de cette petite question littéraire) de voir, en quelques années, toute cette lumière qui vient converger ainsi de divers côtés sur les sources d'un auteur dont l'existence fut si long-temps obscure ou problématique. *Habent sua fata libelli.*

# II.

# GÉOGRAPHIE.

SUR

# LA COLLECTION GÉOGRAPHIQUE

## A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Le département des cartes et plans, à la Bibliothèque du Roi, n'a été fondé qu'en 1828 ; et l'attention publique ne nous paraît pas avoir été suffisamment appelée sur les grands progrès déjà obtenus dans ce nouveau département. Ces progrès sont pourtant une des meilleures preuves du zèle éclairé de messieurs les conservateurs, auquel on s'accorde avec raison à rendre hommage. Aussi croyons-nous remplir utilement une lacune dans les renseignements littéraires en donnant ici des détails peu connus sur cette partie de leurs améliorations.

Ce qui a pu contribuer d'abord au peu de popularité du nouveau département géographi-

que, c'est, d'une part, l'époque de tourmente politique où il achevait de s'organiser; de l'autre, le local provisoire qu'on a été obligé de lui assigner, en attendant que les nouvelles constructions de la Bibliothèque, sur la rue Vivienne, permissent de loger convenablement ce vaste magasin de toutes les sciences. Avant la réunion des bâtimens de l'ancien Trésor avec ceux de la Bibliothèque, on n'aurait pas même pu trouver à loger cette addition d'un nouveau dépôt distinct; et, avant la fin des nouvelles constructions, on ne peut même le loger que provisoirement.

Messieurs les conservateurs sont trop expérimentés pour ne pas savoir l'effrayante portée qu'a chez nous ce mot *provisoirement*. Aussi ont-ils cherché à améliorer le provisoire en transportant le dépôt des cartes à la suite de celui des estampes.

Cet arrangement, la meilleure disposition provisoire que l'on pût adopter, a peut-être l'inconvénient de placer d'une manière trop accessoire un dépôt d'un grand intérêt. C'est la condition du dernier venu. Il est fâcheux que ces exigences du local, en ne permettant pas

de mettre cette collection plus en évidence, retardent ainsi les progrès que les soins de messieurs les conservateurs désirent imprimer à la géographie, beaucoup trop négligée parmi nous.

C'est là une autre cause du peu de popularité de ce dépôt, et elle est assez grave pour y donner quelque attention.

« La géographie, disait Voltaire, est une de ces sciences qu'il faudra toujours perfectionner... Personne n'a encore pu faire une carte exacte de la Haute-Égypte, ni des régions baignées par la mer Rouge, ni de la vaste Arabie. Nous ne connaissons de l'Afrique que ses côtes; tout l'intérieur est aussi ignoré qu'il l'était du temps d'Atlas et d'Hercule. Pas une seule carte bien détaillée de tout ce que le Turc possède en Asie. Tout y est placé au hasard, excepté quelques grandes villes dont les masures subsistent encore. Dans les états du Grand-Mogol, la position relative d'Agra et de Delhi est un peu connue; mais, de là jusqu'au royaume de Golconde, tout est placé au hasard. On sait à peu près que le Japon s'étend en latitude septentrionale depuis environ le trentième degré

jusqu'au quarantième; et, si l'on se trompe, ce n'est que de deux degrés, qui font environ cinquante lieues; de sorte que, sur la foi de nos meilleures cartes, un pilote risquerait de s'égarer ou de périr. »

On voit, d'après ce passage du *Dictionnaire philosophique*, les progrès réels que la géographie a faits depuis soixante ans. Nous désirerions en dire autant de la connaissance de cette science importante parmi nous. Mais le goût a été loin de s'en répandre dans une proportion qui répondît à ces mêmes progrès. Un savant, dont on ne peut trop louer les nobles efforts pour populariser cette étude importante, écrivait tout récemment encore : « Qui peut voir, sans la déplorer, l'ignorance de la plus grande partie de la population française en matière de géographie? l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Russie même, et presque toute l'Allemagne font rougir la France de son incurie à cet égard. » Cette incurie va même au point de faire entièrement méconnaître le degré d'importance des études géographiques. Aussi croyons-nous ne pas être inutiles en appelant l'attention de nos lecteurs sur l'intérêt de l'établissement

central où doivent aboutir et d'où doivent rayonner tous les moyens d'instruction en ce genre.

Un tel établissement n'existait pas en France il y a moins de huit ans, car l'ordonnance qui crée le département des cartes et plans à la Bibliothèque du Roi est du 30 mars 1828. Jusque là, les richesses géographiques possédées par la Bibliothèque étant réparties entre le département des livres imprimés, celui des manuscrits et celui des estampes, n'étaient qu'un accessoire pour les savants chargés de la conservation de ces différents dépôts, et qui n'avaient pas la géographie pour spécialité. Le nombre d'employés dont ils disposaient était d'ailleurs nécessaire tout entier au service de leur département. « C'est pourquoi, dit M. Jomard, ces pièces n'avaient pu être, jusqu'à présent, ni classées, ni cataloguées, ni estampillées, ni même comptées et inscrites sur des listes ou des bulletins : partant, pas de moyens de contrôle. Comment eût-on pu découvrir et fournir aux travailleurs, à moins de recherches d'une longueur extrême, telle carte donnée, sans négliger le service plus impérieux des livres

imprimés? Comment s'assurer aussi de l'existence de telle pièce rare et précieuse dans les portefeuilles? Le public laborieux ne pouvait donc être satisfait pour les demandes de cartes géographiques : comment aurait-il afflué à la Bibliothèque pour les consulter? »

L'insouciance du public français à cet égard semblait donc en quelque sorte justifiée par celle de l'administration, se mettant elle-même à la remorque d'un préjugé général, au lieu de chercher à donner une puissante impulsion pour le détruire. Une réunion particulière, la Société française de Géographie, était le seul point central pour cette science; mais elle avait pour but ses progrès et non sa popularité. Le gouvernement devait envisager la chose sous un autre point de vue qu'une assemblée de savants : ce qu'il devait au public, c'était un foyer d'instruction pour tout le monde.

Nous voyons dans les considérations que le conservateur du nouvel établissement se crut obligé de publier, et que nous avons déjà citées, que l'on prétextait le peu d'empressement du public d'autrefois à consulter les cartes de nos bibliothèques pour refuser d'enrichir, en ce

genre, les collections nationales, et l'on expliquait ce peu d'empressement par la pénurie des ressources, pénurie qu'exagérait le manque de notions précises sur tant de trésors enfouis.

Le seul moyen d'échapper à ce cercle vicieux était d'inventorier ces richesses, de les réunir, de les classer. Pour cela, il fallait à la fois un savoir spécial et une mission spéciale. On ne saurait trop se féliciter d'avoir ces conditions réunies dans un homme qui avait déjà attaché son nom à deux nobles entreprises qu'il avait menées à bonne fin. L'une est la publication du grand ouvrage sur l'expédition d'Égypte, et l'autre les progrès de la civilisation de ce même pays par l'instruction des indigènes en France. Il y avait, dans un tel choix, d'heureuses garanties pour la fortune du nouvel établissement. Nous montrerons tout-à-l'heure quelques-uns des résultats importants auxquels le zèle éclairé et persévérant de M. Jomard est déjà parvenu. Mais auparavant nous ne devons pas oublier que l'éducation géographique du public, si l'on peut s'exprimer ainsi, commence à peine, et que la plupart de nos lecteurs doivent se trou-

ver sous l'empire des préjugés qui prouvent justement l'utilité de l'institution obtenue.

Au lieu de nous faire illusion, il vaut mieux reconnaître l'infériorité où nous met, à côté de la plupart des autres peuples, l'ignorance presque générale, ou du moins la connaissance très-insuffisante de la géographie, qui règne parmi nous. Cela est d'autant plus saillant, que la France a fourni à cette science des illustrations du premier ordre, et qui ne le cèdent en rien aux plus célèbres géographes étrangers. « Et qu'on ne dise pas, remarque si bien M. Jomard, que les N. Sanson, les de Lisle, les d'Anville, les Cassini et d'autres encore, ou bien quelques illustres voyageurs et navigateurs français, les Fleurieu, les Bougainville, les La Pérouse et un grand nombre d'hommes habiles qui leur ont succédé, et qui honorent le temps présent, que ces hommes ont obtenu dans un peu de renommée le prix de leurs travaux. Leur dévouement à la cause des sciences et des découvertes devait avoir pour véritable fruit l'avancement de la géographie en France, les progrès de l'enseignement géographique et l'extension des connaissances, et c'est ce qui

n'est pas arrivé : leur mérite n'en est que plus grand ; mais il n'appartient qu'à eux, et il n'a pas eu sa digne récompense. »

Dans cet état de choses, on regarde comme très-suffisants quelques atlas composés d'un petit nombre de cartes générales, pour offrir une idée de l'ensemble, ensuite des cartes partielles, jointes aux livres de voyages, d'expéditions qu'elles éclaircissent ; puis quelques cartes de circonstances, bâclées à la hâte, pour pouvoir suivre, tant bien que mal, l'événement du jour. Un dépôt géographique spécial semblerait donc, d'après cela, un luxe inutile.

M. Jomard, apercevant, dans les *anti-géographes* qui raisonnent ainsi, l'absence des premiers principes d'une science par eux si mal jugée, n'a pas dédaigné de leur en expliquer, avec la simplicité d'un enseignement élémentaire, les plus humbles notions primordiales ; mais il l'a fait avec la supériorité d'un des maîtres de la science. « Qu'est-ce qu'une bonne carte géographique ou topographique, se demande-t-il, sinon la représentation complète d'un certain ordre, et souvent d'une multitude considérable de faits scientifiques, rassem-

blés dans un seul cadre, de résultats, d'observations positives, rapprochés sous la forme la plus commode et la plus claire? D'un seul coup-d'œil, en effet, vous y embrassez plusieurs systèmes entiers : l'aspect physique, les distances des lieux, les rapports d'état à état, de province à province, les divisions politiques; la forme, l'origine et l'issue des bassins, soit de premier, de second ou de troisième ordre; les moyens ouverts ou les obstacles opposés aux communications intérieures et extérieures, circonstances qui règlent tous les rapports du commerce et de l'industrie, qui président aux questions de paix ou de guerre; en un mot, presque tous les éléments des rapports sociaux. » — « On lit un livre, on perçoit, pour ainsi dire, une carte. Un livre se lit mot par mot, et page à page; une carte permet d'embrasser tout un sujet à la fois; une carte est aussi une description comme un livre de géographie, mais une description graphique. Chacune de ses productions s'adresse à une faculté différente de l'intelligence. »

Avec la même netteté simple et philosophique est démontrée ensuite la différence qui

existe entre une carte géographique, produit d'opérations mathématiques, dont le premier mérite est dans une rigoureuse exactitude, et une estampe, produit de l'art et du goût.

Voilà donc les caractères distinctifs d'une carte bien définis. Le savant académicien, en ayant démontré l'intérêt spécial, obtint pour cette branche des connaissances humaines un établissement particulier, comme ceux qui lui sont consacrés depuis long-temps dans les principaux états de l'Europe. Aux collections à peu près enfouies jusqu'alors à la Bibliothèque il a joint la récolte de ses visites dans les combles du Louvre et dans les greniers de l'Institut. A ces investigations ont été dues plusieurs des curiosités géographiques les plus remarquables, telles qu'une immense carte de la Chine, sur taffetas, que signalent à la fois la grandeur de ses dimensions, le fini de ses détails et la délicatesse du caractère d'écriture; une carte d'Amérique, de 9 pieds et demi sur 8 pieds, peinte en 1604, à Florence, arrivée, on ne sait comment, à la Bibliothèque, et que M. Jomard a fait restaurer de manière à lui rendre tout son éclat. Parmi les plus anciennes, on doit citer celle de

la France, peinte pour Charles IX, par Hamon Blésien, en 1568, véritable miniature et chef-d'œuvre de travail et de finesse. Elle est exposée dans une des salles du local provisoire. Là le conservateur, pour stimuler un peu l'insouciance du public au sujet de la géographie, a cherché à piquer sa curiosité en exposant à ses regards un choix varié de ce que la collection présente de plus saillant.

A côté de cette œuvre délicate du seizième siècle, se voit avec intérêt une planche en cuivre, gravée par les Arabes et trouvée à Bélida, régence d'Alger. On y a tracé le plan du tombeau de Mahomet à la Mecque et la description détaillée de sa personne. Les caractères sont disposés d'une manière bizarre et symbolique; la gravure provenant de cette planche se trouve en regard, et un plan détaillé du tombeau de Mahomet éclaircit la partie du texte arabe qui s'y rapporte. Une admirable carte du sud-est de la France, par d'Anville, montre que cet homme illustre joignait à sa profonde érudition une précision de dessin, une netteté dans l'écriture et dans les moindres détails, qui faisaient de lui un géographe accompli.

Cette salle et celle qui la précède offrent encore beaucoup d'autres objets curieux, tels qu'une grande *mappemonde chinoise*, faite par les ordres et pour l'usage de l'empereur Kang-hi (1671); la carte de la mer Caspienne, autographe donné par Pierre-le-Grand à la Bibliothèque royale, pendant son voyage à Paris en 1725, et ouvrage du czar; une carte composée, à la Bastille, par La Bourdonnais, pendant qu'il était au secret, dessinée avec une pièce de six liards taillée en plume, sur une mousseline, et lavée avec du marc de café; l'ancienne carte de France de La Guillotière (1627), et de superbes cartes italiennes, espagnoles et portugaises, de 1476 à 1589, sur peau de vélin et coloriées richement; une grande carte hollandaise, de 1610, représentant le globe entier, couverte de peintures remarquables, avec les costumes des peuples des pays outre-mer, les animaux et les productions. Non loin de ce grand morceau est la carte de la Chine, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, et qui a été restaurée par les soins de M. Jomard, au point qu'on ne peut plus se figurer l'état de dégradation où il l'avait trouvée.

Il a fait aussi réunir et suspendre aux murs d'une salle basse les vastes cartes exécutées par fragments pour le grand ouvrage sur l'Égypte. Voltaire, qui désirait une carte de la *Haute-Égypte*, n'en espérait jamais sans doute une aussi belle. Et pourtant M. le colonel Lapie en a donné, sur une moindre échelle, une plus parfaite encore, et qui est un des chefs-d'œuvre de l'art en ce genre. Tout ce qui concerne l'expédition d'Égypte, souvenir si cher à l'honorable conservateur, est réuni dans cette galerie, ainsi que plusieurs reliefs exécutés en Angleterre et en Allemagne, et tels, que la Prusse en emploie déjà avec succès dans l'enseignement. Le plus remarquable est celui de l'île Clare, dont l'exécution est due aux soins du grand jury du comté de Mayo, en Irlande. Il est à l'échelle de 1/10080. « Tout est déterminé rigoureusement, la hauteur de chaque point important ayant été mesurée. Comme aucun détail quelconque, étranger à la forme du sol, ne distrait l'attention de l'observateur; il y suit de l'œil, avec une facilité extrême, les mouvements variés et infinis du terrain, et presque tous les accidents du sol. Les lignes de

partage y sont figurées de la manière la plus claire. »

« Sur des cartes de cette espèce, continue M. Jomard, le géologue, l'ingénieur, le militaire, l'administrateur, pourraient lire des résultats importants. Il n'est pas jusqu'au naturaliste et à l'homme qui s'occupe de l'agriculture en grand, qui ne pussent y trouver des renseignements utiles. Enfin l'homme politique, qui veut se former une idée parfaitement sûre de ce qu'on appelle limites naturelles, doit consulter des *cartes en relief* de cette espèce, et il évitera de graves erreurs, ou de singuliers quiproquos, auxquels il est exposé en fixant ces limites sur les cartes gravées ordinaires.

Ce procédé si utile, qui constitue proprement l'hypsographie, amènera de grands perfectionnements dans l'hypsométrie, ou indication des hauteurs du terrain sur les cartes gravées. M. Jomard, après avoir tracé tous les avantages que peut offrir une bonne carte, ajoute : « Que sera-ce quand chaque point sera marqué d'un nombre exprimant la hauteur absolue au-dessus du niveau de la mer? Or cette troisième coordonnée deviendra indispensable comme

les deux autres auxquelles on se borne actuellement (la longitude et la latitude); addition qui ne peut manquer un jour, bientôt peut-être, d'être faite aux bonnes cartes géographiques, et qui leur donnera une bien plus grande utilité que n'en ont les cartes actuelles les meilleures, une importance nouvelle sous tous les rapports sociaux. »

L'hypsographie devient dans la science l'objet d'une branche que M. Jomard appelle la *géographie pure*, l'état des continents sortis du sein des eaux, sans aucune trace de végétation ou de vie animale. Viennent ensuite, l'une après l'autre, dans un enseignement philosophique de la géographie, les différentes combinaisons qui, en complétant successivement le tableau synoptique de la nature, tel que nous l'offre la réalité, portent dans cette science la méthode la plus claire et la plus rationnelle.

La base première, le point de départ de cette méthode est l'hypsographie. Ces ingénieux reliefs, qui l'ont en quelque sorte créée, sont donc une chose trop intéressante pour que la première invention n'en soit pas revendiquée comme un titre national. Aussi le conservateur

fait voir leur première idée en France, en rapprochant des reliefs allemands et anglais les reliefs sous-marins exécutés, il y a quarante ans, par M. Lartigue, d'après les données de la sonde, ainsi que les reliefs terrestres, qu'il a également construits le premier. Ces *cartes en relief* ne doivent pas être confondues avec les plans en relief; c'est un art à part.

Les reliefs hypsographiques, exécutés d'après les opérations les plus sûres, auront encore l'avantage de servir à vérifier le plus ou moins d'exactitude des cartes gravées, et à montrer avec la dernière évidence le danger de celles qui se fabriquent presque clandestinement pour être vendues dans les ports, et qui, par leurs grossières négligences, ont causé la perte de bien des navires marchands.

Nous ne devons pas terminer cet aperçu des principales richesses de notre collection sans citer le plan de Iédo, capitale du Japon, gravé et colorié sur les lieux. Ce plan, fait pour l'usage portatif et journalier, et qui avait servi de la sorte à un missionnaire, est beaucoup mieux exécuté que les plans de Paris qui servent au même usage; car nous ne le comparons pas au

grand plan de Paris, en cent soixante feuilles, une des belles acquisitions du dépôt géographique.

Tel est donc l'état déjà florissant de cette collection publique, et telle est la précision des renseignements fournis par le conservateur, qu'il n'est plus permis d'invoquer la pénurie des ressources géographiques comme excuse à l'indifférence. La collection est formée d'un ancien fonds et d'un nouveau. Le premier, consistant dans les cartes déjà à la Bibliothèque, et qui ont été transportées des autres départements dans celui-là, lors de sa création, se compose d'environ cinquante ou soixante mille pièces. Le fonds nouveau s'accroît chaque jour de trois manières : par le dépôt légal de deux exemplaires de chaque publication ; par les acquisitions ou échanges, et par les dons gratuits. Le zélé conservateur a déjà ainsi ajouté aux richesses qui lui ont été confiées, à son entrée en fonctions, plus de six mille pièces nouvelles, malgré l'exiguité de ses ressources pécuniaires, et malgré le peu d'exactitude que beaucoup d'éditeurs mettent à se conformer à l'obligation du dépôt légal. C'est une chose à laquelle il

serait même urgent que les autorités tinssent la main.

Quant aux dons gratuits, aussitôt que la formation d'un établissement géographique central à Paris a été connue à l'étranger un grand nombre de dons y sont arrivés de Belgique, de Sardaigne, d'Amérique, mais surtout d'Angleterre; et en regrettant de ne pouvoir citer ici les principaux donateurs, il nous est du moins impossible de passer sous silence le magnifique présent de l'amirauté de Londres, qui a offert l'inappréciable collection des cartes marines anglaises, en sept à huit grands volumes atlantiques et d'autres formats; celui du maréchal Beresford, grand-maître de l'artillerie anglaise, à qui on doit la grande carte d'Angleterre, dite de l'*artillerie* ou d'*ordonnance*, en quatre-vingt-six feuilles du plus grand format, chef-d'œuvre d'exécution; et celui de M. Williams Bald, ingénieur anglais, auteur de la grande carte du comté de Mayo, en Irlande, en vingt-cinq feuilles, dont il a fait don à notre dépôt géographique.

Voilà de nobles et libérales relations entre

peuples qui ne connaissent plus qu'une rivalité de générosité, quand il s'agit des progrès de la civilisation. Il n'est pas en effet de science plus propre que la géographie à rectifier et agrandir ces vues étroites qui, en exagérant les avantages de la vie casanière, rendent ennemi de toute excursion lointaine, de toute relation au-delà des mers. Vous êtes bien chez vous, et vous vous y tenez, soit; mais vous n'en devez pas moins désirer, d'après une vue générale de philanthropie, les succès et la propagation de cette science. Car, portée à un certain point, elle doit finir par ouvrir de nombreux et utiles débouchés à tant d'hommes qui n'ont pas lieu d'être, comme vous, contents de leur lot dans cette vie. Que de contrées fertiles, bien boisées, bien arrosées, fertilisées par le plus doux climat, offriraient la riante perspective d'une colonie prospère à tant de malheureux émigrants, et fourniraient une réponse toute providentielle à ce problème d'une population sans cesse croissante; problème qui semble si inquiétant pour l'avenir, et pour lequel on s'habitue trop aisément à ne voir que ces solu-

tions homicides de la guerre et des grands fléaux épidémiques.

Rappelons-nous seulement ces lieux délicieux et entièrement déserts, décrits dans quelques lettres de notre savant voyageur, M. C. Texier, et cela, non pas à l'extrémité de l'autre hémisphère, mais dans ce doux pays de l'Asie-Mineure, non moins riche en souvenirs qu'en beautés naturelles, sur les bords du lac de Nicée, dans la Bithynie, dans la Mysie, dans la Phrygie. Nous n'ignorons pas que le gouvernement du Grand-Turc est peu engageant, et que les avanies d'un aga ou d'un cadi peuvent diminuer singulièrement les agréments qu'offre en perspective le séjour de ces beaux lieux. Nous ne prétendons pas non plus détrôner le sultan pour peupler du surcroît de nos populations les contrées privilégiées de son riche empire; il y a peut-être long-temps que cette idée germe dans les têtes de ses trop puissants voisins; mais, nous le répétons, une science propre à faciliter les communications de tout genre entre les peuples les plus éloignés doit amener, par la suite des temps, une ré-

partition plus égale des populations sur la terre, et devenir ainsi, pour l'espèce humaine, une nouvelle source de prospérité. Pourquoi douter de pareils progrès, quand nous avons l'expérience de nos progrès sur le passé?

# RECHERCHES

SUR

# LA TOPOGRAPHIE DE CARTHAGE,

PAR

M. DUREAU DE LA MALLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

« Chaque mur avait deux étages, et, comme ils étaient creux en dedans et couverts, le rez-de-chaussée servait d'écurie pour trois cents éléphants, et de magasin pour tout ce qui était destiné à leur nourriture. Le premier étage contenait quatre mille chevaux avec le fourrage et l'orge suffisants pour les nourrir; au-dessus étaient des casernes pour vingt-quatre mille soldats. » Telle est la description des remparts de Carthage par Appien, qui, comme le prouve M. Dureau de la Malle, s'est servi de Polybe,

l'historien par excellence pour la guerre punique, à laquelle il assista pendant deux ans avec Scipion, son élève et son ami. Les citernes immenses destinées à contenir l'eau nécessaire à la population renfermée dans de pareils murs existent encore à Malqâ, village situé sur quelque point de l'emplacement de l'antique Carthage. M. Shaw, auteur d'importants travaux sur cette ville, représente leurs maçonneries comme si solides, qu'elles ne sont nullement endommagées, et le révérend père Caroni, savant antiquaire qui a fait servir à l'archéologie l'accident qui le fit tomber au pouvoir des corsaires et son esclavage à Tunis, au commencement de ce siècle, donne les dimensions de ces citernes, qui sont de plus de cent quarante pieds de longueur, de plus de cinquante de largeur, avec trente pieds de hauteur. Les murs sont flanqués de six tours aux angles et au milieu. D'autres citernes, situées sur un point différent de la vaste ville punique, sont au nombre de vingt, placées sur deux rangs, longues chacune de cent pieds et large de trente.

Tout, dans cette fameuse république, avait des proportions colossales; et c'est bien à la lutte

d'extermination qu'elle soutint contre les Romains qu'on pourrait donner avec le plus de justesse le nom de guerre des géants.

Carthage était une de ces puissances en quelque sorte factices par la disproportion des limites naturelles de leur métropole avec leurs développements excentriques. Rien, dans l'histoire moderne, ne peut représenter exactement cette disproportion. L'état de Venise, il est vrai, n'était aussi qu'une ville; mais, quelle qu'ait été sa puissance, elle ne peut être comparée à celle de l'antique Carthage, à laquelle on pourrait très-bien, sous ce dernier rapport, comparer l'Angleterre. Mais, si ce royaume présente une comparaison convenable par la grandeur de ses forces et de ses possessions éloignées, il offre une grande différence par les proportions de l'île métropole, centre assez imposant pour former, fût-il seul comme par le passé, un état qui, à la rigueur, saurait glorieusement se suffire, et faire survivre son indépendance nationale à la perte de son développement exagéré. . . . . . .

Pour se faire une idée de la république de Carthage en employant des termes de compa-

raison modernes, il faudrait se représenter une ville puissante en ramifications lointaines, comme était Venise, mais donner à cette ville un aussi grand développement politique et commercial que celui de l'Angleterre. On conçoit alors que le sort d'un tel empire vînt à dépendre d'un siége, et, si le peuple assiégeant dispute à celui de la ville assiégée l'empire du monde, on conçoit encore que les destins du monde seront attachés à l'issue de ce siége. Il est nécessaire de se placer à ce point de vue pour comprendre l'importance extraordinaire que l'histoire a toujours mise à la prise de Carthage par les Romains, et pour pénétrer la profonde politique de ce sénat qui avait reçu de ses devanciers et transmettait à ses successeurs le projet d'une domination universelle. On sait que tous les moyens lui furent bons pour vaincre dans cette guerre à mort; il y employa même, suivant l'expression de M. Dureau de la Malle, une perfidie plus que punique. Voilà comment cette grande et austère figure de Scipion se trouve présider, en instrument soumis, aux mesures d'une politique à la fois inflexible, impitoyable et sacrilége. A plus forte raison, les

travaux les plus étonnans, les efforts les plus surhumains devaient-ils être tentés par cet illustre capitaine, dont Cicéron dit qu'il était un de ces hommes rares, en qui une nature admirable se trouve fécondée par tous les secours de l'éducation et des circonstances.

Appien, encore cité comme reproduisant le récit de Polybe, dit que Scipion, voulant fermer aux assiégés la communication avec la mer, « fit jeter une digue qui s'avançait, presqu'en droite ligne, vers l'embouchure du port peu distant du rivage. Cette jetée avait vingt-quatre pieds de large au sommet, et quatre-vingt-seize à la base. » Elle fut construite, dit M. Dureau de la Malle, comme celles des rades de Cherbourg et de Plymouth l'ont été depuis, en jetant à flot perdu d'énormes quartiers de roche qui, par leur cohésion et l'inclinaison de leur plan, pussent résister à l'action des flots. « Scipion, continue Appien, disposait d'une nombreuse armée qu'il faisait travailler jour et nuit; et les Carthaginois, qui d'abord avaient ri de ce projet gigantesque, allaient se trouver entièrement bloqués; car, ne pouvant recevoir de vivres par terre, et la mer leur

étant fermée, la faim les eût contraints de se rendre à discrétion. C'est alors qu'ils entreprirent d'ouvrir une nouvelle issue dans une autre partie de leur port qui regardait la pleine mer. Ils choisirent ce point parce que la profondeur de l'eau et la violence des vagues qui s'y brisent rendaient impossible aux Romains de le fermer avec une digue. Hommes, femmes et enfants, tout y travailla jour et nuit, en commençant par la partie intérieure, et avec tant de secret, que Scipion ne put rien savoir des prisonniers qu'il faisait pendant cet intervalle, sinon qu'on entendait un grand bruit dans les ports, mais qu'on en ignorait la cause et l'objet. En même temps ils construisaient, avec d'anciens matériaux, des *trirèmes* et des *quinquérèmes* avec une adresse et une activité singulières. Enfin, lorsque tout fut prêt, les Carthaginois, au point du jour, ouvrirent la communication avec la mer, et sortirent avec cinquante *trirèmes* et un grand nombre d'autres navires qu'ils avaient fabriqués dans cet intervalle. »

On retrouve partout chez les Carthaginois ces grandes proportions : dans leur férocité

comme dans leur courage ; dans leur plus sublime dévouement comme dans leurs superstitions monstrueuses. « La statue de Saturne, à Carthage, nous dit Diodore, était d'airain ; elle avait les bras pendants ; les mains, dont la paume était en dessus, inclinant vers la terre, de manière à ce que l'enfant qui y était placé roulait subitement et tombait dans un gouffre plein de feu. Plutarque ajoute à la peinture de cet horrible sacrifice, où l'on immolait à la fois deux cents et trois cents enfants des plus nobles familles, que les mères y assistaient sans pleurer ni gémir. Si quelqu'une poussait un soupir ou versait une larme, elle était déshonorée, et son fils n'en était pas moins immolé. Devant la statue retentissait le bruit des flûtes et des tambours, pour qu'on ne pût entendre les cris et les hurlements des victimes.

» Quinte-Curce affirme, continue M. Dureau de la Malle, que Carthage conserva jusqu'à sa destruction ce culte, qui était, dit-il, plutôt un sacrilége qu'un sacrifice ; Silius, que le sacrifice était annuel. »

Ces citations, prises dans les recherches qui viennent de paraître sur la topographie de Car-

thage, indiquent la manière dont leur savant auteur a su rendre la vie et le mouvement à chacun des lieux qu'il décrit, en y replaçant la scène de ce qui s'y était passé de plus remarquable. Ce travail se distingue d'une manière toute particulière par la célébrité presque sans égale des lieux dont il détermine l'ensemble et les détails, et en même temps par la confusion des seules traces qui nous restent d'une aussi vaste cité; car la nature a depuis long-temps repris ses droits sur cette plage stérile, où une combinaison politique avait assis la métropole d'un empire si fort. Tandis que de faibles villes de l'antiquité sont devenues ailleurs des cités aujourd'hui dans l'état le plus florissant, à peine quelques misérables cabanes couvrent-elles le sol de cette antique Carthage, qui, après avoir été la rivale de Rome, renaît sous Jules-César à une prospérité nouvelle, et prend bientôt un tel accroissement, qu'au quatrième siècle de notre ère elle était considérée comme la troisième ville de l'empire. Néanmoins tout ce qui reste de colossal dans les ruines actuelles, comme les citernes dont nous avons parlé en commençant, appartient à la Carthage punique.

La transition de sa destruction à la splendeur de la Carthage romaine nous a semblé le plus intéressant des points établis par cette belle réédification archéologique, où le monde savant verra sans doute un solide jalon fixé par une main ferme dans la critique de l'histoire. Contre l'opinion généralement répandue, l'auteur a prouvé avec la dernière évidence « que la colonie romaine établie sur les ruines de Carthage, vingt-quatre ans après la prise de cette ville, dut trouver un grand nombre d'édifices subsistants, les uns entiers, les autres endommagés par le feu, et qu'enfin, malgré l'arrêté des dix commissaires, l'armée de Scipion, vu le peu de temps qu'elle y employa, ne put que démanteler Carthage, et non pas la détruire de fond en comble. »

« Je me suis vu forcé, dit l'auteur, d'établir une discussion précise des faits et des dates pour détruire, s'il est possible, mais ce dont je désespère, une vieille erreur de notre enfance, née du fameux *delenda Carthago*, des déclamations oratoires et des amplifications poétiques, qui, depuis Velléius jusqu'à Sannazar et au Tasse, a fourni de si belles pages à l'élo-

quence et à la poésie, et qui nous représente l'emplacement de Carthage comme une table rase où les ruines même avaient péri, *etiam periere ruinæ.* »

Mais « comment, ajoute-t-il bientôt, puis-je espérer de réussir à dissiper le nuage obscur qui enveloppe les ruines de Carthage, lorsque l'illustre auteur des *Martyrs* et de l'*Itinéraire*, lorsque le premier écrivain politique du siècle, ayant reconnu les lieux, s'appuyant sur la longue expérience d'un savant qui avait fait, pour ainsi dire, de Carthage son domaine (le lieutenant-colonel du génie Humbert), fortifiant la véracité de ses récits de tout le poids de son éloquence et de son imagination puissante, n'a pu détruire une erreur palpable, mais qui, depuis deux mille ans, avait pris de profondes racines dans la crédulité de l'esprit humain? »

Chose en effet très-remarquable : lorsque tant de savants en différents genres ont commis des erreurs très-graves au sujet de l'emplacement de Carthage, M. de Châteaubriand, avec ce sentiment de rectitude d'un génie supérieur, n'a émis sur cette haute question archéologique aucune assertion que ne soient venues confir-

mer pleinement ces laborieuses et patientes investigations.

Ainsi M. Dureau de la Malle était éclairé sur plusieurs points de cette difficile étude par la vive lumière que sait répandre sur tous les objets le flambeau du génie. A cela se joignaient les opérations et les observations de plusieurs ingénieurs ou archéologues très-exacts, tels que le R. P. Caroni, le lieutenant-colonel Humbert, et surtout M. Falbe, capitaine de vaisseau et consul-général de Danemarck à Tunis, à qui appartient l'honneur d'avoir établi la véritable position de Carthage. Avant lui, elle était indiquée d'une manière tout-à-fait erronée, d'après l'autorité de M. Shaw et une dissertation du docteur Estrup, très-habiles gens pourtant, mais dont l'erreur prouve combien sont épineuses les questions archéologiques. On en voit un exemple curieux par la comparaison que l'auteur de ces recherches a permis d'établir, en réunissant sur une même feuille, dans une des cartes qui accompagnent ce volume, cinq plans de Carthage, dont pas un ne ressemble à l'autre.

M. Dureau de la Malle rend à plusieurs re-

prises, à M. Falbe, l'hommage le plus explicite, avec cette délicatesse de justice distributive que la véritable critique met à bien faire la part des autres avant de faire la sienne. Mais M. Falbe n'était point entré dans la discussion archéologique des différents points. C'est là que les témoignages épars dans toute la littérature de l'antiquité devaient faire retrouver le système de fortification, les temples, les monuments, les places, les principales rues, et jusqu'aux principales maisons de la Carthage punique et de la Carthage romaine. Voilà ce qu'a exécuté le savant académicien avec une érudition qui rend cette étude un modèle du genre. On peut dire qu'il a épuisé tous les textes grecs et latins au sujet de Carthage; et ce désir de la perfection dont il a mis l'empreinte dans son travail a été jusqu'à nous prier de consigner ici, en manière d'*addenda*, le seul témoignage peut-être qui lui soit échappé, et que nous lui avions signalé, après l'avoir découvert trop tard pour qu'il pût en faire profiter sa dissertation. C'est un passage de la *Cité de Dieu*, où saint Augustin, après avoir décrit plusieurs êtres monstrueux, ajoute : « On voit encore d'autres espèces

» d'hommes ou de quasi-hommes (*hominum* » *vel quasi-hominum*), qui, d'après les témoi- » gnages consignés dans les livres, ou conser- » vés dans de curieuses traditions, ont été re- » présentés dans un tableau en mosaïque, qui » est sur la *place Maritime* à Carthage. »

Ce nouvel ouvrage de M. Dureau de la Malle est digne en tout point d'un nom si justement estimé dans les travaux d'histoire, et du nom respectable et illustre de M. Silvestre de Sacy, à qui il est dédié. Désormais il ne sera plus permis à un critique de quelque gravité d'aborder aucun point de l'histoire punique sans avoir consulté ce livre, qui ne peut manquer d'être bientôt traduit et fort goûté en Allemagne et en Italie.

# VOYAGE EN ASIE-MINEURE,

## EN SYRIE, EN PALESTINE ET EN ARABIE PÉTRÉE,

PAR

M. CAMILLE CALLIER.

La Bibliothèque du Roi possède aujourd'hui l'empreinte d'un bas-relief fort curieux par sa haute antiquité. On le doit à lord Prudo, qui l'a fait mouler sur les lieux. Ce monument avait été décrit, au commencement de l'année 1835, dans une note communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Camille Callier, capitaine d'état-major, qui a le mérite d'avoir appelé l'attention du monde savant sur cette sculpture singulière. Elle est placée à trois heures de Beyrout, l'ancienne Béryte, en Phénicie, sur un petit cap au pied duquel coule

l'ancien Lycus, que les Arabes ont nommé Nahr-él-Kélb (fleuve du chien). L'idée que suggère à M. Callier le rapprochement de ces deux noms est ingénieuse : il suppose qu'il provient de quelque statue colossale, élevée par les anciens Grecs et représentant un loup (*lycos*), que les Arabes auraient pris pour un chien.

« Sur la face des rochers qui ont été taillés d'abord pour établir l'ancienne route, dit M. Callier, on remarque encore aujourd'hui divers tableaux sculptés sur la pierre, et qui conservent le souvenir de la conquête de ce pays par Sésostris et par les rois de Perse. Des emplacements aplanis avec soin portent encore l'empreinte de ces témoignages historiques; mais le temps en a singulièrement affaibli les traits. On peut, sans consulter les dates respectives des invasions de Sésostris et des rois de Perse, et par l'inspection seule des tableaux, assigner une plus haute antiquité à celle du conquérant égyptien. Ces monuments vont par couple; et l'on observe que ceux qui ont rapport à la conquête égyptienne occupent toujours la place la mieux choisie, tandis que les cadres qui sont relatifs à l'invasion des Perses sont

souvent incomplets, parce que la pierre a manqué. Il est d'ailleurs bien évident que l'action du temps s'est fait beaucoup plus sentir sur les premiers que sur les seconds.

» Il y a trois couples de tableaux, à certaine distance l'un de l'autre, et plusieurs autres sont isolés. Dans ceux des Perses, un même personnage est représenté avec le même costume et dans la même position. Ce personnage, qui est sans doute un roi de Perse, peut-être Cambyse, est debout et de profil. La main gauche, tombant sur le corps, semble tenir une baguette; la droite est relevée, et semble supporter un oiseau, au-dessus duquel sont divers objets. Dans le nombre on croit reconnaître un soleil ailé, attribut religieux des anciens Perses. Une inscription en caractères cunéiformes recouvre la surface du cadre, à partir de la ceinture du personnage, en passant sur le relief, sans s'interrompre. Malheureusement ces caractères sont, en partie, effacés, surtout ceux du côté droit. Les tableaux égyptiens représentent des sujets divers, taillés en creux. Dans l'un, le roi châtie des coupables; dans un autre, il offre des prisonniers au dieu Ammon. Les

autres sculptures sont presque entièrement effacées. Je dois faire remarquer que, dans les angles des cadres, on trouve la trace de gonds, qui supportaient sans doute des portes destinées à préserver les sculptures de l'action destructive du climat; car il ne possède pas, comme celui de l'Égypte, la précieuse faculté de conserver. On reconnaît à ce soin le caractère des Égyptiens, travaillant toujours pour l'avenir. Les faibles restes des écritures hiéroglyphiques, qui accompagnent ces dessins, sont presque invisibles aujourd'hui. Cependant M. Bonomi, voyageur anglais, qui a copié en Égypte un grand nombre de ces écritures pour le célèbre Champollion, y a reconnu le cartouche du grand Rhamsès (Sésostris). »

Chargé avec feu M. Stamaty d'explorer toute la partie de l'Asie que nous avons indiquée, M. Callier et son compagnon allèrent d'abord de Smyrne, où ils débarquèrent, à Constantinople, par la Mysie et la partie occidentale de la Bithynie. Ensuite, en revenant de Constantinople à Smyrne, ils parcoururent la partie orientale de la Bithynie et de la Phrygie Épictète. Ainsi, à leur retour à Smyrne, leurs recher-

ches s'étaient étendues dans les contrées comprises entre les rives de la Propontide, de la mer Égée, du Thymbris et de l'Hermus.

Des pluies interminables les retinrent longtemps à Smyrne, où ils furent obligés d'attendre que les routes et le passage des rivières fussent devenus praticables. Ils en partirent enfin pour parcourir la Lydie, la Phrygie Catacécaumène et la Galatie. Quoique en assez grosse compagnie, ils se trouvèrent exposés à beaucoup de périls quand ils approchèrent des limites de l'Asie-Mineure du côté de l'Arménie. « Il est impossible, dit M. Callier, de donner une idée exacte des obstacles et des dangers que nous avons rencontrés au moment où nous nous sommes engagés au milieu de ces tribus nomades de Kurdes et de Turkmens, qui errent dans des pays entièrement abandonnés à leur brigandage. Nous n'avons écouté, dans toutes les circonstances de cette nature, que le désir de remplir avec distinction une tâche aussi difficile. Un de nos domestiques, tombé entre les mains des Kurdes, a été la victime de cette périlleuse expédition. »

Aux dangers que M. Callier avait rencontrés

dans ces limites de l'Asie-Mineure, venait encore se joindre la peste. Dès Césarée, il avait été atteint d'une maladie qui en présentait toutes les apparences. Aussitôt qu'il put monter à cheval, ils se dirigèrent vers l'Euphrate. « C'est avec toutes les peines imaginables, dit-il, qu'après avoir été abandonnés de notre escorte, nous sommes néanmoins parvenus à gagner le point où les deux grands bras du fleuve viennent se réunir. Nous nous trouvions alors plus embarrassés que jamais : les Kurdes, qui faisaient la guerre au pacha de Kéban-Madèn, ravageaient tout le pays, et la peste exerçait ses horreurs dans tous les villages qui s'étendaient jusqu'à Diarbékir. Nous étions comme prisonniers dans Kéban. Un Kurde, du parti du pacha, consentit, malgré tant d'obstacles, à nous servir de guide ; et, sans autre garantie que sa parole, nous nous hasardâmes au milieu d'un pays dévasté par la guerre et par une horrible contagion. Cette expédition était si dangereuse, qu'aucun de nos gens ne voulut consentir à nous suivre. »

Nos voyageurs parvinrent cependant, au milieu de tous ces périls, à fixer dans la chaîne du Taurus un point très-important, celui où l'Eu-

phrate reçoit l'ancien Arsanias, dont les géographes modernes ne font pas mention.

A Alep, un bien grand malheur attendait M. Callier. « C'est là, dit-il, que la Providence, à qui nous devions attribuer le bonheur avec lequel nous avions échappé à d'horribles embarras, laissa s'accomplir les sinistres prédictions qui nous avaient été si souvent répétées ; c'est là que mon malheureux compagnon de voyage devait mourir, victime de son zèle et de son dévouement. Déjà nous avions eu à déplorer la mort de quatre personnes de notre suite. L'affreuse perte que je venais de faire m'enlevait mon meilleur ami, et laissait retomber sur moi seul tout le fardeau d'une mission qui devait encore être la source de nouveaux chagrins. J'acceptai cette tâche, et je me proposai d'abord de remplir une importante lacune. Je quittai Alep pour visiter les parties inconnues de la Syrie supérieure, de la Cilicie Campestris et de la Cappadoce. J'ai joint à l'étude géographique de ces contrées des recherches historiques dont la solution sera sans doute de quelque intérêt. Je suis parvenu à fixer l'emplacement des Pyles Syriennes et Ciliciennes, et le lieu de la fameuse

bataille d'Issus, infructueusement cherché jusqu'à ce jour. Ces différentes études ont encore eu pour résultat de retrouver le Carsus et le Pinarus. »

Ici nous entrerons dans des détails un peu plus circonstanciés sur cette partie des observations de M. Callier. Cet officier, après avoir présenté une esquisse rapide de tout son voyage à la Société de Géographie, fut prié de faire connaître à cette compagnie, d'une manière détaillée, quelque point de son voyage; et c'est à la lecture qu'il fit pour satisfaire ce désir que nous empruntons ce qui suit, en attendant que M. Callier fasse jouir le public d'une relation complète de son voyage en Orient, ce qui paraît encore éloigné : car ce voyageur semble un peu découragé en comparant l'espèce d'indifférence que trouvent chez nous, à leur retour, des hommes qui ont couru tant de dangers pour la science, et les honneurs, les encouragements de tout genre qui les attendent en Angleterre. Toutefois le découragement de M. Callier aurait le grave inconvénient que, plus il tarderait à mettre en œuvre ses matériaux, moins ses souvenirs lui seraient présents, et plus il aurait

de peine à colorer son style de ces teintes vraies qui ne sauraient être employées trop tôt, pour ne rien perdre de leur éclat. Plusieurs traits de cette seconde lecture à la Société de Géographie ont incontestablement ce mérite. Entre autres exemples, que je pourrais citer, on trouvera toute la fraîcheur de récents souvenirs dans cette description :

« J'arrivai à Kaysar par un beau jour du mois de décembre. Tout le sol était couvert de neige, et l'on apercevait le disque du soleil à travers un voile de brumes épaisses qui se colorait de pourpre et d'or. Les tours, les coupoles et les minarets de Kaysar brillaient d'une lumière douce et sans éclat : tous les objets étaient plongés dans une atmosphère de vapeurs qui donnaient à leurs contours une incertitude gracieuse. C'était pour moi un spectacle nouveau de voir un pays d'Orient tout couvert des frimas du Nord, mais caractérisé par les effets d'une lumière qui lui est propre. J'avais déjà vu le mont Argée et la plaine de Kaysar au milieu de l'été, mais ce tableau m'avait paru sans couleur; toutes les collines étaient brûlées, et les yeux, fatigués par la chaleur et la lumière,

ne pouvaient s'arrêter nulle part. Le même tableau, éclairé par un soleil d'hiver, se présentait sous un aspect qui me semblait avoir bien plus de charmes. »

Notre voyageur a rectifié l'indication que d'Anville avait donnée des Pyles Ciliciennes, supposant que ce défilé fameux était formé par le passage du Sarus à travers la chaîne Taurique. M. Callier a vu, au contraire, ce fleuve couler en dehors, du côté de l'Orient ; il ne coule qu'un faible ruisseau entre les portes Ciliciennes. C'est dans l'espace compris entre ce défilé et le port d'Alexandrette ou Scandéeroun qu'un examen topographique attentif a fait reconnaître à M. Callier tout ce que l'histoire rapporte du champ de bataille d'Issus, où Darius engagea si imprudemment son immense armée, dont la plus grande partie ne put agir et se développer. Aussi Alexandre ne revenait pas d'une telle faute, qui, tournant tout à son avantage, lui parut une marque signalée de la faveur des dieux.

M. Callier a rapproché très-judicieusement de ce fait de l'histoire ancienne une tradition turque : « On raconte, dit-il, qu'un visir qui

allait prendre possession d'un pachalik de Syrie, s'étant présenté à ce passage, un fou, qui se trouvait sur la hauteur, le pria d'ordonner à sa musique de jouer quelques airs pour le faire danser. Le visir se refusa d'abord à cette singulière demande ; mais, le fou l'ayant menacé de défendre l'entrée du passage en faisant rouler des pierres sur lui et sur sa suite, le pacha fut obligé de donner satisfaction à ce burlesque et redoutable ennemi. On ajoute que, depuis ce temps, tous les pachas qui traversent ce passage font jouer leurs musiciens en mémoire de ce bizarre événement. »

Une autre tradition, que le voyageur rapporte aussi avec quelque défiance, nous paraît moins vraisemblable, quoique plus sérieuse ; car elle ne s'accorde pas avec l'esprit tolérant et peu curieux des Turcs. C'est au sujet des tribus appelées Ansariès, qui entourent de beaucoup de mystère leurs dogmes religieux. « On raconte dans le pays, dit M. Callier, les moyens que les pachas de Lataquie ont quelquefois employés pour leur arracher des aveux sur leurs croyances mystérieuses. Si l'on ajoute foi à ces récits, on aurait essayé tous les raffinements de

la cruauté sans jamais rien pouvoir obtenir. »

Une comparaison curieuse est celle de l'état actuel de Kaysar avec la description que donne Strabon du territoire de cette ville, appelée alors Mazaca. Rien n'est plus commun, en Orient surtout, que de voir la stérilité, la sécheresse régner seules aujourd'hui sur un sol célébré jadis pour sa fraîcheur et sa fertilité. C'est tout le contraire à Kaysar, puisqu'on y trouve aujourd'hui des fontaines et des bains, tandis que Strabon critiquait le choix de cette situation, parce qu'on y manquait d'eau. Bien des villes désireraient un pareil changement : Versailles, entre autres, se consolerait à ce prix de la perte de son ancienne splendeur. Enfin une fertilité remarquable a remplacé ces terrains stériles et impropres à la culture dont parlait aussi le géographe ancien. M. Callier explique ce dernier changement par la formation d'une couche de terre végétale.

M. Callier a exploré la partie supérieure du bassin de la mer de Cilicie, partie que les voyageurs n'avaient pas encore abordée. Il y a fait, comme dans le Taurus et l'Anti-Taurus, d'importantes vérifications. Mais son excursion en

Syrie fut retardée par l'expédition que venait d'y envoyer le pacha d'Égypte. Il en attendit la fin dans l'île de Chypre, « où de nouveaux malheurs, dit-il, m'attendaient encore. Mon interprète, homme dévoué et courageux, et qui était devenu pour moi un compagnon, après la perte de mon malheureux ami, m'y fut enlevé par la peste. Cette nouvelle épreuve me laissait dans un isolement des plus pénibles, et ajoutait encore aux difficultés de la tâche qui me restait à remplir. »

Quand l'expédition de Mehemet-Ali fut terminée, M. Callier revint en Syrie, où il fit plusieurs rectifications importantes sur le revers occidental des montagnes du Liban et de l'Anti-Liban. De là jusqu'à la ville sainte, les pays parcourus par le voyageur, Acre, Caïfa, le Mont-Carmel, le Mont-Thabor, avaient servi de théâtre, trente ans auparavant, à nos armes victorieuses et aux investigations de la docte caravane, compagne de l'expédition militaire. C'était dans ces lieux que M. de Châteaubriand avait entendu un petit Arabe déguenillé, proférant tout-à-coup, au milieu de son langage oriental, le cri français : *En avant! marche!*

Qui ne se rappelle à ce sujet l'éloquente émotion de notre grand écrivain? Ces pays n'offraient plus à M. Callier de découvertes à faire, mais de ces grands et héroïques souvenirs qui doivent être si bons au voyageur, en lui rappelant une patrie qu'il est fier de représenter.

A Hébron, M. Callier composa sa caravane pour explorer l'Arabie-Pétrée ; et, après avoir vérifié dans ce pays la forme du golfe Élanitique, il se rendit au Caire par Souès, puis il revint en Palestine. Il s'y livra à plusieurs recherches sur la vallée du Jourdain, dont il suivit les chaînes jusqu'à Damas. Là une nouvelle maladie interrompit encore ses travaux, qu'il reprit pour vérifier le passage du Léytani dans le Liban, et la place des véritables sources du Jourdain. La maladie revint enfin donner au voyageur un dernier avertissement, auquel il crut devoir céder en revenant en France.

Plusieurs succès scientifiques y étaient réservés à notre voyageur. Pendant son séjour dans l'Arabie-Pétrée, il avait suivi une partie de la vallée qui s'étend de la mer Morte à la mer Rouge, vaste ravin que le manque d'observations précises dans ces lieux dangereux faisait

regarder jusqu'à présent par les géographes comme l'ancien cours du Jourdain. On croyait que ce fleuve avait débouché autrefois dans la mer Rouge, et qu'ayant été arrêté dans son cours par la grande catastrophe qui détruisit les villes de la Pentapole, l'accumulation de ses eaux avait formé le lac appelé *Mer Morte*, qui avait remplacé ces cités. M. Léon de Laborde appuyait même cette opinion par l'observation des traces d'un grand mouvement volcanique, qu'il faisait coïncider avec le témoignage de l'Écriture. Il expliquait ainsi par un bouleversement du sol dans cette partie de la Palestine l'obstacle apporté alors à la continuation de l'écoulement du Jourdain. Mais déjà, en examinant la carte jointe à l'ouvrage de ce voyageur distingué, M. Letronne avait cru reconnaître que la direction des affluents indiquait, bien au-delà du lac Asphaltite, la ligne générale du partage des eaux entre ce lac et la mer Rouge : d'où il a conclu que le Jourdain n'a jamais pu arriver à cette mer. C'est ce que sont venues confirmer les observations de M. Callier. Après avoir trouvé à cinq journées de marche au S. O. de la mer Morte un cours

d'eau qui se rend à ce lac, il s'est cru en droit de dire : « Il me semble presque impossible d'admettre l'hypothèse de cet ancien écoulement du Jourdain dans la mer Rouge, à moins de supposer que le phénomène auquel on rapporte la formation de la mer Morte eût en même temps changé la géographie physique du pays jusqu'à une distance aussi considérable, ce qui paraît peu probable. » M. Callier a même ajouté une autre vue, difficile à concilier, il faut le dire, avec le texte de l'Écriture : « Ces nouveaux faits permettent aussi de supposer que la mer Morte a un bassin particulier dont la formation est indépendante du phénomène local auquel on attribue la destruction des villes de la Pentapole, et que ce bassin est antérieur aux époques historiques. »

Outre ces observations toutes spéculatives, recueillies pour la science, le voyageur avait encore reçu dans ses instructions une mission qui tenait directement aux intérêts du moment. C'était de faire connaître au ministre de la guerre le plan de toutes les opérations militaires d'Ibrahim-Pacha contre le sultan, lutte dont l'issue préoccupait si vivement les hommes

politiques de l'Occident. Le général Pelet a fait connaître cette particularité du voyage de M. Callier en présidant la séance de la Société de Géographie où ce jeune voyageur a reçu le prix destiné au travail géographique le plus important, parvenu à la connaissance de la compagnie pendant l'année 1833. La Société de Géographie avait pu juger de l'importance de celui de M. Callier par les calculs qu'il lui avait soumis sur dix-neuf cents lieues de reconnaissance assujéties à des observations mathématiques.

SUR LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES

DE

# L'EXPLORATION DE L'ASIE-MINEURE,

PAR M. CHARLES TEXIER.

Qu'un grand personnage, en remplissant quelque importante mission dans un pays lointain et mal connu, fasse, comme on dit, d'une pierre deux coups, et recueille sur la route le plus de notions qu'il peut, dans l'intérêt de la science, c'est là un accessoire honorable, propre à jeter sur une dignité temporaire un éclat durable et légitime. Choiseul n'aurait certainement pas trouvé dans son ambassade la célébrité que lui a value son zèle pour les arts et les lettres. Nous devons cette justice à nos ambassadeurs en Orient, que la plupart ont fait tourner au profit de la science les moyens puissants

dont ils disposaient. Pourtant il y a dans l'essence même des voyages de grands seigneurs quelque chose de pompeux et d'officiel qui isole, jusqu'à un certain point, le voyageur d'une foule d'objets dont le contact immédiat lui serait nécessaire pour bien juger. Cela est si vrai, que celui même qui joint à la noble curiosité et au zèle d'un véritable savoir les ressources de l'opulence est peut-être dans une position scientifique moins favorable que celui chez qui un zèle semblable n'est pas secondé par les mêmes ressources. M. Léon de Laborde, dont le père a voyagé, comme lui, en Orient, mais avec un luxe oriental, a jugé que cette manière de parcourir l'Asie présentait pour la perception d'une foule de documents presque autant d'obstacles que le dénuement; et, en rapprochant de ces deux termes extrêmes son train de route, simple et *confortable*, il a trouvé dans ce *mezzo termine* les conditions les plus favorables à un voyage scientifique.

Chez quelques voyageurs, la science a été le prétexte destiné à colorer les instructions secrètes données par la politique d'un gouvernement. Il est plus que probable que tel a été le

caractère des tentatives anglaises pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. L'ardeur britannique pour les progrès de la géographie pouvait dissimuler avantageusement la recherche de la poudre d'or. La nation commerçante défrayait largement les intrépides voyageurs qui ouvraient la route de Tombouctou. Mais l'intérêt rend clairvoyants les hommes même peu civilisés ; et la mort, trouvée par la plupart de ces aventureux envoyés, en est peut-être une preuve sanglante.

Au contraire, un homme isolé, jeté par un hasard fatal dans une contrée lointaine et ennemie, s'il possède un art utile à l'humanité comme la médecine, sera accueilli avec des dispositions bienveillantes; et un séjour fortuit pourra devenir pour lui une source d'observations variées, et, par suite, un titre littéraire honorable, s'il applique à la science les facilités qui lui sont particulières, comme a fait M. Pouqueville.

Un grand intérêt s'attache surtout à celui qui part seul avec de modestes ressources, les yeux toujours fixés sur l'astre de la science, le cœur plein d'ardeur, et muni de cette persévé-

rance qui fit errer Pierre Gillius dans tout le Levant pendant plus de quarante années, cherchant tous les moyens possibles de suppléer aux ressources insuffisantes qu'il tenait de François Ier, jusqu'à s'engager à l'âge de soixante ans dans les troupes des Perses. La constance de caractère est peut-être pour de tels voyageurs le point le plus important, et je m'imagine que beaucoup sont partis plein d'une ardeur que l'essai des premières tribulations n'a pas tardé à éteindre. Cette force individuelle qui fait trouver en soi-même des ressources dans les plus grands embarras, de la résistance à la mauvaise fortune et de la résignation dans les privations les plus pénibles, ne me paraît pas assez admirée.

Ces qualités sont réunies à un haut degré chez un jeune voyageur qui parcourt en ce moment l'intérieur de l'Asie-Mineure. Ce pays, si remarquable par l'antiquité et l'éclat de sa civilisation, dont il renferme des traces grandioses, nous est à peine connu; et pourtant c'est là qu'il faut aller chercher des documents irrécusables sur les origines de l'histoire, reprendre ce qui lui appartient dans ces antiques domaines

de la mythologie, et suivre la chaîne qui conduit, des plus anciennes traditions, aux époques historiques les plus éclatantes. L'art aussi a d'abondantes moissons à recueillir sur la contrée qui renferme ces monuments cyclopéens si extraordinaires, et tant de ruines imposantes, protégées par le climat et la solitude.

M. Charles Texier, de Versailles, était plus à même que personne de faire un pareil voyage. Architecte distingué, il avait appliqué son art à l'illustration des antiquités nationales; et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait couronné deux mémoires de lui, l'un sur les antiquités de Fréjus, l'autre sur celles de Reims. Plusieurs voyages dans différentes parties de l'Europe, déjà accomplis en artiste et en archéologue, l'avaient préparé à des excursions plus lointaines, et lui avaient acquis en même temps cette grande habitude des anciennes inscriptions que donne la pratique des monuments jointe à l'érudition. A ces connaissances M. Texier réunit une aptitude remarquable pour les langues; et il en a fait l'application, notamment au grec des différents âges, en fréquentant assidument pendant deux années le

cours de grec moderne et de paléographie de M. Hase. Il n'est pas moins versé dans la chimie et dans la géologie. Aussi les instructions qu'il a reçues des corps savants, au moment de sont départ, sont très-variées. « Je doute, écrivait-il de Constantinople à M. Dureau de la Malle, que personne ait jamais eu en voyage plus de charges que moi, car j'en ai pour toutes les lettres de l'alphabet : archéologie, architecture, bibliographie, crâniologie, ethnographie, géologie..... que sais-je ? Je n'en finirais pas. »

Les Académies des Inscriptions et des Beaux-Arts ont en effet profité de la variété de ses connaissances pour y proportionner celle de leurs instructions. De plus, fils et frère de médecins distingués, M. Ch. Texier joint des investigations physiologiques à ses recherches d'art et d'érudition. Ses connaissances dans les sciences naturelles lui ont été, comme nous le dirons, d'une bien grande utilité à Constantinople. Les deux académies l'ont recommandé très-particulièrement aux ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, et il s'est ainsi trouvé chargé par le gouvernement d'explorer l'intérieur de l'Asie-Mineure, et de faire tous ses

efforts pour examiner la bibliothèque du sérail. M. Hase lui a rédigé des instructions fort détaillées sur les points où devaient se porter principalement ses investigations archéologiques. Muni de tant d'honorables encouragements, il est parti au mois de mai 1833, quoique le modique traitement de 4,000 fr. qui lui est assigné par le gouvernement ne commençât à courir que de 1834. C'est donc à ses frais qu'il a fait tout son voyage jusqu'au commencement de cette année. Ce début, déjà fort important, s'est borné à Constantinople, qu'il a quittée seulement au mois de mai dernier pour entrer dans l'intérieur de l'Asie.

Une partie considérable de ses instructions avait rapport à cette capitale, dont l'exploration a été jusqu'à présent si difficile, et qui recèle encore tant de trésors cachés. L'ambassadeur a secondé M. Texier comme il le devait; mais c'est surtout en lui-même qu'il a trouvé des ressources. Ses talents lui ont fourni les moyens de se faire des amis et des protecteurs, par lesquels il a obtenu des choses que n'aurait jamais pu lui procurer l'ambassadeur.

Sa correspondance, adressée à ses frères, à

M. Dureau de la Malle, à M. de Bret, a été lue en grande partie, au fur et à mesure de la réception des lettres, à l'Académie des Inscriptions et à celle des Beaux-Arts. D'autres lettres, accompagnées de plans et de dessins, ont été adressées à M. Guizot, ministre de l'instruction publique. Je n'ai point vu celles-ci ; mais M. Dureau de la Malle a bien voulu me communiquer la correspondance familière, remplie non seulement des faits les plus curieux, mais de beaucoup d'esprit et de gaîté, avec ce laissé-aller d'artiste qui écarte jusqu'à l'ombre du pédantisme dans une érudition dont le quart suffirait à défrayer les prétentions de cinq ou six demi-savants.

Quand le voyageur est un homme d'esprit, il n'y a rien de plus attachant que la lecture de ses premières impressions dans l'intimité du commerce épistolaire. C'est justement ce qui ne s'imprime pas. Plus tard, pour se faire un titre de ses travaux en les publiant avec ordre, on y met une gravité qui ne comporte plus ce ton familier, et qui ôte à beaucoup de détails cette couleur de l'impression du moment, que rien ne peut remplacer. Nous n'en devons que plus de remercîments à M. Dureau de la

Malle, qui a mis à notre disposition ces lettres.

Celle du 2 février, qui est du plus haut intérêt archéologique, est datée du château des Sept-Tours. Cette célèbre forteresse, presque abandonnée aujourd'hui, se joignait par une muraille à l'ancien château des Blaquernes, palais d'été des empereurs grecs, et dont les ruines remontent à cette époque. « Les murailles qui joignent ces deux forteresses, dit M. Texier, sont encore en aussi bon état que possible, après le long délaissement auquel elles sont réduites. Ici, bien mieux qu'à Rome, on peut étudier le système de défense de ce temps, car rien ne manque à ces fortifications. L'abord est défendu par un large fossé, derrière lequel s'élève l'*Agger*, formé des terres du fossé. L'*Agger* est lui-même flanqué d'une muraille portant des tours demi-circulaires, derrière laquelle est le chemin de ronde. Enfin s'élève la grande muraille qui domine tout le système, portant créneaux et galeries. Elle est flanquée de hautes tours carrées, qui s'ajustent en échiquier avec les tours de l'*Agger*. Ces murailles ont souffert dans les temps anciens, et ont été relevées par différents

empereurs dont les noms sont soigneusement inscrits à leur sommet, en y faisant mention de leurs vertus chrétiennes. On y lit les noms de Michel, Basile, Constantin Porphyrogénète, Manuel Comnène, Jean Paléologue, etc. »

Il ajoute ensuite des détails sur les matériaux de cette muraille. « Dans les murs de la Propontide, bâtis par Constantin, il est facile de reconnaître les constructions qui datent de ce fondateur. Elles sont en grands blocs de belle pierre volcanique et en calcaire d'Asie. Ses successeurs bâtirent en blocage, avec des lits de brique intercalés, comme dans les murs de Rome. Renversées du temps de Léon l'Isaurien par un tremblement de terre épouvantable, les murailles furent relevées de nouveau par l'empereur Andronic-le-Vieux. C'est sous son règne que furent placées en fondation, sous les tours et sous les murailles, ce nombre infini de colonnes de marbre et de granit qui font paraître les murailles de Constantinople comme sur des pilotis et sur des arbres couchés.

Viennent ensuite, sur l'ancienne et célèbre porte d'or, des détails pleins d'intérêt pour l'architecture et pour l'histoire, sciences que

M. Texier a su fortifier l'une par l'autre en appliquant à l'examen de Constantinople la critique judicieuse de ses mémoires couronnés par l'Institut; puis la description du château des Sept-Tours, qu'il termine ainsi :

« Aujourd'hui ce château est abandonné à la dégradation la plus complète ; les toitures tombent de vétusté, les affûts pourris des canons sont remplacés par des pierres, provenant elles-mêmes des débris de la muraille. Les figuiers, les arbousiers ont pris la place des sentinelles, et la plus heureuse végétation remplace les *victimes de l'arbitraire*. Constantinople n'a plus besoin de forteresses ; elle a l'amitié des Russes. »

Il n'est presque aucun des monuments qu'il cite dans sa correspondance dont il n'ait ou levé le plan, ou pris une vue d'ensemble, ou fait tout au moins un croquis destiné à être remplacé à son retour par un dessin terminé. Il a entre autres dessiné les obélisques de Constantinople, et retrouvé sur l'un d'eux, érigé par Théodose, l'orgue à soufflets qu'on croyait d'invention arabe, et qui n'a paru dans l'Occident qu'au temps de Charlemagne.

Dans la lettre du 9 mai : « Je suis enfin entré, dit-il, dans la célèbre église de Sainte-Irène. C'est une faveur bien rare, car il n'y a que Mouravief, à la tête de ses Russes, qui y soit entré dans ces derniers temps. J'y ai été admis par l'entremise d'un officier turc de la garde. L'église, qui est du temps de Constantin, était jadis toute décorée de mosaïques dont la plupart ont disparu. Au fond de la coupole se trouve une grande estrade en briques, où sans doute s'asseyait le chapitre. La disposition de cette église est imposante. Il est à regretter qu'elle ait perdu tous ses ornements. On a construit tout à l'entour une longue tribune en bois, sur laquelle sont déposés les trophées des Musulmans depuis la prise de Constantinople, plusieurs armures antiques, des armes des Grecs, entre autres des faux de combat. Des machines de guerre, mais qui sont toutes démontées, sont renfermées dans cet arsenal, qui mérite la peine d'être décrit en détail. Je suis obligé de remettre ce travail à mon retour d'Asie. Mais une chose qui m'a principalement frappé c'est un médaillon, bas-relief colossal, représentant une tête de Méduse. Les Turcs appel-

lent cela le portrait de Constantin. C'est une sculpture du style grec du premier ordre. Les cheveux sont exécutés avec une rare perfection. Les prunelles sont peintes, mais j'ai lieu de croire que c'est une addition des Turcs. On voit dans cet arsenal les armures des soldats de Mahomet II, et son étendard. Les casques sont en général damasquinés en or avec des caractères arabes. Les armures des chevaux, les boucliers et tout cet attirail de guerre sont du plus haut intérêt. »

Cette lettre est écrite au moment même de son départ pour l'Asie, qu'il annonçait déjà dans la précédente. « Savez-vous, y disait-il, que je viens d'apprendre une fâcheuse nouvelle? Dans cet instant même, les Turcs sont occupés à démolir le temple d'Angora pour faire un bain. C'est un des principaux monuments que je comptais étudier. Je l'écris à M. Hase, et je lui dis combien je suis embarrassé, ne pouvant aller directement à Angora, sans faire des marches et contre-marches, ruineuses dans ma misère. Il faut auparavant que j'observe la Bithynie, une partie de la Phrygie Epictète, c'est-à-dire Azani, ville complète et superbe, Kara-

hissar, aux monuments Mèdes et Persans, et Synnada, au marbre fin comme l'albâtre. De là je remonterais le Sangaris, cherchant Pessinunte comme une aiguille dans une botte de foin; et j'arriverais à Angora dans les premiers jours de juillet, peut-être assez à temps pour me jeter dans les fondations du temple. Vous avouerez que c'est faire naufrage au port. »

C'est le 16 mai que le voyageur a quitté Constantinople pour se rendre par mer à Nicomédie, qui ne renferme, dit-il, que bien peu de monuments de l'antiquité. Il donne pourtant quelques détails sur ce qui reste de ses murailles et sur un ou deux autres débris. « De Nicomédie, continue-t-il dans son rapport, je me suis rendu à Sabandja, l'ancien Sophon. » A trois lieues de Sabandja on voit un grand pont de construction romaine, long de 415 mètres. Après l'avoir dessiné, M. Texier a remonté la vallée qui est sur la rive gauche du Sangarius, et est arrivé à Nicée, la première ville qu'il ait jugée digne d'un examen approfondi. Il ne s'y est pas épargné :

« J'ai levé en six jours, écrit-il de Brousse, le 3 juin, le plan de la ville de Nicée avec tous

ses édifices anciens et modernes, les portes, les tours et même les principales rues. J'y travaillais quinze heures par jour, par une chaleur étouffante. Aussi, à la fin, me trouvé-je très-fatigué. » Ce travail l'a mis à même de vérifier plusieurs choses et d'en rectifier d'autres. En reconnaissant l'exactitude d'une assertion de Strabon, qui dit que, d'une pierre placée au centre du Gymnase, on apercevait les quatre portes de la ville, il a, par cela même, constaté la place du Gymnase. Il a aussi reconnu le théâtre antique dans les ruines où Paul Lucas avait cru retrouver le lieu d'assemblée du célèbre concile auquel on doit le symbole de Nicée. Ce dernier édifice n'existe plus ; car M. Texier s'est assuré que ce n'est pas l'église actuelle des Grecs. On la faisait remonter à Constantin, d'après une inscription controuvée ; mais elle ne doit pas remonter au-delà des Paléologues.

« On y conserve, dit-il, un objet extrêmement précieux : c'est un sarcophage d'une seule pièce en pierre spéculaire. Dans tout l'Orient, je n'en ai encore vu qu'un petit morceau dans l'église Sainte-Sophie, et ici, à Angora, un

carreau d'un pied dans l'église des Grecs. A Nicée on fait peu de cas de ce beau monument. Il était exposé dans l'église au choc de tous les passants. A ma prière, l'archevêque a fait mettre une barrière pour le protéger. »

Vient ensuite la description d'un charmant monument des califes, la Mosquée verte (Jescil djiami si), d'un goût délicat et d'un travail exquis. « On y remarque toute la finesse de la sculpture arabe alliée à la richesse des marbres les plus rares. Son portique, composé de quatre colonnes de front et de quatre sur les côtés, est fermé par des barrières travaillées à jour. La porte s'élève, comme dans les temples égyptiens, jusqu'à la hauteur de l'astragale. Le minaret est orné de compartiments de porcelaine bleue et verte. »

Le bord méridional du lac de Nicée, que M. Texier a suivi pendant douze heures pour aller de Nicée à Ghio, l'ancienne Cius, lui a paru un pays ravissant. « On se trouve, écrit-il à son frère, au milieu des plantes les plus inconnues en Europe. Des fleurs pendent des lianes et embaument l'air; et les bords du lac sont peuplés de mille oiseaux qui ne fuient pas

à notre approche, étant si peu habitués à la vue de l'homme. » Et dans sa lettre du 16 juin, datée du Kutaya : « Le lac de Nicée est des plus admirables; il est entouré de forêts de haute futaie, sous lesquelles pousse un gazon vert et fin comme dans un parc anglais. On y rencontre à chaque pas des arbres couverts de fleurs, et que je n'ai jamais vus dans aucune serre. Les hérons, les pélicans, les cigognes se promènent là comme une basse-cour exotique. Mais il faut de grandes fatigues pour leur rendre visite. » La faim même, ce tourment si peu connu dans des pays organisés comme le nôtre, l'a fait souvent souffrir : « On ne trouve rien à manger dans les plus grandes villes, à plus forte raison dans les villages. Du lait et quelques galettes molles, voilà tout. Les légumes sont chose inconnue, à peine trouve-t-on quelques oignons. Les habitants vivent de rien, c'est une misère inconcevable au milieu du plus beau pays du monde. Nous avons traversé des forêts de quinze lieues, pleines des plus beaux bois que j'aie jamais vus. Il y a des champs et des vallées immenses et bien arrosés, où on ne trouve pas un habitant. »

Dans le trajet de Nicée à Cius, une inscription bilingue, gravée sur le roc, qu'il a lue et transcrite en franchissant une roche escarpée, lui a appris qu'il se trouvait sur une route faite de Nicée à Apamée par les ordres de Néron ; il a reconnu l'impossibilité de l'exécution des travaux commencés par Pline pour joindre le lac de Nicée avec la mer, et a rectifié l'indication du cours de la rivière de Ghio, qui ne descend pas, comme l'indiquent les géographes, du lac de Nicée, mais des montagnes du sud. Ce n'est pas, à beaucoup près, la seule erreur que lui aient offerte les cartes d'Asie. « Elles sont si mauvaises, dit-il, qu'on n'y reconnaît ni les routes, ni les noms des villages, ni les positions des villes. C'est comme si l'on n'en avait pas. » Une bonne carte de l'Asie mineure ne sera pas un des résultats les moins intéressants du voyage de M. Texier.

A Ghio, son regard d'architecte n'a pas négligé les murailles de l'antique Cius, « dont il existe encore plusieurs parties intactes, et qui sont un bel exemple de l'appareil en joints irréguliers que l'on appelle pélasgique. »

Après un court séjour à Brousse (Prusa),

où il était au commencement de juin, à Kutaya, où il est passé dans le milieu du même mois, il est enfin arrivé à l'antique ville d'Azani, dont les magnifiques ruines sont si complètes qu'on se croirait dans une ville de fées, comme il l'écrivait de Kédous, le 25 juin. Ces ruines, déjà vues par M. Delaborde, dont M. Texier y a lu le nom inscrit en grandes lettres, n'avaient pas encore été décrites comme elles le méritaient. Voici ce qu'il en écrivait à M. de Bret, membre de l'Institut: « J'ai trouvé dans la ville d'Azani les restes les plus complets et les plus magnifiques d'une grande ville grecque. Toute description que je vous en ferais aurait l'air d'une narration emphatique. J'espère vous envoyer cet hiver les dessins.

» Il est impossible de voir rien de plus beau, de plus parfait, que son temple, qui est encore presque complet. La colonne d'ordre ionique est une chose si gracieuse, que je passais des journées entières à la contempler. Les murs de la Cella sont couverts d'inscriptions relatives aux fêtes panhelléniques et à l'administration de la ville. Près du temple, il existe un grand

portique d'ordre dorique grec qui est attenant à la vaste enceinte du monument.

» Un fleuve traverse la ville, en passant sous deux ponts de marbre, et toute la rive, qui était la voie des tombeaux, est encore couverte de monuments en place. Les balustrades du quai, ornées de guirlandes et de bas-reliefs délicats, se trouvent encore sur la route. A quelque distance du temple est un vaste théâtre de marbre, dont presque tous les gradins sont en place. La frise représente des chasses d'animaux. La scène est entièrement conservée. Près du théâtre est un beau stade, au milieu duquel est le *pulvinar* des magistrats. Tous ces monuments, que le temps seul a endommagés, offrent le plus bel ensemble qu'on puisse imaginer. »

Plusieurs circonstances ont augmenté, pour M. Texier, l'agrément de son séjour à Azani : il a trouvé plus de ressources qu'ailleurs, grâce aux attentions bienveillantes de l'aga de Kutaya et des habitants du pauvre village épars sur ces belles ruines. L'aga avait donné des ordres qui ont été suivis avec soin par le chiaia, ou chef du village, et les habitans. M. Texier

ne manque jamais, dans ses lettres et même dans son rapport au ministre, de payer un tribut de reconnaissance aux personnes dont il a reçu de bons traitements. Plus tard, à son arrivée à Angora, après avoir parcouru près de cinq cents lieues, il écrivait à son frère : « Je n'ai pas fait, jusqu'à présent, la moindre mauvaise rencontre; les Turcs que j'ai vus sont tous honnêtes et braves gens. »

M. Texier est le premier voyageur qui ait décrit * les ruines de l'antique Synnada. « J'ai assez bien dirigé ma route dans la grande Phrygie, écrit-il à M. Dureau de la Malle ; je suis tombé juste sur l'emplacement de Synnada. C'est aujourd'hui un pauvre village rempli de fragments d'architecture et offrant encore quelques inscriptions ; mais ce qui lève tous les doutes, ce sont les immenses carrières de marbre qui existent encore à trois milles de là. C'est admirable de lire sur les lieux la description de Strabon : comme tout cela est clair, et comme il explique bien que ce n'est pas Syn-

* M. le capitaine Callier avait déjà reconnu Synnada, mais sans la décrire, n'ayant fait que traverser.

nada qui fournit le marbre, par une bonne raison, *c'est qu'elle est située sur un terrain volcanique*. Je crois aussi que, s'il fait la remarque que la petite plaine voisine de la ville était plantée d'oliviers, c'est que c'était un fait curieux comme agriculture; car aujourd'hui, dans toute l'Asie-Mineure, les oliviers ne viennent point à une distance de vingt-quatre heures de la mer. Le climat de Synnada est froid : l'hiver il y a beaucoup de neige. »

Le village qui s'y trouve aujourd'hui s'appelle Eski-kara-hissar.

« S'il y avait, dit-il dans son rapport, le moindre doute sur la position de la ville, malgré les inscriptions que j'ai copiées, ces carrières suffiraient pour la faire reconnaître. J'ai levé un plan topographique du pays. »

Les carrières sont à l'orient de la ville et touchent à l'extrémité de la plaine qui s'étend de l'est à l'ouest. Elles s'annoncent de loin par une multitude de collines blanches comme la neige, et uniquement composées de recoupes de pierres. On est étonné de l'immense quantité de marbre qui en a été tirée. On a pénétré jusqu'au cœur de la montagne. « Ce n'est pas

sans plaisir, écrit-il, que j'y ai retrouvé le beau marbre blanc veiné de violet, que j'avais déjà indiqué dans mon Mémoire sur les carrières, comme devant provenir de ce lieu. » Le marbre qu'on en tirait, continue-t-il dans son rapport, est de deux sortes : l'un parfaitement blanc, et l'autre veiné d'un beau violet, représentant une sorte de brèche. Les rochers ont été taillés à pic dans une hauteur de plus de cent pieds, pour en extraire ces grandes dalles et ces colonnes dont on admirait la beauté. « C'est delà que furent tirées les colonnes du mausolée d'Hadrien, à Rome, qui servirent ensuite à la construction de la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs.

C'est ici le cas de citer quelque chose des observations minéralogiques de M. Texier pour montrer toute la fécondité de ses travaux. Je trouve celles-ci dans une lettre à M. Dureau de la Malle : « J'ai observé de superbes volcans dans la Phrygie brûlée; des soulèvemens de trachites à Kara-Hissar, à Serri-Hissar, et ici à Angora; le bassin de craie de Kutaya et les formations argileuses du Sangarius. Sauf quelques exceptions, ce sont ces quatre espèces qui con-

stituent tous les terrains que j'ai parcourus. Nicée est sur le calcaire alpin; Nicomédie sur le grès rouge, passant au grawake dans les vallées. J'ai peu vu d'exemples d'épanchements de trachites aussi beaux que ceux de Kara-Hissar (le château noir). Ce sont huit îlots placés au milieu d'une plaine unie, et disposés circulairement sur deux lignes concentriques. J'ai relevé un plan de cette ville et dessiné tous les rochers à la chambre claire. J'en fais de même partout où je trouve des formations intéressantes. Pour les échantillons, j'en recueille peu, par la raison de l'extrême difficulté du transport. »

Dans les montagnes du nord de la Phrygie, le voyageur avait à reconnaître les tombeaux d'anciens rois de cette célèbre contrée, monuments que leurs proportions gigantesques feraient croire au-dessus des forces naturelles de l'homme. Le grandiose outré de ces immenses sculptures taillées dans le roc, ou plutôt de ces rochers entiers sculptés en diverses figures, ou superposés pour produire d'étonnants effets, n'est pas le seul motif de la longue durée de ces tombeaux. Les anciens plaçaient ordinairement

leurs nécropoles dans des endroits pierreux et stériles, pour ne pas enlever à la culture des terrains ayant de la fertilité. Ces lieux, n'offrant aucune ressource aux peuples qui ont ensuite occupé le pays, n'ont pas été fouillés; car il est rare que les hommes, même les plus barbares, aient détruit pour le seul plaisir de détruire. Tout autre intérêt que celui d'une savante curiosité, au lieu d'attirer l'homme en ces lieux arides, l'en détournait. Mais, pour l'archéologue, peu d'endroits offrent un attrait aussi puissant. Ces monuments phrygiens rattachent, comme nous l'avons dit, la mythologie à l'histoire, dont ils sont, en quelque sorte, les plus anciens titres. Tel est le tombeau du roi Midas, dont la grotte fut découverte par M. Walpole, qui en transcrivit les inscriptions. Elles le furent ensuite par le colonel Leake, qui les publia en 1821, dans un volume intitulé *Asia minor*. On est fort incertain sur le sens de ces épigraphes dont les savants ont essayé quatre ou cinq explications différentes. Les seuls mots sur lesquels ils soient tous d'accord sont les premiers, où on lit d'abord le nom du roi Midas, qui reparaît plusieurs fois dans le cours

de l'inscription avec celui de Gordius. L'antiquité des caractères phrygiens se joint à celle du style pour rendre cette lecture aussi difficile.

Si la découverte de ce monument est due à des Anglais, elle a reçu une grande extension de notre voyageur. « C'est une difficulté extrême, dit-il dans son rapport, de parcourir ces pays qui sont absolument déserts. Ayant pris des guides et quelques provisions, j'ai exploré une contrée qui était tout-à-fait inconnue. J'ai trouvé deux nécropoles semblables à celles de Séid-el-Ar, aux lieux nommés Birk-hinn et Imbazardji-hinn. Les Turcs appellent *hinn* les chambres sépulcrales. Elles sont situées au milieu des forêts, et à une demi-journée de Bayat. Il est bien difficile d'indiquer plus exactement leur place.... Toutes ces montagnes sont excavées pour y placer des sépulcres. On les compte par milliers. En remontant toujours vers le nord, j'arrivai à la demeure d'été des habitants de Kosrew-pacha-kan. J'étais voisin de la vallée où le colonel Leake a découvert un monument portant une inscription. Les habitants l'appellent Jasili-kaïa (la pierre écrite). J'ai

parcouru toute cette vallée solitaire, et j'ai trouvé, dans un des lieux les plus inaccessibles de la forêt, deux autres monuments dans le même style, dont l'un est tout chargé de caractères phrygiens. Ils sont taillés dans le roc et portent des ornements dans un style particulier. Non loin de là, j'ai dessiné un monument sépulcral tout aussi remarquable. Je ne saurais décrire les innombrables tombeaux de tout genre qui se trouvent dans ces lieux. Tout porte à croire que j'ai découvert la vallée des tombeaux des rois de Phrygie. »

Une découverte, qui appartient en propre à M. Texier, est celle de la ville de Pessinunte, sur la position de laquelle il avait pour tout renseignement qu'elle se trouvait sur la route de Nicée à Amuria. Une des cartes les plus récentes l'indiquant au village de Kahé, il a fait quinze lieues, après avoir découvert Pessinunte, pour s'assurer s'il y avait là d'autres ruines, et, en revenant, il a failli se noyer dans le Thymber (ajourd'hui Poursak). C'est au lieu appelé Baldassar que sont ces belles ruines de Pessinunte, où il a reconnu l'acropole, le portique d'enceinte du grand temple, l'ancienne enceinte

d'une basilique, un portique d'ordre grec, et les gradins du théâtre. La ville était située sur trois collines, à l'intersection de deux vallées, sur le revers d'une desquelles un monceau de blocs de marbre blanc et de colonnes renversées lui a paru représenter les ruines d'un temple d'Esculape, car il y a copié une inscription votive en l'honneur de ce dieu. Toute la vallée est dominée par une montagne élevée, qui est le Didyme.

A Angora, le monument qui devait appeler principalement l'attention de notre voyageur, et pour lequel il s'était hâté de partir, d'après l'avis de sa prochaine destruction, est le fameux temple d'Auguste. Cet empereur, en mourant, déposa entre les mains des vestales son testament avec trois autres écrits également cachetés.

« L'un, dit Suétone, renfermait l'ordonnance de ses funérailles; le second, un exposé de ses actes qu'il voulait qu'on gravât sur des tables d'airain scellées devant son tombeau; et le troisième, une notice générale de l'administration de l'empire. » Les tables d'airain où fut gravé le second de ces importants do-

cuments ont péri depuis bien des siècles. Chishull fait à ce sujet des réflexions très-justes, dans son savant ouvrage intitulé *Antiquitates Asiaticæ*. Le bronze a toujours offert à la cupidité un appât qui est devenu une cause de destruction pour les monuments de ce métal. Le marbre n'avait pas le même inconvénient, surtout dans les pays où il abonde. C'est ainsi que nous a été conservé cet abrégé de la vie d'Auguste, que les habitants d'Ancyre, aujourd'hui Angora, firent graver sur les murs mêmes du temple élevé chez eux à cet empereur.

On sait que l'antiquité fit un grand usage de l'airain et du marbre pour consigner une foule d'événements, proclamés et propagés si facilement de nos jours par les cent voix de la presse, surtout de la presse quotidienne. Il est curieux de lire quelquefois sur du marbre jusqu'à de petits faits comme ceux d'une courte annonce de journal, mais qui intéressaient l'amour-propre ou les affections de quelque particulier. Par exemple, un malade fait graver sur une table de marbre, placée au bord d'une route, que tel médecin l'a guéri de telle maladie, etc.;

un de ces petits monuments arrive jusqu'à nous après vingt siècles; nous y reconnaissons que l'esprit humain essayait déjà les moyens informes d'une publicité dont l'étonnant perfectionnement est la plus grande merveille de nos temps. A plus forte raison faisaient-ils servir ces durables moyens de publicité à tous les actes publics de gouvernement ou d'administration, comme les trois inscriptions en latin sur des affaires civiles, et la lettre en grec de l'empereur [Hadrien, que M. Texier a trouvées à Azani. Pour toutes les pièces de ce genre on connaît le fréquent usage des inscriptions : ce qui rend l'histoire lapidaire si importante dans l'étude historique de l'antiquité.

Un de ses plus graves monuments est, sans contredit, cette vie d'Auguste, rédigée par lui-même, et remise aux vestales avec tant de solennité. On n'en savait que ce court passage de Suétone, jusqu'en l'année 1554, où Auger Gisler de Boesbec et Antoine Wrantz, ambassadeurs de l'empereur Ferdinand près la Porte-Ottomane, firent faire par leurs gens une copie fort incorrecte de cette inscription. Elle fut ensuite relevée avec moins d'inexactitude par

Daniel Cosson, puis par Tournefort. Voici ce qu'en disait ce dernier : « Les pierres sont attachées ensemble par des crampons de cuivre, comme il paroît par les trous où ils étaient enchassez. Les maîtresses murailles ont encore 30 ou 35 pieds de haut. Pour la façade, elle est entièrement détruite. Il ne reste plus que la porte par où l'on entroit du vestibule dans la maison. Cette porte, qui est quarrée, a 24 pieds de haut sur 9 pieds 2 pouces de largeur; et ses montants, qui sont chacun d'une seule pièce, sont épais de 2 pieds 3 pouces. C'est à côté de cette porte, qui est toute chargée d'ornements, que l'on grava la vie d'Auguste en beau latin et en beaux caractères. L'inscription est à trois colonnes à droite et à gauche ; mais, outre les lettres effacées, tout est plein de grands trous, semblables à ceux qu'auroient pu faire des boulets de canon. Et ces trous, que les paysans ont fait pour arracher les crampons, ont emporté la moitié des caractères. »

M. Texier aura sans doute été le dernier qui ait visité ce monument. « Aujourd'hui, dit-il, tout le mur gauche de la Cella est abattu ; ce

beau monument n'a plus que peu de moments à espérer. »

« L'*Augusteum* d'Angora, dit-il dans son rapport, était un temple périptère construit tout en marbre blanc, avec un soin tel, que les joints des pierres sont imperceptibles, même après dix-huit siècles. Il ne reste aujourd'hui que les murs de la *Cella* et le mur du *Pronaos*, avec une admirable porte... C'est à droite et à gauche de cette porte qu'est inscrite la vie d'Auguste. A l'extérieur du temple il existe des inscriptions grecques, dont une partie est cachée par les maisons ; mais j'en ai copié suffisamment pour me convaincre que ce n'est qu'une paraphrase de l'inscription latine. L'intérieur de la Cella était encore complet, il y a quatre ans ; mais le caprice d'un Turc lui a été plus nuisible que dix-huit cents années ; on en a démoli la majeure partie pour faire un bain. »

Il est à regretter que notre gouvernement n'ait pas acheté à ce Turc les parois où est écrite la vie d'Auguste. Ç'aurait été une des pièces les plus remarquables du Musée des Antiques, comme le monument lapidaire le plus

intéressant de l'antiquité. Quant aux nombreuses lacunes que lui avaient fait subir dès longtemps de barbares dégradations, on peut avoir l'espoir que la partie de la paraphrase grecque transcrite par M. Texier les remplira pour la plupart, et ce ne sera pas un des moindres services qu'aura rendus aux sciences historiques le voyage de l'habile et courageux architecte.

Mais les découvertes si intéressantes pour l'art et la science, qui signalent son trajet de Constantinople à Angora, pâlissent auprès des surprises qui lui étaient réservées dans son retour d'Angora au littoral de la mer Ionienne. Car ce voyage, comme un drame bien conduit, a offert, cette année, un intérêt croissant par les succès du voyageur autant que par ses tribulations. Celles-ci ont consisté dans les graves atteintes que sa santé a souffertes. Elles ont été au point que, lorsqu'il débarqua à Smyrne, à la fin d'octobre, le médecin du vaisseau *la Ville de Marseille* dit en le voyant descendre à terre : « Voilà un homme qui n'en a pas pour vingt-quatre heures. »

C'étaient les suites effrayantes d'une violente

attaque de choléra qu'il avait eue en traversant le Taurus, sans se douter heureusement alors que ce fût cette terrible maladie. Mais on l'a reconnue ici à la description des symptômes; il donne à son frère, sur les vomissements et la dyssenterie dont il fut attaqué, des détails qui ne laissent aucun doute à cet égard. Et quelle situation pour se soigner! « Ma traversée du Taurus, écrivait-il de Smyrne, le 22 octobre, à M. Dureau de la Malle, a été des plus pénibles : arrêté à chaque instant par des vomissements affreux, et sans même pouvoir descendre de cheval, car avec une heure de retard il fallait coucher dans les rochers. » Et dans une lettre de la même date à son frère : « On ne sait pas, en Europe, dit-il, ce que c'est qu'un accès de fièvre. J'étais obligé de me mettre du coton dans la bouche pour ne pas me briser les dents, et je n'avais pour tout potage qu'un peu d'eau dans une cruche égueulée. » Quand il eut un peu plus de ressources, ses connaissances en médecine, en lui indiquant les moyens de se traiter lui-même, se sont jointes à son courage pour le tirer d'un si mauvais pas. Un fond de persévérance et de gaîté, un esprit

disposé à voir le bon côté des choses, sont les premières conditions de salut dans d'aussi terribles épreuves, et prouvent en même temps que lorsque la plainte prend le dessus, les motifs en sont bien légitimes.

Telles sont les qualités nécessaires à ces aventureux apôtres de la science, si différens de nous autres littérateurs de coin du feu, exploitant à notre aise les notions acquises au prix de tant de dangers. Pour les montrer dans M. Texier, nous avons cité les passages les plus familiers de ses lettres. L'on a pu y voir comme il se félicite de tout le bien qui lui arrive : un bon accueil, un gîte passable, un repas restaurant, des indications données avec bienveillance le trouvent toujours disposé à une reconnaissance qu'il aime à exprimer. La plainte chez lui est l'exception. Pourtant, dès ses premiers pas en Asie, sa santé avait été ébranlée : il avait éprouvé des douleurs dans la région du foie ; et ces douleurs étaient devenues très-vives à Brousse ; il avait pris des eaux thermales ferrugineuses, qui sont dans un village à une lieue de cette ville. Ce traitement avait été précédé de bains de vapeurs, de sangsues et de ventou-

ses qui lui furent appliquées aux bains à Brousse. Cela donna même lieu à une petite scène assez grotesque.

« Avec mes ventouses, dit-il, je me fis tirer quelques onces de sang. L'aga, qui se baignait, me demanda la permission de se faire saigner aussi avec; et, sans en avoir autrement besoin, il se fit appliquer sur les épaules deux paires de lunettes qui lui resteront long-temps. Malgré la douleur que j'éprouvais, je ne pouvais m'empêcher de rire. »

M. Texier non seulement se rétablit, mais se munit d'une provision de santé dont nous l'avons vu faire un si bon usage jusqu'à Angora. Il écrivait de cette dernière ville : « Malgré les fatigues des routes, je me porte bien dans ce pays; j'ai repris de l'embonpoint. » Et pourtant, d'après le relevé de ses comptes, il avait déjà payé 230 postes, par conséquent parcouru à cheval 460 lieues. Il lui en restait encore 240 pour arriver à Césarée.

C'est après son séjour dans cette ville qu'ont commencé les grandes tribulations. « J'ai passé dans le couvent de Césarée, écrivait-il à son frère (Smyrne, 22 octobre), les plus chaudes

journées d'août, traité par l'archevêque comme l'enfant de la maison : c'étaient mes derniers beaux jours.»

« Depuis ce moment, écrit-il à M. Albert Lenoir, j'ai souffert tout ce qu'on peut éprouver de maladies, de faim et de fatigues, au point que j'arrive à Smyrne, épuisé et d'une faiblesse à ne pouvoir me soutenir. Mais j'ai lieu d'être satisfait de mon voyage, car j'ai découvert, sur les frontières de la Galatie, une ville de la plus grande importance. Figure-toi plus de trois milles carrés de terrain, couverts de monuments cyclopéens d'une belle conservation, des citadelles, des palais, les murailles avec les portes ornées de têtes de lions, et des glacis comme ceux de nos places, inclinés à 35 degrés et de 10 à 12 mètres de pente, un temple immense dont l'appareil est admirable. Il est entouré de part et d'autre de cellules ou chambres, dont une seule pierre forme la paroi, et qui cependant ont 6 à 7 mètres de longueur. »

Avant d'arriver à ces superbes ruines, M. Texier avait reconnu dans la ville moderne de Galagik, *Galaton-Teikos*, l'ancienne cité

des Gallo-Grecs, *Galatæ*. Il avait ensuite suivi le cours de l'Halys, et, deux jours après l'avoir quitté, il était arrivé à ces ruines. « Si les géographes, écrit-il à M. Dureau de la Malle, n'étaient pas aussi unanimes pour placer Tavia au bord de l'Halys, je croirais que j'ai trouvé Tavia. Ce temple ne serait pas autre chose que le temple de Jupiter avec l'asile. Mais la découverte de cette ville, fort importante par elle-même, est effacée par celle d'un monument que j'ai trouvé dans les montagnes voisines, et qui doit se placer au premier rang des monuments antiques connus. C'est une enceinte de rochers naturels, aplanis par l'art, et sur les parois de laquelle on a sculpté une scène d'une importance majeure dans l'histoire de ces peuples. Elle se compose de soixante figures, dont quelques-unes sont colossales. On y reconnaît l'entrevue de deux rois qui se font mutuellement des présents. »

Dans l'un de ces personnages, qui est barbu, ainsi que toute sa suite, et dont l'appareil a quelque chose de rude, le voyageur avait d'abord cru distinguer le roi de Paphlagonie; et dans l'autre, qui est imberbe, ainsi que les

siens, il voyait le roi de Perse monté sur un lion et entouré de toute la pompe asiatique. Mais sa lettre, datée de Constantinople, le 14 décembre, nous apprend qu'il a changé son interprétation. En communiquant ses dessins et ses conjectures aux antiquaires de Smyrne, qu'il a trouvés fort instruits, il s'est arrêté à l'opinion que cette scène remarquable représentait l'entrevue annuelle des Amazones avec le peuple voisin, qui serait les Leuco-Syriens; et la ville voisine, où le témoignage des géographes l'avait empêché de reconnaître Tavia, serait Thémiscyre, capitale de ces peuples.

Cette explication ne paraît pas avoir obtenu l'assentiment des maîtres de la science. Toutefois plusieurs auteurs anciens, que M. Texier n'a pu consulter à Constantinople, parlent de cette entrevue annuelle des Amazones avec les hommes d'un pays voisin. Pline dit qu'elle durait cinq jours, les seuls de l'année où cette nation de femmes guerrières eût, avec un sexe qu'elle méprisait, des rapports indispensables pour se perpétuer. Au bout de neuf mois, on faisait, parmi les enfants qui naissaient, un triage,

à la suite duquel on gardait les filles, et l'on renvoyait les garçons au peuple qui avait fourni les pères. Pline nomme ceux-ci *gynæcocratumeni*, mot dont l'énergique composition indique la sujétion où ils étaient, vis-à-vis des Amazones, leurs voisines. Cette entrevue paraît avoir été le principal ou le seul tribut qu'elles exigeaient d'eux.

Ici donc, la pompe qui entoure le personnage imberbe, suivi d'un magnifique cortége également imberbe, indique naturellement les Amazones et leur supériorité; tandis que la barbe, la massue et l'appareil beaucoup plus simple de l'autre cortége s'appliquent très-bien aux Leuco-Syriens, que leur sexe rendait ainsi tributaires de leurs superbes voisines. Ce monument si antique serait donc, d'après cette explication, un nouveau témoignage de l'existence des Amazones, admise par plusieurs savants, malgré son invraisemblance.

« J'ai trouvé encore, dit le jeune voyageur, sur une partie de rocher voisine, une figure colossale de roi, portant un emblème indéfinissable; dans une autre anfractuosité de rochers, sont d'autres figures plus faciles à dessi-

ner qu'à décrire, dont les bras sont des têtes de lion et les jambes des monstres marins. Les coiffures sont des casques coniques tout couverts d'ornements. »

M. Texier a joint à sa lettre du 14 décembre un croquis de cette dernière figure, qui a été examinée avec beaucoup d'attention à l'Académie des inscriptions. Les traits offrent tout-à-fait le type égyptien, et présentent ce caractère si constant dans lequel M. Dureau de la Malle, par un savant mémoire lu à l'Académie des sciences en 1831, a cru pouvoir établir une variété de plus dans l'espèce humaine. Ce caractère consiste dans la situation du trou auditif, qui ne se trouve pas, comme chez les autres hommes, sur la même ligne que l'aile du nez, mais sur celle des yeux, l'oreille étant beaucoup plus élevée. Cela est non seulement sensible dans toutes les statues égyptiennes et dans toutes les momies, mais encore aujourd'hui chez tous les Égyptiens de race pure.

M. Texier a continué, comme dans la première partie de sa route, à faire marcher de front les sciences naturelles avec les observations d'art et d'archéologie. La description

qu'il donne des traces volcaniques de la plaine de Césarée est aussi curieuse que pittoresque dans la familiarité de son style épistolaire :

« Le fameux mont Argée, toujours couvert de neige, n'est qu'un immense volcan comparable à l'Etna. La masse de l'Argée est trachyte et porphyre. Je ne saurais vous donner une idée de ces terrains d'Uryub, composés d'immenses cônes de ponce et de sable. Mettez dans une chambre des pains de sucre qui couvrent tout le sol, et faites cheminer là-dedans des hommes d'un pouce de haut, voilà Uryub. Ce phénomène comprend un terrain d'environ sept lieues sur quatre. Les anciens ont creusé, dans ces cônes, des multitudes de tombeaux. De sorte qu'on trouve là la nature et l'histoire offrant simultanément des problèmes presque insolubles. La réunion de ces grottes forme aujourd'hui des villages; il n'y a rien de plus pittoresque. Paul Lucas avait vu ces lieux en 1713, et, quand il les a racontés, on l'a traité de menteur. »

Voilà un aperçu de la riche moisson de faits et d'observations de tout genre que M. Texier rapportait mourant à Adalia. Le bon pacha de

cette ville, par les soins qu'il lui a aussitôt prodigués, aurait été pour lui, comme l'archevêque de Césarée, une seconde Providence, si l'espoir (qui ne s'est pas réalisé) de trouver encore plus de ressources à Smyrne, où nous avons un consul, ne l'avait fait, au bout de quelques jours, s'embarquer pour cette ville, où nous l'avons vu arriver dans un si pitoyable état. Il a fini pourtant par s'y remettre assez pour arriver en pleine convalescence à Constantinople, où il s'est rétabli entièrement.

La peste, qui, pendant la fin de 1834, a sévi avec force dans Constantinople, le força, depuis son retour, à se tenir renfermé chez lui, à Péra. Dès qu'elle diminua, l'heureuse coïncidence du retour complet de sa santé lui permit de reprendre ses travaux sur les monuments. Il a été désagréablement surpris de retrouver Sainte-Sophie tout fraîchement badigeonnée à la chaux. Voilà une velléité d'imitation civilisatrice qui n'est pas des plus heureuses. L'incurie précédente était peut-être plus respectueuse pour ces antiques édifices.

M. Texier est parvenu à se procurer des notes sur les revenus et l'administration des mos-

quées, ce qui jusque là n'avait jamais été communiqué à aucun Européen. A plus forte raison, avait-il pu, dès avant son départ pour l'Asie, examiner les églises que, depuis la prise de Constantinople, les Grecs ont pu conserver, malgré l'intolérance des Ottomans. Presque toutes sont ornées de belles mosaïques, dont quelques-unes remontent jusqu'au siècle des Comnènes et même au-delà. Dans l'église de la Panagia, M. Texier en a vu qui, par l'élégance du style et l'éclat des couleurs, rappellent les plus belles compositions du Corrége. Toutes ces mosaïques ont été fidèlement copiées par l'habile architecte, l'un des premiers Européens qui aient étudié, à Constantinople même, les commencements, les progrès et la décadence de l'art bysantin.

On pense bien qu'il n'a pas perdu son temps dans sa retraite de Péra. Outre la rédaction des notes prises dans son voyage et l'exécution des dessins du grand bas-relief, il a rédigé, sur la culture de l'opium telle qu'il l'a observée en Asie, une note qu'il a envoyée à M. Guizot et à l'Académie des Sciences.

En revenant à Stamboul, il donne suite

à des observations physionomiques, dont il avait déjà envoyé un résultat très-intéressant à M. Edwards, membre de l'Académie des Sciences morales. « L'histoire de cette ville, dit-il, est écrite sur la physionomie de ses divers habitants. L'Arabie, la Perse, le cœur de l'Afrique, les steppes de la Tartarie, ont envoyé ici leur contingent de population. Tant de nations vivent côte à côte avec les anciens possesseurs de Bysance sans jamais s'unir à eux. Chacun a son quartier, ses mœurs, ses préjugés. C'est un résumé de l'Orient entier : vaste champ d'étude sans sortir d'une enceinte. »

« La population de Constantinople comprend quatre grandes classes (j'en excepte les Européens, qui habitent tous à Péra et à Galata), distinctes par leurs religions; elles sont formées par les *Grecs*, les *Juifs*, les *Arméniens* et les *Turcs*. Ces derniers se subdivisent en un nombre infini de nations qui composent tout l'empire ottoman, et dont les caractères dérivent des anciens peuples de ces provinces : *noirs*, fils d'esclaves du Sennaar; *Arabes cuivrés* ou *blancs*; *Trébizondais*; *Tartares*; *Persans*;

*Turcs*, fils de Turcs et d'esclaves; *Turcs*, fils d'hommes et de femmes turcs; l'armée enfin, recrutée dans toutes les provinces d'Europe et d'Asie.

» D'après l'usage adopté par les Turcs de s'allier à des esclaves apportées de différents pays, il est facile de concevoir que, de toutes les nations qui composent la population de Constantinople, ce doit être le sang des dominateurs du pays qui est le plus mélangé, et, parmi les Turcs, celui des classes les plus élevées. Aussi les seigneurs du pays, issus presque tous de belles esclaves géorgiennes ou grecques, ont-ils un caractère de figure qui diffère essentiellement des classes inférieures du peuple.

» Celles-ci ont toujours conservé des traits qui les rapprochent de la race tartare, c'est-à-dire les pommettes saillantes, les tempes légèrement déprimées, l'arcade orbitaire relevée vers les angles externes, et la tête allongée de l'avant à l'arrière. Ce dernier caractère est commun aux deux classes, et est d'autant plus facile à observer, que, si l'on entre le matin chez un barbier, on voit des Turcs de tous les

rangs qui offrent leurs têtes aux regards de l'observateur, en même temps qu'au rasoir du barbier. Le nez est assez court, arrondi du bout, et les ailes des narines un peu relevées.

» Les Turcs distingués sont issus du sang géorgien, quelquefois de père et de mère; car les seigneurs musulmans sont dans l'usage d'acheter de jeunes enfants de ce pays, qu'ils adoptent et qu'ils élèvent ensuite aux plus hautes dignités. Le plus grand nombre des membres du gouvernement du sultan est dans ce cas aujourd'hui. On en compte à peine trois qui soient Turcs de pur sang. Le caractère du seigneur turc est celui qui passe chez nous pour celui du véritable musulman, c'est-à-dire un nez aquilin, des yeux petits, mais vifs et oblongs, le front arrondi, la bouche petite, le teint plutôt blanc que foncé, les oreilles développées, mais appliquées sur le temporal.»

Après des observations du même ordre sur les autres nations qui forment la Turquie, comparées aux anciens peuples qui les ont précédées dans leurs pays respectifs, le savant voyageur ajoute : « Pas un coin de cette Asie qui n'ait été colonie, république ou royaume; pas

un ruisseau qui n'ait été fleuve. Réseaux de peuples qui se recouvrent les uns les autres.... Entre ma lampe qui vacille et mon sablier qui s'écoule, j'appuie ma tête sur ma main, et je contemple cette terre de souvenirs. La lune brille sur les neiges de l'Olympe, et la mer frémit à la côte. Nations, nations! venez donc me dire ce que vous avez été! Mais je n'entends que les joies nocturnes du Ramazan et le softa qui appelle à la prière. »

Dans les lettres de Constantinople, qui racontent avec détails son séjour en Cappadoce, une foule de traits vifs, pleins de finesse d'observation, nous donneraient la tentation de les citer, si nous n'étions retenus par les faits plus importants qui réclament la préférence. Ainsi nous ne transcrirons pas les curieuses observations de mœurs qu'offre son séjour au couvent de Césarée, où l'archevêque de cette ville était alors en retraite; l'étonnement qu'il causa à ces prêtres arméniens en leur dessinant le costume d'une jeune mariée chez nous; le cri d'incrédulité et de stupéfaction qui fut poussé par le prélat et par tous ses moines quand il leur dit qu'en France les dames ne portaient

pas de pantalons ; la réputation de menteur que lui valut même, auprès de ces religieux, un conte aussi audacieusement invraisemblable ; le style bizarre du seul moine arménien qui sût un peu le français, et qui, l'ayant appris dans quelque grammaire vieille de deux siècles, lui parlait comme du temps de Henri IV, disant : *Trouvez-vous plaisant de chevaucher?* au lieu de : Aimez-vous à monter à cheval? et lui offrant une prise de *nicotiane*, en lui présentant sa tabatière.

Nous ne parlerons même pas de cette fête de saint Jean Prodome, patron du couvent, où les Arméniens se rendent des contrées les plus éloignées, des possessions russes, de la Perse, de toutes les parties de l'Asie, avec une bizarrerie, une richesse et surtout avec une variété de costumes facile à concevoir, en se rappelant à combien de nations diverses appartient cette communion nombreuse et disséminée. Nous ne ferons aussi qu'indiquer le costume des femmes grecques d'Eneghi, dont la coiffure est un haut bonnet portant deux grandes cornes qui font ressembler leur tête à celle d'un bœuf ; et cette messe, où le voyageur, en sa qualité d'étranger,

et d'après la recommandation du patriarche, fut admis dans le lieu réservé aux femmes : « Je montai, dit-il, dans une galerie sombre et enfumée, éclairée par des cierges de cire jaune. Au milieu de tous ces êtres cornus, chantant des cantiques sur des airs traînants et barbares, il me semblait que j'assistais à une messe entendue par des démons. »

Nous laisserons tous les détails de ce genre pour arriver à cette vallée de l'Uryub, indiquée déjà d'une manière si pittoresque dans ses anciennes lettres, et dont voici une description plus détaillée :

« Après avoir franchi une montagne qui borne l'horizon, le tableau le plus étonnant s'offre aux regards, c'est la ville d'Uryub. Elle est située à l'ouverture d'une large vallée. Il semble de loin que ses habitants demeurent dans des ruches colossales, amas de cônes réguliers et blancs comme la neige. Toute l'immense vallée, qui a sept lieues de long, est remplie de ces singulières formations, et les anciens y avaient établi une nécropole, qui a dû, si l'on en juge par son immensité, recevoir les générations de plusieurs villes. Les chambres sé-

pulcrales s'y comptent par milliers, et plusieurs sont tellement vastes et bien disposées, que les habitants actuels n'ont eu que la peine de construire une façade devant l'entrée pour avoir une maison commode.

» Sur les parois de la vallée, où l'on voit les cônes naître comme des végétations, les eaux, en s'écoulant, commencent à former la pointe, et les cônes augmentent à mesure que le ruisseau se forme un lit plus profond. On voit de ces pyramides qui ont à peine un mètre de haut; plus bas dans la vallée elles ont plus d'élévation, et enfin les plus élevées sont au centre.

» A Martchiann, les cônes sont d'une hauteur gigantesque (80 à 100 mètres), et, comme la roche est un peu plus dure qu'ailleurs, les anciens se sont plus à décorer l'entrée des tombeaux d'ornements un peu plus soignés. Plusieurs frontispices sont supportés par des colonnes d'ordre dorique avec des antes aux angles. Un entablement complet et un fronton les surmontent.... Les habitants de ces lieux m'ont assuré n'avoir jamais rien découvert dans ces tombeaux, pas même des ossements...

» D'après leur examen, on ne saurait assigner de limite à la création et à l'abandon de ces nécropoles. Il est certain cependant qu'elles ont été en usage même pendant l'époque bysantine, car dans plusieurs chambres on remarque des croix sculptées, et dans un lieu de la vallée, nommée Keurémé, on voit encore des chapelles et des tombeaux chrétiens, avec des peintures à fresque d'une conservation parfaite. C'est cette circonstance qui a valu à ces lieux le nom de *Bin bir kilisia,* les mille et une églises; car les Turcs et les Grecs sont persuadés que chaque tombeau était une chapelle.

» A *Keurémé* les cônes se multiplient et reçoivent les formes les plus étranges. Le fond de la vallée est un sable argileux, d'un rouge ardent; les cônes conservent toujours la couleur blanche.

» En errant au clair de la lune dans ces lieux qui n'ont rien de la terre, les yeux ont peine à se faire à ces formes bizarres : l'imagination les arrange; on croit voir de blanches cathédrales dont les mille flèches s'élancent dans les airs; ce sont de longues phalanges de moines, cou-

verts de leurs cuculles, de pâles fantômes enveloppés de linceuls, qui glissent sur un torrent de flammes. Pas un brin d'herbe ne croît sur ce terrain, dont la surface se renouvelle sans cesse; pas une source ne rafraîchit la terre. C'est un désert à perte de vue, un sol hérissé qui semble appartenir à une autre planète. »

Que de réflexions ne fait pas naître l'étrange destinée de ces lieux dans la nature et dans la société! Ces perturbations du globe, offrant, au milieu de l'aridité la plus inféconde, des monuments où tant de générations sont venues confier pieusement les restes de leurs morts; ensuite une population, sans doute bien peu favorisée du sort, profitant de ces demeures funèbres, âgées de tant de siècles, et transportant dans ces tombeaux, sinon les aisances, du moins les mouvements de la vie. Quelles ruines solitaires, conservant l'imposant témoignage de leur splendeur passée, seraient plus curieuses à consulter, sur les contrastes dont elles furent témoins, que ces cônes antiques de la plaine d'Uryub?

Les observations géologiques de M. Texier sur cette plaine, dans son rapport au ministre,

signalaient partout des traces volcaniques de différents âges.

« Le mont Argée, dit-il, appartient à une formation isolée. Il suffit d'observer sa forme pour être convaincu que cette montagne ne doit son origine qu'à l'action de feux souterrains, et l'examen géognostique ne dément pas cette conclusion... Du pont de l'*Halys* jusqu'au village d'*Erkilet*, qui domine la plaine de Césarée, la distance est de cinq lieues. Les terrains n'offrent plus ces terres unies couvertes de troupeaux; mais on traverse un pays qui porte les traces les plus effrayantes des catastrophes volcaniques; des vallées profondes sillonnent le pays; on voit que leur formation est plus récente que l'épanchement des laves, car des blocs immenses ont roulé jusque dans le fond et montrent leurs flancs déchirés, formés de couches alternatives de laves scoriacées, de tufs et de laves en forme de brèche...

» La plaine de Césarée, qui, aujourd'hui, est couverte d'une couche de terre végétale suffisante pour y cultiver le blé, était jadis absolument stérile. On voit encore, dans plusieurs parties, le terrain inférieur qui se compose d'une

épaisse couche de tuf volcanique, et dont la surface est tellement unie que l'on croirait marcher sur un dallage fait avec soin. On observe seulement de longues fissures en ligne droite, et qui divisent le tuf en polygones irréguliers. Mais ces terrains si unis sont coupés par des gouffres profonds, qui ne paraissent devoir leur origine qu'au retrait des laves par l'effet du refroidissement. C'est de ces longues vallées de retrait que sortaient encore des flammes du temps de Strabon. »

« Ainsi, quoique le mont Argée doive être, par la nature de ses roches constituantes, rangé dans la classe des volcans anciens, il est hors de doute que, dans les temps historiques, ses flancs et la plaine qui l'environne ont encore offert des traces de phénomènes volcaniques. »

Ces passages, extraits du rapport du 25 février, offrent des rapprochements bien remarquables avec la lettre de Smyrne, du 15 septembre, par laquelle M. Texier raconte à M. Arago le tremblement de terre qui s'est fait sentir dans ces mêmes lieux le 15 août 1834. Le récit des terribles effets de cette catastrophe,

lu à l'Académie des Sciences, a été inséré en entier, d'après cette lettre, dans le compte-rendu de la séance du lundi 19 octobre. Nous nous bornerons à rappeler qu'il s'éleva du pied de l'Argée, non pas seulement quelques flammes, comme au temps de Strabon, mais une épaisse fumée d'où s'échappèrent, avec d'effroyables détonnations, des colonnes de feu. Plus de deux mille maisons furent renversées à Césarée, où les secousses se succédaient avec tant de violence et de rapidité, qu'on se serait cru sur mer pendant une tempête. Tous les villages au sud de l'Argée, sur une ligne de plus de trente milles, ont horriblement souffert. Il a péri une quantité considérable de monde ; un lac a pris la place du village de Kometzi !... etc.

« Après un semblable événement, écrivait M. Texier, il est permis de douter que cette contrée ait été en repos depuis les dernières catastrophes dont la mémoire est venue jusqu'à nous ; mais il est probable que, renouvelées à de longs intervalles, elles ont été oubliées par les habitants. »

Mais reprenons notre voyageur à sa sortie d'Uryub. Plus il avance, plus les ressources

commencent à lui manquer. Les pays qu'il parcourt sont entièrement déboisés; les habitants n'ont absolument d'autre combustible que de la bouse de vache, de vastes plaines leur permettant au moins de nourrir de nombreux troupeaux. Mais bientôt l'eau même devient si rare, que des localités prennent leur nom de son entière privation. Un voyage n'est pas une partie de plaisir dans de pareils pays. C'est sur les montagnes arides de la Lycaonie que la fièvre vint se joindre à ces incommodités.

« Au village de Devrent nous ne trouvâmes pas un seul habitant : c'est l'usage des Turcs de se rendre, pendant l'été, dans les montagnes voisines, pour y passer la belle saison; toutes les maisons étaient fermées. Nous fûmes contraints de souper de quelques feuilles de betteraves bouillies, le seul mets que nous apporta un pauvre Turc resté dans le village. Mais, forcé de coucher en plein champ, je dus à une pluie abondante qui tomba pendant la nuit les accès de fièvre qui ne me quittèrent plus pendant tout mon voyage. »

Forcé de passer bien des choses, dans ce résumé, nous laissons toutes les circonstances

pénibles de ce retour, et nous nous transportons tout d'un coup à Constantinople ; à la fin de janvier 1835, où M. Texier nous fait assister à l'espèce de Longchamps des dames turques. Les circonstances présentes donnent à ces observations un caractère qu'elles ne pouvaient avoir dans les récits des voyageurs anciens.

« Voyez-vous, aujourd'hui, écrit le nôtre à M. Dureau de la Malle, les Turcs en houppelande et en badine, assis sur des chaises, sur la place d'Eski-Seraï, pour voir passer les dames turques qui font en *arabas* leur promenade du ramazan? Il me semble voir la nouvelle Turquie, assistant au cortége funèbre de l'ancienne. En effet, les *arabas* ou voitures des dames sont encore tout-à-fait dans l'ancien style, riche et élégant.

» La caisse représente ordinairement deux monstres marins dont les queues s'enroulent; tout le fond est parsemé de fleurs et de rosaces dorées, azurées, gaies et papillottantes. Souvent un long tapis jeté sur des cerceaux est le seul abri qui couvre le groupe des promeneuses. Mollement étendues sur des coussins de duvet, elles laissent négligemment leur *fé-*

rétigé glisser le long de leurs épaules ; leur œil noir lutte d'éclat avec une fleur en diamant, placée sur la tempe, et qu'on a bien soin de laisser voir en entr'ouvrant le voile. Leur tête n'est couverte que d'une mousseline légère et transparente, sous laquelle on voit leurs cheveux flottant en longues tresses tissées de fils d'or. C'est là le dernier écho de ce peuple qui fut si pittoresque, et qui met aujourd'hui tout son soin à oublier ce qu'il fut. »

Dans ce dernier séjour à Constantinople, M. Texier a vu enfin sa conduite pleine de persévérance et d'habileté couronner un de ses plus vifs désirs, l'entrée dans Sainte-Sophie : faveur qu'il a même eu le plaisir de faire partager aux principaux Européens, comme lui, habitants de Péra. On aime à voir, dans cette vie lointaine, sur des bords étrangers, les rapports qui s'établissent, d'une manière honorable pour tous, entre un simple particulier qui s'est fait connaître par ce qu'on pourrait appeler des exploits scientifiques et les sommités sociales des ambassadeurs, qui rivalisent de courtoisie et d'urbanité dans la simplicité bienveillante de leurs relations journalières.

Voilà comme, en mêlant aux agréments de la bonne compagnie l'étude et le dessin de l'architecture bysantine et la conversation des Turcs, dont la langue lui est devenue familière, M. Texier a traversé la saison rigoureuse, et est arrivé au moment où *la Mésange* a enfin mis à la voile *.

* En 1835, la goëlette *la Mésange*, mise par le ministre de la marine à la disposition de M. Texier, lui a servi à commencer l'exploration des côtes, qu'il a continuée en 1836 avec un autre bâtiment de l'état, le brick *le Dupetit-Thouars*. Il l'a laissé à Tarsous, pour exécuter le trajet de l'Asie-Mineure dans toute sa largeur, en se dirigeant, par le Kurdistan, vers Trébizonde, où il est arrivé le 9 août, et d'où il est revenu à Constantinople par la Mer Noire sur un bateau à vapeur. Ces deux dernières années de son exploration n'ont pas été moins fertiles en découvertes singulières et inattendues que la première année dont nous avons essayé d'offrir une idée comme faible avant-goût de l'ouvrage important auquel ce voyage scientifique donnera lieu.

# RECHERCHES

SUR

# L'HISTOIRE DE LA PARTIE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE;

CONNUE SOUS LE NOM

# DE RÉGENCE D'ALGER,

ET

SUR L'ADMINISTRATION ET LA COLONISATION DE CE PAYS
A L'ÉPOQUE DE LA DOMINATION ROMAINE;

PAR UNE COMMISSION DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES *.

Il y a d'heureux rapprochements dans l'histoire et dans les dénominations qu'elle impose à la géographie. Cette réflexion sera venue à tous ceux qui, pour suivre les détails de notre

* Publiées par ordre du ministre de la guerre. — Tome I.

glorieuse expédition de Mascara, auront consulté la belle *carte comparée des régences d'Alger et de Tunis*, dressée par M. le colonel Lapie, et où les noms anciens ont été revus par M. Hase, comme les noms arabes par M. Amédée Jaubert. Sur cette carte, exécutée en 1829, on est agréablement surpris de lire au-dessous du nom de Mascara le nom romain de *Victoria*. Notre armée a donc fait là de l'érudition à sa manière, c'est-à-dire avec de la gloire; et, s'il était resté encore quelque doute sur la fixation de cette position, nos soldats y ont coupé court en réimposant à Mascara son nom victorieux..

Du reste, cette partie de l'Afrique septentrionale est une de celles qui offrent le moins de traces de l'antiquité, et le travail que nous annonçons n'a pu y faire d'études *rétrospectives*, comme à plusieurs autres points du même littoral. Cela tient au peu de profondeur du pays cultivable dans cette partie.

Quand on s'est avancé du port de Mostaganem jusqu'à Mascara, on a fait plus de la moitié du chemin pour parvenir au désert qui s'étend dans le vaste espace compris entre les

deux chaînes parallèles de l'Atlas ; et au-delà de la chaîne méridionale est le grand désert de Sahara. Ainsi le pays cultivable ne présente guère qu'une vingtaine de lieues de profondeur. On n'y retrouve qu'une voie romaine dans le sens du littoral ; tandis que, du côté de la province de Constantine, et surtout de la régence de Tunis, les voies romaines s'échelonnent dans ce même sens jusqu'au nombre de huit. Ces dernières contrées sont d'ailleurs plus voisines de l'Italie, et renferment le territoire de Carthage, dont la conquête ouvrit l'Afrique aux Romains. Par une suite de persévérantes conquêtes, ils avaient fini par établir leur domination en Afrique, sur toute la ligne immense qui aboutit d'un côté à l'Abyssinie, et, de l'autre, aux colonnes d'Hercule.

Le travail demandé par le ministre de la guerre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres n'embrasse ni l'Égypte, ni même toutes les côtes septentrionales de l'Afrique, mais seulement la partie de ce littoral connue sous le nom de régence d'Alger. Cette possession française répond à une portion de l'ancienne Mauritanie. A l'est d'Alger commence la Numidie.

Le reste de la Numidie répond à la régence de Tunis, qui embrasse ensuite toute la province romaine connue sous le nom d'Afrique propre; puis, en descendant au sud dans la régence de Tripoli, on retrouve l'ancienne Byzacène. A l'ouest d'Alger s'étend toute la Mauritanie Césarienne, suivie de la Mauritanie Tingitane, sur le territoire de laquelle commence l'empire de Maroc.

Cette comparaison sommaire des principales divisions romaines aux divisions actuelles est nécessaire pour faire comprendre le plan de ces recherches de l'Académie; mais il faut expliquer comment elle a entrepris ce travail.

Chez les Romains, point d'expédition soudaine qui ne concourût à leurs traditions d'une domination universelle, et qui ne fît faire un pas à son exécution. Pour nous, au contraire, une longue paix, succédant à l'ivresse des victoires, nous a tellement imbus des idées de modération, que nous avons été tout surpris d'avoir conquis quelque chose.

La mémorable expédition d'Alger a été le véritable triomphe de la civilisation sur la barbarie; tout s'est passé comme les savantes

combinaisons de l'art de la guerre l'avaient prévu, même en dépit des éléments; et le résultat immédiat a été l'extinction de la piraterie, fléau si ancien et si souvent combattu en vain, qu'il paraissait indestructible.

L'élan avait été si rapide, la répression avait suivi de si près l'injure, qu'en se voyant à Alger on s'est regardé d'un air étonné, on s'est demandé ce qu'on allait en faire. Quelques *industriels* ont porté là leurs vues mesquines de spéculations, et, n'en trouvant point d'assez prochaines, se sont hautement déclarés pour l'abandon. Sans vouloir chercher à examiner, dans un article littéraire, quelles ont pu être les intentions du gouvernement, on peut supposer qu'il éprouva d'abord une incertitude bien naturelle en recueillant, à son avénement subit, cette portion si neuve de l'héritage du pouvoir renversé. Une telle incertitude dut augmenter encore les tâtonnements de l'expérience à acquérir, d'obstacles inconnus à combattre. Mais des projets d'une installation durable, toute au profit de la véritable civilisation, dominèrent sans doute dans les meilleures têtes toute autre consideration. De nobles vues d'avenir prirent

leur point sur ce théâtre si restreint de notre récente conquête ; et, pour guider des pas encore mal assurés, on demanda avec gravité des lumières à l'histoire.

Tel fut l'objet de la lettre que M. le maréchal duc de Dalmatie adressa, le 18 novembre 1833, à M. le baron Silvestre de Sacy, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.

« L'occupation de la régence d'Alger par les troupes françaises, y est-il dit, qui a rendu la sécurité au commerce de la Méditerranée et ouvert des voies nouvelles à la civilisation européenne, ne doit pas rester sans résultats pour la science, et, de son côté, la science elle-même peut concourir à cette œuvre de civilisation qui commence en Afrique sous la protection de nos armes. Quelques personnes qui s'occupent avec une attention éclairée des affaires d'Alger m'ont signalé et j'ai senti moi-même les avantages que, sous ce double rapport, pourraient offrir une bonne géographie de la Mauritanie, sous la civilisation antique, et une histoire de la colonisation des Romains dans cette contrée, des institutions qu'ils y avaient fondées, des rapports qui s'étaient établis entre eux et les

indigènes.... Ces recherches ne me paraissent pouvoir être fructueusement faites que par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Leur étendue et leur portée les rendent dignes de toute son attention. »

Pour répondre à ce noble appel, l'Académie nomma aussitôt une commission provisoire, qui ne tarda pas à lui présenter, par l'organe de M. Walckenaer, le programme de l'ouvrage demandé. Ce rapport fut envoyé au ministre, et une commission définitive, composée de MM. Walckenaer, Hase et Dureau de la Malle, fut nommée en février 1834. M. Dureau de la Malle, que sa belle monographie historique sur la *Topographie de Carthage* indiquait naturellement pour rédiger la partie géographique du travail, est l'auteur du volume consacré à cette partie, et qui ouvre la série des recherches entreprises par l'Académie. Ces recherches ont même pris une extension nouvelle, d'après l'invitation du successeur de M. le maréchal Soult, le feu duc de Trévise, qui, sur les observations de M. Dureau de la Malle, écrivit à M. le baron Silvestre de Sacy : « En demandant à l'Académie de vouloir bien s'occuper

des recherches historiques propres à faire connaître l'état de l'Afrique sous la domination des Romains, mon prédécesseur n'avait nullement entendu limiter à cette période seule les investigations auxquelles elle jugerait convenable de se livrer, et n'avait pas perdu de vue de quelle importance il était, à la fois pour la science et l'administration, de bien connaître également tout ce qui se rapporte à l'établissement des Arabes en Afrique et des Turcs sur les côtes d'Alger.

» J'apprécie, comme M. le duc de Dalmatie, tous les avantages que, dans ce double intérêt, le gouvernement ne manquerait pas de retirer de semblables recherches, et je verrais avec une véritable reconnaissance que l'Académie ne se refusât pas à étendre jusque là le cercle de ses explorations. »

Par suite de cette lettre, l'Académie adjoignit à la commission MM. Étienne Quatremère et Amédée Jaubert, qui ont été chargés des travaux relatifs à l'établissement des Arabes et des Turcs dans la partie septentrionale de l'Afrique.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,

dont les importantes études, chaque jour mieux appréciées, reçoivent, dans cette circonstance, l'utilité d'une application immédiate, ne néglige rien pour répondre, d'une manière digne d'elle, aux demandes des deux illustres maréchaux. Elle a ouvert, à ce sujet, une correspondance avec toute l'Europe savante; et plusieurs portions de son vaste et consciencieux travail sont déjà fort avancées. Ce premier volume aurait pu paraître plus tôt, si, pour l'intelligence de la discussion géographique à laquelle s'est livré l'auteur, il n'eût fallu le secours d'une carte spéciale et détaillée. « M. le colonel Lapie était chargé par le gouvernement de la rédiger sur une grande échelle, en y ajoutant tous les documents nouveaux que le dépôt de la guerre a reçus pendant ces dernières années. La base la plus importante était le relèvement des côtes, depuis les frontières de Maroc jusqu'à celles de Tunis, exécuté par le lieutenant Bérard. Ce beau travail n'a pu être terminé et remis au colonel Lapie qu'en 1835. »

Les circonscriptions des états modernes ne pouvaient servir de divisions à un travail relatif à l'antiquité : aussi l'Académie, tout en don-

nant pour objet principal à ses recherches la contrée qui répond aux régences de Tunis et d'Alger, a étendu ses observations géographiques sur toutes les possessions des Romains dans le nord de l'Afrique, de même qu'elle a embrassé, dans ses recherches historiques, tout l'espace de temps compris entre la chute de Carthage, près de deux siècles avant notre ère, jusqu'à la prise de la même ville par Hassan, en 697 : car la période de la domination romaine en Afrique s'étend depuis la destruction de la Carthage punique par les Romains jusqu'à celle de la Carthage romaine par les Arabes, et comprend ainsi près de huit siècles, dont les deux premiers et la moitié du troisième sont employés à la propagation lente et successive de cette domination.

« On s'étonne, dit M. Dureau de la Malle, qu'en quatre années on n'ait pas soumis, organisé, assaini, cultivé toute la régence d'Alger, et l'on oublie que Rome a employé deux cent quarante ans pour la réduire tout entière à l'état de province sujette et tributaire ; on oublie que cette manière lente de conquérir fut la plus solide base de la durée de sa puissance.

Cette impétuosité française, si terrible dans les batailles, si propre à envahir des royaumes, deviendrait-elle un péril et un obstacle quand il s'agit de garder la conquête et d'achever lentement l'œuvre pénible de la civilisation ? »

L'introduction de ce volume expose à grands traits les principaux événements qui amenèrent successivement toute l'Afrique septentrionale au pouvoir des Romains, et ceux qui la leur enlevèrent. L'exposé géographique qui vient après est l'objet spécial du volume. L'auteur y dépouille de tous leurs renseignements géographiques les récits des expéditions dont le nord de l'Afrique a été le théâtre pendant la vaste période que nous avons indiquée. Laissant de côté l'ordre chronologique, il parcourt ces contrées de l'ouest à l'est. Ainsi la première section, consacrée aux Mauritanies, traite des guerres contre Tacfarinas et de l'expédition de Théodose contre Firmus, dans la seconde moitié du quatrième siècle ; M. Dureau de la Malle dit en terminant cette section : « Le siége principal des guerres de Théodose contre Firmus, de Camille et de Dolabella contre Tacfarinas est dans le Jurjura et à l'entour d'Auzia,

le fort Hamza, nommé par les Arabes *Sour Gazhlan*. Or ces cantons ne sont pas éloignés d'Alger de plus de vingt lieues. Si la paix subsiste entre nous et les tribus de ces contrées, ce seront les premiers points où nos officiers d'état-major devront diriger leurs explorations. »

La seconde section a rapport à la Numidie. Le premier chapitre traite des guerres de Sittius contre Juba, un demi-siècle avant notre ère; le second, de la guerre de Scipion contre Annibal, deux siècles environ avant la même époque; le troisième, des guerres de Métellus et de Marius contre Jugurtha en Gétulie, guerres qui, dans l'ordre chronologique, se placent entre les deux précédentes. Celle de Bélisaire contre les Vandales, en 533, qui a pour théâtre la Byzacène, forme le quatrième chapitre; le cinquième est consacré aux expéditions que dirigea dans le même pays Salomon, successeur de Bélisaire.

C'est ainsi que, l'histoire à la main, et dans une main savamment exercée à ces difficiles recherches, M. Dureau de la Malle passe en revue toutes les possessions romaines du nord de l'Afrique, depuis Tanger jusqu'à Cyrène.

Ces doctes développements ne sont pas de nature à être analysés, mais ils offrent une mine féconde, dont l'auteur dit avec modestie : « Le but véritablement utile d'un travail tel que le nôtre sera obtenu bien moins encore par ce que nous ferons que par ce que nous engagerons les autres à faire. »

L'Académie fera succéder dans les volumes suivants le tableau complet des colonies, la description du système administratif et judiciaire, la transformation des habitudes nomades en habitudes agricoles. Tel sera l'ensemble de la partie de ce grand travail qui traite de la colonisation romaine. Viendra ensuite la partie, non moins complète, de l'occupation arabe.

« Que l'expérience des siècles passés nous guide et nous instruise, dit M. Dureau de la Malle; que la France, que la grande nation, dans la conquête d'Alger, ne se laisse pas décourager si vite; que cette devise : *perseverando vincit*, qui résume tout le prodige de la puissance de Rome et de l'Angleterre, soit inscrite sur nos drapeaux, sur nos édifices publics, dans la colonie africaine.

» Cette épigraphe serait à la fois un souvenir, un exemple et une leçon. »

# EXAMEN CRITIQUE

DE

# L'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE

## DU NOUVEAU CONTINENT

ET DES PROGRÈS DE L'ASTRONOMIE NAUTIQUE AUX QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLES,

PAR ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

Il est beau de voir le studieux repos d'une vie dont l'énergique et infatigable activité s'est vouée à ce qu'il y a de plus rude et de plus glorieux dans l'apostolat de la science. Il est beau de voir l'intrépide voyageur, pour qui les hauteurs prodigieuses du Pérou n'ont pas eu de pics inaccessibles, et qui, trente ans plus tard, a porté la même ardeur d'investigation à l'extrémité des steppes de l'Asie boréale, s'entourer, dans ses nobles loisirs, de toutes les res-

sources de l'érudition pour examiner les causes qui ont préparé et amené la découverte du nouveau monde. Cet hémisphère, auquel M. de Humboldt a consacré tant de vastes travaux, et qui lui a rendu tant de pure célébrité, semblait attendre de lui son histoire. Mais les entreprises générales dans lesquelles s'aventure l'inexpérience d'un talent présomptueux sont jugées différemment par une vie toute remplie de science et d'action. Embrassant l'étendue d'un immense sujet, elle reconnaît, d'un œil sûr, si le temps est venu d'en exposer l'ensemble ; et quand tout ce qui reste à explorer ne lui montre cette entreprise que dans un avenir lointain, elle préfère en approfondir quelques points principaux, qui, traités ainsi, deviennent les bases les plus solides de l'histoire.

Pour un esprit aussi élevé l'étude du passé augmente d'intérêt en proportion même de ses importants travaux. C'est à un tel homme que se révèlent dans toute leur grandeur ces génies entreprenants qui ont ouvert la route où il s'est illustré. A chaque succès qu'y recueillent sa science et son courage, il se reporte avec une admiration mieux sentie vers ses glorieux de-

vanciers. Nous ne pouvons nous refuser à citer ce que le noble voyageur dit lui-même de la prédilection avec laquelle il s'est livré, pendant trente ans, aux recherches historiques dont il publie aujourd'hui un extrait si substantiel.

« Ayant visité, dans le cours de mes premiers voyages, la partie méridionale de l'île de Cuba, les extrémités orientale et occidentale de la Terre-Ferme, et ces côtes de Guayaquil et de la Punà, célèbres dans l'histoire des premières découvertes, j'ai trouvé un charme particulier à la lecture des ouvrages qui renferment les récits des *conquistadores*. Des investigations faites dans quelques archives en Amérique et dans les bibliothèques de différentes parties de l'Europe, m'ont facilité l'étude d'une branche négligée de la littérature espagnole. Je me flattais de l'espoir qu'un long séjour dans les régions les moins visitées du nouveau monde, la connaissance locale du climat, des sites et des mœurs, l'habitude de déterminer la position astronomique des lieux, de tracer le cours des rivières et des chaînes de montagnes; enfin le soin le plus minutieux de recueillir les différentes dénominations que, dans la merveilleuse

variété de leurs idiomes, les indigènes donnent aux mêmes points, me feraient connaître dans les récits des premiers voyageurs certaines combinaisons de faits qui devaient avoir échappé à la sagacité des géographes et des historiens modernes de l'Amérique. Cet espoir a soutenu mon courage. Car, en remontant aux sources, il a fallu étudier des livres dont les uns sont caractérisés par la candeur du vieux langage et une admirable exactitude de description, les autres, par une prolixité emphatique et ce goût d'une fausse érudition propre aux écrivains monastiques. Je ne me bornais pas aux recherches sur la géographie de l'Amérique et sur l'histoire primitive des peuples, éclairée par l'étude des peintures antiques ou des traditions et des mythes du Pérou, des Andes de Quito et de Cundinamarca; j'étendais mon travail à la cosmographie du quinzième siècle.»

Que de grandes vues renferme ce sujet : la cosmographie du quinzième siècle ! De combien d'érudition il est susceptible, pour y faire la part des génies créateurs et celle des traditions successives qui rattachent cette époque à l'antiquité par l'intermédiaire du moyen âge !

Car « à toutes les époques de la vie des peuples, dit M. de Humboldt, ce qui tient au progrès de la raison, au perfectionnement de l'intelligence, a ses racines dans les siècles antérieurs ; et cette division des âges, consacrée par les historiens modernes, tend à séparer ce qui est lié par un enchaînement mutuel. Souvent, au milieu d'une inertie apparente, de grandes idées ont germé dans quelques esprits supérieurs ; et dans le cours d'un développement intellectuel non interrompu, mais limité, pour ainsi dire, dans un petit espace, de mémorables découvertes ont été dues à des impulsions lointaines et presque inaperçues. »

Pour constater ces impulsions, toutes les ressources de la critique sont mises en œuvre avec un raffinement d'érudition, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans un génie aussi vif et aussi entreprenant. Les plus curieuses recherches sur les textes des anciens géographes, les aperçus ingénieux que la philologie sait faire tourner au profit de l'histoire, M. Alexandre de Humboldt s'en empare et les discute en philologue consommé, tel qu'était son savant frère. Ce

livre, qui, par là, rappelle l'Allemagne, est écrit en français comme ses aînés, et nous prouve ainsi que l'auteur n'oublie pas ses anciens hôtes, et qu'il cherche à nous consoler de son absence, en nous faisant profiter encore directement de cette nouvelle et si remarquable production.

Cet *examen critique* est divisé, ainsi que la préface l'annonce, en quatre sections, dont ces deux volumes nous offrent seulement la première. Ici domine l'imposante figure de Christophe Colomb, qui sans doute ne pouvait être rendue avec plus de détails et de vérité. Les notions neuves et curieuses qui viennent l'éclairer de tous les côtés sont tirées d'une suite de publications espagnoles qui ont paru depuis 1825, et sur lesquelles l'auteur a jeté un coup-d'œil si fécond, qu'après en avoir tiré les trésors historiques de cet *examen critique*, il dit encore : « Comparés entre eux et aux premiers récits des *conquistadores*, étudiés par des personnes qui possèdent une connaissance locale des sites du nouveau monde et qui se sont imbues de l'esprit du siècle de Christophe Colomb et de Léon X, ces matériaux historiques pourront progressivement, et pendant long-

temps encore, conduire à des résultats précieux sur la suite des découvertes et l'ancien état de l'Amérique. » Paroles à citer dans un temps où, trop souvent, dès qu'on a touché un sujet, on prétend l'avoir épuisé.

Ces documents espagnols ont été une source plus féconde encore que les textes de l'antiquité. Car, dans le double examen des *causes qui ont* PRÉPARÉ *et* AMENÉ *la découverte du nouveau monde*, ces documents s'appliquent au second point de la question, beaucoup plus précis et plus susceptible de s'appuyer sur la preuve des faits; or nous sommes ici dans le respect des faits, leur indication est formellement déclarée indispensable pour faire juger le lecteur du degré de confiance que méritent les résultats obtenus. Mais cette exactitude ne suffit pas, si l'on n'y joint le soin de recueillir tous les faits, pour ne pas donner prise à la critique par une énumération incomplète.

L'illustre auteur a prouvé son respect pour la science par l'attention scrupuleuse qu'il a apportée dans ces deux conditions de la tâche qu'il s'est imposée. Non seulement sa manière de citer peut passer pour un modèle de préci-

sion; mais l'immense quantité de matériaux qu'il a mis en œuvre, jointe à sa connaissance approfondie des deux littératures classiques, de la littérature espagnole et de la bibliographie géographique, proclament un ouvrage aussi complet que le permet sans doute le degré de perfection qu'il est donné à l'homme d'atteindre.

Les deux volumes de cette première section, écrits tout d'une haleine, ne sont point séparés par des divisions qui indiquent à l'œil le plan de l'ouvrage. L'analyse en est peut-être plus laborieuse. Comme nous l'avons dit, nous avons dû distinguer, d'après le titre, les causes qui ont *préparé* de celles qui ont *amené* la découverte de l'Amérique. Aux premières se rapporte toute la discussion relative à l'antiquité; aux secondes, tout ce qui concerne les célèbres navigateurs du quinzième siècle. Ce qui a empêché d'introduire dans l'ouvrage une division aussi tranchée, c'est que l'ignorance et la mauvaise foi avaient porté une singulière confusion dans ces deux ordres de matériaux; et il fallait, pour bien établir les faits, discuter et éclaircir tout ce qui y jetait cette confusion. Ce n'était

pas là partie la moins difficile de la tâche de M. de Humboldt, qui dit des grandes conceptions par lesquelles l'esprit humain tente de se frayer une route nouvelle : « On nie d'abord la découverte même ou la justesse de la conception; plus tard on nie leur importance, enfin leur nouveauté. Ce sont trois degrés d'un doute qui adoucit, du moins pour quelque temps, les chagrins causés par l'envie : c'est une habitude dont le motif est le plus souvent moins philosophique que la discussion qu'elle fait naître, une habitude qui date de plus loin que la fondation de cette académie d'Italie, qui doutait de tout, excepté de ses propres arrêts. »

Or les doutes à faire cesser ici sont au nombre des idées qui réussissent le mieux près de la médiocrité présomptueuse. Un paradoxe revêtu de ce caractère de dénigrement a toujours plus de chances de se voir accueillir que la vérité. Force est donc à celle-ci de se présenter invulnérable, pour obtenir un triomphe complet, même chez ceux qui ne se soumettent à elle que terrassés par l'évidence.

Les diverses manières dont les prévisions plus ou moins vagues de l'antiquité avaient été

alléguées au sujet de la découverte de Colomb, pour le rabaisser ou pour l'exalter, sont nécessairement examinées en même temps que ces prévisions elles-mêmes. Puis l'auteur, après avoir apprécié ce qu'il y a de légitime dans ces prétentions diverses, reprend un à un chacun de ces anciens textes, pour constater ce qu'il contient réellement en fait de prédiction. Là se trouvent passés en revue, par une critique à laquelle ne sont étrangers aucun des travaux de la philologie moderne, trois passages d'Aristote dans ses traités *du Monde, du Ciel*, et dans ses *Météorologiques*, un autre de la compilation attribuée au même philosophe, sous le titre de *Récits merveilleux;* deux endroits de la *Géographie* de Strabon; un aperçu de Senèque le philosophe, et la célèbre strophe du chœur de la *Médée* de Senèque le tragique, les passages de Macrobe, du prophète Esdras et de Plutarque, dans son traité *De la face qui paraît à l'orbe de la lune.*

Le quinzième siècle, habitué à voir dans l'antiquité la source de toutes les connaissances, voulait trouver dans ces divers passages l'indication formelle du nouvel hémisphère. Leur

examen est précédé ici d'une vue d'ensemble, où sont groupées à l'entour de hautes vues philosophiques toutes les moindres traces que l'antiquité a pu nous laisser sur la croyance à l'existence d'un autre continent. L'auteur pense pouvoir placer cette croyance parmi les plus antiques opinions helléniques. Quant à un témoignage direct, le premier est ce que dit Platon sur l'Atlantide de Solon.

« Le mythe de l'Atlantide ou d'un grand continent occidental, lors même qu'on ne le croirait pas importé d'Égypte et qu'on le croirait purement dû au génie poétique de Solon, date pour le moins du sixième siècle avant notre ère. Lorsque l'hypothèse de la sphéricité de la terre, sortie de l'école des pythagoriciens, parvint à se répandre et à pénétrer dans les esprits, les discussions sur les zones habitables et la probabilité de l'existence d'autres terres dont le climat était égal au nôtre sous des parallèles hétéronymes et dans des saisons opposées, devinrent la matière d'un chapitre qui ne pouvait manquer dans aucun traité de cosmographie. »

De tous les passages où cette idée se trouve

formulée d'une manière plus précise, aucun ne présente plus le caractère de prédiction que celui de Strabon. Il ne paraît pas que Colomb en ait eu connaissance. On sait que son principal motif était le prolongement démesuré de la latitude des Indes, auquel il croyait d'après Ptolémée ; en sorte qu'il s'attendait à trouver l'extrémité orientale de l'Inde, en arrivant par l'Occident, à peu près à la place où il trouva l'Amérique. C'est ce qui a fait dire avec esprit à d'Anville, comme le remarque M. de Humboldt, que « la plus grande des erreurs, dans la géographie de Ptolémée, a conduit les hommes à la plus grande découverte de terres nouvelles. »

Mais Christophe Colomb lui-même, son fils, leurs amis et leurs ennemis jetèrent beaucoup de confusion sur les éléments prophétiques, si l'on peut ainsi parler, dont l'*amiral* avait subi l'influence. Ce grand homme se montre enfin tel qu'il est, dans ce livre, où les notions les plus authentiques à son égard sont élaborées par une plume digne de l'apprécier. Une parfaite indépendance de jugement jointe à une prédilection marquée pour l'illustre amiral, le

présente sous toutes ses faces et lui restitue son originalité grandiose.

« Tout ce qui ne paraît tenir qu'au cercle étroit des intérêts matériels de la vie s'élève dans l'ame ardente de cet homme extraordinaire à une sphère plus noble, à un spiritualisme mystérieux. Selon lui, la conquête de l'Inde, nouvellement découverte, ne doit avoir de l'importance qu'autant qu'elle accomplit d'anciennes prophéties et qu'elle conduit, par les trésors qu'elle donne, à la conquête du tombeau du Christ. » Il faudrait pouvoir citer tout entier l'admirable portrait de cet homme « reflétant pour ainsi dire en lui tout ce que le moyen âge a produit de sublime et de bizarre à la fois. »

Des rapprochements divers établis ici au sujet du célèbre Génois, il résulte que l'erreur de Ptolémée est loin d'être la seule cause à laquelle il faille attribuer sa grande entreprise, due à un ensemble d'inspirations reçues pendant de longues années, et tenant à sa position, à ses goûts, aux circonstances de sa vie. Ici l'épisode si animé du vieux Paolo Toscanelli, aux opiniâtres instigations duquel est due sans doute

la persévérance de Colomb. Ici se présente aussi naturellement la question de la part que peut revendiquer le hasard, et qui semble s'augmenter par la coïncidence remarquable de la découverte fortuite du Brésil. C'est ce qui a fait dire à Robertson qu'il était dans les destinées du genre humain que le nouveau continent fût découvert à la fin du quinzième siècle. Si, au sujet de ces courants qui entraînèrent Cabral des côtes de l'Afrique à celles du Brésil, dont il fit ainsi la découverte, on substitue le *hasard* au *destin* de Robertson (mots dont la présence dans les langues suffit à témoigner de l'impuissance de l'esprit humain), l'on se demandera s'il ne tint pas à des circonstances du même genre que ni Cabral ni Colomb n'abordassent au Nouveau-Monde. Que de circonstances, en effet, pouvaient empêcher l'entreprise de Colomb d'arriver à bonne fin! Une note de M. de Humboldt fait mention d'une circonstance de ce genre bien remarquable.

« M. Navarette pense, dit-il, que du 19 au 22 septembre 1492, époque à laquelle l'amiral crut apercevoir tant de signes de terre, il approchait des brisans que des navigateurs espa-

gnols assurent avoir découverts sur le grand banc de fucus (goémon flottant), l'an 1802... Dans la nuit du 21 septembre, Colomb n'aurait été qu'à quatre milles marins au nord-est de ce danger, qui aurait pu retarder la découverte du Nouveau-Monde jusqu'au 22 avril 1500, jour où Pedro Alvarez Cabral, dans son voyage de l'Inde, fut jeté par les courants sur les côtes du Brésil. »

Mais, en changeant, un instant, ces deux circonstances fortuites, c'est-à-dire en supposant que Colomb ait été victime des brisans et que Cabral n'ait pas été jeté sur les côtes du Brésil, d'autres circonstances auraient-elles rendu à peu près nécessaire la découverte du Nouveau-Monde? M. de Humboldt le démontre d'abord aussi bien que peut se démontrer une hypothèse d'intervertissement dans l'irrévocable passé. Puis, des conjectures de cette démonstration, il passe naturellement à examiner les traces qui subsistent encore des relations antérieures à Christophe Colomb entre les deux continents. Un vaste édifice historique s'élève déjà de plusieurs côtés sur ces antiquités américaines, unies à celles de l'Asie orientale et de

la Scandinavie. La dernière partie de l'*Examen critique* nous fait assister à l'élaboration de cette grande page de l'histoire du genre humain, en nous signalant depuis les premiers aperçus qui entrevirent ces faits jusqu'aux ouvrages où ils sont déjà exposés en partie d'une manière précise, jusqu'à ceux même où se prépare la suite de ces recherches. Car leurs auteurs s'honorent trop des relations qui les rapprochent du grand voyageur pour ne pas lui donner avec empressement communication de leur plan et de leurs travaux.

Indiquant à grands traits les résultats principaux de ce que l'auteur des *Monuments des peuples indigènes de l'Amérique* peut regarder comme son école, il établit l'absence de traces historiques d'une communication entre les deux rives du détroit de Behering, distantes seulement de dix-sept lieues marines et demie, point le plus rapproché des deux continents, ou bien par la longue chaîne arquée des îles Aléoutiennes, qui joint presque la péninsule orientale asiatique du Kamtchatcka à la pointe occidentale de la péninsule américaine d'Alaska. Pour ce qu'il y a de probable dans cette double commu-

nication, il faut se borner, en l'absence de preuves, à cette réflexion générale émise un peu plus loin : « Peut-être les diverses familles du genre humain ont-elles seulement renoué des liens qui avaient déjà subsisté dans des temps antérieurs à toute réminiscence historique. »

Quant à d'anciennes relations qui aient importé dans une partie de l'Amérique méridionale l'influence de la civilisation asiatique, elles paraissent indubitables par la comparaison des monuments, des divisions du temps, des cosmogonies et de plusieurs mythes du Mexique, du Guatimala, et du Pérou. « Ces analogies frappantes, avec les idées de l'Asie orientale, annoncent d'anciennes communications, et ne sont pas le simple résultat d'une identité de position dans laquelle se trouvent les peuples à l'aurore de la civilisation. »

Par quelles voies? L'auteur avoue l'obscurité qui entoure encore cette question. Il pense que si la solution peut en être un jour espérée par l'histoire, elle sera trouvée dans l'Amérique espagnole; comme c'est en Danemarck et en Norwége, par l'étude des anciennes sagas,

qu'ont été vérifiées d'une manière certaine les communications des anciens Scandinaves avec le Groenland.

Ici nous sortons entièrement du champ des conjectures, de la recherche des analogies, de l'examen des probabilités, et nous entrons dans la voie directe de l'histoire avec son cortége de noms, de dates, d'événements principaux. Dans la seconde moitié du dixième siècle, Éric Rauda passe de l'Islande au Groenland. Son fils, Leif Éricson étend ses découvertes au commencement du siècle suivant, en 1001 ou 1005. Il passe même sur le véritable continent américain, et la côte où il aborde reçoit le nom de Vinland, de l'explication œnologique donnée à ces Normands, à la vue du raisin, par l'Allemand Turker qui les accompagnait. Cette vague dénomination de Vinland paraît s'être appliquée à la côte qui s'étend de New-York à Terre-Neuve, pays où croissent en effet cinq espèces de *vitis*. La principale station qu'y firent ces navigateurs intrépides paraît avoir été alors à l'embouchure de Saint-Laurent.

« Le dernier voyage, dont une tradition certaine s'est conservée, est celui de l'évêque

groenlandais Éric, qui se rendit dans le Vinland pour y prêcher l'Évangile. Les établissements du Groenland occidental, très-florissants jusque dans la moitié du quatorzième siècle, furent ruinés progressivement par des monopoles destructeurs du commerce, par l'invasion des Esquimaux en 1349 ou 1379, par la peste noire qui ravagea le nord, de 1347 à 1351, et par l'attaque d'une flotte ennemie dont on ignore le point de départ. »

Il est bien remarquable que cette colonisation du Groenland, par les Normands, ait laissé des traces historiques jusqu'au commencement de ce quinzième siècle que Colomb devait terminer par l'éclatante découverte du *Nouveau* Monde. La série des évêques groenlandais va jusqu'à l'année 1406; et le pape Eugène IV en avait désigné encore un en 1433. Aussi un voyage que Colomb fit en Islande et aux îles Feroe, une vingtaine d'années avant son premier voyage aux Antilles, avait fait supposer à Malte-Brun, qu'il avait eu connaissance des anciennes communications de l'Islande avec le Groenland. On a même induit d'un passage d'une de ses lettres que lui-même avait touché

cette terre lointaine et était déjà allé en Amérique sans s'en apercevoir. Mais M. de Humboldt réfute ces assertions.

Les notions sur la colonisation normande du Groenland sont dues aux recherches d'une érudition qui n'appartient pas encore au temps de Colomb, et elles ont précisément tiré leur intérêt de sa grande découverte. Le premier écrivain qui ait reconnu dans le Groenland des anciens Scandinaves une partie de l'Amérique est le géographe Ortélius, en 1570; et encore n'eut-il pas connaissance des excursions faites par ces hardis aventuriers sur le véritable continent américain. A plus forte raison, l'immortel Génois n'a-t-il pas eu connaissance du voyage des frères vénitiens Nicolo et Antonio Zeni, dans ces mêmes contrées, de 1388 à 1404, voyage dont notre auteur ne suspecte pas, avec quelques autres, l'authenticité, mais qui n'est pas arrivé à la publicité avant 1558.

Un instant d'examen est donné à la différence qu'aurait apportée, dans les destinées de l'Amérique, la colonisation de ce pays par les Normands, si, des côtes du Labrador, où ils paraissent avoir fait quelque établissement au

onzième siècle, ils étaient descendus au midi dans les immenses régions que le nouveau continent ouvrait devant eux. A la rudesse barbare et toute belliqueuse de ces hommes du Nord, il oppose la pacifique prospérité dont jouirent pendant des siècles les côtes orientales de l'Amérique, la douce influence de cette théocratie des Incas, à l'origine mystérieuse, et dont le souvenir traditionnnel est encore resté si populaire parmi les Péruviens. Montrant l'intérêt de ces antiquités américaines, « je ne partage aucunement, dit-il, le mépris avec lequel ces traditions nationales ont trop souvent été traitées : j'ai, au contraire, la ferme persuasion qu'avec plus d'assiduité la découverte de faits entièrement inconnus aujourd'hui éclaircira beaucoup de ces problèmes historiques relatifs aux navigations du moyen-âge, aux analogies frappantes qu'offrent les traditions religieuses, les divisions du temps et les ouvrages de l'art en Amérique et dans l'est de l'Asie, aux migrations des peuples mexicains, à ces anciens centres de la civilisation d'Aztlan, de Quivira et de la Haute-Louisiane, comme des plateaux de Cundinamarca et du Pérou. »

Quant aux onze îles imaginaires, figurées dans le Grand-Océan sur toutes les cartes du moyen-âge, M. de Humboldt ne dédaigne pas d'examiner en détail chacune de ces fictions, pour y glaner encore le peu de vérités qui ont pu en être le fondement. Puis, les nombreux récits, faits à toutes les époques, d'ustensiles, d'arbres, de cadavres humains et même de barques remplies d'hommes vivants étranges, jetés par les courants sur les plages les plus lointaines, sont expliqués par de savantes notions de géographie physique sur la direction du grand fleuve pélasgique d'eau chaude, connu sous le nom de *Gulf-Stream*, et des autres grands courants.

De ces considérations résulte l'induction, si étrange au premier abord, qu'il s'agit probablement déjà des Esquimaux dans un célèbre fragment historique de Cornélius Népos, où il est parlé d'une barque chargée d'Indiens vivants, jetés sur les côtes de Germanie par la tempête et présentés à Métellus Céler par le roi des Suèves, du temps de Jules-César. Ce fait si extraordinaire devient naturel par l'analogie du fait non contesté de l'arrivée d'Esquimaux

aux îles Orcades. Car il ne s'agit point là d'événements où entre pour quelque chose le progrès des siècles, mais bien de ces grandes catastrophes naturelles, causées par la violence des courants et des tempêtes. Notre illustre auteur est ainsi amené à terminer en ces termes : « On agrandit la pensée en réunissant sous un point de vue général les preuves de ces communications lointaines, favorisées par le hasard; on voit comment les mouvements de l'Océan et de l'atmosphère ont pu, dès les époques les plus reculées, contribuer à répandre les différentes races d'hommes sur la surface du globe : on comprend, avec Colomb, comment un continent a pu se révéler à l'autre. »

# TABLE

## DU PREMIER VOLUME.

# APPRÉCIATIONS

## HISTORIQUES.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

ESSAIS

# D'APPRÉCIATIONS HISTORIQUES,

OU

EXAMEN DE QUELQUES POINTS DE PHILOLOGIE, DE GÉOGRAPHIE, D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE;

PAR

**JULES BERGER DE XIVREY,**

Docteur en Philosophie; Membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, des Académies Royales de Rouen, Toulouse et Tubingue; de la Société Royale de Nancy; de la Société Latine d'Iéna, de celle des Antiquaires de Normandie, etc.

## TOME SECOND.

ARCHÉOLOGIE.—HISTOIRE.

PARIS.

DESFORGES, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU PONT-DE-LODI, N° 8.

MDCCCXXXVII.

# III.

# ARCHÉOLOGIE.

## DÉBUT

### DE LA

# SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST.

Ce n'est pas chose facile de déterminer l'utilité respective de chaque direction donnée par l'homme à ses forces ou à son activité. Si vous ne tenez compte que de l'utilité immédiate, la plupart des arts libéraux et des spéculations intellectuelles paraîtront des superfétations de la civilisation. Sans doute, l'agriculture sera toujours le plus utile et le plus respectable des arts; mais voyez, aux époques d'anarchie et de violence, l'espoir des moissons périr dans les champs ravagés, d'affreuses disettes joindre leur fléau à celui de la guerre, et les laboureurs attester, par leur misère excessive, la solidarité qui existe entre la prospérité de leurs

travaux et les lumières d'une civilisation protectrice. Ainsi tout se tient dans la société; et, si les hommes qui nourrissent les autres ont besoin d'être défendus contre les abus de la force, la justice publique, à laquelle est confiée cette mission d'ordre, ne peut l'accomplir que lorsque la civilisation adoucit les mœurs. Or, pour la civilisation, le culte des intérêts purement matériels est un principe de mort: il fait rétrograder, par l'isolement de l'égoïsme, jusqu'au règne de la force et à la désorganisation sociale. Nous sommes loin d'un tel avenir, j'en ai la confiance; mais, si nous apercevons déjà dans la société ce germe délétère, accueillons, pour le neutraliser, tout ce qui élève l'esprit, tout ce qui l'entretient dans ces hautes spéculations de l'intelligence, auxquelles est confié le soin d'entretenir la civilisation. Ainsi se découvre une utilité réelle dans des travaux qui peuvent sembler, au premier abord, n'offrir qu'un noble délassement à un esprit libéral.

Il est aisé d'appliquer ces réflexions aux études archéologiques, et aux sociétés qui se sont formées depuis quelques années pour les encourager et les faire fleurir sur les divers

points de la France. Une fureur d'évaluation dévastatrice faisait disparaître de tous côtés les monuments de notre histoire, et, pour se justifier à elle-même ses barbares dévastations, professait le principe d'une entière scission avec le passé. Comme si l'homme pouvait rompre, à son gré, le lien qui unit ce passé au présent; comme s'il pouvait renoncer à l'héritage de l'histoire; comme s'il ne devait pas, au contraire, y chercher de hauts enseignements, l'étudier avec cette sympathie qui faisait dire à Térence :

*Homo sum : humani nihil a me alienum puto !*

L'étude attentive du passé, son appréciation plus juste ont déjà rappelé le respect sur des sujets qui n'auraient jamais dû cesser d'en être entourés. En s'occupant des étonnants monuments de l'art chez nos aïeux, on est arrivé naturellement à s'occuper des causes d'une telle puissance d'exécution. Car, chez eux, comme le remarque M. Mangon de la Lande, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, « tout était lié, les arts, les mœurs, les coutumes et les lois. Il s'ensuit que des re-

cherches sur les arts des anciens, par exemple, qui ne seraient pas éclairées par la connaissance de leurs institutions et de leurs usages, ne produiraient que des résultats vagues, incertains, sans intérêt, sans agrément, sans utilité. »

On aperçoit quel agrandissement et quelle rectification d'idées peut amener l'archéologie traitée de la sorte. La Société des Antiquaires de l'Ouest nous a paru comprendre cette noble mission; et nous commençons cette troisième partie par l'examen des principales pièces qu'elle vient de publier.

Cette Société, constituée le 19 mars 1835, a fait paraître, dès le commencement de 1836, le premier volume de ses mémoires, divisé de la manière suivante : Géographie historique. — Histoire et Biographie. — Monuments et Inscriptions. — Numismatique et Glyptique. — Objets divers.

Toutes les pièces de ce recueil ont de l'intérêt pour l'histoire ou pour l'archéologie. C'est sur celles qui concernent cette dernière science que nous allons jeter un coup-d'œil. M. Mangon de la Lande, président, a fourni, pour sa

part, trois dissertations épigraphiques. L'une traite de plusieurs colonnes milliaires du Poitou; la seconde, de l'autel gallo-romain de Baptresse. Cet autel, comparé par l'auteur au célèbre autel des *Nautæ Parisiaci* trouvé à Notre-Dame au commencement du siècle, et qui est aujourd'hui au Musée des Antiques, est un morceau fort endommagé; mais il offre un intérêt réel par les quatre figures en bas-relief où M. de la Lande a reconnu, avec toute vraisemblance, Mars, Mercure, Vulcain et Hercule. Cette petite dissertation, qui ne dit ni trop ni trop peu, est pleine d'intérêt. La troisième, du même auteur, sur le tombeau romain de Varenilla, est d'un intérêt plus grand encore, puisque ce tombeau, ainsi que le démontre M. de la Lande, n'est rien moins que le fameux temple de Saint-Jean, à Poitiers, l'une des antiquités de la France les plus citées. M. de la Lande a conçu l'idée, vraiment heureuse, de faire de cet ancien monument un *Musée d'Antiquités de l'Ouest.* Cette idée, accueillie par la Société, va recevoir son exécution par les soins de M. de Jussieu, préfet de la Vienne. On ne saurait trop applaudir à ce

concours de l'administration et de la science.

Pour l'inscription de Varenilla *, nous avouons que les inductions tirées par M. de la Lande des lettres R et S, qui sont renversées à la fin des mots *Censor* et *Pavius*, et de l'O, d'un corps plus petit dans l'abréviation *cos*, ne nous paraissent pas aussi évidentes qu'à l'auteur.

« Plusieurs savants, dit-il, ont pensé que, » dans certains cas, la dimension d'une lettre » entre deux caractères plus grands ou plus » petits exprimait un diminutif ou un augmen- » tatif dans l'expression du mot. Ici le mot » CoS, employé de cette manière dans l'in- » scription, semble confirmer cette opinion, » et n'exprimer que la qualité de proconsul » ou de consul particulier dans un gouverne- » ment de province, puisque *Claudius Vare-*

* Voici cette inscription, qui a été publiée plusieurs fois :

CL VARENILLAE CL VARENI COS FILIAE
CIVITAS PICTONVM FVNVS LOCVM STATVAM
MONIMENTVM CENSOR PAVIVS LEG AVG PRPRPRO
VINC AQVITAN COS DESIG MARITVS HONORE CONTENTVS SVA
[PEC PONEND CVRAVIT

» *nus* n'est pas connu dans les fastes consu-
» laires. On doit observer que, dans la même
» inscription, il n'en est pas ainsi des mots
» COS. DES. qui expriment la qualité de *Censor*
» *Pavius*, parce qu'en effet il était alors consul
» désigné, et qu'il n'y avait de consuls désignés
» que dans la magistrature de l'empire. »

Nous répondrons d'abord que l'O, sur les inscriptions grecques et sur les latines, est une lettre qui, très-souvent, sans aucune intention, et dans les circonstances les plus différentes, est figurée par un caractère plus petit que les autres lettres. Ensuite, il n'existait pas, au temps de l'empire romain, de *consuls particuliers;* et, quant au titre de *proconsul*, il est toujours représenté par les premières lettres de ce mot et non par les premières du mot consul, ni par son abréviation spéciale. Quant aux lettres R et S, renversées à la fin des mots *Censor* et *Pavius*, ce ne peut être ici qu'une inadvertance du graveur, bien qu'on doive admettre avec une grande sobriété ce genre d'explication, souvent trop facile. Mais celle que donne M. de la Lande de la lettre R renversée à la fin du mot *Censor*, indiquant, selon

lui, « que le mot *censor* n'exprime pas ici la dignité de censeur, » est même réfutée; au lieu d'être soutenue, par la faute semblable à la fin du mot *Pavius*, qui, n'étant pas significatif, n'aurait pas eu besoin d'un signe distinctif comme l'autre nom. Et, pour les noms propres significatifs, comme ils sont aussi nombreux en latin qu'en toute autre langue, si une combinaison quelconque avait existé pour les distinguer en les écrivant, elle se retrouverait dans d'autres inscriptions; car elle aurait été comme nulle si elle n'eût pas été usitée. Or il n'y a rien de pareil dans tout le *Corpus inscriptionum* de Gruter.

L'absence du nom de Varenus des tables consulaires prouve seulement que ce personnage avait été consul substitué dans le cours de l'année, à la mort du consul éponyme. Or les noms de ces consuls-là, bien que le titre consulaire leur appartînt ensuite comme aux éponymes, ne figurent pas sur les tables. De là beaucoup de consuls dont les noms, absents des tables, nous ont été conservés par l'histoire et par les monuments. De là aussi la qualité de consul pour la seconde, la troisième

fois, donnée, sur les tables consulaires, à des magistrats, qui pourtant n'y avaient pas encore figuré, ayant alors seulement, pour la première fois, cette charge au 1er janvier. Les éditeurs de ces tables en ont fait ordinairement l'observation.

Nous dirons donc qu'à notre avis l'explication de M. de la Lande est trop ingénieuse. C'est un beau défaut, sans doute, que trop d'esprit; mais c'en est un en archéologie; car il doue, en quelque sorte, l'archéologue d'une seconde vue, qui le fait passer quelquefois du champ de l'observation dans celui de l'imagination. Qu'y a-t-il de plus ingénieux que le R. P. Hardouin, ce docte éditeur de Pline? Eh bien! avec toute sa subtilité, soutenue par la plus vaste érudition, il en était venu au point de mettre tout en question, et il avait fait, de la plus sûre des sciences historiques, la numismatique, un usage à peu près semblable à celui que le Pseudo-Herschell vient de faire de l'astronomie, la plus sûre des siences d'observation.

Dans une dissertation *sur une pierre gravée antique inédite,* agate ovale, représentant un

hippogriffe les ailes éployées au-dessus d'une tête de chèvre, des rapprochements historiques naturellement amenés sur l'horoscope d'Auguste, ont fourni à M. de Crazannes l'occasion d'une double excursion dans l'histoire et dans l'astrologie judiciaire, cette science vaine, mais si nécessaire à l'intelligence du moyen-âge et de la dernière période de l'antiquité. Le respectable archéologue a fait preuve à la fois, dans cette notice, de la variété de connaissances et de la finesse aimable qu'on retrouve dans tous ses opuscules.

Un autre morceau, qui nous a paru fort curieux, est la notice de M. de Chergé sur l'abbaye de Charroux. Elle nous a rappelé un des excellents travaux de notre savant ami M. Deville, son *Essai sur l'abbaye de Saint-Georges de Bocherville*, toutefois avec cette différence d'exécution à laquelle il est naturel de s'attendre, entre un morceau qui fait tout simplement partie d'un recueil académique de province et une publication brillante de luxe typographique, de gravures, de plans, *fac-simile*, portraits, détails figurés de tout genre, réunis par un auteur que distinguent également son intelligence

des antiques monuments et son talent à les faire revivre, à la fois, par la plume, le crayon et le burin. L'édifice auquel est consacrée la notice de M. de Chergé, moins favorisé que la belle église de Saint-Georges, a péri. Il attirait de même l'attention de l'antiquaire par le plein-cintre, marque de l'ancienneté de son architecture; mais il se distinguait davantage par sa disposition toute particulière, qui, au lieu d'affecter la ressemblance d'une croix, avait pris pour type la forme du Saint-Sépulcre. Voici un court aperçu de cette construction remarquable :

Le parvis, le porche et la nef formaient ensemble un parallélogramme de cent quatre-vingt-dix pieds de long sur quatre-vingt-un pieds de large. Ce parallélogramme était terminé par un chœur circulaire de cent trente-quatre pieds de diamètre, décoré, dans son hémicycle postérieur, de cinq chapelles semi-circulaires et en saillie. Au fond du chœur, derrière la chapelle du milieu, s'étendait, sur la même ligne que la nef, et de la même largeur (sans les collatéraux), une prolongation servant de sacristie, qui, ajoutant encore cinquante pieds, donnait

à l'édifice une longueur totale de trois cent soixante-quatorze pieds. On descendait du porche dans la nef par douze marches, et l'on montait par six marches de là nef au chœur. Au centre de celui-ci, huit faisceaux de colonnes soutenaient une tour octogone qui élevait un dôme de soixante pieds au-dessus du maître-autel, placé au milieu de ce sanctuaire ; la base octogone sur laquelle elles reposaient était exhaussée de douze marches au-dessus du chœur. Autour du sanctuaire, un double rang de colonnes partageait circulairement le chœur en trois parties, comme la nef l'était longitudinalement par les colonnes qui la séparaient des collatéraux.

M. de Chergé s'est livré à des considérations fort bien déduites sur la construction de ce monument. La réunion de l'ogive au plein-cintre dans quelques-unes de ses parties, et un incendie dont il est fait mention comme ayant consumé l'ancien édifice en 1136, lui font assigner cette époque à la construction de l'église de Charroux. Cependant il prouve que l'idée de donner au temple la forme du Saint-Sépulcre ne dut pas venir des croisades ; autre-

ment cette idée se serait retrouvée uniformément dans les œuvres des architectes contemporains, rapportant les mêmes inspirations. Mais, en remontant aux premières constructions de l'église de Charroux, de 1136 à 1017, puis à la fondation de l'abbaye par Charlemagne, à la fin du huitième siècle, il trouve à cette origine l'explication de la forme du Saint-Sépulcre, donnée à l'édifice. Car Charlemagne venait de recevoir d'Aaron-al-Raschild les clefs des saints lieux et le titre de gardien du Saint-Sépulcre; une médaille représentant ce vénérable monument venait d'être frappée. La forme qu'aura prise alors, en mémoire du même événement, l'église de la nouvelle abbaye aura été reproduite fidèlement dans les reconstructions successives. . . . . . .

« Pourquoi faut-il, dit M. de Chergé, que le feu des Huguenots, les fureurs de 1793 et le vandalisme de la bande noire, aient réduit en poussière le vieux temple du Seigneur, et qu'ils n'aient laissé que ce qu'ils *n'ont pu détruire?* Ce précieux débris sauvé du naufrage est la tour svelte et élancée qui formait autrefois le sanctuaire...... Rien n'approche de l'effet pitto-

resque de ce monument, unique en France. »

C'était en effet la partie la plus singulière de la construction si originale dont nous venons de parler ; et la description qu'en donne M. de Chergé justifie son admiration et associe à ses regrets tous les amis de l'art qui accompagnent de leurs vœux ses efforts et ceux de la Société des Antiquaires de l'Ouest pour la conservation d'un si beau reste. S'ils y parviennent, ce sera une nouvelle preuve de l'utilité de ces associations. Tout ce qu'on peut regretter, c'est de n'avoir pas éprouvé plus tôt leur salutaire influence ; car la réaction d'indignation n'est arrivée qu'après bien des destructions irréparables. Aussi méritent-ils notre reconnaissance, les hommes au cœur chaud, à l'esprit élevé, qui, comme M. le comte de Montalembert, ont employé les paroles les plus vives à ranimer ce qui restait encore d'une honnête vergogne au milieu de l'effrayant envahissement d'un intérêt positif, chaque jour plus rétréci. Ce qu'il a pu y avoir d'excessif dans leur enthousiasme était peut-être nécessaire pour stimuler une funeste indifférence ; quant aux actes de vandalisme comme ceux que signale M. de

Chergé, ils montrent qu'il n'y avait malheureusement rien d'exagéré dans les plaintes.

Voilà donc qu'en Poitou un jeune antiquaire dénonce noblement à la compagnie conservatrice des antiquaires de l'Ouest les projets de destruction que le génie du mal semble opposer sans cesse à leurs généreux efforts. Un préfet interpose avec empressement son autorité pour arrêter les démolisseurs dans leurs sinistres entreprises; deux ministres éclairés promettent les fonds nécessaires pour rendre effectif ce faisceau d'efforts conservateurs. Formé plus tôt en Normandie, que de monuments il a sauvés! Et quelle douce récompense pour des antiquaires tels que MM. Langlois, Deville, Aug. Le Prévost, Emm. Gaillard, de Caumont, Le Ver, d'avoir pu prévenir dans leur province beaucoup de pareilles dévastations!

Aujourd'hui l'impulsion est assez donnée en France, pour que la catastrophe toute récente qui vient de consumer en grande partie un des édifices sublimes du moyen-âge ne devienne pas irréparable, en entraînant l'accélération de la ruine de tout le reste. Espérons que la réunion des souscriptions particulières et des fonds

votés par les chambres relèveront, dans son premier éclat, cette magnifique cathédrale de Chartres. Le temps n'est plus, dit-on, de ces constructions gigantesques. Les Égyptiens et les Romains trouvaient dans leur monde d'esclaves, les peuples du moyen-âge dans leur foi ardente, des moyens d'action dont rien ne représente la puissance dans les temps modernes.

Eh bien! si dans cette lutte hardie avec nos vieux architectes du moyen-âge, l'art moderne reconnaît son impuissance, il en résultera plus de justice et de modestie dans la comparaison de ces temps-là avec le nôtre. En donnant du travail à de nombreux ouvriers, on contribuera en même temps à rectifier leurs idées, faussées par des déclamations, dont la classe instruite n'est plus à faire justice, mais dont la mauvaise influence subsiste encore dans les rangs inférieurs. Voilà quel progrès réel amène le respect rendu aux choses respectables ; honorable disposition qui est un gage de l'estime de la postérité. Le travers opposé est une tache dont ne se lavera pas le siècle dernier, et qui fera peut-être payer cher à ses plus brillantes pro-

ductions le sec ricanement dont elles accueillaient tous les hauts mouvements de l'ame.

Ne m'écarté-je pas ici de nos modestes travaux archéologiques? Non; car je vois la tendance respectueuse pour le passé s'allier partout à l'étude de ses monuments. Et ce qui prouve que ce respect est réfléchi et sera durable, c'est que l'estime rendue à l'art du moyen-âge n'entraîne pas une réaction de dédain pour celui de l'antiquité. On le voit par le dénombrement des travaux archéologiques. Cette Société des antiquaires de l'Ouest, animée d'un zèle si louable pour la conservation des monuments de la piété de nos pères, ne néglige, avec cela, aucune occasion de remonter dans le domaine de l'histoire, aussi loin que des monuments quelconques tracent et jalonnent sa route. C'est ainsi que, d'après les indications de monseigneur de Beauregard, évêque d'Orléans, prélat natif de Poitiers, la Société des antiquaires de l'Ouest a fait explorer, par une commission de plusieurs de ses membres, les galeries souterraines de cette dernière ville, où se trouvent entassés quantité de larges débris ornés de riches sculptures avec des in-

scriptions. L'une, entre autres, d'après quelques lettres de douze à treize pouces de haut, qui en restent encore, devait être placée sur un grand édifice.

« Ces énormes blocs entassés les uns sur les autres, dit M. Mangon de la Lande, rapporteur, se soutenant par leur propre poids, sans tenons, mortier ni ciment, forment deux murs parallèles de 8 à 9 pieds de haut, séparés l'un de l'autre par un espace de 15 à 20 pieds, et supportant, au lieu de voûte, un plafond plat, de la plus grande solidité; ce qui formait une immense galerie souterraine que nous avons pu suivre dans une étendue de près d'un quart de lieue. »

Ces galeries souterraines, étant sous la ville même, offraient des caves toutes faites aux propriétaires qui élevaient les maisons au-dessus. De là, les galeries proprement dites se trouvent-elles interrompues à tout moment par le mur de clôture de quelque cave. En portant ses explorations dans ces deux parties du souterrain, la commission a reconnu que l'un des côtés de ces murs, improvisés dans un moment critique avec les débris de tant de monuments,

était adossé à l'ancienne muraille romaine, bien distincte, en plusieurs endroits, par la régularité de ses petites pierres carrées et par l'alignement de ses chaînes de briques. Là, comme presque partout, les atterrissemens successifs des siècles ont rendu souterraine une muraille qui s'élevait jadis au-dessus du sol. Mais quand et comment a été construit le reste, surtout ce plafond si solide qui a empêché ces atterrissements de combler l'intervalle des deux murs? Quoi qu'il en soit, les dessins pris par la commission, malgré toutes les difficultés d'un tel travail, signalent à l'archéologie l'intérêt de ces lieux.

Enfin, pour donner une idée assez complète du début de la nouvelle société, nous parlerons encore de la dissertation de M. A. Mazure, intitulée *Considérations philosophiques sur deux époques de l'histoire de l'art.* Ce morceau, par le talent même qu'il prouve, appelle de la part de la critique un essai de réfutation sur les points où elle croirait apercevoir des erreurs. L'auteur y compare l'art en Europe au moyen-âge avec celui de l'Égypte sous les Pharaons.

Que, dans une œuvre de talent comme celle-

ci, l'auteur soit arrivé à paraître ne pas se rendre compte d'une expression aussi nette que celle de *moyen-âge*, cela prouve combien la vogue, à force d'alambiquer, de quintessencier un sujet, parvient à obscurcir les notions les plus claires. M. Mazure, en effet, parle *des époques de moyen-âge*, et il distingue *le moyen-âge ancien* de *celui qui occupe le milieu des temps modernes*. Voilà bien la confusion des langues.

Jusqu'à présent on a distingué trois grandes époques dans l'histoire universelle : l'antiquité qui renferme toute la période de la civilisation ancienne, c'est-à-dire les temps antérieurs à Jésus-Christ, et à peu près les quatre premiers siècles de notre ère ; les temps modernes arrivant jusqu'à nous, depuis le milieu du quinzième siècle, où l'époque dite de la renaissance coïncide avec la dislocation de la féodalité, la chute de l'empire d'Orient, l'invention de l'imprimerie, la découverte de l'Amérique et la réforme : entre ces deux grandes périodes de l'histoire, est placé le moyen-âge. Ces notions sont tellement vulgaires, qu'on est étonné d'avoir à les énoncer. Il faut pourtant rappeler

ces notions primordiales de la science historique à l'écrivain qui admet plusieurs époques de moyen-âge. S'il y a le moyen-âge ancien et moderne, il y aura donc aussi l'antiquité ancienne et moderne ; les temps modernes, anciens et modernes.

Dans cette confusion, nous apercevons la tendance de notre temps à s'élever trop tôt à des vues générales sur des sujets dont on ne possède pas assez l'ensemble et les détails pour les envisager philosophiquement. Séduit par de brillants rapprochements établis entre la féodalité et les siècles héroïques, M. Mazure veut voir dans l'antiquité *un moyen-âge*. Remarquons comme l'impropriété de l'expression est jointe ici à la confusion de la pensée. Ces deux époques éloignées avaient été rapprochées par le point de vue d'une société où la hiérarchie s'établissait par la force, où l'équilibre naissait du choc de la violence, au milieu d'un territoire morcelé en petits états, et sans cesse disputé par des exploits prodigieux. Or le moyen âge, où fut ainsi organisé le régime féodal, offrait de plus un autre caractère non moins saillant : la domination suprême de la puissance

religieuse. Eh bien! M. Mazure abandonne le premier point de vue, laisse en Grèce le parallèle féodal, et va chercher en Égypte le parallèle religieux. Ce ne serait donc plus que la moitié du moyen-âge. Mais le pouvoir suprême de la religion s'exerce, de chaque côté, d'une manière et au milieu de conditions si différentes, qu'elles éloignent tout parallèle exact.

L'Égypte, à l'époque contemporaine de la Grèce héroïque, loin d'être dans une période de barbarie, comme nos pères du dixième siècle, se trouvait au contraire parvenue au plus haut degré d'une civilisation attestée par l'ordre, l'équilibre, la tranquillité, fruit de la plus savante constitution. La puissance hiératique ne rencontrait point d'obstacle, et paraît avoir été parfaitement appropriée à la nature particulière de ce peuple pendant une bien longue suite de siècles. De là ces types de tous les monuments de l'art, auxquels la tradition sacerdotale imposait constamment l'inflexible caractère de ses symboles immuables.

M. Raoul-Rochette a démontré, par la confrontation de tous les monuments égyptiens, que dans la statuaire de ce peuple rien ne distinguait

la passion du calme, la souffrance de la santé, la beauté de la laideur, la jeunesse de la vieillesse; mais que même la différence du sexe n'apportait d'autre modification aux statues qu'un accessoire de convention (la couleur jaune pour les femmes, la couleur rouge et un étui sous le menton pour les hommes). Il a ainsi démontré qu'en prétendant reconnaître la figure de tel ou tel Pharaon dans telle ou telle statue égyptienne, on a avancé une prétention chimérique. Et cependant il signale, comme les autres maîtres de la science archéologique, une grande perfection de métier dans certains détails de ces statues de l'antique Égypte. La haute civilisation de ce pays se faisait reconnaître à ces marques dans les innombrables reproductions du type imposé.

Quoi de pareil au moyen-âge? Le plein cintre du dixième et du onzième siècle n'emprunte presque aucun ornement à la plastique, ainsi que le remarque M. Mazure; mais les emprunts qu'il lui fait doivent évidemment leur manque d'expression à l'inexpérience et à la barbarie des sculpteurs, très-inférieurs alors aux architectes. C'est ce que démontrent les chapiteaux

historiés des églises de ce temps, comme Saint-Germain-des-Prés de Paris, Saint-Georges de Bocherville près Rouen. Lorsque l'art ogival remplace le plein-cintre, la comparaison avec l'Égypte devient bien autrement inadmissible; car jamais plus libre essor n'a été donné au génie de l'artiste que dans les innombrables statues de nos cathédrales du treizième siècle, où l'on est frappé de cette fougue et de cette richesse d'imagination, qui aurait même été désordonnée, si l'empire du sentiment religieux n'avait répandu sur l'ensemble de ces fantaisies variées l'harmonie sublime de son unité, harmonie si bien sentie par M. Mazure. Malheureusement il va trop loin. Non, le symbole n'est pas écrit partout sur les monuments de nos pères comme sur ceux de la théocratie égyptienne; et c'est vouloir trop prouver que de voir, avec M. Boissérée, la société religieuse construite ainsi qu'une croix, où Rome est placée au point d'intersection entre l'Orient et l'Occident, comme l'autel entre la nef et l'abside; que de voir les rigueurs de la pénitence dans la balustrade de fer qui entoure l'autel; les peuples chrétiens, unis par le ciment de la foi, de

l'espérance et de la charité, dans les murs; les cardinaux dans les piliers et les colonnes qui soutiennent le comble de l'édifice; les rois et les empereurs dans les fenêtres ogivales; le diadême impérial dans la rosace du portail, etc. Quelque bizarre que paraisse, au premier abord, cette interprétation allégorique, hâtons-nous de dire qu'elle n'est nullement ridicule dans la manière dont l'a reproduite M. Mazure; elle est même très-spécieuse, et, à coup sûr, d'un véritable intérêt.

L'auteur rentre tout-à-fait dans la vérité quand il ajoute : « Toutes ces harmonies, allez-vous me dire, se sont-elles révélées, distinctes et parfaitement claires, dans l'intelligence de l'architecte qui construisait la cathédrale de Cologne, ou celle de Chartres, ou celle de Strasbourg, ou celle de Poitiers, ou celle de Tours, ou celles de la plupart de nos cités diocésaines? Je ne sais; mais comme l'architecte, au moyen-âge, était presque toujours un moine habitué aux méditations du cloître, un prêtre chargé plus que les autres de cette atmosphère de foi dans laquelle ils vivaient tous et respiraient,

je puis croire que ces pensées se présentaient à la conception d'un tel architecte, d'une manière plus ou moins distincte; du moins, elles sortaient de la célébration même du saint sacrifice, que ce prêtre offrait tous les jours.

» La liturgie de la messe est un long symbole représentant, sous des images pacifiques, le sacrifice sanglant du Golgotha, et dans ce symbole il n'y a pas un mot, pas un geste du pontife qui ne concoure au développement du drame ineffable. »

Ici l'exactitude est parfaite. Aucune influence étrangère ne vient en effet modifier celle qu'exercent les symboles religieux dans le sacrifice de l'autel. Mais, dans la construction de ces immenses cathédrales, œuvres de confréries recrutées si diversement, et dont le zèle rivalisait de piété à l'intérieur avec les exploits des croisés sur les plages lointaines, on trouve tout le feu, tout le pittoresque de cette époque d'effervescence et d'enthousiasme. Or, le pouvoir papal et l'autorité des idées religieuses n'ont jamais eu plus de force; et pourtant, d'après le parallèle établi par M. Mazure, il s'ensuivrait

que l'expression et le mouvement donnés aux œuvres de l'art sont en raison inverse de la puissance de ces idées religieuses.

En comparant l'Égypte antique à l'Europe du moyen-âge, il a donc rapproché ce qui ne présente aucun point de contact. Le but de la religion en Égypte était atteint. L'ordre partout répandu dans cette monarchie dirigée par le sacerdoce assurait aux peuples une prospérité matérielle, qui leur suffisait, en satisfaisant leur seule grande passion, l'espèce d'idée fixe qui dominait leur existence : la conservation des morts par l'embaumement.

Dans l'Europe du moyen-âge, que voit-on, au contraire? A côté d'une religion sublime, qui appelle les hommes à la plus touchante fraternité, l'abus continuel de la force : de ce contraste, un spiritualisme ardent, une soif de l'immortalité de l'ame, comme aucun autre temps, aucune autre religion, aucune autre réunion de circonstances, ne l'ont peut-être jamais excitée.

# INSCRIPTIONS

## PRÉTENDUES ANTIQUES DE NÉRAC.

On pourrait facilement faire un gros volume in-4° de l'histoire des inscriptions prétendues antiques de Nérac, en y joignant les principales pièces à l'appui du pour et du contre dans cette étrange polémique. La question est aujourd'hui décidée au tribunal de la justice comme à celui de l'érudition; et M. Chrétin, que la ville de Nérac accusa de s'être approprié des monuments d'antiquité provenant de fouilles publiques, a été reconnu pour être l'auteur de ces monuments. Les copies des inscriptions dont il avait accompagné ses sculptures ayant été adressées à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, par MM. du Mège, Jouannet et Chaudruc de Crazannes, y furent reconnues fausses; et M. le baron Silvestre de Sacy, sécretaire perpétuel, écrivit dans ce sens à M. le baron Chaudruc de Crazannes.

De grandes réclamations s'élevèrent alors contre l'Institut, de la part de beaucoup de personnes qui avaient admiré les bas-reliefs de M. Chrétin et les avaient crus antiques. On prétendait que la vue de ces monuments, non moins que le texte des inscriptions, étant nécessaire avant de prononcer sur ces dernières, l'Académie s'était trop avancée. Ce raisonnement me paraissait peu juste; car il y a certain genre d'anachronisme dans une inscription supposée, qui donne à la critique le plus sûr moyen peut-être de nier l'authenticité d'un monument. Les faits sont venus prouver qu'elle avait eu le droit d'affirmer et le mérite de prédire. Mais la vue du principal bas-relief de M. Chrétin, envoyé à Paris en juillet 1836, m'a fait comprendre jusqu'à un certain point, je dois le dire, l'insistance des partisans de son authenticité. Il est impossible, en effet, de mieux imiter la sculpture antique que ne l'a fait l'habile artiste de Nérac; et si ses connaissances dans la langue et dans l'histoire des Romains eussent été égales à son talent en sculpture, il est à peu près sûr que son ingénieuse plaisanterie aurait complètement réussi.

Quoi qu'il en soit, il y eut presque du courage, au mois de mars 1835, à nier l'antiquité des monuments de Nérac, comme je le fis, le premier, d'une manière détaillée, daus l'article suivant. L'espèce de retentissement qu'a eu ce morceau, surtout dans le Midi, m'engage à le reproduire textuellement. Joint aux lignes qui précèdent, il pourra mettre suffisamment le lecteur au courant de cette polémique bizarre.

Il se passe, depuis quelque temps, dans le midi de la France, un véritable mystère d'iniquité archéologique. Le but n'en est pas facile à comprendre. Si c'est le projet d'une mystification, elle pourrait bien finir par retomber sur ses auteurs. Quelqu'un, à qui l'étude de l'histoire et de ses divers monuments a donné ces connaissances qu'une saine critique fait servir à la recherche et au triomphe de la vérité, paraît s'être persuadé qu'il en était venu au point de pouvoir jouer les plus habiles; et, par je ne sais quelle idée *méphistophélique*, il a voulu, de gaîté de cœur, introduire une longue fable de son invention dans cette pauvre histoire, si

souvent altérée par des erreurs de bonne foi ou par ces grands mensonges que de puissants intérêts dictent aux contemporains eux-mêmes.

Peut-être s'est-il demandé si les bases de l'histoire, auxquelles il avait consacré bien des veilles, offraient réellement une authenticité que la critique eût les moyens de constater. Il aurait alors cherché à en faire l'épreuve, en concentrant toutes les données que lui fournissaient ses études, et les ressources d'un esprit adroit et inventif, pour forger, de concert avec un sculpteur, dont il aurait dirigé les travaux clandestins, des inscriptions et des bas-reliefs ressemblant à l'antique, autant qu'ils étaient capables d'atteindre cette ressemblance.

Quant à l'explication qui leur ferait supposer l'intention d'arriver par là à des honneurs littéraires, il nous répugne d'admettre un pareil motif, à plus forte raison l'intérêt tout-à-fait grossier de vendre comme authentiques ces antiquités de leur fabrication. Les ouvriers de Rome ont un talent connu pour imiter les petites mosaïques et autres bijoux vendus comme antiquités à des amateurs étrangers. Ils dirigent toute leur adresse sur l'imitation d'un genre de

monuments restreint et de petite dimension. Que de choses, au contraire, ne faudrait-il pas savoir et embrasser pour forger une suite d'inscriptions et de bas-reliefs, et les lancer dans le monde savant, comme d'importants originaux qui vont changer de face l'histoire d'une époque! Ce n'est plus à quelques gens du monde, prétendant au titre plus ou moins légitime de connaisseurs, qu'il faut soumettre cette fausse monnaie archéologique, si on veut lui donner cours par une approbation compétente; c'est à des archéologues dignes de ce nom, c'est à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où la science historique réunit toutes les nuances: numismatique, archéologie, géographie, critique, philologie, technologie, art épigraphique, philosophie de l'histoire et caractères distinctifs de ses différentes époques.

Aussi la fausseté de monuments si compliqués ne pouvait-elle manquer d'être aussitôt reconnue par cette savante compagnie, qui en a jugé la démonstration indigne de l'occuper. Mais, comme en Italie et en Allemagne, plus d'une docte plume s'est attachée avec complaisance à cette réfutation, nous ne voulons pas

que du silence absolu de l'archéologie française on puisse arguer contre sa clairvoyance et chercher encore un moyen de défendre cette ridicule imposture. Nous avons même lieu de croire qu'en la démasquant ici nous ne serons pas désapprouvé à l'Institut.

Nous ne voulons pas nier que les auteurs de cette fraude littéraire n'aient choisi avec art les circonstances de temps et de lieu. Trop de clartés étaient répandues sur un siècle comme celui d'Auguste; la langue y était trop bien fixée pour que le moindre indice de fraude ne fût à l'instant dévoilé. Passé Constantin, la civilisation bysantine offre une complication de caractères très-difficiles à imiter ; et, dans le siècle de cet empereur, où luttèrent ces deux civilisations, il jaillit de cette lutte un foule de documents, aussi précieux pour la véritable histoire que contrariants pour la bizarre entreprise des fabricants d'antiquités.

C'était donc dans les temps qui précédèrent le bas-empire et le triomphe du christianisme, à cette époque où la confusion toujours croissante portait partout la désorganisation dans cette société encore soutenue par les fortes in-

stitutions de Rome, la puissante métropole, c'était là qu'il fallait mettre la scène des contes que l'on voulait donner pour des faits, et il fallait choisir pour leur théâtre, non pas quelque grande et importante municipe, non pas même quelque colonie du second ordre, mais une ville tout-à-fait inconnue dans l'antiquité, où, très-probablement, elle n'existait même sous aucune forme. C'était tailler en pleine étoffe. Nous allons voir jusqu'à quel point ce premier choix a été heureux.

Les fabricateurs des monuments dont nous parlons, habitant le sud-ouest de la France, n'étaient pas embarrassés pour y choisir une ville déjà célèbre du temps de l'empire romain. Bordeaux, Rhodez, Cahors, Toulouse, Agen, Bazas, Ciutat, Auch, Saint-Bertrand de Comminges et plusieurs autres s'offraient à leur choix. Ils l'ont arrêté sur Nérac, probablement parce que leurs relations dans cette ville leur rendaient plus facile son exploitation archéologique, et en même temps sans doute parce qu'il n'y avait aucune trace de son existence dans l'antiquité. Ils y trouvaient donc tout l'intérêt qui s'attache à une création, puisque tout

devait leur appartenir dans l'existence antique de cette ville, à commencer par son nom.

Celui qu'ils lui ont imposé est déjà pour eux l'occasion d'un premier faux pas. De *Neræ aquæ*, d'après les règles d'étymologie observées pour les noms des autres villes, n'aurait pu venir Nérac, mais un mot comme *Néraix* ou *Néraigues*. Si le nom actuel venait d'un ancien mot latin, ce ne pourrait être étymologiquement que *Neracum*. Car de mots ainsi terminés sont venus, dans la partie de la France où se parlait la langue d'oc, les noms en *ac*, et dans la langue d'oui les noms en *gny*. Ainsi de *Martiniacum*, Martigny et Martignac; d'*Appoliniacum*, Polignac et Poligny, etc.

Les prétendues antiquités de cette prétendue *Neræ-Aquæ* ne forment pas moins de neuf inscriptions, la plupart fort longues, et deux bas-reliefs, dont l'un, assez compliqué, est encore accompagné d'une demi-douzaine d'inscriptions placées dans les moindres coins, pour tirer parti de tous les endroits qui ne sont pas occupés par la sculpture. Celle-ci offre plusieurs anachronismes de costume et d'agencement, et les inscriptions fourmillent de fautes de latin et

d'expressions insolites, que la nature de cet article ne nous permet pas de détailler, mais qui sauteront aux yeux de toute personne ayant quelque habitude de la langue latine.

Je citerai seulement ces mots de la première: *Senatui Populo Romanoque*, qui supposent autant d'ignorance du latin que des monuments, puisque les règles de la langue demandaient impérieusement *Senatui Populoque Romano*, formule connue de toutes les personnes qui ont eu occasion d'examiner quelques monuments de l'ancienne Rome, où elles ont remarqué si souvent l'abréviation S P Q R, qui était, comme on sait, la devise des enseignes romaines, et non pas S P R Q. Des fautes aussi grossières feraient supposer que l'un des fabricateurs, moins savant, travaillant quelquefois seul, aurait laissé échapper de ces énormes bévues qui dispenseraient la critique de toute autre réfutation.

Pour parer à cet inconvénient, qu'ils paraissent avoir prévu, ils se sont préparé une échappatoire en ne composant toutes ces inscriptions que d'abréviations; en sorte qu'excepté quelques noms propres, tous les mots y sont telle-

ment raccourcis, le plus souvent réduits à une seule lettre, qu'on pourrait y voir à peu près tout ce qu'on voudrait. Tant qu'ils restent dans certains titres officiels toujours les mêmes, et dont les abréviations étaient d'un usage constant, comme P M T P COS IMP P P, c'est-à-dire *souverain pontife, revêtu de la puissance tribunitienne, consul, empereur, père de la patrie,* ils n'ont qu'à copier la formule des inscriptions et des médailles; mais étendre le même système d'abréviations à tout le corps d'une inscription, il est évident que c'est dénaturer l'objet même de l'art épigraphique, et substituer des énigmes à des documents réels. Ensuite un emploi des plus étranges de ces signes abrégés est pour les chiffres, que les anciens représentaient, comme l'on sait, avec les lettres de leur alphabet, ayant alors une valeur numérique convenue. Il semble dans ces inscriptions que ce système n'existait pas; c'est presque toujours la première lettre du nom de nombre qui remplace la lettre chiffre.

Quel est le savant qui, dans les lettres suivantes : SDELUBRISSNF, lira *sancti delubri septem sacerdotes nobilioribus familiis*? Et que dira-

t-on de la manière suivante d'indiquer des dates RCMVSMAIKAVGCOSPQQF.. ANNAT, pour *Romæ conditæ millesimo vigesimo sexto, maii Kalendis Augustis, consulibus, patre quatuor et quadraginta, filio unum et viginti annos natis*? Les personnes curieuses de cette spécialité pourront se divertir à relever elles-mêmes une foule de traits de ce genre. Je me hâte de quitter cette partie de la réfutation, que je ne pouvais entièrement passer sous silence, et j'arrive au choix de l'époque et aux erreurs historiques, ou plutôt aux contes introduits dans l'histoire.

La seconde moitié du troisième siècle est marquée dans l'histoire romaine par la plus grande confusion. Déjà, depuis Pertinax, successeur de Commode, à la fin du siècle précédent, la promotion à l'empire n'eut plus absolument d'autre motif que le caprice des soldats. L'élévation et les trois ans de règne d'Héliogabale sont l'exemple le plus monstrueux du degré d'absurdité où peut arriver un pareil mode d'élection, et les quinze empereurs qui se succédèrent violemment pendant la première moitié du troisième siècle rendent étonnant le fait

même de l'existence d'un si grand empire, dont le chef, sans cesse renouvelé, avait un pouvoir aussi absolu que précaire. Les invasions des barbares, qui se joignaient aux calamités intérieures, contribuaient plutôt, il est vrai, à empêcher la dissolution de ce grand corps, en réunissant les efforts de tous, sous quelques empereurs guerriers, pour repousser un fléau commun. Mais, lorsque Valérien eut été vaincu et fait prisonnier par Sapor, l'an 260 de notre ère, et que Gallien, son fils, au lieu de chercher à le délivrer, à le venger, et à garantir l'empire des irruptions sans cesse croissantes des barbares, oubliait, dan sles voluptés, tous ces fléaux et toutes ces ignominies, alors l'empire fut morcelé par une quantité de généraux qui prirent, chacun dans sa province, le titre suprême d'empereur, et que l'histoire désigne sous le nom des trente tyrans, nombre auquel les a portés Trébellius Pollion.

Cet historien, à qui on avait reproché d'avoir fait entrer dans cette liste des enfants et des femmes, pour compléter ce nombre de trente, auquel il paraissait tenir, nomme comme vingt-troisième et vingt-quatrième tyrans, Tétricus

le père et Tétricus le fils. De ces deux personnages, le premier seul mérite cette mention, puisque, d'après Trébellius lui-même, le second avait reçu le titre de César étant encore tout petit *(puerulus)*; et, son père n'ayant conservé que six ans son titre impérial, antérieur à celui de César donné à son fils, ce jeune homme pouvait avoir seize ou dix-sept ans lors de la chute de son père, dont il partagea le sort. Quant au père, il fut le cinquième ou le sixième qui posséda, dans les Gaules, cette dignité impériale. Posthume, le premier, se l'était fait décerner par ses soldats en 260, après avoir gouverné pendant sept ans, non seulement la Gaule, mais l'Espagne et la Grande-Bretagne; il fut tué, et eut quatre successeurs dans un an. Les deux premiers furent Lélien et Victorin. Après la mort du second, sa mère Victoria ou Victorina, décorée des titres d'*Augusta* et de *Mère des camps*, ayant vu son petit-fils tué presque immédiatement après son fils, eût assez de crédit sur les troupes pour faire élire un soldat nommé Marius, qui ne régna que trois jours; et, après ce nouvel échec, elle sut encore faire agréer aux soldats un empereur

de son choix, dans la personne d'un sénateur de ses parents, nommé Tétricus, qui remplissait, dans les Gaules, une magistrature appelée *præsidatus*.

Cette élection eut lieu en 267. Victoria, qui paraît avoir vécu encore un an ou deux, fit décerner, par les légions de la Gaule, le titre de César au fils de Tétricus encore enfant *(Puerulus a Victoria Cæsar est appellatus)*. Le père garda celui d'empereur pendant six ans, c'est-à-dire la dernière année du règne de Gallien, les trois glorieuses années de Claude-le-Gothique, enfin les deux premières années du règne d'Aurélien. Ce prince, après avoir vaincu Zénobie, reine de Palmyre, se porta avec une rapidité incroyable sur Tétricus, dont ces six ans de règne paraissent avoir été plutôt six ans d'humiliation et de captivité. Car il était tellement esclave de son armée, qu'il écrivit à Aurélien de venir l'en délivrer, en s'appliquant ce demi-vers de Virgile : *Eripe me his, invicte, malis :* « Homme invincible, délivre-moi de ces maux. » Il ne se borna pas là, et, l'armée d'Aurélien ayant rencontré la sienne près de Châlons-sur-Marne, il passa, au commencement de

l'action, dans le camp d'Aurélien avec son fils et quelques amis; son armée fut entièrement taillée en pièces. Crévier a excusé, jusqu'à un certain point, cette trahison, comme le seul moyen qui restait à Tétricus d'échapper à la tyrannie de ses soldats; mais Gibbon a exprimé de l'indignation pour une telle lâcheté. Il est certain que Tétricus acheta par là l'opulence et le repos dans lesquels il termina sa carrière. Mais auparavant il fut traité par Aurélien avec un mépris jusqu'alors inouï, sans doute justifié aux yeux du cruel empereur par la bassesse de sa trahison. Il servit, avec Zénobie, d'ornement au triomphe d'Aurélien; cette seule fois, le peuple et le sénat virent avec stupeur un sénateur romain, un personnage consulaire, marcher revêtu de la pourpre dans un triomphe romain, à la suite de la pompe des prisonniers barbares. Après une si grande humiliation, Aurélien poussa le mépris pour Tétricus jusqu'à lui accorder des faveurs et des distinctions, que celui-ci reçut avec une adulation digne de ces malheureux temps de décadence. Il vécut même riche et honoré, ainsi que son fils, qui parcourut à Rome la carrière des grands emplois.

Voilà les faits de l'histoire : c'est ce que rapportent Trébellius Pollion, Vopiscus, Aurélius Victor, Eutrope, Zonare. Il n'est pas très-facile, au reste, de démêler nettement ces faits au milieu de cette époque. « Nul règne, dit Crévier, n'est plus chargé que celui de Gallien d'événements qui se croisent, et dont le récit compliqué forme une espèce de labyrinthe où l'on se perd. » On peut en dire à peu près autant des deux règnes suivants. C'est, nous n'en doutons pas, ce qui en a fait choisir l'époque pour nos inscriptions de moderne fabrique.

Il serait trop long de les examiner ici une à une. Bornons-nous à dire que l'idée principale qui y domine, savoir la reconnaissance d'un empire gaulois, d'un peuple gaulois distinct de l'empire et du peuple romain, est tout ce qu'il y a de plus contraire aux idées d'alors. La seule pensée d'une telle institution aurait à l'instant même fait massacrer l'imprudent général par les légions auxquelles il devait son titre impérial. La Gaule était romaine ; le titre de citoyen romain était celui qui flattait le plus un habitant de Bordeaux aussi bien que de Mantoue ou de Ravennes, et l'expérience de ces temps

là leur montrait qu'ils pouvaient arriver, comme les Romains de Rome, aux premières dignités, et même à l'empire. La pensée d'une séparation d'avec la métropole était ce qu'il y aurait eu de plus impolitique et de plus impraticable.

Autour de cette principale donnée se groupent une foule d'autres inventions aussi peu vraisemblables. Le petit Tétricus, qui dut à sa naissance le titre de César, et ensuite la triste prérogative de marcher à côté de son père dans le triomphe d'Aurélien, devient dans ces inscriptions un foudre de guerre, décoré des titres de Germanique, Britannique et vainqueur de la cité d'Autun. Son père, qui, d'abord par une vague indication, présentée presque immédiatement comme une assertion positive, se trouve parent de Claude-le-Gothique, fait avec ce prince un traité secret pour rester paisible possesseur des Gaules. Tandis que la lettre de ce vaillant empereur au sénat montre son profond chagrin de cette occupation qu'il regarde comme une des calamités de son règne : « Si je succombe, écrit-il, n'oubliez pas que je suis le successeur de Gallien. La république est de toutes parts fatiguée et épuisée... Nous manquons de

dards, de piques et de boucliers. Les provinces les plus belliqueuses de l'empire, la Gaule et l'Espagne, sont entre les mains de Tétricus, et nous rougissons d'avouer que les archers d'Orient obéissent à Zénobie. Quelque chose que nous exécutions, ce sera toujours suffisamment grand. »

On nous montre Tétricus donnant à ses Gaulois une espèce de gouvernement représentatif, composé de deux cents patriciens, deux cents chevaliers désignés par l'empereur et quatre cents plébéiens élus par le peuple. Les idées constitutionnelles de notre époque sont évidentes dans cet édit si étranger à toutes celles d'alors, et où l'on considère comme un des corps de l'état l'ordre équestre, cette ancienne institution de la république romaine, qui avait depuis long-temps disparu ; enfin où l'on donne pour ville principale d'une province Aix-la-Chapelle, fondée, comme on sait, par Charlemagne, où n'aboutissent aucunes voies romaines sur la table de Peutinger, et dont il n'existe aucun vestige antique, si ce n'est dans un vieux conte rapporté par nos anciens romanciers.

Tétricus fait encore aux druides, qui jouent

là le rôle de prédécesseurs des jésuites, la promesse de livrer son armée à Aurélien, et il a la bonhomie de consigner ce bel engagement sur le marbre. Il va sans dire qu'il a la plus grande prédilection pour la ville de Nérac, et qu'il la porte à un tel degré de splendeur, que les inscriptions la nomment divine, éternelle, etc. Elles donnent aussi à Tétricus, de son vivant, l'épithète de *Divus*. Une médaille de cet empereur, portant le mot CONSECRATIO, avait fait soupçonner à Scaliger qu'on lui avait rendu les honneurs de l'apothéose. Sur quoi Crévier fait cette réflexion : « C'est un fait bien peu probable que l'apothéose accordée à des hommes morts dans la condition privée, et qui ne tenaient point à la famille régnante, et je crois la chose sans exemple, au moins de la part du sénat romain. Il n'est pas impossible que quelque peuplade de la Gaule, où les Tétricus avaient régné, ait voulu témoigner ainsi sa reconnaissance pour leur mémoire. » Ce fait peu probable devient, pour le grand défenseur des inscriptions de Nérac, la vérité historique la plus incontestable.

Si l'on veut voir la manière dont cet archéo-

logue emploie les matériaux fournis par les historiens pour étayer l'édifice construit avec ces inscriptions, il faut comparer le passage suivant d'un de ses mémoires au texte dont il est la pompeuse paraphrase :

« Heureux dans le sein de sa patrie, remis en » possession de tous ses biens, Tétricus fait » construire sur le Mont-Cœlius, à la même » place où était autrefois sa maison, un palais » superbe, dont la dédicace a lieu avec des cé» rémonies peu différentes de celles qu'on » observait pour la dédicace des temples. Au» rélien veut assister au banquet sacré qui fait » partie de la cérémonie, et, en entrant dans la » grande salle, il aperçoit un tableau en mo» saïque, où il est représenté remettant à Té» tricus et à son fils la *robe prétexte*, le *laticlave* » et les autres marques de leur dignité, et rece» vant d'eux, en échange, la couronne civique » et un sceptre, dernier attribut qui rappelait » sans doute que par eux Aurélien avait eu » l'empire des Gaules. »

Or, voici la traduction littérale du passage de Trébellius Pollion qui a fourni la matière de ce morceau : « Mon grand-père racontait avoir

connu assez particulièrement Tétricus le fils, qui n'était effacé par personne à la cour d'Aurélien et de ses successeurs. La maison des Tétricus existe encore sur le Mont-Cœlius, entre les deux bois sacrés du temple d'Isis Mételline. C'est une fort belle maison où l'on voit un tableau en mosaïque représentant Aurélien qui leur remet la robe prétexte, marque de la dignité sénatoriale, et qui reçoit d'eux un sceptre, une couronne et un médaillon *. Quand cette maison fut achevée, on dit que les deux Tétricus invitèrent Aurélien à y venir dîner, comme pour en faire l'inauguration. » C'est tout simplement, comme on le voit, l'usage que nous appelons : Pendre la crémaillère.

Quant aux deux bas-reliefs, celui qui, par une sorte d'ironie cruelle, représente le triomphe de ces deux princes, lesquels suivirent, au contraire, en captifs le triomphe d'un autre, contient plusieurs erreurs dans la draperie des triomphateurs et dans l'habillement des soldats conduisant le char. Les petits médaillons remplissant les interstices ne sont pas non plus

* *Coronam, cyclum*, d'après la restitution de Saumaise.

dans le style de l'agencement. Sur un autre bas-relief, un papillon, la lettre grecque *thêta* et le chiffre III placés à côté de la tête de Néra, qui aurait été femme de Tétricus, sont destinés à indiquer que cette dame était morte trois ans avant la sculpture de ce bas-relief. Cela en fait une espèce de *rébus* fort ingénieux.

Bien qu'il se soit mêlé dans la polémique amenée par ces monuments supposés un peu des mauvaises raisons de l'amour-propre mis en jeu, c'est pourtant un devoir de rendre hommage à la bonne foi de messieurs les archéologues du midi, même des plus prononcés en faveur de l'authenticité. M. de Crazannes est le seul, que nous sachions, dont les doctes doutes aient pressenti, dès le principe, la décision de l'Institut. M. Jouannet, qui concluait pour l'authenticité, avait fait pourtant, dans deux ou trois rapports à ce sujet, quelques remarques qui, pour un esprit moins prévenu, auraient été de suffisants traits de lumière. « Ce n'est pas la première fois, dit-il quelque part, que les ruines de Nérac nous jettent une énigme et bientôt après nous en donnent le mot. »

C'est ainsi en effet que, d'inscription en in-

scription, l'on est arrivé à obtenir les éléments d'une histoire de la Gaule très-substantielle, pendant les règnes de Valérien, Gallien, Claude et Aurélien. Le bruit court que quelque académicien du midi a déjà fait marché avec un libraire de Toulouse ou de Bordeaux pour publier l'histoire de la Gaule au troisième siècle, d'après ces fameuses inscriptions.

Peut-être M. Jouannet se serait-il évité beaucoup de peine à lui et aux autres, si, laissant de côté la crainte, sans doute très-louable de *troubler des cendres impériales*, en contestant l'authenticité de ces monuments, il avait tout de suite trouvé la véritable réponse à cette question qu'il se pose : « A quelle époque remontent les antiquités de Nérac? Cette réponse est : A l'année 1833.

Quant aux personnes qui, par je ne sais quelle fantaisie, se sont complues à fabriquer, puis à interpréter et à prôner ces inscriptions, ce qu'elles ont de mieux à faire est d'avouer quelles ont tenté une mystification, qui n'a pas été sans quelque succès.

# GRANDE MOSAIQUE

## DÉCOUVERTE A SAINT-RUSTICE (HAUTE-GARONNE).

Les restes grandioses des monuments de l'antiquité ont aujourd'hui, dans toutes les parties de la France, des appréciateurs éclairés. Partout il s'est formé des sociétés d'antiquaires, occupés à soustraire ces vénérables débris à la destruction que leur réservait trop souvent l'ignorance de la population des campagnes. Dans quelques provinces, comme en Normandie, les efforts de ces savantes compagnies, l'éclat répandu sur plusieurs de leurs découvertes, ont déjà dissipé une partie de cette ignorance, en popularisant, sinon le goût et le sentiment, du moins le respect de l'archéologie, et en appelant l'attention de tous sur ces restes de l'antiquité, puisqu'ils peuvent donner au lieu où ils sont trouvés une sorte d'illustration; à celui

qui les trouve, un gain légitime, quelquefois considérable.

La Société des Antiquaires du midi finira peut-être par en obtenir autant du peuple de nos provinces méridionales ; mais ce sera plus long et plus difficile, car l'ignorance populaire y est bien plus grande qu'en Normandie. Que d'actes de destruction n'est-il pas résulté de cette ignorance sur un sol bien autrement fertile en débris de l'antiquité ! Des idées erronées sur la législation, entretenues soigneusement par des fripons, s'opposent à la publicité des découvertes de métaux précieux. C'est une chose crue généralement, que celui qui trouve un trésor en doit compte au gouvernement qui ne lui en laisse qu'une très-petite partie. Si vous cherchez à leur démontrer leur erreur, ces pauvres paysans vous prennent pour des espions de la police, et ils se renferment encore davantage dans leurs méfiances et leurs dénégations. Ils s'empressent de vendre, sous main et à vil prix, les médailles qu'ils trouvent dans leurs champs. Ceux qui les leur achètent ainsi ont un intérêt plus réel à ne pas publier un pareil trafic. L'ignorance et la cupidité con-

spirent donc à détruire en un instant ce que les siècles avaient respecté. C'est ainsi que soixante-quinze livres de médailles de bronze, d'or et d'argent, trouvées d'un seul coup à Saint-Rustice, ont disparu immédiatement.

Une autre source de destruction, curieuse peut-être comme tradition pour l'observateur moraliste, mais bien lamentable pour le zèle de l'archéologue, se trouve encore dans les idées superstitieuses. A Saint-Rustice ce ne sont que fragments de constructions antiques, à peine recouverts d'une mince couche de terre végétale. Dans un lieu voisin ces fragments se montrent même hors de la terre, et s'élèvent au milieu des ronces et des broussailles ; or, ce lieu est considéré comme funeste, et l'on fait un détour pour l'éviter. Cette idée superstitieuse, attachée aux ruines, s'applique aux objets trouvés dont la matière n'offre rien de précieux ; et les statues de marbre même sont dans ce cas. Peu de temps avant la découverte de la grande mosaïque, à Saint-Rustice, les paysans y trouvèrent une statue de marbre intacte. En Normandie, où chaque arrondissement possède quelque amateur d'archéologie, dont les re-

cherches sont connues dans chaque village, au moins du curé, on comprend assez bien l'intérêt que peut offrir un monument figuré pour s'en exagérer même l'importance et la valeur. Mais les paysans languedociens n'en sont pas encore là. Cette statue, à peine trouvée, fut placée comme but ou point de mire sur un tas de pierres, et les garçons du village, armés de cailloux, se plaçant à distance, firent à la fois preuve d'adresse et de haine contre l'idolâtrie, en lui lançant chacun sa pierre, et en lui cassant successivement, qui un bras, qui l'autre, qui une jambe... puis la tête, au cri triomphant et mille fois répété de *à tu, idole* (à toi, idole!).

Le récit de cet exercice iconoclaste, fait pour arracher des larmes de sang à un véritable antiquaire, n'est que trop vrai. Plusieurs faits de ce genre, racontés dans les salons de Toulouse pendant l'hiver de 1832 à 1833 par des propriétaires des environs de Saint-Rustice, excitèrent l'attentive curiosité des archéologues. Des fragments de toute sorte, trouvés chaque jour, annonçaient évidemment l'existence de ruines antiques que personne n'avait encore explorées, et qui démontraient en ce

lieu l'emplacement d'un établissement romain. Nous ne rechercherons pas ici, d'après la table Théodosienne, si l'indication des voies romaines et des principales stations, doit faire reconnaître dans une de ces station la position de Saint-Rustice : ce serait nécessairement une des questions à examiner dans le travail approfondi qui mérite d'être fait sur ces fouilles importantes. Le fait d'un établissement romain assez considérable, à cinq lieues N. O. de Toulouse, sur la route de cette ville à Bordeaux, est prouvé surabondamment par la grandeur et la quantité des ruines déjà trouvées à cet endroit.

La personne qui fit le plus d'attention à ces renseignements fut M. Jules Soulages, jeune Toulousain, qui, joignant à un goût prononcé pour les études archéologiques un esprit entreprenant et persévérant à la fois, se rendit à Saint-Rustice dès le printemps de l'année 1833, recueillit tous les récits, toutes les traditions de la localité sur tant d'objets précieux tombés en des mains si profanes, examina tous les débris qui en subsistaient, se fit conduire dans tous les endroits où le sol portait les traces les plus

évidentes de constructions antiques; et, voyant toutes les chances qu'offraient, dans un tel lieu, des fouilles régulières exécutées en grand, se décida à faire, avec un de ses amis, tous les frais nécessaires à cette exploitation archéologique, qu'il dirigea seul, avec un zèle et une intelligence dignes du beau succès dont elle a été couronnée.

Le résultat de ces fouilles fut la découverte d'un édifice de thermes, composé de trois parties étagées en terrasses et renfermant les différentes divisions de ces monuments si vastes à Rome, qu'Ammien Marcellin, dans son style ampoulé, les comparait à des provinces entières, *lavacra in modum provinciarum*. Celui-ci, d'une grandeur fort remarquable pour un bourg dont le nom ne nous est pas parvenu, avait été construit, comme l'indiquent les fondations, au-dessous d'une colline où est encore une source très-bonne et très-abondante. Probablement elle fournissait l'eau de ces bains, et ils étaient chauffés aux différens degrés voulus pour les différentes salles, où l'on passait successivement de l'eau froide à l'eau tiède, puis à l'eau chaude, et enfin dans l'étuve : de là, comme

on sait, les quatre salles appelées *frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium* et *laconicum*, qui se trouvaient ordinairement dans les thermes.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les deux terrasses inférieures qui ont été déblayées en entier, dont le plan a été dressé sur les lieux, d'après toutes les fondations et les constructions souterraines telles que l'*hypocaustum*, et où un œil exercé apercevra sans doute les autres parties de la distribution d'un palais de thermes.

C'est la partie de la terrasse supérieure qui a rendu ces fouilles si remarquables. Ce tiers de l'ancien édifice ne consistait qu'en une grande salle de 15 mètres de longueur sur 6 et demi de largeur. La forme est un long parallélogramme, entouré de huit hémicycles, un à chaque bout et trois de chaque côté. Elle était entièrement pavée en mosaïque; seulement, sur les côtés, entre l'hémicycle du milieu et les deux autres, avait été réservé un espace en ligne droite, où l'aire sans ornement semble indiquer que devaient se trouver des piédestaux surmontés de statues, et il est probable que la statue dont nous avons décrit le malheureux

sort en était une. On sait qu'il y avait, dans tous les thermes complets, de ces grandes salles où les arts épuisaient leurs ressources, et où les matières les plus précieuses fournissaient le tribut de leur magnificence. C'était là qu'on se réunissait, avant et après le bain. A Rome, les philosophes, les rhéteurs, les poètes, y rassemblaient autour d'eux les amateurs de leurs talens. La même chose avait lieu, avec de moindres proportions, dans les provinces.

M. Soulages a fait déblayer le sol de cette salle avec le plus grand soin, et en a mis à découvert tout le pavé, dont la mosaïque, dans la plus grande partie, est très-bien conservée. En voici la disposition :

Dans l'hémicycle du côté de l'entrée est un ovale formé par une bordure riche et élégante, et dans ce cadre est une femme couchée représentant *Aréthuse*, ainsi que l'indique son nom écrit en grec dans le haut de la bordure. Au-dessus deux figures à queue de poisson, dont il ne reste qu'une partie des bras, du dos et de la queue, étaient représentées comme supports, et aux côtés de l'ovale sont écrits les mots *Siceliôtès* et *Tritogénios*.

En avançant entre les deux premiers hémicycles latéraux, la partie droite manque; mais dans le milieu sont un chien de mer et un dauphin, et dans l'hémicycle à gauche une néréide assise sur la croupe d'un triton : elle tient une draperie qui flotte en demi-cercle au-dessus de sa tête. Le triton est cornu et barbu; tout son corps, jusqu'au-dessous du nombril, est d'un homme; au lieu de jambes il a deux nageoires, et la partie postérieure de son corps est une longue queue de poisson; de la main gauche il tient la conque, dont il sonne, et de la droite il donne un coup de trident à une sorte de dragon marin qui se retourne contre lui. Les noms des deux divinités sont, comme tous les autres, écrits en caractères grecs au-dessus de leur tête : celui de la néréide est *Dato,* et celui du triton *Nymphogénès*. Un crabe est au-dessous d'eux.

Entre ces deux premiers hémicycles latéraux et ceux du milieu est l'espace où nous supposons qu'était placée, de chaque côté, une statue intermédiaire. La partie de la salle comprise entre ces deux espaces offre, sur la mosaïque, d'abord deux figures à cheval : l'une,

*Leucas*, sur un lion marin; l'autre, *Xantippe*, sur un cheval marin. Ces figures sont en regard et sont pleines de mouvement, surtout celles des animaux.

Au-dessus commence le bas d'une vaste draperie carrée dont quatre petits génies retiennent les angles, et où est représentée une tête colossale de l'Océan, de neuf pieds de haut, et formant le milieu de cette mosaïque. Cette tête, d'un grand caractère, est d'un effet imposant. Trois fleuves lui coulent de la bouche, au coin de laquelle sont de petits dauphins; il en sort aussi de ses oreilles. Des perles, disposées comme la queue d'une écrevisse, ornent ses cheveux. Cette draperie s'élève dans les trois quarts de l'espace qui est entre les deux hémicycles latéraux du milieu.

A sa droite est le groupe d'un dieu marin et d'une néréide. Le dieu marin, cornu et barbu, *Borios*, est vu de dos; il tient à la main un objet dont une partie est détruite, et a sur les épaules un manteau d'écailles de poisson. Il est appuyé sur deux hastes pures, placées transversalement, où est assise à côté de lui la néréide *Panopéa*, avec deux bracelets à chaque bras, un

collier, une robe de diverses couleurs, et sur la tête une sorte de couronne. Elle tient de la main droite un portrait dans un médaillon, et de l'autre une urne fluviale. Cette figure est d'un assez bon style.

A gauche, en pendant de ce groupe, est celui de *Glaucus*, *Ino* et *Palémon*. Glaucus a quatre cornes, dont deux sur le front et deux recourbées sur les tempes, en manière de roseaux, un manteau d'écailles de poisson, des nageoires au lieu de jambes, et une queue sur laquelle est assise Ino, dont les pieds portent sur deux hastes disposées comme au groupe d'en face. Sur sa tête flotte une draperie, dont les bouts sont passés sous ses bras. De la main gauche elle tient son sein, et elle étend la droite sur le petit Palémon, que lui présente Glaucus. Ses bras sont ornés de bracelets, et ses cheveux de tresses de perles.

Au-dessus, entre le second espace où nous supposons qu'étaient, de chaque côté, des statues, une femme nue, dont les épaules et la tête manquent, est assise sur un animal marin dont la tête manque également, mais que ses pieds fourchus, et l'élégance de son cou, peuvent faire

supposer être un cerf. Cette figure de femme a de la grâce ; son bras gauche, le seul qui subsiste, a un bracelet. En regard, il reste seulement un pied et le bas de la robe d'une autre figure, également assise sur un animal à pieds fourchus. Sous cette figure plonge un dauphin. Ces deux groupes font évidemment le pendant de ceux de Leucas et de Xantippe, montées sur un lion et sur un cheval marin, et qui sont avant la tête de l'Océan. Il règne, dans l'agencement de cette mosaïque une symétrie, qui, par la partie conservée, permet facilement de se représenter ce qui manque.

Toute la portion comprise entre les deux derniers hémicycles latéraux et celui du fond est détruite, excepté le sujet de droite représentant *Thétis* et *Triton*. Si l'on entreprend la restauration de ce qui manque à la partie antérieure, en s'arrêtant à ce dernier espace compris entre les trois hémicycles du fond, on pourra faire servir ce groupe à remplir l'espace vide en bas à droite, en regard du groupe de Doto et Nymphogène. La figure de Thétis est d'un mauvais dessin ; elle est vue de face, a des bracelets de perles à chaque bras, un collier de

perles, des tresses de perles dans les cheveux. Le bout de son bras droit manque. Elle appuie la main gauche sur l'épaule de Triton, qui joue de la flûte de Pan en la tenant à deux mains. Il est cornu et imberbe ; son visage ne manque pas d'expression ; son torse est même d'un dessin assez savant. Il a, comme les autres, au lieu de jambes, des nageoires. Thétis a un manteau long, que l'on voit seulement tomber derrière ses bras, et qui revient par-devant au bas du torse. Toutes ces figures sont de grandeur naturelle.

Les sujets de ce riche et élégant pavé sont tout homériques et entièrement empruntés à l'ancienne mythologie grecque, comme l'étaient, au reste, la plupart des ornements des palais romains. L'on sait que, depuis la direction donnée par Winckelmann, les investigations de la critique ont ramené à des sujets de ce genre beaucoup de monuments où l'on avait cru voir des sujets historiques. Ici ces divinités marines sont empruntées à Homère et à Hésiode. Le premier de ces poètes donne les noms de trente-deux néréides au commencement du dix-huitième livre de l'Iliade, lorsque Thétis sort

de la mer pour venir consoler son fils, désespéré de la mort de Patrocle. Hésiode en nomme quarante-une, vers 349 et suivants de sa Théogonie, et il ajoute :

« Ce sont les filles antiques de l'Océan et de » Téthys. Il y en a encore bien d'autres, car » ces légères Océanides sont au nombre de trois » mille ; race brillante de déesses, répandue » même sur la terre, où elles habitent les pro- » fondeurs des lacs. Pareil est aussi le nombre » des fleuves aux ondes retentissantes, fils de » l'Océan et de la vénérable Téthys. Il serait » bien difficile à un mortel de dire tous leurs » noms ; mais les hommes connaissent les noms » de ceux auprès desquels ils demeurent. »

Homère dit aussi dans le vingt-troisième livre de l'Iliade que « tous les fleuves, toutes les » mers, toutes les sources et tous les lacs pro- » fonds viennent de l'Océan. » On voit donc que ces anciens poètes ont fourni les sujets et l'ordonnance générale de cette mosaïque, où la tête colossale de l'Océan, avec les fleuves qui coulent de sa bouche, est au centre, entourée de tritons et de néréides qui représentent allégoriquement les autres eaux de toutes sortes.

Parmi leurs noms, tous écrits en grec, ceux d'Aréthuse, de Thétis, Triton, Glaucus, Ino, Palémon, Panope, sont bien connus. Doto est nommée dans l'énumération homérique. Les noms de Leucas, Xantippe et Borée sont très-connus, mais sans être donnés ailleurs, que je sache, à des divinités marines. Enfin ceux de Nymphogénès, Tritogénios, Sicéliôtès, composés très-étymologiquement, paraissent ici pour la première fois, et pourront enrichir les dictionnaires. Le premier est écrit *Nynphogénès*, ce qui tient à la prononciation des Grecs, où la lettre *n* devant un *p* prend le son de l'*m*, identité de son qui aura trompé l'ouvrier. Par la même raison, sans doute, le mot *Boréios* est écrit *Borios*. Enfin le mot *Tritogénios*, endommagé, peut se lire seulement d'après une conjecture que je hasarde comme probable, sur ce qui reste.

La forme des lettres est celle de beaucoup d'inscriptions des premiers siècles de notre ère. C'est le caractère capital avec le *sigma* et l'*epsilon* luniformes, l'*alpha* et l'*ôméga* du caractère oncial. Ces signes, non plus que les deux fautes

d'orthographe, ne peuvent préciser la date de ce monument. Restera donc, comme indication, les médailles trouvées dans ces fouilles, et surtout la nature des constructions et le style des objets d'art. Quant aux médailles, elles vont, dit-on, du troisième au cinquième siècle.

Un tel édifice, construit dans la Gaule avec toutes les habitudes de l'antiquité et les ornements de la mythologie, ne peut être guère postérieur au quatrième siècle. Les figures de la mosaïque sont d'une exécution inégale; mais la disposition et l'effet en sont en général satisfaisants. Il ne faut pas oublier que ces anciennes mosaïques, employées au pavé de salles d'un usage journalier, visaient plus à la solidité, à un certain effet d'ensemble, qu'à cette perfection admirable de quelques grandes mosaïques modernes, telles que celle qui est placée dans le Musée des Antiques, à Paris, et surtout les copies de quelques chefs-d'œuvre de la peinture, faites à Rome, de même grandeur que les originaux, comme la mosaïque de la Transfiguration de Raphaël, celle de la Communion de saint Jérôme du Dominiquin, qui sont compa-

rables, dit-on, à nos tapisseries des Gobelins, et assurent une durée indéfinie aux sublimes compositions de ces grands maîtres. Mais les prismes des différentes pierres qui servent à ces admirables ouvrages ont jusqu'aux plus petites dimensions, tandis que pour ces pavés auxquels les anciens ont borné l'emploi de la mosaïque, les prismes sont ordinairement de plusieurs lignes de surface.

Tels sont ceux de la mosaïque de Saint-Rustice. Quant à leurs matières, ce sont la pierre calcaire, des marbres, des silex, des pâtes de verre, etc. M. Soulages a fait recueillir avec soin tous ceux qui provenaient des débris des parties détruites; il les a fait trier minutieusement et placer dans différentes caisses, ce qui permettrait d'employer, pour les parties à restaurer, les matières mêmes qui avaient formé les parties détruites. Il a encore fait preuve de beaucoup d'intelligence en enlevant dans son intégrité et en faisant transporter à Paris le fragment qui se voit aujourd'hui au bas du grand escalier à la Bibliothèque du Roi. Car c'est à cet établissement que M. Soulages a cédé

son monument en se bornant au remboursement de ses frais. Espérons que nous verrons bientôt cette vaste mosaïque tout entière décorer le pavé d'une des salles basses de notre grand dépôt des connaissances humaines.

# L'HOTEL DE CLUNY,

## SON LOCATAIRE ET SON MOBILIER D'AUJOURD'HUI.

Jamais l'hôtel de Cluny n'a eu de mobilier plus ancien qu'aujourd'hui, puisqu'une moitié est contemporaine de sa construction, et que l'autre lui est bien antérieure. Qui ne connaît, ou du moins qui n'a entendu citer la merveilleuse collection de M. du Sommerard? Lui-même a rédigé une notice sur l'hôtel qu'il occupe, sur tous les souvenirs qu'il y a ressuscités en y ramenant avec lui la fin du moyen-âge et le temps de la renaissance; enfin, sur l'antique palais romain qui, contigu à cette demeure, réunit, sur ce point de Paris, dans un espace peu étendu, le moyen-âge avec l'antiquité.

A la fin du siècle dernier et pendant tout le premier quart de celui-ci, les monuments historiques de notre France furent victimes d'un bien inconcevable dédain. Il fallait, il y a trente ans, un jugement vraiment indépendant et une grande force de volonté pour se soustraire à cet esprit de partialité, et pour opposer au vandalisme destructeur tous les moyens de conservation dont on pouvait disposer. Sans doute plus d'un homme éclairé dut gémir de la tendance de l'art, qui sanctionnait, pour ainsi dire, par ses principes exclusifs, et consommait, par l'abandon et le mépris, l'œuvre d'une fureur dévastatrice. Mais deux hommes essayèrent, dès lors, de s'opposer activement à ce torrent, M. Alexandre Lenoir et M. du Sommerard.

M. Alexandre Lenoir en donnant à ses vues de conservation un caractère grandiose et monumental, fut choisi, dès 1791, par les hommes qui, comme l'abbé Grégoire, effrayés de la rage destructive des démolisseurs, cherchaient à introduire l'ordre dans le désordre, et à sauver, au nom des arts, les monuments en butte à la fureur de tant de passions hostiles.

« Cependant, dit M. du Sommerard, les

paroxismes de notre délire révolutionnaire devinrent si violents, qu'il ne dépendait même pas de nos tout-puissants législateurs d'en restreindre les effets au profit des arts. »

« La convention nationale, écrivait en l'an III M. Alexandre Lenoir, rendit plusieurs décrets en leur faveur. Son comité d'instruction publique créa une commission composée de gens de lettres et d'artistes, pour veiller à la conservation des monuments des arts. Bientôt, de cette réunion précieuse sortit un nombre considérable de mémoires, d'adresses et de rapports, qui portèrent la lumière dans les départements ; et l'on parvint à arrêter le bras de la sottise, qui abattait les statues, déchirait les tableaux les plus précieux et fondait les plus beaux bronzes. De l'abbaye de Saint-Denis, que le feu semble avoir incendiée, du sommet des voûtes jusqu'au fond des tombeaux, j'ai retiré les magnifiques mausolées de Louis XII, de François I^er^, de Henri II, de Turenne, etc. O malheur ! ces chefs-d'œuvre de l'art avaient déjà éprouvé la fureur des barbares. Une grande partie de ces monuments qui attestaient la gloire de la nation, mutilés, et leurs ruines éparses

dans un cimetière, étaient cachés sous l'herbe et recouverts de mousse. J'en ai recueilli les restes précieux que je puis restaurer. Heureux si je puis faire oublier à la postérité ces destructions de l'ignorance ! »

On sait comment M. Alexandre Lenoir remplit cette noble ambition. Ce Musée des Monuments français, où l'on parcourait, de salle en salle, les différentes époques de l'histoire des arts parmi nous, était une glorieuse conquête sur la destruction. M. du Sommerard, dans la notice à laquelle nous consacrons principalement cet article, regrette sincèrement cette « belle conception, qu'on rendit victime de sa tache originelle, par l'application mal faite d'un principe très-conciliable, à notre avis, avec sa conservation. » Il indique en effet les moyens par lesquels le gouvernement de la Restauration aurait pu conserver au Musée des Petits-Augustins une grande partie de ses trésors, du consentement de leurs possesseurs primitifs, et remplir ensuite les lacunes formées par les objets enlevés. Au lieu de cela, si on lit dans cette notice le sort qu'ont éprouvé une grande partie des débris de ce musée si national, on verra

quelle barbarie il y a encore dans nos mœurs, au sujet des beaux-arts. Aussi, M. du Sommerard, fort d'une triste expérience, n'ose encore se joindre à ceux qui proclament avec une confiance pleine de candeur, « que les temps de la destruction sont passés, et que ceux de la conservation et de la réédification commencent. »

C'est surtout pour M. Lenoir qu'un tel espoir serait bien difficile à embrasser de nouveau. Quant à M. du Sommerard, sa lutte contre le vandalisme n'a eu ni les mêmes caractères ni les mêmes vicissitudes. Un goût éclairé et indépendant lui fit recueillir, dès le commencement du siècle, des meubles et des ustensiles que leur admirable exécution ne sauvait pas de destructions conseillées alors par l'intérêt; car on trouvait moins de profit à vendre intacts ces beaux morceaux dont personne ne voulait qu'à les détruire pour en extraire les matières précieuses qui en faisaient partie. Il y avait même tels ouvriers, espèce de suppôts du vandalisme, qui, sans comprendre la portée de leur barbare occupation, ne faisaient guère autre chose que fendre, casser, raboter, démantibuler, brûler les délicieuses sculptures de tant d'an-

ciens meubles, pour en extraire l'or, l'argent, les cuivres, les ferrures. Les véritables barbares, c'étaient les artistes d'alors, professeurs de mépris, au nom de l'antique, pour ces chefs-d'œuvre, et les déclamateurs qui embrassaient, dans leur dénigrement, toutes les œuvres du passé.

Pour l'amateur qui avait sû se préserver de cette fièvre imitatrice, c'était, chaque jour, le spectacle douloureux de la barbarie sous toutes les formes; mais aussi obtenait-il souvent, à vil prix, ce qu'il pouvait lui soustraire. Ainsi commença sans doute cette belle collection. La possession d'un objet précieux amenait le désir d'un autre; ceux qui s'offraient d'eux-mêmes mettaient sur la voie de ceux qu'il fallait chercher. M. du Sommerard devint ainsi un habile et heureux chasseur, à la piste des chefs-d'œuvre des anciens meubles, et de cette chasse de trente-cinq années est provenue une collection dont la magnificence surpasserait de beaucoup les moyens d'un particulier, si ces objets avaient toujours été au prix où ils sont aujourd'hui.

Son appartement, ainsi meublé, est devenu un musée où la foule élégante, admiratrice plus ou moins éclairée de ces vieux objets rajeunis

par le vernis prestigieux de la mode, a demandé, comme une faveur, d'être admise. Et, quand, par une idée qu'on peut dire heureuse avec plus de raison que ces innombrables *idées heureuses* de tous nos prospectus, M. du Sommerard transporta son riche et antique mobilier dans le vieil hôtel des somptueux abbés de Cluny, la vogue devint une fureur, et je ne sais comment ferait aujourd'hui cet honorable magistrat s'il voulait user du droit qu'a tout particulier de rester tranquille chez soi. Il est vrai que celui qui possède et surtout qui a composé une pareille collection doit avoir une grande jouissance à la faire admirer aux autres, quand il voit une admiration sincère remplacer enfin la curiosité que dut seule exciter long-temps ce qu'on appelait sans doute le goût bizarre du bonhomme.

M. du Sommerard a été plus heureux que M. Lenoir. Tandis que celui-ci voyait le noble musée, objet de tous ses soins, dispersé, et ses monuments exposés à de nouvelles dégradations, sans avoir pu arriver à une époque de véritable appréciation comme la nôtre, la collection du premier continuait à s'enrichir cha-

que jour, pour paraître enfin dans toute sa gloire à l'hôtel de Cluny.

En joignant à la notice de cet hôtel celle du palais des Thermes, qui est contigu, M. du Sommerard a saisi avec empressement une occasion de payer un juste tribut d'hommage à l'ancien conservateur du Musée des Petits-Augustins. Cette occasion était naturellement offerte par le beau projet de M. Albert Lenoir, son fils, architecte dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a plus d'une fois couronné les savants travaux, et qui attira en 1833 l'attention de cette compagnie sur l'intérêt qu'offrirait pour la recomposition d'un musée d'antiquités nationales par époques la réunion de l'hôtel de Cluny et du palais des Thermes, en complétant la jonction de ces deux édifices historiques par des constructions de style intermédiaire.

« Cette disposition, entièrement dans l'esprit du siècle, dit M. Albert Lenoir, offrirait tout l'attrait d'une étude facile de l'histoire : nos annales deviendraient populaires, lorsque les monuments eux-mêmes les dérouleraient sous nos yeux. »

Et, lorsqu'on pense que l'exécution d'un tel plan, auquel était joint le devis le plus détaillé, ne coûterait pas la moitié du prix de ces édifices en planches légères, qui s'élèvent, comme d'un coup de baguette, pour les circonstances les plus transitoires, on ne peut s'empêcher d'éprouver un regret véritable. Oui, ce seraient là des moyens honorables en même temps que peu coûteux de jeter un pur éclat sur un règne, sur une administration.

Joignons nos vœux à tous ceux qui ont été exprimés pour voir se relever ainsi un Musée de Monuments français, et, puisqu'en fait de souhaits il n'en coûte pas plus de vouloir les choses complètes, souhaitons de voir M. Albert Lenoir, nommé conservateur des monuments de haute sculpture, conduisant les visiteurs empressés à travers l'antique palais des Thermes et la galerie d'époque intermédiaire qui y ferait suite, jusqu'aux appartements de l'hôtel de Cluny, où il les remettrait aux mains de M. du Sommerard nommé aussi conservateur de sa belle collection de meubles, alors acquise par le gouvernement pour compléter ce musée.

En attendant la réalisation de ce vœu, M. du Sommerard admet, à de certains jours, la foule élégante dont nous avons parlé, et à laquelle il fait, avec une complaisance extrême, les honneurs de sa magnifique collection. Quoique la grande richesse de cette collection y entasse les objets, et nuise ainsi à l'effet qu'ils produiraient plus largement espacés, ces objets ont pourtant le mérite d'être chacun à sa place. Le salon, le vestibule, l'oratoire, la salle à manger, la galerie, la chambre à coucher, la chapelle, etc., sont garnis de leurs meubles respectifs, comme servant à leur propriétaire, à la manière dont nous pourrions nous servir des meubles de la rue de Cléry ou du faubourg Saint-Antoine. Cette intention est plusieurs fois indiquée, notamment par le piano moderne, entièrement revêtu de parois d'ébène délicieusement sculptées, provenant d'un de ces anciens instruments à touches, appelés *virginelles*.

Nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui critiquent ce meuble ainsi composé par M. du Sommerard. Plusieurs de ces critiques sont peut-être dues à la prétention de se montrer connaisseurs, en déclarant de mauvais

goût, à côté des vieux meubles complets dans leur état primitif, un assemblage de parties anciennes, réunies par la fantaisie d'un amateur. La décoration de ce piano nous a paru, au contraire, faire honneur au goût de M. du Sommerard, lequel donne la preuve d'ailleurs qu'il existait au seizième siècle des instruments de la forme de nos pianos carrés. Aux angles de celui-ci, se détachent avec avantage, sur les sombres bas-reliefs de l'ébène, quatre charmantes petites statues d'ivoire, portant des instruments de musique, et d'une pureté de formes, d'une élégance d'agencement, signalant les plus beaux temps de la renaissance.

Une foule d'autres statuettes, de vases, de sculptures de tout genre, en divers bois, surtout de ce vieux bois de poirier, qui joue le bronze à s'y méprendre, prouvent évidemment que nos anciens, non seulement ne nous étaient pas inférieurs en invention, en expression et en dextérité, mais même, il faut bien le dire, qu'ils nous étaient supérieurs dans toutes ces parties de l'art. Nous engagerons les incrédules qui voudraient vérifier cette assertion à se faire présenter à M. du Sommerard, et nous leur

signalerons, comme un exemple de cette supériorité dans les arts, non seulement du seizième, mais du quinzième siècle sur le dix-neuvième, un morceau qui n'est pas encore restauré, mais qui, dans ses quelques pieds cubes de bois, renferme peut-être plus de belles parties que toute une exposition annuelle de sculpture au Louvre : c'est le *rétable* d'Everborn, placé au milieu de la paroi de la chapelle, qui fait face à la porte d'entrée, morceau de la fin du quinzième siècle.

Nous ne nous lancerons pas dans le commencement d'une énumération abrégée, que l'embarras du choix rendrait beaucoup trop difficile. Cette énumération se trouve d'ailleurs présentée avec méthode dans le volume de M. du Sommerard, qui a pour titre : *Notices sur l'hôtel de Cluny et sur le palais des Thermes, avec des notes sur la culture des arts, principalement dans les quinzième et seizième siècles.*

L'auteur, en décrivant l'hôtel de Cluny, nous en fait parcourir les pièces principales, et, dans chacune, appelle l'attention sur les principaux objets dont il l'a meublée. C'est un heureux

cadre pour joindre l'histoire technologique à l'histoire monumentale. Les notes annoncées par le titre, et qui forment plus de la moitié du volume, sont amusantes et instructives. Ce caractère d'originalité, auquel tant de gens prétendent, appartient certainement à M. du Sommerard : il l'a prouvé en devançant presque seul, pendant tant d'années, le goût qui règne aujourd'hui.

On trouvera donc, dans son livre, une foule de vues et de réflexions saillantes. Il y a bien des faits curieux dans ce volume ; et qui saurait s'en servir avec art, et les placer à propos, y pourrait puiser la réputation d'une sorte d'érudition historique.

M. du Sommerard, que ses goûts ont appelé à étudier l'histoire, de la bonne manière, c'est-à-dire dans les détails et d'après des monuments contemporains, a pourtant cédé au désir d'illustrer les lieux qu'il décrivait, en admettant parmi les documents très-authentiques dont il se sert, une anecdote, sans doute fort piquante, mais qui, nous devons le dire, nous paraît, jusqu'à plus ample informé, devoir rester dans le

domaine du roman. C'est l'aventure de la chambre de la reine Blanche, où François Ier, peu de jours après la mort de Louis XII, en surprenant, d'une manière aussi peu discrète qu'utile à ses intérêts, Marie d'Angleterre, veuve de son prédécesseur, et le duc de Suffolk, et en leur fournissant à l'instant même les moyens de légitimer l'attrait qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre, sut échapper au danger qui le menaçait de se voir *donner un maître*.

Quoi qu'il en soit, la prétendue chambre nuptiale est connue réellement par tradition, dans l'hôtel de Cluny, sous le nom de *chambre de la reine Blanche*. Il y a là une coïncidence qui est le plus fort argument de M. du Sommerard; car il a consigné, à ce sujet, une remarque intéressante et propre à expliquer plusieurs passages de l'histoire, qui seraient incompréhensibles sans cette clef. C'est que dans tous les cas où il est question de *reine Blanche*, et où évidemment, comme ici, on ne peut l'entendre de la mère de saint Louis, il s'agit des reines veuves, par l'usage des reines de France de porter le deuil en blanc. « Henri III, en ar-

rivant à Paris, alla saluer la reine Blanche, » dit l'Estoile. C'était Elisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX.

M. du Sommerard a versé à pleines mains, dans son livre, des notions variées qui en font un répertoire anecdotique fort curieux pour le quinzième et le seizième siècle. On aime à y lire surtout des renseignements sur nos premiers artistes en tout genre, à l'époque de cette grande fermentation intellectuelle. Plusieurs trouvent là une juste réparation de l'oubli des biographies; quelques monuments anonymes, d'une véritable perfection, font plus d'une fois remarquer à l'auteur la modestie désespérante de ces bons *ouvriers* d'alors, si simples dans leurs habitudes, et si sublimes dans leurs conceptions et leurs œuvres.

Ces intéressantes digressions se rattachent si naturellement au sujet, que M. du Sommerard aurait pu, en modifiant un peu son plan, les faire entrer dans le corps de ses notices. Car les notes si longues et si multipliées, qui, placées au bas des pages, appellent sans cesse la curiosité du lecteur, rendent fatigante et décousue la lecture du texte, interrompue à chaque

ligne. Les autres notes plus longues, rejetées à la fin, sont accompagnées, de même, de notes au bas des pages, tout aussi multipliées. C'est là un défaut dans la forme de cet ouvrage. M. du Sommerard pourra nous dire qu'il n'a pas voulu faire un ouvrage, mais une notice, un catalogue. A cela nous lui répondrions qu'il a fait beaucoup mieux, et que son volume, même avec le défaut que nous avons cru pouvoir signaler dans la forme, est un des répertoires les plus substantiels en notions instructives et en aperçus ingénieux sur l'art, l'industrie, l'histoire, les habitudes et les mœurs de nos pères.

## MUSÉE D'ANTIQUITÉS NORMANDES

### A ROUEN.

Dans une des parties les plus élevées de la ville de Rouen, un ancien couvent, du nom de Sainte-Marie, plus heureux dans son changement de fortune que tant d'autres édifices du même genre, est devenu le domaine que se sont partagé de nobles arts. Là, sous la direction de M. Langlois du Pont-de-l'Arche, la jeunesse normande fait revivre cette ancienne académie de peinture de Rouen, qui, d'après les renseignements fournis par M. Langlois lui-même, était fréquentée, au milieu du siècle dernier, par plus de trois cents élèves, et dont la réputation s'était répandue dans toute la France. Là aussi un cabinet d'histoire naturelle s'enrichit chaque jour de dons nouveaux.

Une troisième partie de cet édifice, qui du culte de la religion a passé à celui de la science, est consacrée aux antiquités normandes. Ce musée a été fondé en 1832, et il faut avoir vu, comme nous, quels ont été alors ses faibles et informes commencements pour apprécier le mérite de M. Deville, conservateur, ou plutôt créateur de ce dépôt remarquable. Son activité, jointe aux ressources d'un esprit ingénieux et inventif, n'a pas tardé à rendre effective une mesure qui, sans lui, n'aurait peut-être existé que sur le papier. Grâce à lui, au contraire, elle n'a pas tardé à devenir un fait très-consistant. Il n'avait pourtant, avec son titre de conservateur, qu'une allocation peu considérable et la jouissance de deux côtés d'un cloître de l'ancien couvent que nous avons nommé. Il eut d'abord à disposer ce cloître, de manière à en faire une galerie fermée, en même temps que bien éclairée, et décorée d'une manière analogue à sa destination. Les arceaux, en ogive, de l'ancienne construction monacale, se prêtaient fort bien à ce double but.

Sous la direction du conservateur, ces arceaux furent répétés par des ouvriers intelli-

gents, de manière à remplacer un mur intérieur et à former une double galerie, ayant jour d'un côté sur la rue, de l'autre, sur la cour du cloître. Des armoires en chêne, du même style que ces salles, si bien appropriées à leur destination, occupèrent les espaces pleins; et cependant arrivaient les objets qui devaient les garnir.

L'appel fait au patriotisme des Normands fut entendu de tous côtés: ce fut la source la plus féconde; elle augmenta encore le caractère de nationalité provinciale de cette collection, dont toutes les pièces ont quelque rapport à la Normandie, soit par leurs donateurs, soit par les lieux où ils ont été trouvés, soit par les souvenirs qu'ils réveillent, les monuments, les hommes illustres auxquels ils se rapportent. Dès son premier arrangement, cette collection se trouve ainsi assez nombreuse pour être classée en trois parties, où viendront se placer tous les monuments qui enrichiront successivement ce musée, suivant qu'ils appartiendront à l'époque romaine, au moyen-âge ou à la renaissance.

Parmi les monuments de la première de ces

trois époques, on remarque d'abord plusieurs tombeaux en pierre, découverts à Rouen même. L'un était celui d'Everinus, fils d'Everus, ainsi que l'indique l'épitaphe EVERINI EVERI FILI. Un autre n'a point d'inscription, mais il est orné de sculptures qui représentent deux têtes au milieu de boucliers et d'enseignes enlacés ; sur les deux bouts sont figurées des draperies. On a trouvé dans ce sarcophage quelques médailles et un fragment d'étoffe brochée en or ; d'autres sépultures avoisinaient celle-ci. C'est au même lieu qu'a été trouvé un beau gobelet en verre, parfaitement conservé, et sur la panse duquel on remarque des gouttes de verre coloré, rangées symétriquement.

L'armoire où est ce vase en renferme beaucoup d'autres de la même matière, et fournis principalement par les petites villes de Cany auprès de Fécamp, et de Lunerai auprès de Dieppe. Dans le nombre sont quelques petites fioles contenant encore le liquide qui y fut versé. L'ouverture par laquelle il fut introduit est fermée avec du verre, ce qui explique cette étonnante conservation, après plus de quinze siècles de séjour dans la terre. A Yéble-

ron, dans le pays de Caux, a été trouvée une belle urne en verre, haute d'environ un pied, dans laquelle étaient des os et une médaille de Marc-Aurèle. La forêt de Maulevrier a fourni un pied de bronze, qui a attiré l'attention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de celle des Sciences, auxquelles M. Deville l'a communiqué ; il a été l'objet d'un savant mémoire de M. Jomard à la première de ces compagnies. A côté de ce monument précieux sont un poids en bronze, donnant la livre romaine ; une petite clef de même matière et d'une élégante exécution ; un dez à coudre, également bien conservé ; et une quantité d'épingles de tête, trouvées dans les fouilles du théâtre de Lillebonne, où leur présence signale l'affluence des spectatrices qui, dans la Neustrie comme à Rome, se portaient à ces jeux publics.

Le hasard, qui a ainsi constaté le passage de beaucoup de femmes sans doute fort obscures, s'est joué, au même endroit, du soin orgueilleux qu'une dame puissante avait mis à transmettre son image de marbre à la postérité. La statue de femme en marbre blanc, trouvée en 1828 dans le balnéaire adossé au théâtre de Lillebonne,

serait la pièce la plus importante des antiques de Rouen, si malheureusement elle n'était acéphale. M. Emmanuel Gaillard croit, malgré cela, y reconnaître Faustine mère, femme d'Antonin-le-Pieux. Mais si le docte antiquaire se trompe, il aura conspiré avec le hasard pour priver des honneurs qu'elle s'était promis la dame dont cette statue était véritablement le portrait. Toutefois l'entreprise d'essayer de reconnaître l'original d'une statue sans tête ne paraîtra pas dépourvue de toutes chances de résultats à ceux qui savent quelle perfection de ressemblance plusieurs artistes de l'antiquité ont portée dans l'imitation, non seulement de la tête, mais du corps entier avec ses habitudes caractéristiques. Il suffit d'avoir comparé, à Paris, au Musée des Antiques, plusieurs statues d'Auguste, de Néron et autres empereurs, pour comprendre qu'il ne serait pas impossible de reconnaître leurs statues acéphales. Du reste, celle de Lillebonne est d'une excellente conservation; sa belle pose, les draperies harmonieuses du pallium lui assignent certainement pour époque le premier ou le second siècle. Enfin son marbre offre, à la lumière, une demi-

transparence qui a engagé le savant antiquaire à y voir le *lygdinum marmor*, célèbre chez les anciens par cette qualité. Le luxe des Romains, qui ne connaissait guère d'obstacle, aurait pu sans doute transporter à *Juliobona* une statue de matière aussi précieuse. Si, au contraire, la statue avait été sculptée en Gaule, on pourrait y voir, avec d'autres archéologues, le marbre de Saint-Béat, dans les Pyrénées, présentant le même caractère et ayant moins de chemin à parcourir.

Deux autres monuments, remarquables aussi par la beauté de leur marbre blanc, mais heureusement fort complets, sont : d'abord une jolie urne de forme svelte et arrondie, sur laquelle se trouve cette inscription :

DIS MANIBVS
L MACRI
EVELPISTI

Le surnom *Evelpistus* (c'est-à-dire *Bon-espoir*), porté par ce Lucius Macer, semble indiquer un affranchi; car c'était ordinairement aux personnes de cette condition que se donnaient ces surnoms significatifs, tirés de

la langue grecque. L'autre monument, consacré à un personnage plus considérable, est intéressant à la fois pour l'art, la symbolique et l'épigraphie. C'est une belle urne cinéraire, de la petite forme tumulaire quarrée. Elle a été donnée au musée par le conseil municipal de Rouen. Elle est décorée de génies funèbres soutenant des guirlandes de fruits et d'épis; sur le fronton de son couvercle, un lion terrassant un taureau offre un des sujets de prédilection du culte mithriaque, si profondément étudié par M. Félix Lajard. Cette circonstance s'accorde parfaitement avec la belle forme des caractères de l'inscription et avec le style du monument, pour le placer vers la fin du second siècle de notre ère, et pour expliquer les lettres C. D., seules abréviations, par les mots *Clarissimo Decurioni*, titre en usage à cette époque. L'inscription, conçue en fort bons termes, exprime un souvenir affectueux, où pourtant la place des mots *amicitiæ fædere* pourrait indiquer quelque trace d'ostentation; car il semble en résulter que « ce monument est un dernier office d'affection, rendu par Lucius Cincinnus à la mémoire de Marcus Postilius

Arator, décurion très-illustre, qui dut, à l'appui de son amitié, les honneurs et la fortune dont il fut comblé. » Au reste, nous soumettons aux connaisseurs le texte même, qui a justement attiré l'attention du savant conservateur :

M POSTILIO ARATOR [*i*]
AMICITIAE FŒDERE HONORIB [*us*]
DONISQ COMVLATO L CINCINN [*us*]
C D E VIVIS DISCESS [*o*]
POSTREMVM HOC MO
NVMENTO MV
NVS COMPLE
VIT *

* Une autre inscription romaine, en caractères du meilleur temps, mais que la forme de deux noms peut faire rejeter jusqu'au troisième siècle, vient d'être trouvée en 1836 dans les fouilles de Lillebonne, et enrichit le musée de Rouen, en même temps que l'épigraphie, d'un nouveau monument, où le sentimeut de la douleur maternelle est exprimé avec uue touchante simplicité. Trois lettres effacées à la seconde ligne peuvent se restituer, il nous semble, d'une manière assez probable.

D [*M*]
TELES[*a*]HORA[*ti*]
LLAVIFILPUDO
RIFILIOSVOVI
VAPOSVIT

C'est-à-dire : *Aux Dieux Mânes : — Télésa fille d'Hora-*

De l'urne cinéraire d'un patricien romain, à la châsse d'un saint évêque, c'est la transition naturelle de l'époque romaine au moyen-âge, et c'est aussi la transition entre les deux monuments les plus remarquables du musée de Rouen, relatifs à ces deux périodes. Saint Sever, évêque d'Avranches, qui a donné son nom au faubourg le plus considérable de la cité rouennaise, a été placé par quelques hagiographes sur le siége épiscopal de cette ville. Quoique l'inscription de la châsse qui nous occupe porte que le corps de ce prélat y était déposé avec les bras de deux autres saints, la dimension de ce monument prouve que cela était impossible. Cette châsse n'en était pas moins un des objets les plus précieux du trésor de la cathédrale de Rouen, si pauvre aujourd'hui. M. Deville en a fait la découverte dans le grenier d'un habitant de Rouen, qui, sur sa demande, s'est empressé d'en faire don au musée. Mais ce re-

*tillavus a mis* [cette inscription] *pour son fils Pudor, à qui elle survit.*

L'impossibilité de bien rendre les simples mots *filio suo viva posuit* est une des nombreuses circonstances où paraît la supériorité du latin dans le style lapidaire.

liquaire, jadis si riche et si brillant, était dans un tel état de délabrement et de dégradation, qu'il n'offrait, à l'abord, que l'aspect d'une vieille caisse en bois de chêne. L'inscription, qu'y découvrit aussitôt l'œil exercé de l'habile archéologue, lui montra l'intérêt de ce meuble saint, donné à la cathédrale de Rouen par un de ses chanoines, Drogon de Trubleville. Or l'étude approfondie que M. Deville a faite de l'histoire de cette cathédrale, le mit bientôt sur la voie de deux chartes originales, octroyées par le chanoine Drogon, sous les dates de 1203 et 1204. Ce seigneur ecclésiastique avait accompagné Richard Cœur-de-Lion dans sa croisade, ce qui explique la présence du nom de ce héros aventureux sur le reliquaire. Enfin une description du même monument, dans certain procès-verbal d'une cérémonie, et les traces de la plupart des matières précieuses qui le recouvraient et qui en avaient été arrachées violemment à une époque désastreuse, ont permis à M. Deville d'opérer une des plus complètes et des plus heureuses restaurations que l'on puisse citer en ce genre. La châsse, ainsi restaurée, est revêtue de lames de cuivre,

dorées et argentées, à dessins estampés; ses bordures sont ornées de cristaux de couleur; elle affecte la forme d'une église en croix; une figure de saint Sever, en bois doré, occupe la place du clocher; quatre figures d'évêques, en bois argenté (les figures primitives étaient en argent), occupent les quatre portails.

Le nom de Richard Cœur-de-Lion, joint aux dates des chartes de Drogon, peut assigner pour date à ce monument la fin du douzième siècle, puisque Richard mourut en 1199.

La richesse du musée des antiquités normandes en objets du moyen âge, nous force à passer sous silence une grande variété de curiosités, dont plusieurs fort riches, toutes remarquables par quelque point intéressant, et de parler seulement du délicieux monument qui attire les yeux, en regard de la châsse de saint Sever, dont il fait le digne pendant. C'est le modèle, en pâte de papier, de la jolie église de Saint-Maclou. Chef-d'œuvre de patience, d'exactitude et d'adresse, ce modèle a été exécuté peu de temps après l'achèvement de l'église, puisqu'on y voit les portes primitives de l'édifice, qui furent remplacées, vers 1540, par

ces magnifiques portes en bois sculpté, dues au ciseau de Jean Goujon. Les plus petits détails, tant extérieurs qu'intérieurs, se retrouvent dans ce modèle; il n'est pas jusqu'aux vitres peintes de l'église qui n'y soient reproduites. La tradition veut qu'il ait été fait par un ecclésiastique de Rouen, qui aurait mis, dit-on, dix années à le terminer; son nom est resté inconnu. Feu M. Alavoine, cet habile architecte, auteur de la flèche en fonte de fer de la cathédrale de Rouen, ne pouvait se lasser d'admirer ce petit monument.

Pour ceux de l'époque de la renaissance, il faut placer en première ligne les vitraux peints du seizième siècle, qui occupent une partie des fenêtres du musée. La ville de Rouen est trop riche en vitraux, pour apprécier peut-être l'importance de ceux que réunit son musée d'antiquités; les étrangers en sont plus frappés; tous reconnaissent que, depuis la destruction du musée des Petits-Augustins, il n'existe pas en France, même dans la capitale, un établissement public qui puisse, sous ce rapport, rivaliser avec celui dont nous parlons. Neuf fenêtres en sont entièrement garnies; elles présentent

un développement de plus de quatre cents pieds carrés. Pour qui connaît la rareté des vitraux peints et leur prix excessif dans le commerce de curiosités, cette réunion, opérée en deux années de temps, ne paraîtra point un effort ordinaire, et c'est là surtout que brillent le zèle et le goût de l'habile conservateur. Sous le rapport de la perfection du dessin et de l'élégance du style, les vitraux qui représentent les armoiries de la corporation des orfévres de Rouen, sous la date de 1543, et une assomption de la Vierge, sous la date de 1572, sont en première ligne. Sous le rapport de l'originalité, ils cèdent encore le pas aux six panneaux où le peintre verrier a retracé l'histoire du juif et de l'hostie, autrement dite le *Miracle des Billettes*, que je vais rappeler en peu de mots.

Du temps du roi Philippe-le-Bel, un riche juif, demeurant à Paris, rue des Billettes, était parvenu à s'emparer d'une hostie consacrée, en gagnant une bourgeoise à laquelle il avait fait un prêt sur gage. Maître de cette hostie, il la perça de sa dague, et en fit, dit-on, sortir du sang. Surpris et dénoncé par une femme du quartier, il fut conduit devant le prévôt, et

condamné au feu. Telle est l'anecdote, fort célèbre jusque dans le siècle dernier, qui est le sujet de ces peintures sur verre. Elle est expliquée, au bas de chaque panneau, par des quatrains du temps.

Dans la galerie du fond ont été placés les plâtres moulés sur l'admirable bas-relief de l'hôtel Bourgtheroulde, représentant le camp du Drap-d'Or, un des morceaux les plus remarquables de cette sculpture, pleine de vie et de vérité, de la renaissance. Celui-ci est trop connu pour que nous nous y arrêtions. Des plats en faïence émaillée de Bernard Palissy, des armes disposées en trophées, des meubles en bois de chêne et en ébène, sculptés avec une grande délicatesse, entourent honorablement l'entrevue de Henri VIII et de François Ier, dont les médaillons surmontent le bas-relief, comme à l'hôtel Bourgtheroulde, d'où ils proviennent également.

Vous verrez ainsi des monuments de toutes les époques dans ce vaste reliquaire, consacré à la Normandie, et vous ne reprocherez pas, je pense, au conservateur d'avoir fait arriver ses *antiquités* jusqu'au dix-septième siècle, lors-

que, en sortant, on vous montrera sur votre gauche une petite porte de chêne, encadrée dans le mur du vestibule en face de l'entrée, porte si basse, qu'un homme de la plus petite taille devait courber la tête pour en passer le seuil, porte cependant que ne regarde sans émotion aucun habitant de Rouen, puisque c'est celle dont le grand Corneille souleva si souvent le marteau, sous laquelle se baissa si souvent son glorieux et modeste front.

# NOTRE-DAME DE ROUEN.

Une grande cathédrale est certainement un des centres historiques les plus favorables pour bien faire comprendre un pays et un peuple, pendant une suite de siècles. Est-il un spectacle plus propre à faire réfléchir sur le passé et à rectifier beaucoup d'idées formées à la légère sur les anciens temps, que l'examen détaillé d'un de ces admirables édifices? Un auteur célèbre a pris avec bonheur Notre-Dame de Paris pour cadre d'un grand tableau de mœurs au quinzième siècle. Cet édifice imposant, examiné avec complaisance par des yeux observateurs, montre quelles sont les richesses de poésie et d'histoire contenues dans une grande cathédrale. Toutefois on peut dire que celle de Paris ne les offre pas au même degré que plusieurs autres. D'abord, cette église, qui ne devint siége archiépiscopal

qu'au dix-septième siècle, n'a pas, pendant toute la partie antérieure de notre histoire, une importance ecclésiastique comparable à celle des grandes métropoles des provinces. Ensuite la cathédrale ne jouait pas un aussi grand rôle dans la capitale, siége du gouvernement, séjour ordinaire du roi et de la cour, que dans une ville comme Rouen, par exemple.

Là l'église cathédrale s'offre comme un centre autour duquel venaient graviter tous les événements importants de la ville et de la province. A l'immense influence du clergé, à la puissance des idées religieuses, se joignaient le crédit des archevêques, qui étaient ordinairement les plus grands seigneurs du royaume; la splendeur d'un chapitre métropolitain, composé de l'élite de la société, et tâchant toujours de se maintenir au premier rang de la province; le caractère auguste de la métropole, auquel tout le monde rendait hommage avec une foi sincère. C'en est une grande preuve que cette préoccupation où chacun était du lieu où il serait inhumé : vivant, on se berçait de l'espoir de reposer mort près d'un lieu saint, dans l'intérieur d'une église, et, parmi les églises, de

préférence dans la métropole, et, dans celle-ci, le plus près possible du chœur ou de telle chapelle pour laquelle on professait une vénération particulière.

Un moyen d'obtenir ces honneurs si enviés était de contribuer à l'embellissement du temple. De là, tant d'agrandissements successifs, où divers systèmes d'architecture se le disputent de noblesse, d'élégance, de hardies conceptions; car les artistes aussi qui exécutaient ces magnifiques constructions avaient droit à la sépulture dans la cathédrale ; et les modestes inscriptions qui se lisent sur leurs tombes ont sauvé de l'oubli plusieurs noms qui méritaient bien d'être transmis à l'admiration de la postérité.

Ces artistes, qualifiés simplement du titre modeste de maîtres-ouvriers, succédaient à leurs pères dans leur art ou leur métier respectif; ils recevaient d'eux, ou des maîtres auprès desquels les réglements des maîtrises les retenaient long-temps, une direction uniforme, déjà transmise à leurs devanciers par la tradition, avec la communication des mêmes procédés, enfin une position honorable comme atta-

chés au service de la cathédrale. Ils y prenaient ainsi un intérêt dont tous leurs travaux, tous leurs souvenirs faisaient une sorte de respectueuse affection de famille. Leurs plans étaient soumis à l'examen et à l'approbation de ce chapitre éclairé, dont les délibérations consignées exactement et sans aucune interruption, pendant des siècles, dans la précieuse collection des registres capitulaires, ont été feuilletés avec une laborieuse patience par MM. Deville et Floquet, et ont révélé à ces deux savants tant de faits intéressants pour l'histoire, et qu'on chercherait ailleurs vainement.

M. Floquet a tiré un grand parti de ces registres capitulaires pour son histoire du privilége de saint Romain, que nous examinons avec détail dans notre quatrième partie. Ils n'ont pas été moins utiles à M. Deville pour la composition de deux ouvrages, l'un sur les *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, l'autre sur la *Liste des peintres verriers* de la même église. M. Langlois a puisé dans l'étude approfondie de cet ancien monument, par rapport à son art, et dans les sources les plus diverses, d'autres documents du plus grand

intérêt pour l'histoire, et qu'il a réunis dans un livre sur lequel nous allons revenir.

L'importance d'une église métropolitaine comme celle de Rouen se montre non seulement dans les faits anciens de l'histoire, mais dans les nombreuses recherches que font les savants pour l'explorer sous toutes ses faces. Je doute que la cathédrale de Paris ait été aussi curieusement étudiée dans toutes ses parties que celle de Rouen. Il faut s'être instruit par la lecture de plusieurs de ces savantes explorations pour comprendre un monument qui renferme, on peut le dire, toute une civilisation. Sans cela quelle surprise, quel renversement d'idées ne serait-ce pas pour l'homme qui viendrait visiter ce temple magnifique avec l'orgueilleux préjugé de notre supériorité sur nos pères!

Les vastes proportions, la hardiesse et l'élégance des arcs, des colonnes, des piliers, des voûtes, la variété innombrable d'ornements, tous plus riches les uns que les autres, ces chefs-d'œuvre de sculpture prodigués dans les moindres recoins des combles, toutes ces statues qui nous conservent l'image des saints,

des prélats, des princes, des fondateurs, bienfaiteurs, architectes de l'église, tout cela nous force à nous humilier devant le génie religieux, fort et persévérant de nos anciens. On se demande si, après tant de siècles, nous réveillerons chez nos neveux d'aussi grandes idées, nous qui ne visons qu'à multiplier les commodes jouissances de la vie, au détriment de tout ce qu'il y a de grand, d'élevé et de monumental dans les traces que laisse de lui un grand peuple. L'érection d'une statue est un événement aujourd'hui, tandis que chez ces vieux chrétiens, nos pères, que l'on commence à regarder avec respect, on pouvait dire, comme de la Rome de tous les temps, comme de la Grèce d'autrefois, qu'à côté d'un peuple vivant il y avait un autre peuple de statues aussi nombreux. Seulement, au lieu d'être éparses sur les places, dans les jardins publics, c'était sur les sommets des églises que se pressait cette foule d'images vénérées. Pour les voir, il fallait lever la tête vers le ciel, où la foi publique plaçait les personnages qu'elles retraçaient.

Vers la fin du quatrième siècle, saint Victrice, archevêque de Rouen, construisit une cathé-

drale qui, dans le sixième siècle, considérablement augmentée et enrichie par saint Ouen, un de ses successeurs, fut entièrement brûlée en 842.

Il est probable que sur le même emplacement commença à s'élever la grande cathédrale qui a précédé celle d'aujourd'hui. L'époque des premières fondations de cette ancienne église est incertaine; mais on la voit haussée, en 950, par Richard I[er], petit-fils de Rollon, et dédiée en 1063, par l'archevêque Maurile. Cette vaste basilique fut entièrement détruite par un incendie qui consuma presque toute la ville, le 4 octobre 1200. Il ne reste aujourd'hui de cet ancien édifice que la base de la tour de Saint-Romain, celle qui est au nord du grand portail.

Tout le corps principal de l'édifice actuel fut construit avec une célérité extraordinaire de 1200 à 1220 par Philippe-Auguste, qui fit de cette réédification un moyen politique pour se concilier ses nouveaux sujets. Vers 1228 fut placée, sur une tour centrale, au milieu de la croisée de l'église, une pyramide en charpente qui s'élevait à 411 pieds au-dessus du sol. Les deux portails latéraux, dits *des Libraires* et *de*

*la Calende,* furent construits de 1280 à 1478; la chapelle de la Vierge en 1302; la bibliothèque en 1424; la tour de Saint-Romain, de 1470 à 1477; la tour de Beurre* fut élevée de 1485 à 1507; c'est dans cette tour, au midi du grand portail, qu'était la fameuse cloche appelée *Georges d'Amboise,* qui pesait trente-cinq mille, d'après l'estimation de la Lande, et qui fut brisée devant le parvis en 1793. Le grand portail fut exécuté de 1509 à 1530.

Le 4 octobre 1514, la pyramide ayant été brûlée, et la base qui la soutenait entièrement calcinée, Roulland-le-Roux, maître maçon de la cathédrale, construisit, de cette année à 1542, la magnifique tour centrale, à l'angle S.-O. de laquelle on voit encore sa statue, en bonnet et en tablier d'ouvrier; et, de 1542 à 1544, Robert Becquet, maître charpentier de la cathédrale, construisit, aux frais du cardinal Georges d'Amboise II (qui fut avec son oncle le plus grand bienfaiteur de l'église de Rouen),

* On sait que dans plusieurs cathédrales on nommait ainsi une tour payée avec les fonds qui provenaient des permissions accordées aux fidèles pour manger du beurre pendant le carême.

la dernière pyramide en charpente, qui avait quinze pieds de moins que la précédente, et qui fut renversée par la foudre le 15 septembre 1822.

Ce dernier événement a fourni à M. Langlois le sujet de son ouvrage intitulé *Notice sur l'incendie de la cathédrale de Rouen*, etc. M. Langlois, en relatant tous les désastres du même genre qu'avait éprouvés la cathédrale, d'après les auteurs contemporains, témoins oculaires de chaque incendie, a groupé naturellement autour de son événement principal une quantité de faits instructifs et nouveaux, qui, enrichis de l'érudition variée de ses notes; font de cet ouvrage, au titre modeste, une histoire aussi animée que pittoresque de ce monument. A la suite est un *Tableau chronologique des principaux faits relatifs à l'histoire de la cathédrale de Rouen*. Ces notions si substantielles sont revêtues d'un style coloré et plein d'entraînement, où l'on reconnaît l'impulsion du moment. Nous ne pouvons résister au plaisir de donner un échantillon de ce style, en citant le passage même relatif à la chute de la flèche.

« Les progrès de l'embrasement, l'élévation

immense du foyer, l'impossibilité d'y faire promptement et sûrement accéder des secours, la pyramide vomissant déjà de toutes parts de longs jets de flamme parmi des tourbillons de fumée que l'oxide des plombs en fusion colorait d'un vert livide, la mort elle-même enfin, planant au-dessus de l'édifice et sur ses environs, tout forçait les assistants à rester, malgré leur vive impatience, spectateurs oisifs de ce déplorable événement.

» Et comment en effet eût-il été possible d'agir, avant que le chef-d'œuvre gigantesque de Robert Becquet ne se fût écroulé sur la tour de pierre, qui pendant trois cents ans l'avait soutenu dans la nue ; chute terrible, dont l'attente glaçait d'effroi tous les cœurs et que ne pouvaient prévenir ni l'intrépidité ni l'industrie? Enfin, comme pour signaler la crise fatale, sept heures sonnent !!! La flèche tout entière se renverse vers le sud-ouest, point de son inclinaison naturelle, et, s'arrachant de sa base, vient s'abattre sur l'angle de la tour occidentale de la Calende, qui la rejette sur une maison voisine, qu'elle perce de fond en comble avec un fracas épouvantable.

» L'incendie présente alors le plus formidable spectacle ; car à peine cette partie culminante de la pyramide est-elle tombée, que, dégagées d'un obstacle qui réprimait ainsi l'action de l'air, les flammes se déploient avec la plus grande fureur ; les galeries se déchirent, les colonnes armées de fer, les arcades tout entières se détachent de toutes parts, l'œil s'égare dans leurs traces enflammées ; les voûtes du temple, accablées sous cette grêle horrible, simulent, par leurs gémissements redoublés, le bruit d'une violente canonnade. Entre huit et neuf heures enfin, il ne restait plus rien au-dessus de la tour de pierre, qu'un immense bûcher, au milieu duquel bouillonnaient des torrents de métal que les gargouilles vomissaient en ardentes cascades. »

Cette notice donne, sur tout ce qui a rapport à l'incendie, aux secours apportés, aux réparations de l'église et au plan de l'érection d'une nouvelle flèche, une foule de détails intéressants dès à présent, mais qui le seront surtout par la suite. Car on regrette pour beaucoup d'anciens faits, qu'on n'a plus aucun moyen de connaître, que les contemporains ne nous aient pas laissé

de semblables renseignements. Ils ne l'ont pas fait, parce que, ces choses étant généralement connues, l'idée de les consigner dans des livres ne venait même pas à l'esprit. C'est donc une vue de perfectionnement historique, que de préparer ainsi à nos successeurs des secours que ne nous ont pas laissés nos devanciers.

Mais l'ouvrage de M. Langlois a eu immédiatement une importance bien plus grande encore, puisqu'on peut dire qu'à lui en grande partie ont été dus les moyens du rétablissement en fonte de la flèche, tel qu'il fut conçu et fort avancé par l'habile architecte, M. Alavoine, sur les plans duquel il est continué depuis sa mort. Après la destruction de la flèche de Robert Becquet et les immenses dégâts causés à la cathédrale par l'incendie, le cardinal de Bernis, alors archevêque de Rouen, assembla son chapitre pour délibérer sur les moyens de réparer entièrement ces désastres en rétablissant la flèche. La première chose était d'intéresser à cette entreprise Louis XVIII, auprès duquel le cardinal avait un libre accès; mais, pour en faire comprendre l'importance à S. M., il désirait un mémoire dont la rédaction pût intéresser ce

prince lettré. Le chapitre partageait cette opinion; mais personne ne s'offrait pour cette rédaction, dont on comprenait la difficulté et les conséquences. L'archevêque se trouvait avec peine obligé de renoncer à son idée, où il voyait, par la connaissance qu'il avait du roi, le meilleur moyen de succès, lorsque M. l'abbé Lévy, alors secrétaire de l'archevêché, homme d'esprit et de savoir, indiqua au prélat M. Langlois comme l'écrivain le plus capable de remplir ses intentions. Après s'être entendu avec l'archevêque et son secrétaire, celui-ci leur remit en effet, peu de temps après, sa notice, qui dépassa leurs espérances, et qui, présentée au roi par M. de Bernis, mit ce prince dans des dispositions tellement favorables à l'entreprise, qu'il en facilita immédiatement l'exécution.

Ces détails, que la modestie de M. Langlois avait laissé ignorer du public, nous ont été fournis par M. Deville, qui nous a fait remarquer aussi avec quelle noblesse M. Langlois, ayant publié sa notice en 1823, après la mort du cardinal de Bernis, arrivée dans l'intervalle, ne dédia pas cet ouvrage à son successeur ou à quelque autre puissant du jour, mais à la mé-

moire du prélat qui lui avait fourni l'occasion de rendre ce service à sa patrie et lui avait témoigné une bienveillance dont il se montrait si digne par cette reconnaissance désintéressée.

Aux deux ouvrages que nous avons cités de M. Deville sur les tombeaux et sur les peintres verriers de la cathédrale, il faut encore joindre une *Lettre à M. Alavoine sur la flèche de Robert Becquet*, dissertation publiée en 1831, et qui contient quelques documents entièrement neufs sur cet ancien architecte. La conversation et les ouvrages de M. Deville nous ont également éclairé; enfin nous devons encore remercier ce savant aimable de la complaisance avec laquelle il nous a conduit lui-même dans toutes les parties de Notre-Dame de Rouen.

En y comparant les dégâts causés en 1793 avec ceux de 1562, nous avons trouvé plus de fureur encore dans les troubles de religion que dans le bouleversement social. On marche continuellement entre l'admiration de ces merveilles d'architecture et de sculpture, du moyen-âge et de la renaissance, et l'indignation qu'excitent tant de mutilations brutales. Mais l'admiration se réveille tout entière à la vue de

la sublime construction en fonte, due au génie de M. Alavoine. La tour de Roulland-le-Roux, base de cette flèche, n'est pas exactement carrée, et l'irrégularité de sa forme offrait, pour y adapter la pyramide en bronze, des difficultés d'autant plus grandes, que l'architecte a voulu, pour plus de solidité, en faire pénétrer le bas dans l'intérieur de la tour, qui lui sert ainsi comme d'étui jusqu'à la hauteur de quarante pieds. Cette partie du travail, la plus difficile, est terminée; et au-dessus on voit déjà une partie de la flèche s'élever avec grâce dans les airs, où, préservée de la foudre par un paratonnerre, elle pénétrera à 456 pieds du sol, c'est-à-dire 253 pieds de plus que les tours Notre-Dame, à Paris, 19 pieds de plus que la flèche de Strasbourg, et 7 pieds de plus que la plus haute des pyramides d'Egypte.

SUR

# UN CACHET DU MOYEN-AGE,

### TROUVÉ A CLINCHAMP, DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. le comte Anatole de Montesquiou possède, dans le département de l'Orne, une terre appelée Clinchamp. Dans la cour d'un bâtiment de ferme est une butte de terre, qu'une ancienne tradition du pays représentait comme recouvrant un puits où est enfoui un trésor. M. de Montesquiou étant dans ce domaine, il y a une douzaine d'années, et faisant faire quelques travaux de terrasse, fit prendre de la terre sur cette butte, et, dès le premier jour, on trouva presqu'à la surface un fort beau cachet, qui, sans doute par la composition particulière du métal, était, quoique fort ancien, dans un état parfait de conservation. Depuis, chaque fois qu'il a passé quelques jours à Clinchamp, il a

fait continuer à ôter de la terre, et, en 1835, toute la partie qui s'élevait au-dessus du sol ayant été déblayée, ses ouvriers ont trouvé le haut du puits annoncé par la tradition.

Cette dernière circonstance donnait un nouvel intérêt au cachet, que M. de Montesquiou me montra en me racontant tous ces détails. Il me fit même l'honneur de me demander mon avis sur ce sceau, dont il me tira plusieurs belles empreintes. Elles supposent, dans le graveur qui a exécuté ce cachet, une hardiesse de touche et en même temps une précision très-remarquables; car les reliefs sont aussi saillants qu'exempts de ces petites aspérités qui détruisent l'uni de la cire.

Pour me former une opinion motivée sur l'époque à laquelle a dû être gravé ce sceau, j'en emportai l'empreinte au cabinet des titres à la Bibliothèque, et là, avec l'aide de M. Lacabane, dont les profondes connaissances héraldiques sont le meilleur guide qu'on puisse prendre, et dont j'ai éprouvé plus d'une fois l'obligeance et la sagacité, j'ai comparé cette empreinte avec beaucoup de sceaux de diverses époques, apposés sur des pièces originales datées. Avant

d'exposer le résultat de cette comparaison, il faut énoncer d'abord la description de l'empreinte : elle offre un écu incliné portant *une épée en bande, accompagnée de six besans, trois en chef, posés deux et un, et trois en pointe, placés dans le sens de la bande.* Une tête barbue, couronnée d'épines, forme le cimier ; l'écu est supporté par deux sauvages ou hommes velus à pieds de singe. Ils tiennent chacun, de l'autre main, des branches d'arbres ; d'autres petites branches remplissent avec assez de grâce les espaces vides autour d'eux. Pour légende : SIGILLŪ JOHANNIS : LONGUESPEE :



Ce cachet est aussi remarquable par sa parfaite conservation que par le fini de son exécution et la beauté des reliefs sur l'empreinte. On ne peut tirer aucune conséquence précise de cette considération ; car cette belle exécution se retrouve dans les sceaux de diverses époques ; elle est cependant plus rare dans ceux du onzième et du douzième siècle.

On ne peut tirer non plus aucune induction de la forme et de la position de l'écu. Ces deux circonstances variaient beaucoup dans les premiers siècles de l'usage des armoiries. Je dois dire, toutefois, que la forme de l'écu, sur ce cachet, est la plus régulière, puisque c'était réellement la forme de cette partie de l'armure, où les armoiries étaient représentées avec le plus d'évidence.

Quant aux deux sauvages servant de supports, ils offrent déjà une indication chronologique. L'usage de deux *supports* ou d'un seul *tenant* ne se trouve pas avant le second quart du quatorzième siècle. Le plus ancien exemple que j'en aie vu est sur le sceau de Gaston II, comte de Foix, en 1342 ; l'on en pourrait avoir

quelques exemples antérieurs, jusque vers 1330. La notion tirée des supports empêche donc d'attribuer à ce sceau une date plus ancienne que cette dernière époque.

L'emploi du cimier est un peu plus reculé : on peut le faire remonter jusqu'au commencement du quatorzième siècle ou aux dernières années du treizième, et il est encore usité aujourd'hui, ainsi que les supports. Mais dès la fin du quinzième siècle ou le commencement du seizième, le cimier prend (du moins en France) une forme moins arbitraire, en même temps que la science du blason se fixe et se complique.

La tête barbue, à longs cheveux, et couronnée d'épines, paraît bien figurer une tête de Christ, et il me semble fort raisonnable de supposer que cet emblème ait été adopté par le propriétaire de ce cachet, en souvenir d'un de ses ancêtres qui serait allé à la Terre-Sainte du temps des croisades, et qui aurait, le premier, jeté de l'éclat sur sa maison.

Au quinzième siècle n'était pas encore venue l'idée d'indiquer la couleur des différents *émaux* par certains guillochis de convention, gravés

sur le métal d'un cachet, sur le marbre d'un monument ou sur toute autre surface d'une seule couleur. On ne voit pas cette invention ingénieuse avant la fin du seizième siècle. Sur tous les sceaux antérieurs à cette époque, le *champ* et les *meubles* de l'écu sont tout unis, sans indiquer pour cela l'*argent;* tandis qu'à partir à peu près du règne de Henri IV, une surface unie est la marque distinctive de cette couleur. Antérieurement on trouve seulement, et assez souvent, les deux *fourrures*, le *vair* et l'*hermine*, indiquées par la gravure; quant aux autres guillochis qu'on pouvait graver alors sur le champ d'un écu, c'était un pur enjolivement, qui n'indiquait rien, et dont on remplissait quelquefois un écu trop nu, par exemple dans les armes de certaines familles qui portaient une couleur toute unie, sans aucun *meuble* sur le *champ*. Ainsi les sires d'Albret, qui finirent par occuper le trône de Navarre, portaient *de gueules plein*. Et, pour remplir ce champ vide sur une surface monochrome, souvent leur écu offre des lignes qui s'entrecroisent en divers sens, suivant le goût du graveur ou du sculpteur, ce qui pourrait faire supposer le *sable*, ou

un mélange d'*azur* et de *gueules* *. Ce serait une erreur. Mais, depuis le dix-septième siècle, ces armes auraient été indiquées par les lignes tracées verticalement, qui marquent les *gueules* ou la couleur rouge. Dans le cachet qui nous occupe, on ne peut donc savoir quelle était la couleur du *champ* et celle des *meubles*.

Ce qui précise avec le moins d'incertitude l'âge de ce sceau, c'est la légende.

D'abord, l'emploi de la langue latine cesse d'être en usage sur les sceaux à la fin du quinzième siècle. Déjà, même dès son commencement, on trouve des légendes françaises; par exemple les mots : *Seel Jehan*... remplacent les mots : *Sigillum Johannis*...

La forme des lettres est l'indice le plus certain. Ce sont bien évidemment celles des sceaux du passage du quatorzième au quinzième siècle. La fin de ce dernier nous présente déjà des lettres allongées, au lieu de ce petit caractère arrondi, où plusieurs lettres se rapprochent de l'écriture allemande. Ce qui distingue princi-

* Plus souvent encore leur écu est diapré avec élégance et offre d'autres combinaisons.

palement ce caractère de celui des deux siècles précédents, ce sont les lettres *a, e, c*, qui, au treizième et au quatorzième siècle, sont d'une forme capitale carrée; comme sur le sceau du sire de Trichastel, seigneur de Bourbonne, sceau apposé sur une quittance de l'an 1270 *. Au contraire, dans la première partie du quinzième siècle, ces trois lettres s'écrivent avec le petit caractère arrondi du cachet. Telle est leur forme sur le sceau de Thomas Gower, vaillant seigneur normand **, dont on trouve, à la Bibliothèque, des quittances scellées, de 1430 à 1440. Il portait cette fière devise : *Pencés y devant;* c'est-à-dire, dans cette précision énergique des devises : *Regardez-y à deux fois avant de m'attaquer*. Cette devise est d'une écriture toute pareille à la légende du cachet. Les plus anciens sceaux avec cette écriture sont ceux

* Voyez l'ouvrage intitulé : *Lettre à M. Hase sur une inscription du second siècle, trouvée à Bourbonne-les-Bains, et sur l'histoire de cette ville.* — Paris, Aimé André, 1833, in-8°, page 158, et planche VI, a.

** Il est un des ancêtres des ducs actuels de Bridgewater, dont l'avant-dernier était si connu à Paris, il y a une quinzaine d'années, sous le nom de Lord Egerton.

de Bertrand du Guesclin. Il était passé du service de Bretagne à celui de France vers l'an 1359, au plus tard. Il existait au cabinet de M. de Courcelles plusieurs quittances de cet illustre connétable*, depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1380. Ces documents originaux, véritable source de l'histoire, révèlent sur ce grand homme une quantité de belles actions que n'ont pas rapportées ses historiens. Ainsi il était tellement jaloux d'augmenter la puissance de la France, qu'outre toutes les places dont il s'emparait les armes à la main, il en rachetait souvent de ses propres deniers pour les remettre au roi. Plusieurs de ces quittances sont le remboursement des sommes considérables qu'il avait ainsi avancées de lui-même.

Le nom de *Longuespée*, qui attire d'abord l'attention, comme celui du seigneur dont ce cachet était le sceau, n'est pas un moyen d'en fixer la date. Jusqu'à la fin du quinzième siècle,

* Voir le *Catalogue des titres et documents historiques du cabinet de M. de Courcelles*. IIe partie. Titres originaux, pages 16, 17, 22. — Paris, 1834, in-8°.

les noms sont bien loin d'offrir la régularité qu'on y trouve aujourd'hui, où chaque personne porte au moins deux noms, un nom de baptême ou prénom, et le nom de famille, qu'on tient de son père. Avant l'époque précitée, il n'y avait en France de véritable nom propre que le nom de baptême. Souvent on y joignait un surnom, dont les motifs et les altérations, dans un langage familier, variaient à l'infini, et qui, long-temps personnel, et changeant à chaque génération, finit par se transmettre. Telle est l'origine la plus ordinaire des noms de famille.

Une autre source est celle des noms de baptême, comme Martin, Etienne, Paulin, Alexandre, Laurent, Marie, Barthélemy, Lambert, Nicole... et tant d'autres qui, affectionnés dans certaines familles, et donnés toujours de même au baptême à chaque génération, devinrent le nom de famille, quand cette distinction s'établit. Alors ce nom de saint se perpétua de génération en génération, par simple transmission; et un autre nom de saint fut donné au baptême à chaque individu. Par exemple, telle personne d'une famille appelée *Barthélemy* reçut de son

père ce nom-là, par le seul fait de sa naissance, et on lui donna individuellement, au baptême, un autre nom de saint, par exemple *Louis;* et il s'appela *Louis Barthélemy.*

Surnoms et noms de baptême, voilà d'où vinrent peu à peu les noms de famille dans toute la roture et dans une partie de la noblesse. Quoique celle-ci ait porté bien plus généralement des noms de fiefs, cependant plusieurs y joignirent un autre nom tiré de l'une des deux origines que je viens d'indiquer. Par exemple, dans la famille de Saint-Véran, d'où sont les messieurs de Montcalm, on s'est plu à conserver le nom de Gozon, en mémoire d'un illustre personnage de cette famille, ainsi nommé, qui fut vingt-septième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et qui est célèbre dans l'histoire de cet ordre pour avoir tué un gros serpent qui désolait l'île de Rhodes. Un petit nombre même d'anciennes familles portait de préférence un nom de ce genre tout seul, quoique possédant plusieurs fiefs où elles auraient pu choisir un nom seigneurial, comme l'usage en était devenu de plus en plus fréquent. La Reynie, lieutenant-général de police sous Louis XIV, était d'une ancienne famille

noble du Limousin, qui avait toujours porté le nom de Nicolas, et lui-même se nommait Gabriel Nicolas, jusqu'à l'époque où, pour se conformer aux usages de la cour, il se fit appeler La Reynie, du nom d'une de ses terres. On sait aussi que dans l'ancien régime l'usage voulait ordinairement que le chancelier de France ne prît pas de titre ; de là, les chanceliers dont la famille avait un autre nom qu'un nom de fief le portaient toujours de préférence. Pierre Séguier, chancelier de France pendant toute la première partie du règne de Louis XIV, ne portait pas, à la cour, d'autre nom que Séguier, quoiqu'il fût pair de France, duc de Villemot et comte de Gien.

Mais la plus grande partie de la noblesse avait pour seul nom de famille le nom d'un fief. Et, en général, un autre nom joint à celui-là est l'indice d'un anoblissement ne remontant guère au-delà de la fin du quinzième siècle. Vers cette époque, les anciens anoblis, comme les chevaliers, n'étaient plus connus que sous le nom de quelque fief dont la seigneurie leur appartenait.

Dans un petit nombre de grandes maisons

(la plupart éteintes), la possession non interrompue du même fief pendant une suite de générations avait fait du nom de ce domaine le véritable nom de leur famille, bien antérieurement à l'époque dont je viens de parler. Pour ces maisons-là seulement on peut remonter vers les commencements de la troisième race. La famille royale elle-même, que différents systèmes prétendaient faire remonter aux premiers temps de la monarchie, n'offre aucune preuve réelle au-delà de Robert-le-Fort, qui, dans la première moitié du neuvième siècle, paraît tout-à-coup sur la scène du monde, sans que l'on ait jamais pu savoir de qui il était fils.

A cette même époque les ducs de Gascogne jetaient un grand éclat dans l'empire, comme descendant directement de Clovis, par un des fils de Clotaire II, fils de Chilpéric, arrière-petit-fils de ce conquérant. La fierté d'une telle origine contribua peut-être aux luttes continuelles et souvent perfides *, que ces princes

* On peut citer comme telle la conduite de Loup II, qui détruisit l'arrière-garde de Charlemagne à Ronceveaux, dans cette fameuse journée où périt Roland. Ce Loup II est appelé

soutinrent contre Charlemagne et ses fils. Enfin Louis-le-Débonnaire ayant défait, en 819, Loup-Centule, et confisqué ses états, ce duc se retira en Espagne, où il maria sa fille à un seigneur de Castille *. Ses deux fils reçurent de l'empereur, l'un la vicomté de Béarn, l'autre le comté de Bigorre; et en eux paraît avoir fini la descendance masculine des rois de la première race **. Car les Gascons, après avoir été gouvernés pendant plus de soixante ans par des

dans la charte d'Alahon : « Perfidissimus supra omnes mor» tales, operibus et nomine Lupus, latro potius quam dux » dicendus. » *Histoire génér. du Languedoc*, par deux religieux bénédictins. Paris, 1730-1745. 5 vol. in-fol.— Tome I, page 86 des preuves.

* Charte d'Alahon, déjà citée. — Cartulaire de l'église métropolitaine de Notre-Dame d'Auch. — *Art de vérifier les dates*, 3e édition in-fol, tome II, page 254, à la chronologie des ducs de Gascogne; et nouvelle édition in-8°, tome IX, p. 240. — Dom Martenne, *Premier voyage littéraire,* part. II, page 4.

** L'un des deux, Centulphe, vicomte de Béarn, eut bien un fils du même nom que lui, que l'histoire cite en 845 comme étant sous la tutelle de sa mère, et dont il n'est plus question. Il descendait de Loup Centule en ligne masculine ; c'est donc proprement jusqu'à lui que va cette descendance de Clovis par les mâles.

ducs amovibles, nommés par l'empereur, se soulevèrent, et, en 872, appelèrent d'Espagne pour les gouverner, Sanche, surnommé *Mitarra*, petit-fils, par sa mère, du duc Loup-Centule *. Sanche Mitarra conserve donc la descendance féminine des premiers rois francs. C'est de lui que viennent directement, et de mâle en mâle, la suite des ducs de Gascogne, puis les comtes de Fezenzac, ayant pour tige Aymeri Ier, petit-fils de Mitarra. De ceux-ci se détachent, en 960, par le démembrement du comté d'Armagnac, les comtes de ce nom, si célèbres dans notre histoire, et, en 1070, les barons de Montesquiou **, dont les comtes d'Armagnac se trou-

* Lieux cités.

** Ibid. — De plus, dans l'*Art de vérifier les dates*, pag. 271 et suiv. de la 3e édition in-fol., à la chronologie des comtes de Fezenzac et des comtes d'Armagnac. — L'*Histoire généalogique* de M. de Courcelles, tome VIII, Pairs de France, Montesquiou, page 24. — La *généalogie de la maison de Montesquiou Fezenzac, suivie de ses preuves*; par M. Chérin, généalogiste des Ordres du Roi. Paris, 1784, in-4°.—Le travail manuscrit de Chérin, écrit de sa main et conservé aux *Titres originaux*, à la bibliothèque du Roi. Ce travail, base du livre ci-dessus, fut soumis, avant l'impression de ce volume, à l'examen de dom Merle, dom Clément et dom Poirier, re-

vent ainsi branche cadette. Les maréchaux de Montluc, les seigneurs d'Artagnan, et autres, jettent aussi un grand lustre sur la branche de Montesquiou. A tant d'illustration et de puissance s'est jointe la conservation de plusieurs monuments d'une haute importance historique, tels que la charte d'Alahon, cette pièce si riche en faits sur le Midi de la France au commencement de la seconde race *. C'est ainsi que la

ligieux bénédictins, de M. de Bréquigny, de l'Académie Française et de celle des Inscriptions, et de MM. Garnier, Bejot et Dacier, de l'Académie des Inscriptions, qui en déclarèrent toutes les preuves authentiques, et signèrent cette déclaration le 13 février 1784.

* La charte d'Alahon, d'abord publiée en Espagne, n'était pas encore connue en France du temps du père Anselme, qui, dans son *Histoire généalogique*, où tout repose sur des preuves, n'a pu par conséquent établir l'antiquité de la maison de Montesquiou. Cette charte remarquable a été publiée en 1730, dans l'*Histoire générale du Languedoc*, tome II, par dom Vaissette, qui, dans une lumineuse dissertation (pag. 688 et suiv. des *notes*), en démontre l'authenticité, et prouve que tout s'y accorde avec la plus exacte chronologie. C'est seulement en 1785 qu'on s'en est servi pour les preuves les plus reculées de la maison de Montesquiou, qui jusque là dut ignorer elle-même que les titres de son ancienneté fussent liés d'une manière aussi étroite à ceux de notre histoire.

famille de Montesquiou peut être regardée comme la plus ancienne de France, prouvant au moins trois siècles de plus que la maison royale.

Quant à celles qui ne sont pas d'origine souveraine, la famille vicomtale d'Aubusson offre l'exemple, peut-être unique en France, de titres également authentiques, prouvant, par une filiation non interrompue, de mâle en mâle, la même ancienneté que la maison de Bourbon. Car, depuis le neuvième siècle * jusqu'en 1280, on les voit posséder héréditairement la vicomté d'Aubusson, vendue alors à la maison de Lusignan par Reynaud VII, vicomte d'Aubusson. Mais ses descendants continuent comme seigneurs de la Feuillade, conservant seulement le nom d'Aubusson, jusque sous Louis XIV, qui, en échange de Saint-Cyr, céda au maré-

Cela explique comment, avant cette époque, les grandes prétentions de ces seigneurs et des comtes d'Armagnac, leur branche cadette, étaient regardées comme sujettes à contestation. Mais s'il est aujourd'hui une vérité historique démontrée, c'est leur descendance de Clovis par les femmes.

* On attribue même à cette famille des prétentions à plus d'ancienneté. Mais au-delà du neuvième siècle, les preuves ne paraissent pas suffisantes.

chal de la Feuillade cette vicomté, passée de la maison de Lusignan à la couronne.

Mais dans la plupart des familles nobles, même parmi celles qui ont joint une illustration presque constante à l'ancienneté, on suit à grand'peine la filiation jusque vers le douzième siècle au plus loin, à travers les changements qu'amènent dans leurs noms féodaux les alliances, les échanges, les donations, les confiscations, la chute ou l'agrandissement des familles. Le maréchal Boucicaut était, sous Charles VI, vicomte de Turenne et comte de Beaufort. Dans combien d'illustres familles ont passé ensuite ces deux fiefs ! Ce nom de *Boucicaut* était un sobriquet donné par plaisanterie au maréchal Boucicaut, père de celui dont nous avons les mémoires. Le nom de *Le Meingre*, qu'ils portaient aussi, paraît avoir été un sobriquet plus ancien donné à quelqu'un de leurs aïeux. Celui de Boucicaut prévalut. Quel était donc leur nom de famille, au milieu de tout cela? On ne saurait le dire : il n'y avait encore rien de fixe à cet égard. Or le maréchal Boucicaut mourut en 1421.

Ces remarques prouvent toute l'absurdité

qu'il y avait eu, pendant la révolution, à vouloir donner à la maison royale un prétendu nom de famille antérieur à son avénement au trône. Le premier roi de cette race s'appelait *Hugues :* voilà son seul nom ; il l'avait reçu au baptême. Son surnom de *Capet* lui était également personnel *; car son père, qui se nommait aussi Hugues, avait été surnommé *le Grand, le Blanc* ou *l'Abbé;* et son fils, qui se nommait Robert, avait eu le surnom de *Dévot* ou de *Savant* **. Si donc on eût voulu donner au roi dépossédé un nom bourgeois, d'une analogie tant soit peu raisonnable, on n'aurait guère pu l'appeler que *Louis-le-Roi*, comme surnom, ou bien, du nom que portaient ses ancêtres à l'époque de la fixation des noms de famille, *Louis Bourbon.*

* Quant à la dénomination de Capétiens, c'est un de ces termes de convention employés par les sciences dans leurs classifications pour y mettre de la clarté.

** La même observation peut s'appliquer au premier personnage de cette famille qui ait régné pendant la seconde race, par une espèce d'*intérim :* Eudes, comte de Paris, oncle de Hugues-le-Grand, et fils de Robert-le-Fort, avait un nom différent de ceux de ces deux princes.

Il est certain que bien d'autres erreurs ont été commises, et par les déclamateurs ignorants, et par les généalogistes complaisants, pour n'avoir pas tenu compte de ce qui distingue une époque d'une autre : distinction sans laquelle la chronologie elle-même, au lieu d'être, comme on l'appelle, le flambeau de l'histoire, ne serait, si l'on pouvait s'exprimer ainsi, qu'une sorte de lanterne sourde, guidant nos pas, mais à travers les ténèbres.

Or, puisque tous les caractères du cachet que j'examine et l'ensemble de sa disposition le placent à la fin du quatorzième siècle ou au commencement du quinzième, époque où vivait le maréchal Boucicaut, nous verrons dans le nom de *Longue-Espée* un surnom personnel, dont je trouve encore un ou deux autres exemples avant et après cette époque. Parmi les surnoms militaires alors usités, celui-là pouvait flatter particulièrement un seigneur normand, puisque ç'avait été le surnom du second duc de Normandie, Guillaume, fils de Rollon *.

* Dans les curieux détails recueillis par M. Deville, au sujet du tombeau de ce prince, on voit que sur des registres du quinzième siècle le nom de *Longue-Espée* reste aussi en fran-

L'exercice continuel des armes, pendant la féodalité, donnait à ces seigneurs une force prodigieuse, dont nous avons la preuve dans le poids excessif de certaines armures. Ce poids est tel quelquefois, qu'on serait tenté de les accuser du même genre d'imposture qu'Alexandre-le-Grand, qui, suivant quelques historiens, laissait après lui, comme traces de son passage, des mors de chevaux et des casques d'une grandeur exagérée, voulant ainsi faire croire à ceux qui viendraient dans les mêmes

çais au milieu de la phrase latine. « Ad faciendum depingi ymaginem Guilelmi de *Longue-Espée.* » (Actes capitul. mss. de la cathédrale de Rouen, 12 mai 1467.) « Ad faciendum depingi statuam ducis *la Longue-Espée.* (Ibid. mars 1460.)

Ce nom est en latin dans une épitaphe inscrite sur son tombeau l'an 1068.

HIC POSITUS EST
GUILLELMUS DICTUS LONGA SPATA.....

et dans une épitaphe en vers léonins, extraite du vieux nécrologe de la cathédrale :

« Rollonis natus, Guilelmus, longa vocatus
« Spata....»

(*Tombeaux de la cathédrale de Rouen,* par A. Deville. Rouen, 1833. in-8°, pag. 19 et suiv.) Article de Guillaume, fils de Geoffroy Plantagenet.

lieux, que son armée avait été, non seulement par les actions, mais par la taille, une armée de géants. Il existe des épées de ces anciens chevaliers, d'une dimension telle, qu'on a peine à en comprendre l'usage. Celle que madame la duchesse de Vicence conserve à Caulaincourt, et qui passe pour être l'épée de Godefroi de Bouillon, a près de cinq pieds de long et est large à proportion *. Ces armes terribles, nommées ensuite plus particulièrement espadons **, ne se maniaient qu'à deux mains, et même pour

* «.... Celle de Godefroy de Bouillon, dont quelques historiens des croisades disent qu'il fendoit un homme en deux. La même chose est racontée de l'empereur Conrad, au siége de Damas. M. Du Cange dit que ces faits, tout incroyables qu'ils paroissent, ne lui semblèrent plus tout-à-fait hors de vraisemblance, depuis qu'il eut vu à Saint-Phara de Meaux, une épée antique, que l'on dit avoir été celle d'Ogier-le-Danois, si fameux du temps de Charlemagne, au moins dans les romans; tant cette épée est pesante, et tant par conséquent elle supposoit de force dans celui qui la manioit (voce *Spata*, gloss.) Le P. Mabillon, qui la fit peser, dit qu'elle pesoit cinq livres et un quarteron. » (*Histoire de la milice françoise*, par le P. Daniel. Paris, 1721. 2 vol. in-4°, tome I, liv. VI, page 411.)

** C'est sous ce nom qu'elles sont désignées au musée d'artillerie.

s'en servir aisément ainsi, il fallait une force qui semble surhumaine. Elles ne devaient être ceintes * qu'à cheval, avec le reste de cette armure complète de l'homme et du cheval, si embarrassante, qu'un homme d'armes abattu ne pouvait se relever seul. Aussi l'on sentit souvent l'importance de mettre dans les rangs, près des hommes d'armes, quelques combattants à pied; et le père Daniel attribue même à ce motif l'établissement des gendarmes à pied dans l'ancienne milice **. C'était pour un semblable ministère que deux bourgeois de Paris se tenaient à pied au frein du cheval du roi, les jours de bataille; et ils y firent souvent des prodiges de valeur ***. On conçoit donc qu'une épée remarquable alors **** par sa grandeur fût

* Elles n'avaient pas de fourreau, et la manière de les suspendre était toute différente de celle des épées modernes.

** *Histoire de la milice françoise*, t. I, l. V, page 311.

*** Voyez l'*Histoire du Droit municipal en France*, par M. Leber.

****Entre l'époque des croisades et celle que nous assignons au cachet, la forme des épées changea, et on les porta très-courtes, mais elles étaient redevenues longues au quinzième siècle. « L'épée de la Pucelle d'Orléans, que l'on voit au tré-

un titre imposant. Peut-être le seigneur à qui appartenait notre cachet était-il d'autant plus fier de ce surnom, qu'un de ses ancêtres l'avait déjà reçu du temps des croisades ; ce qu'indiqueraient et l'épée qui se voit sur l'écu, et la tête de Christ servant de cimier.

La tradition conservée dans le pays sur l'existence d'un trésor au fond de ce puits, recouvert depuis des siècles, signalé seulement par la même tradition, et auquel M. de Montesquiou est arrivé par ses fouilles, me semble fort intéressante, et s'accorde très-bien avec toutes les inductions que nous pouvons tirer de ce cachet. S'il est, comme c'est mon opinion, du règne de Charles VI, quels malheurs ne désolaient pas alors la France, dont presque tout le territoire, et notamment la Normandie, était au pouvoir des Anglais ! Faudrait-il s'étonner qu'un seigneur normand eût alors enfoui ce qu'il avait de plus précieux? Si ce seigneur périt ensuite, avec sa famille, dans

» sor de Saint-Denis, est très-longue et large à proportion. »
Le P. Daniel, livre cité, page 414.

quelqu'une de ces collisions sanglantes *, une tradition vague put se conserver, et ce qu'elle avait de mystérieux put la propager indéfiniment. Le cachet trouvé d'abord presque à la surface du sol pourrait venir à l'appui de la tradition, si l'on appliquait à cette circonstance un proverbe alors connu, car je l'ai vu cité dans des manuscrits latins de ce temps-là ** : *Nemo vas vacuum consignat*, c'est-à-dire : *Personne ne met son sceau sur un coffre vide.*

Les développements auxquels nous nous sommes livré à l'occasion de ce cachet nous seront pardonnés par les personnes qui savent

* Ceci, bien entendu, n'est qu'une supposition, fondée seulement sur l'absence de renseignements au sujet des armes du cachet. Il va sans dire qu'elles n'ont rien de commun avec celles de la maison de Montesquiou, qui porte *Parti au premier de gueules plein, et au deuxième d'or à deux tourteaux de gueules posés l'un sur l'autre*. J'ai dû aussi m'assurer qu'elles n'avaient pas de rapport avec celles des Messieurs de Clinchamp, ancienne famille de Normandie, qui porte *D'argent à une fasce de gueules, accompagnée de trois chandeliers du même; passant au-dessus de la fasce.*

** Dans presque tous ceux qui contiennent l'histoire fabuleuse d'Alexandre-le-Grand, un des livres le plus en faveur alors. J'ai sous la main le ms. latin de la Bibliothèque du Roi n° 8519. Ce proverbe s'y trouve au folio 5 *verso*, lin. 6.

combien de points de vue embrassent les études historiques, et à combien de questions intéressantes peuvent se rattacher les moindres monuments. Souvent, par un heureux concours de circonstances, ils jettent sur un endroit de l'histoire un jour nouveau. Si, par exemple, on trouvait en Normandie quelque autre monument portant ou ces armes ou ce nom, de leur comparaison pourraient jaillir des notions nouvelles et intéressantes.

# IV.

# HISTOIRE.

SUR

# L'ÉTUDE ACTUELLE DE NOTRE HISTOIRE.

La situation géographique de la France en fait un tout homogène, favorable à l'amour de la patrie. A la fin du siècle dernier, la défense du territoire envahi, suivie aussitôt de nos irruptions victorieuses et de tant de prodigieux succès, fit tourner au profit du patriotisme général tous les sentiments partiels d'attachement à la province, qui se fondirent, plus qu'à aucune autre époque, en un sentiment national, commun à tous. Ainsi, dans cette crise si complète, la grande explosion guerrière qui succéda à ce bouleversement de la société, et la main puissante qui y établit solidement un ordre nouveau, déracinèrent dans la nouvelle génération

ces habitudes des mœurs anciennes, transmises presque sans altération depuis des siècles.

Quand la paix, succédant enfin à ces vingt ans de guerre, en ramenant chez eux ceux qui avaient survécu, favorisa le goût du repos et les tranquilles études, l'esprit se reporta d'abord sur les grands événements qui venaient de bouleverser le monde. Après avoir étudié ou décrit cette période étonnante que l'on achevait à peine de traverser, l'investigation s'avança davantage dans le passé, toujours en y cherchant des armes pour combattre l'ordre présent. La révolution communale au douzième siècle fut présentée d'une manière brillante, par M. Augustin Thierry, comme les premiers efforts d'une lutte que le parti populaire vaincu avait reprise six siècles plus tard, pour y remporter un triomphe définitif dont le dénoûment s'effectuait sous nos yeux. Les libres discussions propres au gouvernement représentatif attaquant successivement les différents abus, on reconnut, avec plus de certitude encore, que la centralisation, telle que l'avait organisée cette main si forte qui tenait les rênes de l'empire sans quitter l'épée, était une grande source

d'abus administratifs, d'entraves aux libertés les plus légitimes et d'extension immodérément progressive, donnée à la capitale, au détriment du reste du royaume. Il n'était que trop facile de prouver la justice de ces plaintes.

Si l'on chercha dans l'examen du passé quel avait été, avant 89, l'état respectif de la capitale et des provinces, on put apercevoir déjà une tendance à l'abaissement de celles-ci dans l'éclat de la cour de Louis XIV. Là commencèrent à se réunir, comme de pâles satellites, tous ces astres de province, autour desquels se réunissaient auparavant autant de petites cours, qui entretenaient sur les divers points de la France des centres de richesse et d'élégance de mœurs. Alors le mot de provincial, qui devient une espèce de moquerie. Le langage à la mode divise ce grand royaume en trois parts bien inégales : la cour, la ville et les provinces. Celles-ci commencent à devenir moins agréables ; car les prétentions du bel air de la cour s'y étant une fois répandues, et s'y renouvelant, pour ainsi dire, à chaque nouvel arrivant de Versailles, y donnèrent trop souvent à la bonne compagnie un air faux et guindé,

mine féconde pour les auteurs comiques du dix-huitième siècle. Bien des ambitions, qui, sous les règnes précédents, auraient trouvé un théâtre suffisant dans leur province, s'y sentirent à la gêne; et dans l'espoir de briller à la cour et d'y trouver la faveur, vinrent se ruiner à Paris et à Versailles, au lieu de tenir chez eux le même état que leurs ancêtres, en contribuant ainsi pour leur part à la prospérité et à l'agrément de leur province.

Toutefois cette tendance n'avait guère d'effet que sur les sommités de la société. La cour et la ville offraient sans doute alors à beaucoup de gens des chances de fortunes aussi étonnantes que rapides; mais c'étaient des faits isolés, et, comme on dit, un billet à la loterie. La séduction n'y était pas organisée d'une manière dangereuse pour l'émigration provinciale, comme elle l'est aujourd'hui par la perspective qu'offre aux ambitions de tout étage l'immense personnel de tant d'administrations diverses.

On sait que Louvois était ministre de la guerre avec vingt-quatre commis pour tout personnel administratif. De plus alors, non pas seulement chaque gouvernement ou chaque

province, mais chaque généralité, chaque élection s'administrait chacun chez soi, et offrait ainsi, sur les lieux mêmes, un but honorable et suffisant à toutes les ambitions modérées. D'une stabilité plus grande dans les existences, et d'habitudes plus sédentaires il résultait que, malgré les petites prétentions d'imiter de loin la cour et Paris, peu de personnes, surtout dans la bourgeoisie, avaient en perspective l'idée d'y aller demeurer. La perspective de couler ses jours dans le lieu qui nous avait vus naître était une idée aussi agréable que naturelle et ordinaire. On cherchait donc à embellir de son mieux un séjour qui devait être le théâtre de toute l'existence. De là, pour la haute bourgeoisie, cette bonne et agréable vie de certaines provinces, dont nos grands-pères nous ont fait des récits plus attrayants encore que ceux du brillant tourbillon de la cour.

Il est vrai que, de toutes ces coutumes diverses, de toutes ces juridictions différentes, résultait une confusion telle dans les lois, qu'on a peine à comprendre aujourd'hui comment il n'y avait pas à chaque transaction un nouveau conflit, une difficulté nouvelle ; quand on pense

que la ville de Paris, capitale du royaume et résidence des rois jusqu'à Louis XIV, était soumise, jusqu'au règne de ce prince, à trois juridictions différentes : celle du roi, celle de l'évêque de Paris et celle de l'abbesse de Montmartre. Il y avait telle rue qu'il suffisait de traverser pour changer de juridiction. Ainsi, dans une contestation entre deux voisins demeurant en face l'un de l'autre, arrivaient aussitôt de chaque côté les officiers de leurs seigneurs respectifs. Mais tout cet embrouillement féodal, dont l'habitude devait cependant diminuer un peu les graves inconvénients, a été mis de côté par l'uniformité du Code et de l'administration.

Maintenant que les inconvénients n'existent plus, on cherche à recouvrer une partie des avantages qui donnaient aux anciennes provinces une importance bien mieux appropriée à l'équilibre raisonnable d'un pays homogène comme le nôtre. Mais la puissance de l'action centrale borne, jusqu'à présent, ces efforts aux recherches de la littérature *rétrospective*, c'est-à-dire de l'histoire ; car sa mission a toujours été de faire revivre le passé :

Clio gesta canens, transactis tempora reddit.

Il semble qu'il y ait dans la carrière des peuples un point avancé où ils se retournent volontiers et se mettent à regarder derrière eux ce passé dont les grandes périodes sont accomplies. C'est surtout après ces violents cataclysmes politiques, qui renouvellent, en quelque sorte, la face de la société, quand le calme succède enfin aux dernières tempêtes, que l'on peut remarquer cette direction. L'interruption des transitions, la différence des mœurs qui détruit toute solidarité, font alors du passé un objet d'étude purement spéculatif. On se flatte de pouvoir y porter un regard dégagé de passion; et en même temps les liens qui nous attachent à nos ancêtres, à notre pays, donnent un grand intérêt à ces recherches. On étudie curieusement les faits de l'histoire sous toutes leurs faces, et l'on est frappé d'y découvrir bien des choses qu'on n'y avait pas même soupçonnées.

C'est ainsi qu'après les luttes épouvantables qui mirent fin à la république romaine et établirent l'empire, lorsque le hasard, qui joue un si grand rôle dans les gouvernements despotiques, fit régner enfin le repos dans le monde sous quelques princes sages et modérés, les

recherches littéraires se portèrent vers les âges antérieurs. Plutarque faisait revivre dans leurs faits et gestes tous ces vieux républicains de la Grèce et de Rome; Josèphe composait ses Antiquités judaïques ; Pausanias parcourait la Grèce en véritable archéologue ; Apulée cherchait à rajeunir les formes d'un archaïsme depuis long-temps délaissé ; Hérode Atticus ornait sa splendide *villa* de ces monuments triopéens, où il se plaisait à faire imiter les caractères des plus anciennes inscriptions ; sans se douter peut-être que, par le hasard singulier d'une conservation refusée à tant de monuments originaux, ces objets d'un ingénieux délassement, devenus à leur tour des monuments plus antiques que ne l'étaient alors ceux qu'ils retraçaient, offriraient, au bout de quinze siècles, une source curieuse et féconde à l'archéologie.

Nous paraissons arrivés au même point de vue du passé où étaient les Romains du second siècle. Comme alors, un calme réel, rarement et faiblement troublé, met fin aux orages de l'époque intermédiaire. Comme alors, nous étudions avec respect nos anciennes annales, nos coutumes antiques, la langue surannée de

nos pères et tous leurs anciens monuments. Comme le plus grand mérite d'un bijou pour les dames romaines du second siècle était d'avoir appartenu à Cléopâtre, à Bérénice ou à Statira, nous voyons de même les gens du monde les plus frivoles payer presque au poids de l'or les curiosités *moyen-âge*, naguère si dédaignées. Enfin, pour compléter le rapprochement, on trouve même aujourd'hui des imitateurs d'inscriptions antiques; seulement ils diffèrent d'Hérode Atticus, en ce que ce riche Romain, au lieu de vouloir les donner frauduleusement pour contemporaines de Lycurgue, se faisait au contraire un mérite de leur imitation.

Mais les amis de notre vieille histoire sont mieux partagés qu'on ne le fut alors à Rome ou dans Alexandrie, en ce qu'ils ont été précédés, il y a plus d'un siècle, d'hommes qui, dans le loisir d'une pieuse et savante retraite, séparés du tourbillon contemporain, portaient un œil scrutateur sur nos origines nationales, exploitaient des trésors historiques dont une partie est perdue, mettaient leur noble esprit de corps à exécuter successivement, pour les

conduire jusqu'au terme, de bénédictins en bénédictins, des entreprises comme on n'en fait plus.

Leurs travaux sont le modèle tout tracé pour ceux qui aspirent encore à exhumer d'anciens titres de notre histoire et à recueillir de toutes parts la contribution des faits au profit de l'instruction.

« Il n'a pas suffi aux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, comme à tant d'autres éditeurs, dit M. Daunou, de transcrire des chroniques et des relations diverses, sans rectifier ou éclaircir ce qu'elles pouvaient contenir d'incorrect, d'inexact, d'incohérent ou d'obscur: ils ont réuni, comparé, vérifié tous les textes originaux, soit déjà connus, soit inédits, en y joignant tout ce qu'il fallait de dissertations, de notices, de notes critiques et grammaticales, de tables géographiques, chronologiques, historiques, pour les expliquer et en rendre la lecture aussi facile que profitable. »

Les bénédictins avaient donc porté à toute la perfection donnée aux œuvres humaines leur méthode de traiter l'histoire; et M. Guérard, dont l'opinion est ici d'un si grand poids, a fait

admirablement la part de leurs travaux, et celle des histoires systématiques qui groupent avec art des faits triés à l'appui d'une idée principale, et qui font prédominer par-dessus tout de grands principes, dont l'énoncé sententieux et solennel impose à la grande majorité des lecteurs. Ces auteurs vous amènent, non pas à une reconnaissance des faits, mais à la vérification du principe qu'ils ont établi. Si, au moyen d'autres rapprochements qu'ils ne vous auront pas indiqués, vous apercevez ensuite par vous-même que leur principe est faux, vous avez perdu à suivre une erreur nouvelle, un temps que l'étude de l'histoire doit donner sans partage aux faits. Ceux qui sont allégués à l'appui du principe, fussent-ils tous de la plus parfaite exactitude, concourent à établir une erreur par leur isolement et leur triage. Qu'un historien de la ville de Paris, par exemple, rassemble, avec une richesse d'érudition incontestable, tout ce qu'une aussi grande capitale, depuis 1789 jusqu'aux temps les plus reculés, a renfermé de vices, de turpitudes et de désordres en tout genre, ce livre, malheureusement trop substantiel, sera complet et vrai, s'il est pré-

senté comme l'histoire scandaleuse de Paris. Mais si un tel ouvrage, composé *ab irato*, prétend n'offrir, de tous points, dans la vie de nos pères, qu'objets d'indignation et de mépris, ce livre nous trompe; et pourtant il n'avance que des faits exacts : c'est qu'il met de côté tout un ordre de faits qu'il ne veut pas regarder, et sur lesquels il refuse à son érudition d'exercer ses recherches. Au tribunal de l'histoire, comme à celui de la justice, on est tenu de dire non seulement la vérité, mais toute la vérité.

Que sera-ce si nous passons des plans sages et bien coordonnés de nos savants, même dans leurs aberrations, à ce mélange singulier d'une aventureuse imagination jointe à une érudition profonde et détaillée, tel que nous le présente parfois la docte Allemagne? Nous pourrions citer, par exemple, sur les commencements de l'histoire romaine quelques vues, d'autant plus goûtées, à ce qu'il semble, au-delà du Rhin, qu'elles sont plus bizarres et plus inattendues.

Pour notre histoire, en attendant qu'il nous arrive quelque sublime système *a priori*, qui vienne tout-à-coup illuminer nos origines et nos fastes d'un jour nouveau, nous avons la

bonhomie d'étudier cette histoire sur place, sur les édifices de nos aïeux, sur leurs ouvrages d'art ou d'industrie, sur les parchemins des chartriers, les cartulaires des abbayes, les registres des parlements, les ordonnances des rois, les traditions des vieilles coutumes. Chacun veut fournir son contingent dans cette mise en œuvre des matériaux de l'histoire : l'un dresse l'état des lieux d'une imposante cathédrale, ou vient interroger les tombeaux et les ruines d'un somptueux monastère ; l'autre assemble à grands frais des meubles et des ustensiles à l'usage de nos ancêtres ; celui-ci s'attache aux vieux romans, aux chansons, aux contes populaires ; celui-là aux pièces autographes, aux titres originaux.

Tout le monde a remarqué la différence d'impression que produisent des ruines antiques auxquelles une suite de siècles a donné un caractère de majesté solennelle, et ces ruines récentes d'édifices où tout rappelle des souvenirs d'hier. Les premières font réfléchir comme l'histoire, les secondes comme la mort, car leur vue est accompagnée de tristes retours sur nous-mêmes, et sur cette société dont nous faisons

partie. Mais surtout lorsqu'un abandon prématuré ou des dévastations furieuses font déjà une ruine d'un monument qui avait encore des siècles devant lui, le cœur saigne à l'ami des arts, de la science historique et de la civilisation.

Les révolutions sont fécondes en ruines de ce genre. Un grand mouvement social, comme celui de 89, en renouvelant, en quelque sorte, toute la société, rend sans objet une foule d'édifices auxquels les mœurs nouvelles ne peuvent plus s'adapter. Ces immenses châteaux, que peuplait le monde de clients et de valets formant la maison d'un grand seigneur, sont bien déserts aujourd'hui quand un de nos contemporains, quelle que soit sa richesse, y transporte le train peu nombreux que comportent nos habitudes. Ces grandes abbayes, où la sévère magnificence des abbés élevait quelquefois des églises aussi belles que des cathédrales, des cloîtres aussi vastes que des palais, ne peuvent plus conserver rien de leur destination. Les bénédictins sont bien morts, et l'idée de les ressusciter a été, ces années dernières, une honorable, mais décevante tentative. L'homme ne peut pas ainsi, à son gré, reprendre ce qu'il

y a de grand, de beau et d'utile dans une constitution sociale qu'il a détruite. Tout se tient dans un corps de société, et il serait facile de prouver la connexité nécessaire des vices de l'ancien régime avec ses plus belles institutions, telles que les ordres religieux savants.

Peut-être aussi n'aurait-on pas besoin de recourir au paradoxe pour montrer que la société a nécessairement perdu en vigueur et en énergie ce qu'elle peut avoir gagné en juste égalité, en garanties, en sécurité générale. S'il y a un progrès bien réel sur ces derniers points, d'un autre côté, une imagination poétique et *rétrospective* aimerait souvent mieux l'effet grandiose des anciens contrastes.

Les monuments des deux anciennes puissances, féodale et religieuse, ces immenses châteaux, ces magnifiques abbayes, sont là pour nous montrer les grandes proportions de cet ordre social renversé. Malheureusement une première fureur de destruction a été suivie, trente ans plus tard, d'un système raisonné, fondé sur les sordides calculs de l'intérêt, et s'appuyant des maximes d'une mesquine économie politique. La bande noire de 1820 a plus

détruit peut-être que l'exaltation populaire de 1793. Et Dieu sait où se serait arrêtée cette rage de démolition si, en voyant partout disparaître ces monuments qui faisaient la gloire et l'ornement de nos provinces, on n'avait fini par être effrayé de cette dévastation effrénée, et si un *tolle* général ne s'était élevé contre les spéculateurs qui la dirigeaient si fructueusement.

Sous l'Empire, l'art avait reçu une direction funeste à la conservation de nos monuments historiques. Le culte exclusif de l'école de David pour un beau idéal, espèce de terme de comparaison présenté aux arts pour régler leur admiration ou leur dédain, faisait méconnaître les beautés du style sarrazin, dit gothique, et des sculptures des mêmes temps, si remplies d'expression et de naïveté. Les meubles de la renaissance et du siècle suivant, ornés avec tant de richesse, de grâce et d'invention, étaient réputés *rococos,* et leurs ornements remplacés par ces colonnes corinthiennes ou doriques, si étonnées de quitter les portiques et les temples pour prêter leur solide et majestueux appui à des couchettes, à des commodes et à des gué-

ridons. Tel meuble que se disputent aujourd'hui les plus riches amateurs aurait été détruit, pour sa ferrure ou ses cuivres, ainsi que l'ont été tant d'autres d'un travail égal ou même supérieur.

Comme tout va, dans ce monde, par sauts et par bonds, à cette véritable barbarie, professée au nom de l'antique, a succédé peut-être trop d'engouement pour le moyen-âge.

Néanmoins cette attention portée sur le moyen-âge a eu plus d'un heureux résultat. On peut dire qu'elle a fait considérer l'histoire d'une manière toute nouvelle; et en même temps le caractère religieux des principaux édifices de cette époque amène naturellement leurs admirateurs au respect de la cause puissante à laquelle ils sont dus. Il y a donc soutien mutuel entre la disposition religieuse et la disposition *artistique*, comme on dit aujourd'hui.

La coïncidence de cette réaction dans les arts, avec l'impulsion donnée aux études historiques, est surtout remarquable. Comment, en effet, pouvait-on allier un véritable respect pour nos annales avec le dédain des monuments témoins

de tant d'anciennes choses et qui parlent si éloquemment à celui qui sait les interroger? Cette manière de corroborer l'étude de l'histoire par celle des monuments a donné lieu à plusieurs excellentes monographies historiques, travaux bien plus utiles et plus substantiels que ces pâles résumés généraux, décorés du titre d'histoires de France. Plusieurs sociétés se sont formées dans les provinces pour en explorer les antiquités, et ce mouvement a été secondé de la manière la plus louable par un ministre éclairé, auquel ses adversaires politiques même se plaisent à reconnaître un zèle et une ardeur de perfectionnement qui ne pouvaient être mieux placés.

Mais, avant qu'un respect raisonné pour les monuments historiques passe des sommités intellectuelles dans les masses, nous avons bien du chemin à faire, ou plutôt nous n'y arriverons jamais. Car il semble qu'il y ait un certain tribut d'inconséquences dont les nations ne puissent s'affranchir. Nous rions des peuples lointains chez lesquels la forme et la dimension de la barbe et de la coiffure, la couleur ou la coupe de tel vêtement donnent lieu à de graves

démêlés, à des inimitiés durables, à des collisions sanglantes. Cette responsabilité que l'on fait peser sur le signe représentatif d'une affection politique va certainement chez nous aussi loin que possible ; et les satiriques étrangers doivent avoir beau jeu en apprenant qu'une fleur élégante et suave est proscrite des jardins royaux, parce qu'elle porte le même nom qu'un emblème héraldique dont nos aïeux se sont fait gloire pendant huit cents ans.

Par une tradition nationale, le roi portait plus spécialement cet emblème, appartenant au pays sous les différentes branches dynastiques, quelles que fussent leurs armoiries particulières avant d'occuper le trône. Or voilà que le dernier roi est détrôné, et l'on expulse avec lui un signe qui lui appartient moins qu'à la nation ; on a l'air de jeter avec mépris dans ses bagages toute la gloire des siècles qui avaient précédé ; comme si, en renonçant à l'avoir pour chef, la nation se déshéritait forcément elle-même de tous ses souvenirs. Les peuples sont bien enfants dans les plus grands coups qu'ils portent, pour commencer ainsi par se frapper eux-mêmes.

La réflexion peut faire convenir de pareilles inconséquences et faire revenir sur ses pas ; mais d'aller mutiler d'antiques édifices parce qu'ils portent des emblèmes sculptés là des siècles avant le prince que l'on veut punir par ces mutilations absurdes, c'est à peu près irréparable. Vous ôtez à l'histoire ces traces sensibles, contemporaines des monuments dont elles attestent ainsi l'âge et les destinées; ou plutôt, en y laissant vos traces de destruction, vous vous apprêtez un rôle odieux dans l'histoire. Et remarquons jusqu'où va l'inconséquence des passions politiques : c'est quand on n'a pas assez de blâme contre la Restauration pour avoir remplacé les emblèmes de l'Empire par les siens que l'on se livre à ces mutilations bien moins faciles à justifier; car à Paris je ne crois pas qu'on ait épargné une seule fleur-de-lis sur les monuments publics, où un certain nombre avait traversé même la grande révolution ; tandis que, sans parler de la Colonne, sur des édifices même antérieurs à Napoléon, tels que le Louvre, la Restauration avait respecté plusieurs aigles, ces glorieux intrus. Laissons à chacun sa marque, en ajoutant la nôtre à celle de nos prédécesseurs. Nous

paierons ainsi tous notre tribut à l'histoire, qui jugera des droits inscrits.

Mais non; tout concourt, au contraire, à la ruine des monuments historiques : le temps, l'indifférence, l'ignorance, la prévention, la cupidité, la guerre, les troubles religieux, les discordes civiles, les révolutions même faites au nom de la civilisation et du respect pour les lois. Et notez bien que notre climat, loin d'être, comme celui de l'Égypte, un climat conservateur, est, au contraire, destructeur par ses intempéries. Arrivée à un certain point, la destruction fait de rapides progrès. De plus, au lieu de présenter ces larges surfaces, ces blocs énormes dont le vaste ensemble produit de si imposants effets dans les ruines de l'Égypte, nos monuments les plus remarquables offrent toutes les délicatesses de la riche et élégante architecture ogivale : autant de prises à la destruction, sous quelque forme qu'elle arrive menaçante.

Il faut donc rendre grâce à ce goût pour l'histoire, sentiment conservateur qui cherche à contre-balancer tant de causes de destruction. Oui, il faut l'encourager de toutes nos forces,

et, pour le régulariser, ne pas craindre de dire avec M. le marquis de Fortia, président de la Société de l'Histoire de France: « Les travaux des Bénédictins serviront de base aux nôtres ; loin d'être leurs rivaux, nous serons leurs disciples. »

# HISTOIRE

DE

# LA DESTRUCTION DU PAGANISME

EN OCCIDENT,

PAR A. BEUGNOT,

De l'Institut de France.

Nous voudrions faire comprendre une partie des difficultés et des écueils de ce sujet. La lutte si inégale, commencée dans les premières années de notre ère entre les deux religions, présente pendant les trois premiers siècles le christianisme grandissant par les persécutions et toujours fécondé par le sang de ses martyrs; au point que la plus violente de toutes les persécutions, celle de Dioclétien, dont la chronologie de l'Église avait consacré d'une manière durable le douloureux souvenir, pré-

cède seulement de quelques années le moment où cette religion s'assied sur le trône avec Constantin. Alors les rôles changent, comme par un coup de théâtre, s'il était permis de s'exprimer ainsi. L'établissement de la liberté des cultes laisse voir aussitôt dans le paganisme cette débilité, cette tiédeur d'un culte usé, dont il ne reste plus guère que la partie politique et les cérémonies.

Du côté des chrétiens sont tous les avantages que peuvent donner la puissance de la foi, le sentiment de la vérité, la force du raisonnement, la confiance dans l'avenir et l'ardeur du prosélytisme. Ces deux parts de la société ne sont pas long-temps immobiles en présence l'une de l'autre. La liberté des cultes établit bientôt une lutte dont le paganisme ne se relèvera pas; ou plutôt c'est de la part du christianisme chaque jour une nouvelle conquête, de la part du paganisme chaque jour la perte d'une position. De grands talents brillent de part et d'autre; mais, chez les chrétiens, ils se multiplient partout avec une fécondité qui atteste tout ce qu'il y a d'énergie vitale dans leur croyance, tandis que le peu de fervents défen-

seurs du polythéisme promènent autour d'eux des regards découragés, en ne se voyant plus soutenus que par l'influence de l'habitude et celle de quelques grands intérêts.

Cette lutte dure un siècle. Mais quelles en furent les vicissitudes? Et, lorsque le christianisme vainqueur fut, à son tour, assez puissant pour abolir la liberté des cultes, quels vestiges de son long empire le paganisme laissa-t-il sur la terre? Combien de temps ces traces sont-elles assez sensibles, assez peu altérées, pour constituer, par le fait, une religion puissante encore dans les mœurs, en dépit des lois, et même de la part de celles-ci l'objet d'une grande tolérance? Car les chrétiens, après avoir détruit le paganisme comme culte public et légal, n'allèrent pas plus loin et ne firent pas la guerre aux consciences.

L'histoire des derniers temps du paganisme depuis Constantin présente, comme nous l'avons dit, des difficultés toutes particulières; elles proviennent de la destruction de presque tous les ouvrages contraires aux chrétiens ou favorables à leurs adversaires. Ainsi une destruction systématique, opérée non seulement

par les contemporains de cette lutte, mais ensuite par leurs successeurs pendant tout le moyen-âge, où le christianisme régnait seul, s'est jointe aux ravages du temps pour nous priver des lumières que devaient fournir les écrivains païens ; tandis que, du côté des chrétiens, on n'a que l'embarras du choix, tant sont abondantes les sources de tout genre.

Au peu d'impartialité que font attendre de tels matériaux il faut joindre encore la tactique des écrivains ecclésiastiques contemporains, intéressés à déclarer le paganisme anéanti bien avant qu'il le fût réellement. De là, beaucoup d'erreurs historiques dans les écrits des modernes. Les auteurs ecclésiastiques du quatrième et même du cinquième siècle laissent bien voir assez fréquemment qu'ils regardaient encore le paganisme comme un adversaire redoutable ; mais ces témoignages précieux passaient inaperçus aux yeux de ces auteurs, prévenus par leurs chants de triomphe prématurés. Pour bien sentir l'importance de ces aveux des docteurs chrétiens, il fallait un *criterium*, un moyen de comparaison en dehors du christianisme ; et il le fallait chercher dans tout

ce que le paganisme avait laissé de traces de ses derniers moments. Les siècles qui suivirent Constantin, ainsi envisagés, pouvaient fournir la matière d'un ouvrage capital.

Ce travail n'avait encore été fait par personne. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres jugea important de remplir cette lacune, et proposa, en 1830, le sujet suivant : « Tracer » l'histoire du décroissement et de la destruc- » tion totale du paganisme dans les provinces » de l'empire d'Occident, à partir du temps de » Constantin ; réunir tout ce que l'on peut sa- » voir par les auteurs tant chrétiens que païens, » par les monuments, et surtout par les inscrip- » tions, de la résistance qu'opposèrent au chris- » tianisme les païens, principalement de Rome » et de l'Italie ; enfin tâcher de fixer l'époque » où l'on a cessé, en Occident, d'invoquer nomi- » nativement les divinités de la Grèce et de » Rome. » L'ouvrage de M. Beugnot lui valut le prix, et, bientôt après, son entrée à l'Institut.

Nous avons dit que cet ouvrage, outre les difficultés de sa composition, présentait plusieurs écueils dans son exécution. Le premier

était le risque de faire de la théologie au lieu d'histoire, et de traiter un sujet proposé par l'Académie des Inscriptions comme s'il l'eût été par la Sorbonne. M. Beugnot définit nettement, dans sa préface, la manière dont il comprend sa tâche : « Jusqu'au règne de Constantin, le christianisme lutta contre l'ancien culte par la discussion, par le raisonnement, par la propagation d'abord secrète et timide, puis publique et courageuse, de ses dogmes ; plus tard il agit ouvertement et par des faits positifs contre le paganisme. La première partie de la lutte fut philosophique; la seconde fut, en quelque sorte, matérielle : pendant la durée de celle-ci l'on vit les chrétiens dépouiller le sacerdoce païen, attaquer les temples, briser les idoles et disperser sur le sol les débris de l'ancien culte. Il est donc évident que l'écrivain qui traitera la première partie de ce sujet produira un ouvrage où les idées joueront un plus grand rôle que les faits, et qu'au contraire celui qui traitera la seconde écrira un ouvrage où les faits domineront les idées, c'est-à-dire un ouvrage historique. »

Autre écueil : c'était de substituer l'histoire

des progrès du christianisme à celle du décroissement du paganisme. Un auteur ecclésiastique, un Bénédictin, je suppose, aurait difficilement évité cette direction, à laquelle l'auraient porté involontairement toutes ses habitudes religieuses. D'un autre côté, le philosophisme du siècle dernier n'aurait pas manqué de trouver, dans un tel sujet, un texte pour faire la satire de la religion. Laissons encore s'expliquer M. Beugnot : « On ne peut raconter les derniers moments du paganisme sans dire comment son heureux adversaire parvint à lui ravir d'abord le pouvoir, ensuite la vie, et sans traiter beaucoup de questions délicates dont tout écrivain sage n'approche qu'avec timidité. Cependant l'historien qui ne peindrait pas la situation d'esprit dans laquelle se trouvaient les païens, qui adoucirait l'amertume de leurs plaintes, la dureté de leurs menaces, et qui, enfin, ne les laisserait pas parler en toute liberté, cet historien, dis-je, manquerait à ses premiers devoirs.

» Je regarde comme un devoir d'écrire une histoire simple et vraie des derniers moments du paganisme, et de montrer, non pas ce que les

chrétiens et les païens auraient dû faire et dire, mais ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont dit. Je n'irai donc pas me placer, comme ma conscience m'y porterait, dans les rangs des chrétiens; là je trouverais trop de préventions, de préjugés et de haines, j'écrirais une histoire chrétienne de la chute du polythéisme, et cette histoire, quelque soin que l'on mît à la composer, ne conduirait pas à la vérité. En m'adressant aux défenseurs des idoles, en scrutant les écrits échappés à leurs plumes, en interrogeant les monuments qu'ils ont élevés; en acceptant, pour un moment, leurs idées et leurs folles espérances, je me flatte de parvenir à pénétrer leurs secrètes pensées, et peut-être aussi à réformer plusieurs fausses opinions admises et répandues par les historiens modernes. »

Ces promesses ont été admirablement remplies. C'est une chose que je crois sans exemple, qu'une telle impartialité dans un pareil sujet. L'auteur semble d'abord éprouver pour le paganisme cette prédilection involontaire que l'on ressent toujours pour le parti vaincu, qui nous attache à Hector dans l'Iliade, à Turnus dans

l'Énéide, aux Carthaginois dans l'histoire romaine. Mais on voit bientôt que les traits dont il peint les chefs du parti païen au quatrième siècle sont pris sur la nature. Rome était alors et resta jusqu'à la fin le siége du polythéisme. Pour en étudier les derniers temps, M. Beugnot ne s'est pas placé à Milan ou à Constantinople, sous l'influence de saint Jean Chrysostôme ou de saint Ambroise : il a élu son domicile à Rome, il s'est fait sénateur romain, il a garni son vestibule des images des ancêtres ; il s'est rendu tous les jours au sénat, devant l'autel de la Victoire, en traversant la ville éternelle, remplie de temples magnifiques, contemporains des grandes époques de la splendeur romaine ; il a conversé avec les pontifes Symmaque, Prétextat, qui l'ont admis aux détails de leur administration pontificale, à la confidence de leur découragement ou au prestige de leurs illusions ; il a vu l'insouciance religieuse de leurs illustres amis, soutiens obstinés cependant de la religion païenne, comme du lien qui conservait une société dont ils étaient les enfants, les continuateurs et les privilégiés ; il a reconnu qu'avec la doctrine de l'intérêt il

y avait encore dans ces derniers défenseurs du paganisme de grands souvenirs de gloire et de patrie, et le respect pour les aïeux qui leur avaient légué ce noble héritage.

Alors l'auteur, ainsi devenu le familier des principaux personnages de son histoire, a pu pénétrer dans les provinces et y retrouver encore, sur une moindre échelle, avec moins d'appareil, mais avec une ferveur plus grande, l'attachement aux anciennes croyances. Il a pu aborder les docteurs chrétiens, comparer avec ses souvenirs leurs plaintes, leurs attaques ou leurs chants de triomphe. L'étude du paganisme chez les païens lui permet ainsi d'exploiter utilement la mine si riche des auteurs ecclésiastiques; désormais il peut les apprécier.

Mais comment, demandera-t-on, est-il parvenu à connaître ainsi la société païenne? Les inscriptions, dont l'examen lui était surtout recommandé par l'Académie, lui ont fourni une foule de notions sur l'état florissant du paganisme à une époque où, si l'on en croyait quelques écrivains ecclésiastiques comme Eusèbe, ce culte ne devait plus donner signe de vie. Les nombreuses inscriptions citées par M. Beu-

gnot présentent à ce sujet les détails les plus variés et souvent les plus inattendus. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ces témoignages lapidaires, contemporains des événements eux-mêmes, tiennent toujours le premier rang dans les sources de l'histoire et occupent une place beaucoup plus importante dans l'antiquité que dans les temps modernes. Une seule chose que nous regrettons, c'est de n'avoir pas trouvé en notes la traduction ou du moins la transcription en toutes lettres de ces inscriptions. Il faut être profondément versé dans les études épigraphiques pour comprendre à la première lecture une inscription, et le temps qu'on passe à la déchiffrer interrompt péniblement la suite des idées. Cette forme sévère d'érudition, qui était convenable dans un mémoire destiné à l'Académie des Belles-Lettres, aurait pu être modifiée dans un ouvrage qui s'adresse maintenant à tous les amis de la belle et bonne littérature, et qui, par le nom de l'auteur et le vif intérêt du sujet, doit trouver un grand nombre de lecteurs en dehors de l'érudition proprement dite.

Le trop riche arsenal des lois romaines, sous

Constantin et ses successeurs, a été fouillé, et ses richesses ont été mises en œuvre avec beaucoup de netteté, en montrant les tergiversations du pouvoir dans ces lois contraires qui se succédaient relativement aux deux religions. De là tant d'erreurs diverses de la part des historiens qui ont voulu tirer des conséquences générales de quelque loi isolée.

Les ouvrages de tout genre de cette époque ont été consultés; l'auteur a su découvrir dans chacun le trait qui lui semblait destiné comme renseignement; et les livres qui par leur nature paraîtraient le moins en rapport avec son sujet sont quelquefois ceux dont il a su tirer le plus de parti. Nous n'en prendrons pour exemple que l'usage qu'il a fait des auteurs appelés *régionaires*, dont les livres sont des descriptions très-succinctes de Rome, dans le genre de nos *indicateurs* ou *guides*. Ils énumèrent par régions, c'est-à-dire par quartiers, tous les monuments qui existaient à Rome de leur temps. M. Beugnot a judicieusement tiré un argument solide de la nullité littéraire de ces ouvrages. « Qui les régionaires auraient-ils pu ou voulu tromper? Il ne s'agit ici ni d'un

poème ni d'une histoire, mais d'une simple topographie monumentale, écrite en style lapidaire et destinée sans doute à l'usage de ses auteurs bien plus qu'à celui du public. » Or il résulte des descriptions des deux régionaires, Publius Victor et Sextus-Rufus, qu'il y avait à Rome, sous Valentinien, cent cinquante-deux temples et cent quatre-vingt-trois petites chapelles, consacrés aux différentes divinités du paganisme; et, d'après une autre description du même genre, dont l'auteur est inconnu, mais qui se rapporte au règne d'Honorius, postérieurement à la prise de Rome par les Goths, M. Beugnot conclut que « l'ancien culte dominait encore extérieurement dans la capitale, dont l'aspect restait païen, en dépit des progrès ou plutôt de la victoire du christianisme. »

Les ouvrages excellents, ceux qu'on a lus avec le plus d'attention et d'intérêt, ne sont pas ceux dont il est le plus facile de rendre compte. L'idée même que l'on a de la perfection d'une composition rend plus malaisée la tâche de la faire bien connaître. Le livre est là, chargé de marques, dont chacune était destinée à quelque

citation ; mais elles ont fini par devenir si nombreuses, que l'étendue du feuilleton n'aurait pas suffi pour les transcrire les unes à la suite des autres. Or ce ne sont pas de simples extraits, c'est notre jugement qu'on nous demande ; et pourtant il nous semble que chacune de nos réflexions, substituée à une citation, est un vol que nous faisons à nos lecteurs. Le style de M. Beugnot est plein de gravité et d'élévation : ses recherches abondent en détails curieux, pittoresques, caractéristiques ; et, par sa profonde connaissance du sujet, il nous introduit tout-à-fait dans la société romaine du quatrième et du cinquième siècle.

Nous avons essayé d'expliquer la nature et les éléments de cette œuvre, qui appartient tout entière à son auteur, et qui doit être mise sur une autre ligne que des histoires écrites en langues modernes, d'après les matériaux tout prêts des historiens anciens. Telles sont les histoires de Rollin, de Crévier, de Le Beau, travaux sans doute justement estimés, mais qui sont plutôt d'habiles rédactions que des compositions originales. Ici, au contraire, nous le répétons, tout appartient à M. Beugnot. Il nous

reste à le suivre dans son plan et à offrir à nos lecteurs le résumé des principaux résultats historiques, acquis désormais à la science par ce beau travail.

Le plan est simple et naturel. Sur douze livres, neuf répondent aux règnes d'autant d'empereurs, qui sont Constantin, Constance, Julien, Jovien, Valentinien Ier, Gratien, Théodose, Honorius, Valentinien III. Entre le cinquième livre, qui est consacré au règne de Valentinien Ier, et le septième, à celui de Gratien, M. Beugnot a examiné l'état de l'ancien culte dans les provinces : c'est le sujet du sixième livre. Valentinien III, fils d'Honorius, est le dernier empereur dont le règne puisse encore former la matière d'une division dans l'histoire des derniers temps du polythéisme, qui s'écroule avec le colossal édifice de l'empire romain. Désormais, à quelques rares et courtes exceptions près, les empereurs d'Occident ne sont plus que des fantômes impuissants. Toutefois l'ancienne religion du vaste empire fit encore, sous Anthémius, un de ces faibles princes, un dernier effort, qui est le sujet du onzième livre. Dans le douzième, le paganisme,

qui a cessé partout d'être un culte légal, est suivi par tous les lieux où se trouvent encore quelques restes particuliers de ses rites, jusqu'au septième siècle. Là l'auteur reconnaît qu'il est arrivé au bout de sa carrière, puisque, malgré tant d'idées païennes, qui certainement se sont perpétuées jusqu'à nous, quelques-unes même en s'introduisant dans des pratiques de notre religion, on trouve les traces du paganisme assez dénaturées, passé le septième siècle, pour établir que dès lors aucune divinité païenne ne fut plus invoquée nominativement en Occident. « Je m'applaudis donc, dit-il, de pouvoir terminer ici mes recherches, car je craindrais, si j'étais forcé de les prolonger, que le lecteur, en me suivant dans des investigations d'un ordre inférieur, n'oubliât que le paganisme avait autrefois appelé à sa défense de grandes idées et de nobles caractères. »

Tel est en effet le rôle élevé que remplissent dans la très-grande partie de cet ouvrage les derniers personnages païens. Lors de la conversion de Constantin, leur religion, bien que minée par la base, avait encore dans tout l'empire, surtout en Occident, l'existence la plus

imposante, et recevait des hommages presque universels. M. Beugnot a réfuté par des faits incontestables les statistiques erronées des chrétiens de ce temps, qui, dans un intérêt bien facile à comprendre lorsqu'il s'agissait d'attirer à eux les chefs de l'empire, exagéraient avec excès le nombre de leurs frères. Dans cette Rome, qui devait jeter tant d'éclat comme métropole de la chrétienté, le christianisme, déjà si fort, tenait encore très-peu de place à l'extérieur, assez long-temps après Constantin, sous Valentinien Ier. C'est ce que démontre un de ces témoignages, indifférents en apparence et si judicieusement mis en œuvre par M. Beugnot.

« Un voyageur dont le nom nous est inconnu, parcourant l'empire romain vers l'année 374, décrit ainsi la situation religieuse de la capitale : « Il existe dans Rome sept vierges » *ingenuæ* et *clarissimæ*, qui, pour le salut de » la ville, accomplissent les cérémonies des » dieux selon l'usage des anciens ; on les nomme » vierges de Vesta. Les Romains honorent les » dieux et particulièrement Jupiter, le Soleil

» et Cybèle. Nous savons de plus qu'il existe » parmi eux des aruspices. »

« Ainsi, continue M. Beugnot, ce voyageur, arrivant à Rome au milieu de la plus grande crise religieuse dont il soit possible de se former une idée, semble ne pas s'apercevoir de l'existence du christianisme ; la présence des vierges de Vesta lui paraît une chose bien plus digne d'être mentionnée dans son journal que tout ce qu'avait fait et tout ce que faisait une religion nouvelle, dont la mission était de changer la face du monde. »

Il est vrai qu'il n'en était pas de même en Orient, où Constantin transporta la résidence impériale ; mais, dans tout l'empire, le polythéisme avait encore une prépondérance dont les preuves irrécusables, tirées des monuments les plus authentiques, sont opposées aux exagérations d'Eusèbe, qui feraient croire que cet ancien culte national fut définitivement aboli par Constantin.

La situation des deux religions à cette époque nous semble présentée sous un jour tout nouveau. Tandis que les chefs du christianisme

exagèrent sans mesure leur nombre, ceux du parti païen leur répondent par une sorte de fanfaronnade, en feignant d'ignorer, en quelque sorte, l'existence du christianisme. Mais ce dernier, par la rapidité de ses progrès, n'eut bientôt plus besoin de recourir à une déception que les païens de Rome continuèrent jusqu'à la fin, voulant faire jusqu'au bout bonne contenance, continuant à observer tous leurs rites, et décernant, comme par le passé, les honneurs de l'apothéose aux empereurs chrétiens qui leur avaient porté les coups les plus violents.

M. Beugnot établit que le paganisme, au commencement du quatrième siècle, avait une existence purement factice; qu'il tirait ce qui lui restait de force de l'influence de l'habitude, et que la possession faisait toute sa puissance. « Constantin, en se convertissant, multiplia les périls qui pressaient le paganisme, mais il ne les fit pas naître; et, s'il ne s'était pas converti, aurait-il pu empêcher que les croyances helléniques et les rites nationaux eussent perdu leur empire sur les consciences, et fussent, par conséquent, destinés à une destruction plus ou moins prompte? » La démon-

stration de cette assertion si juste est donc la plus solide réfutation de l'étrange paradoxe de Jurieu : « Peut-on nier, dit ce ministre protestant, que le paganisme est tombé dans le monde par l'autorité des empereurs romains? On peut assurer sans témérité que le paganisme serait encore debout, et que les trois quarts de l'Europe seraient encore païens, si Constantin et ses successeurs n'avaient employé leur autorité à l'abolir. »

La réponse négative à cette espèce de défi de Jurieu ressort de tout le premier volume de l'ouvrage que nous examinons. Aussi l'auteur a-t-il été parfaitement en droit de dire : « L'assertion de Jurieu est, sous quelque aspect qu'on l'envisage, une hérésie historique très-condamnable. »

Constantin en se convertissant laissa au culte national sa supériorité politique. La numismatique offre le symbole parlant de ce système de concession dans le Labarum placé sur les monnaies de cet empereur entre les mains de la Victoire ailée des païens. M. Beugnot a fait surtout une étude approfondie du caractère politique de Constantin. Il a montré l'habileté

parfaite avec laquelle ce prince servait la cause des chrétiens en ne faisant pour eux que ce qu'il pouvait faire, et en facilitant ainsi à ses successeurs un triomphe complet, qu'un imprudent prosélytisme aurait au contraire entravé.

Restait une grande question aux yeux de l'histoire et de la morale : celle des motifs de cette conversion fameuse. Il était sans doute facile de la résoudre, en admettant avec Zozime, que Constantin espéra trouver dans l'expiation du baptême un moyen d'apaiser ses remords, après avoir fait étrangler son fils Crispus, sa femme Fausta, Licinius, son collègue, à qui il avait promis la vie, et le fils même de ce Licinius, auquel il ne pouvait rien reprocher. Malheureusement tous ces crimes furent commis par Constantin chrétien; l'inflexible chronologie d'une époque parfaitement connue ne permet pas de s'appuyer sur cette assertion du seul Zozime, et M. Beugnot n'est pas un écrivain à faire plier un fait. C'est donc une entreprise hardie que celle de vouloir pénétrer dans les motifs d'une conversion suivie de pareils forfaits. Quoique n'ayant rien à oppo-

ser aux savantes déductions de l'historien, nous éprouvons une défiance involontaire au sujet de la conviction sincère d'un pareil prince. Il nous répugne, malgré nous, d'admettre des préoccupations d'un ordre si épuré dans une ame tellement perverse. Il est vrai que les contradictions du cœur humain sont souvent bien inexplicables. Ici le pouvoir immense d'un empereur romain offre la grande difficulté de toute autre explication; car on se demande quel intérêt le tout-puissant Constantin avait à se faire chrétien; notre auteur prouve que tous ses intérêts politiques le portaient, au contraire, à rester païen. Mais, élevé par son père, Constance-Chlore, dans une espèce de déisme plus favorable au christianisme qu'à la religion nationale, Constantin, qui, avant sa conversion, avait souvent témoigné son mépris pour celle-ci, finit par la renier tout-à-fait. Aurait-il été mu par quelque ressentiment qui ne nous est pas connu? Du reste, il ne fait pas de sa conversion, comme Clovis, une condition de la victoire; mais la victoire semble venir le récompenser de chaque mesure qu'il prend en faveur des chrétiens. Peut-être y eut-il dans cette

conversion quelque croyance dont un intérêt purement personnel fut la base.

Quoi qu'il en soit, une fois chrétien, entouré des hommages et des actions de grâces de toute l'Église, d'un autre côté, en butte à la haine des païens, il dut persévérer et se montrer le zélé et constant protecteur de ses nouveaux coreligionnaires. Mais nous avons dit que ce zèle fut toujours accompagné d'une modération pleine de prudence, qui lui donna la plus grande efficacité. Le tableau de la conduite politique de ce premier empereur chrétien est un morceau achevé; il nous semble impossible d'envisager l'histoire avec plus de vérité.

« S'il était dans les destinées du christianisme de se répandre en dépit des obstacles, et enfin de conquérir le pouvoir, tout autorisait à penser que l'empereur serait le dernier entre les Romains à déserter les autels de la patrie. Le nouveau culte, en s'élevant graduellement dans la société, devait, après s'être emparé des classes inférieures, attaquer la classe moyenne, l'aristocratie des provinces, les familles sénatoriales, puis le sénat, puis enfin l'empereur, dernier et inutile défenseur des institutions nationales :

voilà comment les choses devaient naturellement se passer. La conversion de Constantin renversa toutes les prévisions, changea l'ordre des faits, et le christianisme se trouva dominer au plus haut et au plus bas de la société ; ayant contre lui tout ce qui n'était pas prolétaire ou empereur. »

La position de l'empereur était donc des plus difficiles. « La conduite de ce prince, continue le savant auteur, fut le produit de la nécessité, et non celui d'une politique tortueuse. Comme individu il était libre, comme empereur, esclave; et son plus grand mérite, à mon avis, est d'avoir jugé sainement les embarras de cette situation. » Son zèle essayait bien de temps en temps jusqu'où il pourrait aller, comme en rendant sa loi pour interdire les sacrifices ; mais ces lois-là ne produisaient aucun effet, et il n'insistait pas sur leur exécution.

Son fils Constance suivit absolument la même marche. Les sympathies nationales n'étaient pas encore pour lui ; elles se trouvèrent au contraire toutes disposées à accueillir les projets de Julien.

Cet empereur est un de ceux qui ont le plus

occupé l'histoire. Ce règne de dix-huit mois a eu autant de retentissement que les plus longs règnes. M. Beugnot le juge avec les lumières d'une science profonde et avec un esprit de justice qui ne dévie jamais. Ici les documents pour et contre abondent tellement qu'il est facile de comparer sa méthode avec les autres, et d'y reconnaître sa supériorité.

« La victoire du christianisme, comme il le remarque, a rendu Julien plus odieux aux chrétiens et plus cher aux incrédules qu'il ne le mérite. » En reconnaissant les grandes qualités de ce prince, dont la carrière fut courte, la beauté de son génie, son éloquence, l'austérité de ses mœurs, sa valeur éclatante, il nous montre dans son attachement au polythéisme une dévotion qui allait jusqu'à la superstition. Les auteurs païens contemporains en ont tous fait la remarque. Un païen aussi ardent, et portant à ce point le zèle pour ses dieux, avait bien vite dépassé les tièdes sympathies de son temps; et pourtant cette ferveur aurait été nécessaire pour lutter avec égalité contre le christianisme. Julien, si ouvertement prononcé en faveur de la religion de l'état et chef d'un em-

pire dont toute l'organisation était encore païenne, fut pourtant obligé de suivre la même ligne politique que Constantin, par l'application inverse du même principe, et de protéger la liberté des cultes. La force morale des chrétiens et la puissance de fait des païens établissaient alors une sorte d'égalité que la politique des empereurs ne pouvait méconnaître. Il est prouvé que Julien a suivi cette ligne. « Je ne » veux pas souffrir, disait-il, qu'aucun Galiléen » soit forcé de faire quelque chose de contraire » à sa façon de penser. » Puis nous le voyons attaquer, comme écrivain, par l'injure et le sarcasme, ces chrétiens qu'il protégeait comme empereur. « Le christianisme, dit M. Beugnot, pouvait encore être combattu, mais non plus persécuté. »

Julien paraît ici dégagé de toutes les couleurs exagérées dont l'esprit de parti a diversement altéré sa figure. Aux défauts et aux qualités qu'on vient d'y signaler, se joint un trait qui tient une grande place dans cet homme tout-à-fait singulier, c'est son goût pour la déclamation et les rhéteurs. Sa dévotion est inséparable de l'amour des traditions helléniques; pour

lui, la première ville du monde est Athènes; et la seule circonstance où il ait abusé de son pouvoir contre les chrétiens fut lorsqu'il rendit en 362 la loi qui leur interdisait d'enseigner la rhétorique. C'était à ses yeux une profanation par trop intolérable.

M. Beugnot a réfuté solidement l'expression de M. de Châteaubriand, qui avait appelé Julien, le Luther païen. Malgré l'autorité d'un si grand écrivain, il faut le dire, ce titre ne convient nullement à Julien. « Personne n'est moins que lui porté vers l'éclectisme. » Il aime d'un même amour toutes les anciennes croyances helléniques, et l'on ne peut d'ailleurs « lui prêter des projets de réforme que la nature de sa religion et celle des temps ne comportaient pas. »

Pour que cette religion pût comporter une réforme, il lui aurait fallu une profession de foi généralement admise comme type primitif. Mais rien de tel n'exista dans le polythéisme, tant qu'il fut dans sa période florissante; et c'est tout-à-fait à la fin, après Julien, que la détresse engagea les païens à essayer de formuler régulièrement leurs croyances. Cet acte impor-

tant est le célèbre discours appelé *Relation* de Symmaque, que ce noble sénateur, préfet de Rome, prononça l'an 382, en présence de Valentinien II, pour le rétablissement de l'autel de la Victoire dans la salle du sénat. Saint Ambroise, comme on sait, répondit à Symmaque. Les pièces de ce grand procès nous sont parvenues intactes ; mais la relation de Symmaque, traduite en partie par M. Villemain, n'avait pas encore été reproduite entièrement dans notre langue. C'était une bonne fortune pour l'historien de la destruction du paganisme en Occident, de faire connaître, le premier, d'une manière complète, ce document si important. M. Beugnot n'hésite pas à le mettre au-dessus de la réponse de saint Ambroise, qui se fia moins, en cette circonstance, à son éloquence chrétienne qu'à son crédit en cour et à la parfaite connaissance qu'il avait du terrain glissant de la faveur.

Nous voici à une époque où la prospérité corrompt les chrétiens. Gratien, en refusant la robe pontificale, jusque là revêtue par ses prédécesseurs, détrôna le paganisme et abolit, par le fait, le souverain pontificat. Car M. Beugnot

a réfuté l'assertion des historiens qui l'ont précédé, et tout récemment de M. Orelli, qui tendait à établir qu'après Valentinien I[er] plusieurs grands personnages de Rome furent revêtus de cette dignité suprême du sacerdoce.

Le découragement s'empare des soutiens du polythéisme. L'historien Zozime, un des plus ardents, a fourni à notre auteur un tableau frappant de la situation respective des deux cultes sous le règne de Théodose, par le récit d'une action de Séréna, femme de Stilicon.

« Séréna voulut visiter le temple de la mère » des dieux. Elle remarqua le collier qui décorait la statue de Rhéa, ornement digne de ce » culte divin; elle le prit et le mit à son cou. » Une vieille femme, débris des vierges de Vesta, » lui reprocha en face son impiété, et se répandit même en invectives si violentes, que » Séréna donna, aux personnes qui l'accompagnaient, l'ordre de la chasser. Alors la vieille, » en descendant les degrés du temple, supplia » les dieux de faire peser le châtiment de cette » profanation sur Séréna, sur son mari et sur » ses enfants. Séréna tint peu de compte de ces » imprécations, et sortit parée du collier de

» Rhéa. Depuis ce jour elle vit souvent, soit
» qu'elle dormît, soit qu'elle fût éveillée, un
» spectre qui lui annonçait sa mort prochaine :
» d'autres personnes eurent de semblables vi-
» sions. La vengeance, persécutrice des impies,
» remplit si bien son office, que plus tard Sé-
» réna, apprenant le danger qui la menaçait,
» ne chercha point à l'éviter, et qu'elle tendit,
» aux cordes des bourreaux, ce cou naguère
» orné du collier de la déesse. »

« Rien ne fait mieux connaître, ajoute M. Beugnot, la disposition des esprits à la fin du règne de Théodose que le récit de Zozime. Ces chrétiens qui, conduits par la nièce de l'empereur, viennent dans un temple païen pour voir ce que c'était qu'un temple, pour tourner en ridicule les objets sacrés, et même pour s'emparer de ceux qui étaient à leur convenance ; la vieille vestale qui, après la dispersion de son ordre, promène dans les temples ses regrets et sa tristesse, et qui, indignée des profanations dont elle est témoin, prend, avec témérité, la défense de ses dieux, ces personnages, dis-je, montrent, avec une singulière vérité, comment le christianisme triomphait et

comment le paganisme subissait sa défaite. »

Nous ne devons pas négliger d'indiquer l'étude aussi intéressante qu'approfondie des caractères de Prétextat et de Symmaque, les deux derniers hommes qui aient jeté du lustre sur le paganisme, dont ils conservèrent imperturbablement le culte à Rome, malgré tant de déboires.

Dans le sixième chapitre de son neuvième livre, intitulé *Tableau de la société païenne à l'époque où Rome fut prise par les Goths*, l'auteur nous introduit dans la vie privée des patriciens païens. Ils formaient la partie *stationnaire* de la société; toute l'énergie d'action se trouvait du côté des chrétiens. « Du fond de son cloître de Bethléem, Jérôme s'appliquait à disjoindre les liens qui unissaient en un faisceau les membres de ce patriciat dévoué si aveuglément à l'ancien culte. » La tolérance habile de ce grand personnage, en autorisant les mariages entre païens et chrétiennes, introduisait dans les familles, par la douce influence des femmes, un prosélytisme auquel savait peu résister l'indifférence ou la tiédeur païenne. M. Beugnot a tracé, d'après saint Jérôme, une description

pleine de grâce de l'espèce de sainte conspiration ourdie en famille contre la conscience du pontife Albinus, et où tous les sentiments les plus doux de la nature, les caresses des petits enfants, les témoignages de la tendresse filiale la plus respectueuse, sont appelés comme auxiliaires pour conquérir à la religion du Christ le vieux prêtre des idoles.

Mais l'événement le plus désastreux vient bientôt épargner au zèle des pères de l'église ces efforts contre l'influence de l'aristocratie romaine; c'est la prise de Rome par les Goths. Saint Jérôme et saint Augustin tracent le plus triste tableau de ces nobles patriciens romains réfugiés en Afrique et réduits à une misère aussi grande que l'avait été leur fortune. Ce coup fut décisif. « L'invasion des Barbares, en détruisant la civilisation romaine, donna naissance à une nouvelle société dont la première base fut le christianisme. » Aussi les païens lui reprochaient de puiser ses succès dans les malheurs de la patrie. L'état de l'Italie est alors tellement misérable que « la loi du 6 juin 413 ordonne de rendre les terres ravagées par les Barbares à leurs anciens propriétaires, *si on*

*peut les trouver*, ou bien à leurs héritiers ; s'il ne se présente personne, on donnera les terres aux voisins ou à ceux qui les demanderont. »

C'est à l'année 408 que M. Beugnot a fixé l'époque de la destruction ou de la conversion en églises des temples païens de l'Occident, au lieu de l'année 331 que l'on assignait ordinairement à cette mesure définitive. Une aussi grande différence suffirait seule pour prouver l'importance historique de ce travail.

Nous avons dit que le culte païen, partout aboli par les lois au commencement du cinquième siècle, subsista encore deux siècles dans les campagnes, où le Christ fut long-temps appelé le *dieu des villes*. L'historien de saint Romain apprend même que Vénus était adorée nominativement dans un faubourg de Rouen, au commencement du septième siècle. Long-temps encore les conciles s'appliquent à combattre les restes de la superstition païenne ; long-temps encore on peut citer des chrétiens à qui leur zèle à détruire les idoles des campagnes valut la palme du martyre. Saint Martin avait été le type d'un zèle fougueux dont saint Augustin s'efforça d'arrêter le torrent destruc-

teur en conseillant d'appliquer au nouveau culte les monuments de l'ancien, au lieu de les détruire. Malheureusement l'enthousiasme peu éclairé des moines écouta bien plus l'évêque de Tours que celui d'Hippone.

De toutes les divinités du polythéisme, celle dont le culte se montra le plus vivace fut Diane; mais son culte, comme véritablement déesse du paganisme, s'arrête aussi au septième siècle. La Diane mystérieuse qui était invoquée comme une puissance magique, sous le règne des premiers successeurs de Charlemagne et jusqu'au quatorzième siècle, prend son origine dans les religions du Nord, ainsi que le démontre M. Beugnot, et n'emprunte au polythéisme romain que son nom. C'est cette homonymie qui l'a fait appeler *déesse des païens* dans plusieurs actes publics, tels que ce capitulaire de Louis-le-Débonnaire de l'an 867 : « Il ne faut pas oublier que certaines femmes scélérates retournant vers Satan, et, séduites par les illusions et les fantômes des démons, croient et disent que, montées sur des animaux et en société de Diane, désse des païens, et d'une innombrable multitude de femmes, elles parcourent pendant

le silence d'une nuit tranquille des espaces immenses. »

Les vestiges du paganisme dans le septième siècle devaient attirer l'attention de l'historien chargé de constater les derniers signes de vie de cette religion; mais c'est dans le milieu du cinquième siècle, qu'elle se dissout de tous côtés, par la désertion générale qu'y amène une dernière cause : l'établissement du culte de la Vierge.

Ainsi les quatre grandes époques de la destruction du paganisme en Occident sont : la conversion de Constantin en 323, le refus fait par Gratien de la robe pontificale en 382, les temples païens détruits ou appliqués au culte chrétien en 408, l'établissement du culte de la Vierge en 431.

« Après le concile d'Éphèse, les églises d'Orient et d'Occident offrirent à l'adoration des fidèles la vierge Marie, sortie victorieuse d'une attaque violente; les peuples furent comme éblouis par l'image de cette mère divine, réunissant dans sa personne les deux sentiments les plus doux de la nature, la pudeur de la vierge et l'amour de la mère, emblème de dou-

ceur, de résignation et de tout ce que la vertu présente de sublime ; qui pleure avec les malheureux, intercède pour les coupables, et ne se montre jamais que comme la messagère du pardon ou du bon secours. Ils accueillirent ce culte nouveau avec un enthousiasme quelquefois trop grand, puisque, pour beaucoup de chrétiens, ce culte devint le christianisme tout entier. Les païens n'essayèrent pas même de défendre leurs autels contre les progrès du culte de la mère de Dieu ; ils ouvrirent à Marie les temples qu'ils avaient tenus fermés à Jésus-Christ, et s'avouèrent vaincus. »

# INVASIONS
# DES SARRAZINS EN FRANCE,

ET

## DE FRANCE EN SAVOIE, EN PIÉMONT ET DANS LA SUISSE,

PENDANT LES HUITIÈME, NEUVIÈME ET DIXIÈME SIÈCLES DE NOTRE ÈRE,

D'APRÈS LES AUTEURS CHRÉTIENS ET MAHOMÉTANS;

PAR M. REINAUD,

Membre de l'Institut, Conservateur-Adjoint des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale.

Tant de talents supérieurs, qui sont sortis de l'école de M. Sylvestre de Sacy, suffiraient pour prouver le mérite transcendant de cet illustre doyen des études orientales, à qui pourrait ne pas connaître les titres si variés de son immense érudition. Ces disciples, dignes d'un tel maître, dont les sages conseils ne les abandonnent pas au terme de l'enseignement, se trouvant dirigés par cette haute influence dans

leur savante carrière, ont porté la lumière de leurs investigations sur les différents points du monde oriental. M. Reinaud, qui avait pris rang dans la science par la *Description des monuments musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas,* suivit une marche naturelle en joignant à l'étude de l'archéologie celle de l'histoire ; et il acquit un premier titre historique en publiant les *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des Croisades,* ouvrage qui fait partie de la collection de M. Michaud. Restait un autre sujet offrant l'occasion unique de remplir une lacune réelle dans l'histoire de France, avec le secours de l'érudition orientale. Mais cette lacune n'était pas évidente ; elle n'était pas *généralement sentie*, et si nous n'accordons à M. Reinaud cet éloge banal de prospectus, c'est qu'il en mérite un plus singulier. C'est que son sujet était presque la statue renfermée dans le bloc de marbre ; et ici le ciseau du statuaire est représenté par une érudition qui, comparant les sources orientales à tous les travaux des bénédictins et des autres savants du dix-septième siècle, aux traditions et aux monuments de tous genres, a ainsi établi un con-

trôle d'où est sortie l'évidence de cette lacune historique. La réunion de ces connaissances était nécessaire pour constater ce vide, à plus forte raison pour le remplir convenablement. Il fallait même ici, indépendamment des qualités qu'on s'accorde à demander à l'historien, beaucoup d'art et d'habileté pour disposer un sujet si varié dans ses éléments.

Tout le monde sait que les Sarrazins occupèrent pendant des siècles une grande partie de l'Espagne. Leur terrible invasion en France, à la fin de la première race, et la mémorable victoire que remporta sur eux Charles-Martel sont des faits éclatants placés au premier rang de l'histoire. Quant aux traditions qu'ont laissées les excursions diverses dans le midi de la France, elles n'avaient sans doute pas attendu à ce jour pour être considérées comme significatives ; mais il régnait sur cette dernière question une incertitude qui faisait de ces faibles traces plutôt une source d'erreur et de confusion, que de lumières et de vérité. Jusqu'où les Sarrazins avaient-ils étendu leurs excursions? A combien de reprises les avaient-ils répétées, et sur quels points de la France? A quelles

époques avaient-elles commencé, avaient-elles fini? et quel en avait été le caractère? Quels rapprochements pouvait-on établir entre ces pays soumis à un joug passager et l'Espagne sous la puissante domination des émirs de Cordoue? toutes questions auxquelles personne n'aurait pu répondre avant l'ouvrage de M. Reinaud, et dont ce beau travail offre une solution aussi complète qu'instructive et intéressante.

Ce côté de l'histoire avait un tel besoin d'être éclairci, que même les documents imprimés étaient comme non avenus; et quelques-uns de leurs éditeurs, tels que Muratori, n'en avaient pas tenu compte lorsqu'ils avaient ensuite disposé leurs autres matériaux en annales suivies. Plusieurs fausses dénominations rendaient souvent difficile de reconnaître les Sarrazins dans les anciens textes où il était fait mention de ces peuples. Ou bien leur nom s'étendait à des nations très-différentes; ou bien encore, quoique mahométans, ils étaient qualifiés de païens, sans autre désignation, soit à cause de l'erreur populaire répandue alors, qui supposait qu'ils avaient pour dieu Mahomet,

soit parce que dans les rangs de ces conquérants orientaux, arrivés par l'Afrique, il se trouvait des hommes de tribus africaines encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie. Une connaissance profonde de l'arabe était nécessaire pour retrouver les noms d'hommes ou de lieux, cachés sous les altérations que le peuple fait ordinairement subir aux noms d'origine étrangère. Quantité de relations arabes, la plupart manuscrites, n'étaient pas moins nécessaires à compulser pour éclaircir de courts passages qu'offraient par-ci par-là les écrivains occidentaux; documents perdus pour qui n'aurait pas apporté à les recueillir le discernement de cette heureuse polymathie. Enfin il fallait avoir étudié à fond et même sur les lieux le théâtre des invasions sarrazines, pour que la géographie, avec ses dénominations traditionnelles et avec l'aspect des grands accidents du sol qui n'ont pas changé, vînt appliquer d'une manière sûre et précise les descriptions de localités, fournies par des auteurs contemporains. M. Reinaud a encore employé ce secours avec un rare bonheur, ou plutôt là encore il a retiré le fruit de ses consciencieuses recherches.

Sa première partie contient les faits qui étaient déjà le mieux connus. Elle suit les Sarrazins depuis leur premier débarquement en Espagne, sous la conduite de Moussa, en 710, jusqu'à leur expulsion de Narbonne, en 759. La religion de Mahomet, alors dans le plus haut période de l'enthousiasme, devenait le mobile d'expéditions tellement gigantesques, que les Musulmans menaçaient de ne faire de la mer Méditerranée qu'un grand lac, qui aurait servi de voie de communication aux diverses parties de cet immense empire. C'eût été la répétition de l'empire romain ; mais il ne s'était pas formé si vite, et l'impétuosité sarrazine ôtait les chances de réussite à ce grandiose et ambitieux projet. Toutefois, de vastes royaumes dans les trois parties du monde alors connues passèrent, en moins d'un siècle, sous la domination des lieutenants du khalife de Damas. L'Espagne entière y succomba ; et si l'armée des Francs, commandée par Charles-Martel, n'eût exterminé, en 732, l'armée sarrazine « comme li martiaus débrise et froisse le fer et » l'acier et tous les aultres métaulx », suivant l'expression de la Chronique de Saint-Denis,

la France, l'Europe entière, auraient subi le joug de l'Alcoran.

Les événements dont les Sarrazins sont les puissants acteurs en Occident pendant cette première moitié du huitième siècle sont donc d'une trop haute importance pour n'avoir pas attiré toute l'attention de l'histoire. Malgré l'extermination de l'armée d'Abd-Alrahman à Poitiers, où ce prince périt les armes à la main, la puissance des émirs de Cordoue, ses successeurs, dont plusieurs portent le même nom, s'établit avec une telle solidité en Espagne, que Charlemagne, dont la victoire suivait les armes, n'eut pas les mêmes succès contre les Maures d'Espagne que contre ses autres ennemis.

Pourtant, dès le commencement de la seconde race, les notions sur nos rapports avec les Sarrazins deviennent incohérentes et confuses; quoique le midi de la France soit plus exposé que jamais à leurs excursions continuelles; car à ceux qui venaient de l'Espagne se joignaient alors les hardis aventuriers que la mer débarquait sur les côtes de Provence. Mahomet avait blâmé, dans l'Alcoran, les entreprises maritimes d'une manière assez for-

melle pour que plusieurs docteurs de la loi n'eussent pas craint de rendre cette décision : « Dès l'instant qu'un homme s'est plusieurs fois mis en mer, il peut être considéré comme étant privé de son bon sens, et comme n'étant plus recevable à faire admettre son témoignage en justice. » Mais les casuistes musulmans alléguèrent une tradition qui prêtait au prophète l'approbation des mêmes entreprises, sans s'embarrasser s'ils mettaient l'envoyé de Dieu en contradiction avec lui-même. Cette tradition flattait l'élan de l'époque ; elle fut reçue avec enthousiasme. L'émir de l'eau, *émir-alma* (dont nous avons fait *amiral*) devint un des chefs les plus considérables des troupes musulmanes. M. Reinaud a rassemblé sur cette passion subite des pieux mahométans pour la marine une quantité de faits d'un haut intérêt pour la philosophie de l'histoire, en nous montrant quelles ressources les successeurs de Mahomet surent tirer, selon les occurrences, de l'arme puissante que leur avait léguée le prophète.

« On rapportait qu'en 716, lorsque la grande flotte qui alla assiéger Constantinople partit d'Alexandrie, un des fils du khalife Omar, qui

se trouvait alors dans le port, demanda à l'amiral ce qu'il pensait des péchés dont la plupart des hommes de l'équipage devaient avoir l'ame chargée; l'amiral ayant répondu qu'à l'exemple de chacun de nous ils devaient avoir leurs péchés pendus au cou : « Non pas pour » ces hommes-ci, s'écria le fils d'Omar; j'en » jure par celui qui tient mon ame dans ses » mains, ils ont laissé leurs péchés sur le ri- » vage. »

L'intolérance envers les chrétiens régnait alors à la cour des émirs ou khalifes de Cordoue, comme plus tard elle régna à celle des rois chrétiens d'Espagne envers tout ce qui n'était pas catholique. L'inquisition musulmane avait tellement multiplié les circonstances qui mettaient un chrétien dans la nécessité d'opter entre l'islamisme ou la mort, qu'un chrétien tant soit peu suspect était facilement amené à cette terrible extrémité. Le martyre de saint Parfait et la solennité dont il fut entouré offrent le pendant exact des *autos-da-fé* du quatorzième siècle. Nous attribuons, en général, à la religion musulmane un grand caractère de tolérance; parce que nous la jugeons d'après les mœurs

des Turcs; mais en allant l'étudier à d'autres époques et chez d'autres nations, nous verrons comme des observations incomplètes nous font porter de faux jugements.

C'est ainsi que les chrétiens, dont la mansuétude et la résignation pacifique sont accusées, lors du démembrement de l'empire romain, d'avoir ainsi favorisé l'invasion générale des barbares, montrent ici, dans cette lutte à la fois religieuse et nationale, une énergie dont le livre de M. Reinaud offre des exemples remarquables. L'ambassade du moine Jean, en 956, auprès d'Abd-Alrahman, khalife de Cordoue, est un des épisodes dont les traits saillants reflètent le mieux une époque; et, comme pour rendre encore plus curieuse cette vive peinture, la relation de cette ambassade nous est parvenue dans un manuscrit de la main du moine Jean lui-même; enfin, pour plus de singularité, ce manuscrit unique se trouve interrompu tout court au moment le plus dramatique.

Pour les Sarrazins, partout où l'on trouve ces peuples pittoresques, on aperçoit dans les mœurs de leurs hommes d'élite quelque chose

de la poésie de l'Orient. Le terrible Almansor se faisait toujours accompagner de la caisse où il devait être enterré. « A l'issue de chaque bataille, il secouait sur la caisse la poussière dont ses habits étaient encore couverts, et il espérait faire de cette poussière une couche de terre avec laquelle il serait élevé tout droit au paradis. » Qu'y a-t-il de plus poétique que la mort du même prince, à la suite de sa dernière bataille? « L'action fut terrible et dura tout le jour, le sang coulait par torrents, et aucun parti ne voulait céder; mais les chrétiens, bardés de fer, eux et leurs chevaux, se garantissaient plus facilement. La nuit étant venue, Almansor, qui avait reçu plusieurs blessures, se retira dans sa tente pour recommencer le combat le lendemain. Il attendit quelque temps ses émirs et ses généraux pour concerter avec eux un nouveau plan d'attaque. Ne les voyant pas arriver, il demanda la cause de ce retard; on lui répondit que les émirs et les généraux étaient restés parmi les morts. Alors se reconnaissant vaincu, et ne pouvant survivre à sa défaite, il refusa toute assistance, et mourut au bout de quelques jours. On l'ensevelit avec les

habits qu'il portait le jour du combat; on l'enterra dans la caisse qu'il avait destinée à cet usage. »

Ces détails sont pris de la troisième partie, celle où l'auteur a conquis le plus de faits à l'histoire, en suivant l'invasion sarrazine à travers le Dauphiné jusqu'aux limites de l'Allemagne. Il constate, de la manière la plus claire et la plus précise, leur établissement au château de Fraxinet, sur les hauteurs des Alpes qui dominent le golfe de Saint-Tropez, et d'où ils pouvaient aisément communiquer avec l'Espagne par la Provence et les Pyrénées, avec la Suisse par le Dauphiné, avec l'Afrique par la mer. Il lève tous les doutes sur l'occupation de Grenoble, qui resta plus de vingt ans au pouvoir des Sarrazins, chassés du diocèse en 965. Leur établissement sur le grand Saint-Bernard, qui ne prit ce nom que lorsqu'ils y furent remplacés, vers la même époque, par saint Bernard de Menthone, est un autre fait important également bien constaté.

Hugues, comte de Provence, avec le secours d'une flotte grecque que lui avait accordée l'empereur Constantin Porphyrogénète, son beau-

frère, avait pénétré en vainqueur dans le golfe de Saint-Tropez, et avait chassé les Sarrazins de leur château de Fraxinet en 942. Mais il quitta tout-à-coup ce pays, au milieu de son triomphe, pour courir après la couronne d'Italie, que Béranger laissait vacante.

Les Sarrazins, devenus plus forts qu'auparavant, commencèrent même à changer leur existence de brigands campés sur le qui-vive; en une existence bien assise, qui se consolida chaque jour davantage; et il ne fallut pas moins que l'éloquence de saint Mayeul, la haute influence de sa réputation de piété, et la persévérance énergique de Guillaume, comte de Provence, pour les chasser définitivement de ce pays, vers lequel on comprendra leur attrait d'après cette sentence des auteurs musulmans : « Les Français étant exclus d'avance du paradis, Dieu a voulu les dédommager en ce monde par le don de pays riches et fertiles; où le figuier, le châtaignier, le pistachier étalent leurs fruits savoureux. »

Dans une quatrième partie, consacrée au caractère général des invasions sarrazines et aux conséquences qui en furent la suite;

M. Reinaud a répandu la richesse de son érudition sur la peinture des mœurs de ces peuples et sur les modifications qu'avaient éprouvées par leur contact celles de nos ancêtres. Là se trouve discutée l'origine des mots *Sarrazins*, *Maures*, *Berbers*, noms sous lesquels ces peuples furent désignés; là, sont exposées avec toute l'impartialité d'une critique juste et éclairée, à côté du mal qu'ils ont fait, les traces laissées par les musulmans d'Espagne dans les parties de la France qu'ils occupèrent. Avec la connaissance de l'arabe se répandait quelque teinture des sciences dont cette langue était alors la principale expression. Le chêne-liége, le blé noir, encore si cultivé dans notre midi sous le nom de *sarrazin*, leur durent l'importation parmi nous, et nos races de chevaux une grande amélioration. Mais les mœurs ne s'adoucirent pas par ce contact; au contraire, un système de représailles, appuyé sur la différence de religion, parut autoriser les Français à réduire les Maures qu'ils faisaient prisonniers au même état d'esclavage où ceux-ci réduisaient les chrétiens tombés en leur pouvoir; et comme en embrassant le christianisme ces prisonniers

musulmans devenaient libres, « on vit des chrétiens inhumains, dit M. Reinaud, pour n'être pas frustrés d'un vil avantage, gêner leurs serfs dans les efforts qu'ils faisaient pour être admis au sein du christianisme; on les vit même, après que leurs serfs étaient baptisés, les retenir malgré les lois sous le joug et user des plus cruelles violences. Il existe une lettre foudroyante du pape Clément IV, adressée, en 1266, à Thibaud, roi de Navarre, dans laquelle le souverain pontife s'élève contre un abbé du monastère de Saint-Benoît de Mirande, lequel avait fait mettre à la torture un riche Sarrazin converti, sous prétexte que sa conversion n'était pas sincère, et qui s'était emparé des biens de cet infortuné au détriment de ses enfants. »

Les préventions haineuses contre les juifs les firent accuser aussi de complicité avec les Sarrazins. De là, l'usage, qui s'était conservé à Toulouse, de souffleter un juif de cette ville, tous les ans, aux trois principales fêtes de l'année, en mémoire de la trahison des juifs qui auraient livré Toulouse aux Sarrazins, du temps de Charlemagne.

« L'usage du soufflet, dit M. Reinaud, n'est

que trop certain. Mais il n'en est pas de même de la trahison des juifs; car les Sarrazins, comme on l'a vu, ne sont jamais entrés dans Toulouse; peut-être a-t-on voulu parler de l'occupation de la capitale du Languedoc par les Normands, en 850, occupation à laquelle il serait possible que les juifs eussent contribué, comme ils avaient contribué, quelques années auparavant, à l'entrée des mêmes barbares dans la ville de Bordeaux. »

Ceci nous mène à une dernière observation : c'est que les grands souvenirs laissés par les Sarrazins firent que le peuple leur donna un rôle dans tous les événements dont il fut vivement frappé. Ainsi leur furent attribués les monuments de la grandeur romaine. Ainsi le peuple, dans le midi de la France, appelle encore *tuiles sarrazines* ces larges tuiles si connues des antiquaires comme indices de constructions des Romains. Ainsi furent imaginés, dans mille récits romanesques, des chevaliers sarrazins pour rehausser la gloire des plus fameux héros, avec lesquels on les fit lutter de courtoisie et de bravoure. Ainsi fut exagéré, amplifié, popularisé, surtout par les romans

de chevalerie du moyen-âge, ce nom de sarrazin, qu'on finit par appliquer à tout ce qui n'était pas chrétien, et de la sorte à toute l'antiquité païenne antérieure au christianisme. Voilà comme Guillaume de Nangis, voulant traiter l'histoire de France tout entière, depuis les temps les plus reculés de la Gaule jusqu'à son époque, exprime son plan par ce titre : *Cy commencent les chroniques de tous les roys de France chrétiens et sarrazins.*

## HISTOIRE DES ANGLO-SAXONS,

PAR SIR FRANÇIS PALGRAVE,

TRADUITE DE L'ANGLAIS PAR ALEXANDRE LICQUET.

Avant d'ouvrir ce livre, sur son titre seul, on ne croirait pas l'histoire des Anglo-Saxons susceptible de tant d'intérêt. Il faut, en général, pour fouiller avec plaisir dans les annales obscures des peuples barbares, être soutenu par la perspective d'y retrouver les origines et le berceau de son pays. Or cette période de l'histoire d'Angleterre est justement celle qui est antérieure au mélange de la race française et aux continuels rapports des deux peuples. Il semble donc qu'un tel livre ne s'adresse guère qu'aux seuls Anglais ou aux savants qui, ayant porté toutes leurs investigations sur l'histoire, ne sont indifférents à aucune de ses clartés. Mais la manière dont sir Francis Palgrave a

traité ce sujet fait de l'histoire des Anglo-Saxons une lecture non moins attrayante qu'instructive.

Ce savant archiviste du trésor royal de l'Échiquier exprime dans son introduction et rappelle quelquefois, dans le cours de l'ouvrage, l'intention d'écrire pour la jeunesse. Bien différent de tant d'auteurs qui revêtent de formes pédantesques leurs pâles trivialités, et qui s'étudient uniquement à masquer leur médiocrité par les dehors hautains d'une érudition transcendante et inaccessible, il annonce, au contraire, comme un simple livre d'éducation ce travail qu'un homme de science a pu seul composer, et dont aucun homme de science ne dédaignera la lecture. On s'étonne un instant de cette sorte de coquetterie littéraire, qui, *pour donner beaucoup, ne nous promet que peu.* N'est-ce autre chose qu'un calcul d'amour-propre bien entendu? ou l'auteur a-t-il voulu offrir une de ces heureuses solutions du problème d'un livre intéressant pour tous, quels que soient l'âge et la position de chacun? Je ne sais; mais d'une manière ou de l'autre, il a également réussi. Son plan a l'avantage de donner

lieu à plusieurs développements dans lesquels il n'aurait pas voulu entrer, s'il eût monté son ton à celui de ces orgueilleuses dissertations qui veulent, bon gré mal gré, faire avancer la science, au risque de l'exposer à des faux-pas. Dans ces endroits-là, M. Palgrave a recours à ses jeunes lecteurs avec une fine modestie ; car ce sont précisément les morceaux les plus attachants, par le grand sens avec lequel il développe en toute liberté ses vues sur d'importantes questions. Les notions mêmes qui, dans ces exposés, pourraient être les plus familières aux savants, n'ont ici rien de banal, par la manière dont elles sont présentées, par les remarques ingénieuses qui les accompagnent. Nous en pourrions citer de nombreux exemples; bornons-nous à deux ou trois. S'agit-il de cette antériorité de la poésie sur la prose qu'on remarque dans l'enfance de tous les peuples : « La poésie, dit-il, qui pour nous est le luxe de la littérature, était dans ce temps-là d'un usage vulgaire. » — Un peu plus loin : « Les vers, chez les nations du Nord, étaient souvent composés sur-le-champ, à la manière des improvisateurs d'Italie, soit au son d'un instrument,

ou seulement en chantant. On en écrivit quelques-uns ; mais il y en eut beaucoup plus qui furent confiés à la mémoire, ou, comme on dit ordinairement, appris *par cœur; par cœur,* attendu qu'on les aimait, qu'ils étaient en rapport avec les sentiments des auditeurs, et que c'était en effet dans le cœur qu'ils pénétraient; et, je ne crains pas de le dire, si les vers ne sont pas appris *par cœur,* tous les écrivains et tous les imprimeurs du monde ne pourront les sauver de l'oubli. »

Quelquefois d'une notion vulgaire l'esprit vif de l'historien observateur fait jaillir un rapprochement inattendu dont la justesse surprend agréablement : « Quand les rois ou les grands voulaient donner de l'authenticité à quelque document, ils traçaient le *signe* de la croix près de l'endroit où le clerc avait écrit leur nom. De là encore nous disons *signer* un acte ou une lettre. Les personnes illettrées apposent encore leur signe ou marque de la même manière, précisément comme le faisait le roi Offa, en tirant ainsi deux lignes en croix +, du côté où le clerc de l'homme de loi a inscrit leurs noms et prénoms. On a vu quelquefois d'anciens palais

en ruines se dégrader jusqu'à devenir des chaumières : il en est de même des vieux usages ; ils s'abaissent de plus en plus, pendant que les mœurs et les idées s'élèvent autour d'eux, et l'on finit par ne plus les retrouver que parmi les classes les plus humbles de la société. »

A ces exemples nous pourrions aisément en joindre d'autres de l'emploi intelligent que l'auteur fait des traditions et des monuments de son pays, en montrant tout autour d'eux à ses concitoyens les souvenirs vivants de leurs antiques origines. La science de l'étymologie lui prête aussi ses secours ; mais il a le bon esprit d'en user avec sobriété ; car peu d'études offrent davantage le danger d'arriver promptement à l'abus. Or, M. Palgrave connaît trop bien les travers de l'érudition pour s'y fourvoyer. Une des meilleures critiques des divagations archéologiques est son passage sur les runes. Là il avait à s'expliquer sur le degré de créance que méritent les interprétations de cette ancienne écriture scandinave. Son avis est que les érudits ont expliqué les runes d'une manière plus satisfaisante pour eux que pour les lecteurs, et il le prouve ainsi, en parlant des fonts baptis-

maux conservés dans l'église de Bridekirk :

« Écoutez Olaüs Wormius, il vous apprendra que les caractères tracés sur la pierre veulent dire : *Harold est l'auteur de ce monument, qu'il a élevé en l'honneur de sa mère et de Mabrok*. L'évêque Nicholson n'est pas content de cette version.

« Mon très-honoré monsieur, écrit-il à Dugdale, laissons l'inscription parler elle-même. » Et, selon lui, elle dit très-intelligiblement : *C'est ici qu'Eckard a été converti, et les Danois ont été amenés à suivre son exemple*. L'évêque Nicholson était un homme fort savant, et beaucoup d'ouvrages utiles sont sortis de sa plume : sur la foi de son érudition, Harold s'est vu chasser des fonts, et la mère d'Harold, ainsi que Mabrock, ont été oubliés. Eckard a continué de jouir pleinement de ses honneurs jusqu'à ce qu'il en ait été privé à son tour par un de nos contemporains, digne archéologue de Warwickshire *, qui lit dans l'inscription : *Richard m'a construit, et il m'a donné cette forme en peu de temps*. Voici donc maintenant

* William Hamper.

Richard en possession des fonts baptismaux ; mais qu'il y prenne garde ! D'après certaines dépêches de Copenhague, adressées au secrétaire de la Société des Antiquaires de Londres, la *Skandinaviske Selskab*, ou Société scandinave, aura bientôt réuni les éléments d'un siége en règle contre Richard, que déjà elle avait attaqué en 1821... On pourrait croire qu'un sort a été jeté sur les savants, et que quelque lutin d'humeur espiègle, caché autour des runes, s'amuse à fasciner les yeux des graves antiquaires... »

Ce ton enjoué, parfaitement convenable ici, jette au milieu du livre une agréable diversion, que ne saurait obtenir l'uniformité du style soutenu. C'est là un des secrets littéraires que possèdent le mieux les bons auteurs anglais. L'histoire d'une époque, envisagée sous toutes ses faces, comme l'est ici celle des Anglo-Saxons, se prête à cette diversité de style. Il en résulte un plus grand effet pour les passages où l'expression s'élève à la hauteur d'une pensée grave, religieuse, à l'examen attentif des points propres à exercer utilement la critique. Il en est ainsi de la comparaison des langues *romanisées*

et des langues teutoniques ; ainsi, des motifs politiques du célibat du clergé, question qui, traitée avec autant d'impartialité par un protestant homme pieux, prouve un esprit élevé et une grande indépendance de jugement. Aussi ce bel ouvrage mérite sous le point de vue moral le titre d'ouvrage d'éducation, dans l'acception la plus honorable de ce mot; c'est un des meilleurs et des plus instructifs qu'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse.

Parmi les idées le plus heureusement développées dans ce livre, nous en citerons une qui a dû se présenter souvent, d'une manière plus ou moins nette, à la plupart des bons esprits, chaque fois qu'ils ont entendu des hommes s'occupant de tout autre soin que de cultiver leur intelligence, opposer, sans aucune connaissance de l'histoire, les temps anciens aux temps modernes, prononcer avec une imperturbable assurance l'éloge exclusif du nôtre et des conquêtes indestructibles acquises aujourd'hui à la civilisation.

« Nous oublions ordinairement, dit M. Palgrave, que tout le savoir des hommes n'est qu'illusion, et nous exaltons l'art de l'impri-

merie comme s'il portait un défi au temps. Nous nous imaginons que non seulement cet art nous conservera toujours la possession de ce que nous avons acquis dans les sciences; mais qu'il nous assure la faculté d'ajouter indéfiniment à nos richesses littéraires. Cette pensée nous trompe et n'est fondée que sur l'erreur. La raison des hommes peut s'obscurcir par des discours dépourvus d'idées, et l'orgueilleux empire du savoir et de l'intelligence serait aussi facilement détruit que tous ces royaumes temporaires dont la poussière est maintenant livrée aux vents du ciel. »

On comprend la haute indépendance de cette vue vraiment philosophique et si peu en rapport avec le philosophisme banal qui fait les frais de l'éloquence de ces prôneurs officieux du progrès des lumières; et l'on sentira surtout la solidité de ce raisonnement, en le rapprochant d'une observation bien remarquable due à l'un de nos plus savants imprimeurs: « Quand on considère la multitude d'erreurs que les livres enfantent chaque jour sur les hommes et les choses, on peut justement s'effrayer de l'étrange confusion dans laquelle se

trouvera toute la littérature, d'ici à quelques siècles; et très-probablement la vérité historique et littéraire sera-t-elle plus difficile à établir qu'avant la découverte de l'imprimerie*. »

Le tableau que sir Francis Palgrave trace de l'état social en Angleterre, depuis le milieu du cinquième siècle jusqu'à la fin du onzième, est l'un des sujets les plus féconds en réflexions profondes que puisse offrir l'histoire. La vie et le règne du grand Alfred, ce roi si complet, cet homme si éminent, présente tout le beau côté des temps encore barbares, mais pleins de séve, d'action et d'avenir. L'écrivain avait trop d'occasions de déplorer les malheurs et les crimes de cette époque de barbarie, pour ne pas s'étendre avec complaisance sur le règne d'Alfred. Il en a fait une belle étude historique.

On est frappé d'admiration à la vue de toutes les grandes choses que pouvait faire alors

* *Des progrès de l'Imprimerie en France et en Italie au seizième siècle, et de son influence sur la littérature;* avec les lettres-patentes de François I[er], en date du 17 janvier 1538, qui instituent le premier imprimeur royal pour le grec; par G.-A. Crapelet, imprimeur. Paris, 1836, in-8°, page 19, note.

un roi puissant. Alfred-le-Grand est un de ces génies supérieurs qui doivent tout à la rectitude de leur esprit, à l'énergie de leur volonté, et qui forcent la civilisation et les lumières à surgir au milieu de la barbarie. Plus accompli que Pierre-le-Grand, Alfred, qui joignait à sa grandeur la modération de la sagesse, s'imposait une mission bien autrement difficile. Il n'eût pas trouvé, comme l'illustre czar, des modèles de civilisation tout tracés, chez les peuples où il aurait porté ses pas, à cette époque obscurcie partout de ténèbres barbares. Il lui fallut tout fonder lui-même par la force de son intelligence, par sa passion de l'instruction. Les résultats qu'il obtint de la sorte seraient incroyables, s'ils n'étaient attestés par l'histoire. Quelle distance du point de départ au terme d'une telle carrière! On sait que ce grand roi, dont plusieurs institutions régissent encore aujourd'hui l'Angleterre, qu'il avait trouvée presque sauvage, était parvenu à y répandre assez d'instruction pour n'admettre aux emplois publics que des personnes lettrées; et lorsqu'un fonctionnaire se trouvait trop vieux pour aller à l'école, il fallait qu'il fournît à sa

place, comme tribut vivant payé à la science, un fils, un serf, ou même un esclave.

« Ce réglement, dit notre historien, peut d'abord paraître capricieux et même despotique; mais si l'on réfléchit qu'Alfred créait ainsi une classe de personnes dont l'éducation devait devenir utile à la société, il ne restera plus que des motifs d'admirer sa sagesse. »

Dès le neuvième siècle, un immense avenir appartenait à ce prince, qui pouvait se représenter les nombreuses générations d'une postérité innombrable faisant fructifier, par une séve inépuisable, cette civilisation dont il semait le germe fécond. Aujourd'hui cet avenir d'Alfred, qui est devenu notre passé, a produit ses richesses; et l'on dirait qu'elles commencent à engendrer la satiété. Les trésors de l'intelligence bien emmagasinés avec ordre, on s'en glorifie, comme le riche de son opulence; mais on a beau dire, l'intelligence est insensiblement détrônée par le culte de la matière, et ce déplacement nous mène à la barbarie. Ainsi les vues courtes et mesquines des partisans de l'utile et du *cui bono* peuvent devenir pour la postérité aussi funestes qu'ont été bienfaisantes les

larges vues d'avenir du vieux monarque saxon. Celui-là était plus près que nous des grands siècles de l'intelligence ; car il aurait certainement aimé l'art pour lui-même et non pour ses applications *industrielles;* il était digne de comprendre cette belle parole d'un ancien : « Les Athéniens aussi eurent un besoin plus » réel de toits solides pour couvrir leurs mai- » sons que d'une admirable statue de Minerve » en ivoire; et pourtant j'eusse aimé mieux » être Phidias que le meilleur couvreur d'A- » thènes : parce qu'il ne faut pas estimer un » homme selon son utilité, mais selon son mé- » rite *. »

« La fécondité du champ si varié des connaissances humaines, dit l'historien anglais que nous examinons, dépend entièrement des efforts de ceux qui le cultivent, et de leur habileté à en recueillir les fruits. Les sciences et les let-

* Sed Atheniensium quoque plus interfuit firma tecta in domiciliis habere, quam Minervæ signum ex ebore pulcherrimum; tamen ego me Phidiam esse mallem, quam vel optimum fabrum tignarium. Quare non quantum quisque prosit, sed quantum quisque sit ponderandum est. — CICERONIS *Bruto, vel de claris oratoribus,* cap. LXXIII.

tres ne reposent que sur notre état de société, qui lui-même est artificiel et périssable. Si, par suite d'une subversion totale de nos lois et de nos institutions, la propriété diminuée se trouvait tellement répartie, qu'au lieu de cette gradation maintenant établie dans les rangs, il n'y eût plus qu'une classe, vouée au travail, dégradée par l'indigence, avilie par les vices, ne possédant aucun moyen de récompenser la science, et sans loisir pour s'en occuper, nous verrions aussitôt s'anéantir entre nos mains toutes les acquisitions dont nous sommes si fiers. »

L'histoire des Anglo-Saxons présente le détail des mœurs de l'époque, et les tableaux en sont animés par la couleur et le costume du temps. Nulle part on ne trouverait un meilleur emploi de ces qualités, que dans l'exposé de cette vie si extraordinaire de saint Dunstan, qui, de la cellule de cinq pieds de long sur deux et demi de large où il s'était comme enterré tout jeune en quittant les honneurs et les plaisirs de la cour, y est rappelé pour gouverner le royaume en ministre absolu, à la manière de Richelieu. Une brillante scène féodale se

trouve aussi dans la description de cette barque conduite par Edgar et dont les rois, ses *hommagers*, étaient les rameurs. Ajoutons cependant que l'explication des principes de la féodalité ne nous a pas entièrement satisfait; et c'est peut-être le seul endroit de cet ouvrage où nous oserions remarquer un peu de faiblesse, si ce qu'un tel sujet a de compliqué ne devait rendre la critique très-circonspecte.

Nous découvrons un endroit où un désir trop ardent de paix et de conciliation nous a paru entraîner l'estimable auteur au-delà du vrai. C'est quand, après avoir blâmé l'exagération du sentiment national chez les Écossais, il ajoute : « Les titres véritables et la gloire de l'Écosse ne consistent pas dans l'indépendance inquiète des premiers habitants de ce pays, avec lesquels d'ailleurs les Écossais d'à-présent n'ont plus rien de commun; mais bien dans le bon esprit et la fermeté qui, même sous un gouvernement divisé, faible et en proie aux factions, leur ont procuré un état de société où règnent la religion, l'ordre et le bonheur. Voilà de justes sujets d'orgueil pour l'Écosse, et ils n'existeraient pas moins, quand même

tous les rois de la race de Fergus auraient été enchaînés au char du conquérant. » Non, quoi qu'en dise le philosophe chrétien, un peuple généreux ne peut se rendre indifférent aux souvenirs de sa glorieuse indépendance; ici le fait parle plus haut que toutes les théories de la sagesse.

L'historien anglais a énuméré les envahissements successifs de son île, avec une clarté qui permet d'en suivre aisément les vicissitudes, en remontant des Normands aux Danois, de ceux-ci aux Saxons, aux Angles et aux Jutes, tribus de la Germanie répandues entre le Rhin et le Weser, puis aux Pictes et aux Scots, tribus indomptées des îles Britanniques; de ces conquérants presque sauvages aux Romains, et du peuple-roi aux Bretons primitifs, dont le langage s'était perpétué dans quelques cantons de Cornouailles jusqu'au siècle dernier.

« Mais du temps de la reine Anne, dit M. Palgrave, les enfants apprirent l'anglais, et à mesure que les vieillards de Cornouailles moururent, la langue s'éteignit par degrés avec eux; si bien que vers le milieu du règne de Georges III, une femme, nommée Dolly Pentrath,

vieille marchande de poisson, qui résidait à environ trois milles de Mousehole, près Penzance, était le seul individu dans le monde qui pût parler la langue des anciens Bretons dannoniens. Elle en faisait au surplus un fort mauvais usage, car elle ne s'en servait que pour gronder quand elle était offensée, ou pour blasphémer et dire des injures quand on ne lui offrait pas un assez bon prix de son poisson. » — Cette grossière poissarde n'aurait-elle pu se dire la personne la plus noble des trois royaumes? Qu'étaient, auprès de l'origine antique, prouvée par son idiome traditionnel, tous les titres de descendance des oppresseurs successifs de la vieille Bretagne? prétentions d'intrus et d'hommes nouveaux.

L'histoire des Anglo-Saxons conduit donc celle de l'Angleterre depuis son berceau jusqu'à la conquête de Guillaume. Arrivé à ce confluent historique, il faut remonter vers une autre source, pour connaître la nature de ce nouvel affluent dominateur. Pour cette partie de la route rétrospective, feu Théodore Licquet a laissé un guide sûr dans son *Histoire de Normandie depuis les temps les plus reculés jusqu'à*

*la conquête de l'Angleterre en* 1066, ouvrage dont nous allons parler. M. Alexandre Licquet, frère de cet estimable historien, a voulu compléter pour nous l'œuvre de son frère, en traduisant le livre de sir Francis Palgrave dans un style élégant et facile. Ce volume augmente la collection historique anglo-normande, que publie avec un soin et une persévérance si louables M. Édouard Frère, de Rouen, un des hommes honorables de la librairie française; il est orné d'une eau-forte de M. Langlois du Pont-de-l'Arche, représentant la bataille d'Hastings, et où l'on retrouve les brillantes qualités du dessin de ce célèbre artiste.

# HISTOIRE DE NORMANDIE,

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE ;

PAR TH. LICQUET.

Si les peuples les plus heureux sont ceux dont l'histoire s'occupe le moins, on peut pousser le raisonnement jusqu'au bout, et dire que les époques les plus dramatiques pour l'histoire sont aussi celles où l'humanité a le plus à souffrir. Peut-être ne faudrait-il pas excepter de cette règle les époques les plus brillantes de l'antiquité, car la guerre y était souvent bien cruelle; le fanatisme national, la superstition, les orages populaires y faisaient souvent bien des victimes. Enfin, un fait majeur qui, sans être sur le premier plan dans l'histoire ancienne, doit dominer tous les autres pour l'observateur

moraliste, l'esclavage, ce crime social, condamnait au plus grand des malheurs au moins les neuf dixièmes de la population. L'homme qui naissait alors avait donc, contre une chance de jouir du privilége de la liberté, neuf chances d'être condamné ou à l'abrutissement, ou à l'avilissement, ou au désespoir. Voilà de ces choses dont il est indispensable de tenir compte, lorsqu'on juge une époque, surtout par comparaison. Il faut sonder une telle plaie pour en comprendre toute la gravité; car ces héroïques républicains, ces hommes privilégiés, si polis par le culte élevé des arts libéraux, regardaient cet état de choses comme trop naturel pour faire jamais la moindre réflexion sur sa monstruosité.

Si le christianisme, en déclarant tous les hommes frères, ne détruit pas immédiatement un si énorme abus de la force, il appelle du moins l'attention des hommes sur l'immoralité de son principe. Malheureusement, arrive bientôt le torrent de la barbarie; et pendant longtemps dans une grande partie de cet empire romain, naguère si partialement, mais si régulièrement organisé, il n'y a plus d'autre loi que la violence. Alors l'éclat d'une brillante surface

ne dérobe plus aux yeux le grand nombre des obscures misères; le mal paraît à nu, et l'observateur effrayé se demande si ces malheureuses époques n'étaient pas frappées de quelque sceau de réprobation, pour être le théâtre de tant d'horreurs sanglantes, de tant d'actes inhumains.

Nos temps, quelles que soient leurs misères, gagnent beaucoup à une comparaison attentive avec l'antiquité et le moyen-âge, sous le point de vue qui doit dominer tous les autres, celui de l'humanité. Quant aux horreurs du milieu du moyen-âge, elles n'ont pas de palliatif : c'est l'empire de la force dans toute sa naïveté impudente et farouche. Nulle part la beauté de l'ordre ne fait oublier l'injustice de l'oppression, nulle part de courage sans férocité, de puissance sans tyrannie. Ce sont là, il faut le dire, les caractères que présente chez nous la période écoulée entre la conquête de la Gaule par les Francs et celle de l'Angleterre par les Normands, si l'on excepte une partie du règne de Charlemagne.

Toutefois cette partie de l'histoire, traitée comme elle doit l'être, a un genre d'intérêt qui

lui est propre. Les hommes dont l'énergie maîtrise de tels contemporains ont des proportions vraiment colossales; la réunion des hautes combinaisons de leur génie avec les prodiges de leur valeur et de leur force corporelle, avec les exterminations de leur fureur implacable, produit de ces effets merveilleux tels qu'en présente l'histoire de Rollon, des fils de Tancrède de Hauteville et de Guillaume-le-Conquérant.

On a reproché avec raison à plusieurs historiens du siècle dernier ou du commencement de celui-ci de ne pas avoir rendu la physionomie des temps qu'ils avaient à retracer, faute d'en avoir assez pratiqué les monuments originaux. De nos jours on a recherché avant tout la *couleur locale*, et trop souvent on a manqué le but par précipitation et légèreté. Quelques faits peu connus, curieux par leur étrangeté, ont souvent été mis en œuvre aussitôt que recueillis, et, isolés des autres faits dont ils doivent être inséparables, ils ont été présentés comme le cachet de leur époque. De là, certaines réputations de cabinets littéraires, de là une prétention à des recherches profondes, jointe aux preuves trop claires d'une bien plus

profonde ignorance. J'en pourrais citer des exemples dans quelques-unes de ces prétendues scènes historiques dont nous sommes inondés. Cette tendance littéraire est fâcheuse; mieux vaudrait peut-être une séparation complète entre les œuvres d'étude et celles de l'imagination. Toutefois les personnes qui veulent étudier un peu sérieusement demandent l'instruction à d'autres sources, et l'influence de ces ouvrages mixtes est à peu près nulle.

Un emploi plus dangereux des matériaux intéressants sur les mœurs du moyen âge est l'usage qu'en fait quelquefois une science réelle, mais exploitée par l'esprit de système. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler ce danger dans deux auteurs du premier ordre, MM. Dulaure et Augustin Thierry. Leur érudition et leur talent donnent une grande portée à leurs erreurs, qui ne sont pas des erreurs vulgaires; la critique ne peut prétendre les réfuter en passant, et, si nous les nommons ici, c'est pour mieux faire comprendre, par l'opposition, le caractère du travail de M. Licquet. M. Dulaure n'a vu dans le passé, jusqu'à 1789, que misère, honte et oppression. M. Thierry a voulu suivre,

en France et en Angleterre, la distinction des deux races, vaincue et conquérante, et retrouver encore actuellement la première dans le peuple, représentant direct des anciens et légitimes propriétaires du sol; la seconde dans l'aristocratie, représentant ceux qui avaient dépossédé les premiers par la violence. En admettant un instant avec ces deux savants auteurs, que le plus grand nombre de faits soient favorables à leurs plans, il faudra toujours reconnaître que ces plans ont été ceux de leurs ouvrages : cela ressort trop évidemment de la lecture de leurs livres pour pouvoir être nié. Dès lors ces livres ne sont pas une histoire, mais un plaidoyer; or les avocats ont toujours eu le droit de grouper les faits favorables à leur cause.

L'historien, au contraire, cherche à se défaire de toute opinion *primesautière*, ou du moins il se promet à lui-même de ne jamais passer outre devant des faits incontestables, de ne négliger aucun de ceux qu'il peut se procurer, et de porter dans les discussions contradictoires l'impartialité d'un juge entièrement désintéressé dans le procès qu'il instruit, et où il veut ne faire triompher que la vérité.

On me répondra que tous les historiens, même les plus partiaux et les plus systématiques, ont cette prétention; qu'ils ne conviendront jamais avoir appuyé par un triage de faits un système construit d'avance, mais bien d'avoir tiré leur démonstration, de l'étude des faits. Je ne dis pas que telle ne soit leur prétention, mais je dis que c'est au public éclairé, que c'est à une critique grave et attentive d'en apprécier le plus ou moins de fondement. Enfin je sais qu'un historien entièrement impartial est bien rare, qu'une telle qualité semble même tenir à un défaut, et qu'on préfère encore la passion d'un talent partial au terre-à-terre d'un froid écrivain qui ne connaît que l'exactitude.

Le mérite de M. Licquet consiste justement à avoir concilié l'exactitude et l'impartialité avec un véritable talent. Son histoire n'est rien moins qu'un ennuyeux procès-verbal; c'est, au contraire, un récit rapide, où la vivacité du style répond à l'étonnante soudaineté des événements, à la hardiesse des entreprises, à l'incroyable audace des personnages; où les faits sont présentés d'une manière plus ou moins saillante, suivant leur degré d'importance; où de judi-

cieuses réflexions arrêtent le lecteur sur les endroits les plus dignes de son attention ; où, dans les points à discuter, les témoignages ne sont pas seulement rapprochés, mais comparés avec un esprit fin et un coup-d'œil juste.

Dire que l'auteur est étranger à toute prédilection ne serait pas exact. Normand, il s'occupe avec complaisance de ses ancêtres ; mais il ne fait aucun passe-droit en leur faveur. S'il faut les condamner, il en exprime son regret avec une sorte de bonhomie spirituelle qui était dans ses manières et qui se retrouve dans son style ; mais enfin il les condamne. Si, dans la discussion de quelque point obscur, il ne parvient pas à s'éclairer suffisamment, il convient que, dans l'incertitude, il préfère supposer le bon droit du côté des Normands. C'est, comme on le voit, jouer cartes sur table. Au reste, cette sorte de profession de foi n'est pas sans art, car elle prévient en faveur de la sincérité de l'auteur ; mais cette sincérité est réelle ; s'il en revendique le mérite, il ne fait qu'user d'un droit.

Son histoire est disposée avec clarté. On y aperçoit facilement quatre points princi-

paux : les temps antérieurs à Rollon; le règne de ce prince et de ses successeurs; le brillant épisode des fils de Tancrède de Hauteville, et le règne de Guillaume-le-Conquérant. Telle n'est pourtant point la division des titres de l'ouvrage, où, après les temps antérieurs à Rollon, se trouve naturellement le règne de chaque duc.

Ces temps antérieurs contiennent d'abord des faits assez généralement connus, répondant au cours de la première race, où la Neustrie se distingue peu des autres parties de la Gaule. L'auteur trace de cette période un tableau rapide, expressif, et qui, dans un petit nombre de pages, reproduit bien l'impression que laisse la lecture de Grégoire de Tours. Vient ensuite l'endroit de tout l'ouvrage qui a le plus de valeur historique, puisque les détails en sont tirés, en partie, de sources dont l'emploi, parmi nous, peut être considéré comme neuf : les anciennes *sagas* de la Norwége, auxquelles depuis plusieurs années des savants distingués de la Normandie ont accordé avec raison une attention dont les mémoires de l'académie de Rouen offrent la preuve. Désormais

l'origine des Normands non seulement ne peut être un problème, mais elle est accompagnée de tous les détails, de tous les noms et de toutes les dates qui entourent les points d'histoire les mieux éclaircis. Voici quelques-un s des traits dont M. Licquet peint ces terribles conquérants.

Après avoir parlé des petits souverains qui se partageaient la Norwége au neuvième siècle, l'auteur ajoute : « Indépendamment de ces maîtres du sol, il existait dans le Nord une foule de rois d'une autre espèce, souverains sans sujets, sans états, sans demeure et dont la réputation n'est en quelque sorte parvenue jusqu'à nous qu'à travers les massacres qui la leur ont faite. C'étaient les *rois de la mer*, titre mérité, puisqu'ils ne dormaient jamais sous le toit enfumé, puisqu'ils ne vidaient jamais la corne auprès du foyer. Sans autres forteresses que leurs barques, sans autre droit que celui du glaive, sans empire que les flots, ils s'élançaient sur leurs *chevaux à voiles*, ainsi qu'ils appelaient leurs navires, épiaient les vaisseaux voyageurs, les attaquaient à l'abordage, faisaient périr les vaincus, soit par le fer ou par le feu,

soit en les livrant à des chiens furieux, soit en les précipitant du haut des rochers.

» Ce n'était pas seulement sur les flots qu'ils exerçaient leurs brigandages. Mais alors peu leur importait la contrée qu'ils allaient visiter : ils poussaient leurs esquifs à la mer, et en abandonnaient la direction aux vents. Quelquefois même, imitateurs en cela des vieux Saxons, dont ils devaient un jour triompher, ils s'embarquaient pendant l'orage, certains d'arriver à l'improviste, et voguaient joyeusement vers le pillage sous la protection des tempêtes.

» Rivaliser de force et d'agilité, gravir lestement les rochers escarpés, courir sur le bord étroit d'un esquif, sauter légèrement d'une rame sur l'autre, en suivant le mouvement régulier des rameurs, lancer à l'ennemi deux javelots à la fois, se battre des deux mains avec une égale dextérité, traverser un bras de mer à la nage, dompter un coursier rebelle, l'enfourcher à toutes les allures, boire de la bière dans le crâne de son ennemi : tels étaient les jeux du pirate, à qui la mort ne pouvait arracher qu'un sourire...

» Comme s'ils eussent appréhendé que leur

énergie naturelle les servît mal dans le combat, ils appelaient à leur aide une sorte de rage artificielle, en s'enivrant de boissons spiritueuses. Alors ils s'abandonnaient à d'effroyables contorsions, essayaient de briser leurs boucliers avec les dents, mettaient dans leur bouche des tisons enflammés, et ne se calmaient qu'à la vue du sang qu'ils avaient pu répandre...

» Voilà les compagnons de ce Hrolf, fondateur d'une souveraineté nouvelle en France, et dont la postérité devait s'établir avec tant d'éclat sur le trône d'Angleterre. »

Dans le règne de Hrolf ou Rollon, l'auteur discute avec beaucoup de lucidité plusieurs points obscurs, tels que les circonstances du traité de Saint-Clair sur Epte, le prétendu mariage de Rollon avec une Gisèle, qui aurait été fille ou sœur de Charles-le-Simple, mariage admis par tous les historiens modernes, et dont M. Licquet démontre la fausseté, en expliquant comment cette erreur s'est établie.

Dans l'histoire des successeurs de Rollon, le pélerinage de Robert-le-Magnifique à Jérusalem présente le côté le plus poétique des mœurs de cette époque. Une partie de son voyage se fait

en véritable pélerin, nu-pieds et le bourdon à la main; mais, en arrivant à Constantinople, « Robert voulut y faire une entrée digne de sa réputation d'opulence et de libéralité. Il ordonna donc qu'on lui amenât une mule richement caparaçonnée, lui fit mettre aux pieds des *fers d'or*, faiblement assurés avec des clous de même métal, et défendit à ses gens de les ramasser s'ils venaient à se détacher dans le trajet. Ainsi monté, et suivi de ses chevaliers somptueusement vêtus, il se rendit à l'audience de l'empereur. »

A l'occasion des récits suspects auxquels donnèrent lieu les aventures de ce duc Robert, M. Licquet réfute facilement la tradition qui le confond avec le personnage des romanciers, célébré jusqu'à nos jours sous le nom de Robert-le-Diable, dont on montre le prétendu château sur la rive gauche de la Seine, à quatre lieues de Rouen, et dont M. Deville a prouvé l'identité (obscurcie par le merveilleux des traditions) avec Robert *Courte-Heuse*, fils de Guillaume-le-Conquérant.

Au règne de Robert-le-Magnifique se rattache le brillant épisode de la conquête de la Pouille

et de la Sicile par les vaillants fils de Tancrède de Hauteville, qui fondèrent alors le royaume des Deux-Siciles, tel qu'il existe encore aujourd'hui. Leurs exploits sont encore plus étonnants que ceux de Rollon, et M. Licquet a exposé d'une manière aussi claire que rapide les entreprises de ces douze frères terribles, dont Guillaume-bras-de-fer, Robert Guiscard et Roger sont les plus illustres. Il semble lire une épopée en lisant les prodigieux succès de ces chevaliers normands. Robert Guiscard en était venu au point de destiner l'empire d'Orient à son fils, en visant pour lui-même au trône de Perse; et ce qui lui restait à faire pour y arriver n'était pas plus grand que ce qu'il avait fait pour en venir au point où il était. Mais la mort l'arrête. Malheureusement cette épopée reprend son caractère véritable par les détails d'atroces cruautés que sans doute n'aurait pas imaginées un poète; telle est cette horrible habitude de faire couper les mains et les pieds.

« Ce maudit usage des mutilations, dit Mézeray, venoit de l'invention des princes grecs, et on l'a pratiqué long-temps en Occident: à cause de quoi les vassaux, dans leur serment

de fidélité, juroient qu'ils défendroient la personne de leur seigneur envers et contre tous, et ne consentiroient pas qu'on le mutilât d'aucune partie de son corps. »

Les auteurs du temps parlent de ces supplices avec un sang-froid incroyable, habitués qu'ils étaient à voir journellement de pareils spectacles. Riso, seigneur de Monticello, ayant assassiné dans une église Drogon, son compère, un des douze fils de Tancrède, Humfroy, frère de Drogon, assiégea Monticello et s'empara de Riso. D'abord ses complices furent mis à mort par divers supplices, qui ne pouvaient être trop grands pour une telle trahison, suivant la remarque d'Aimé, moine du mont Cassin, auteur de la *Chronique de Robert Viscart.* Quant à Riso, le principal coupable, le chroniqueur ajoute dans son style antique : « Et Riso, loquel » fu chief de lor malvaistié, il lui furent tailliez » toutes les membres l'une après l'autre, à ce » qu'il soustenist plus lonc torment de sa per» sonne. Et au darrain [*en dernier lieu*], avant » qu'il morust, vif lo souterrèrent. »

Rien n'est plus intéressant que de comparer avec le récit de M. Licquet cette chronique du

moine Aimé et son *Ystoire de li Normant*, qui viennent d'être publiées pour la première fois par M. Champollion, et que feu Licquet n'avait pas connues.

On pense bien que le règne de Guillaume-le-Conquérant, qui termine l'ouvrage, en est la partie la plus importante. Nous nous bornerons à dire que l'historien nous y a paru constamment à la hauteur de son sujet; il lui arrive souvent de n'être pas d'accord avec M. Thierry. Toutefois il est loin de chercher à disculper son célèbre duc des graves reproches que l'histoire est en droit de lui faire.

« Assurément, dit-il, le poison joue un trop grand rôle dans l'histoire de Guillaume. » Plus loin, il ajoute, en parlant de Conan, duc de Bretagne, dont un vassal, qui l'était aussi de Guillaume, empoisonna le cor, les gants et la bride, et qui mourut tout à point pour tirer le duc normand du plus grand embarras : « C'est le quatrième ennemi de notre duc qui meurt empoisonné, rapprochement funeste à sa mémoire, et qui prouve malheureusement aussi que cette science infernale est plus ancienne qu'on ne se l'imagine. » Sans doute cette mort

a rappelé à l'auteur celle de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, empoisonnée aussi avec des gants que lui avait vendus un Italien amené à Paris par Catherine de Médicis. Toutefois nous trouvons une singulière négligence dans la dernière réflexion ; car personne, que nous sachions, ne s'imagine que la science des empoisonnements soit moderne : il suffit, pour savoir le contraire, d'avoir vu jouer *Britannicus* ou lu Tacite, dont Racine a reproduit fidèlement les détails en cet endroit. L'histoire du poison est malheureusement presque aussi ancienne que celle de nos sociétés.

M. Licquet était un des savants les plus estimés de la ville de Rouen, dont il était bibliothécaire, et où il est mort, en 1832, à l'âge de quarante-cinq ans. MM. Frère et Nicétas-Périaux se sont faits éditeurs du bel ouvrage qu'il avait laissé manuscrit, et dont nous venons d'essayer de présenter un aperçu. Nommer ces éditeurs, c'est faire l'éloge typographique du livre, car il y a long-temps que la réputation de leurs excellentes publications s'étend bien au-delà de Rouen. Ils ont été puissamment secondés par deux savants de la même ville, qui

ont pris soin de cette œuvre posthume de leur confrère. Des matériaux sur la littérature, la mythologie et les mœurs des hommes du Nord avaient été préparés par M. Licquet pour servir d'introduction à son histoire. M. Depping, en joignant quelques-uns de ces fragments aux notions qu'il doit à ses propres recherches, a complété cette introduction, dont il a enrichi le commencement de l'ouvrage, afin qu'il parût tel que son auteur l'avait conçu. Enfin M. Deville, qu'il faut nommer dans tout ce qui s'entreprend d'utile et d'honorable à Rouen, a suivi l'impression avec une attention dont la parfaite correction du livre prouve tout le zèle, et où l'on reconnaît la main d'un ami. Il a fait précéder le livre d'une notice sur l'auteur, et l'a fait suivre de plusieurs documents contemporains, dont trois, traduits par lui, se reconnaissent facilement à la fidélité historique et à l'élégance correcte de tout ce qui sort de sa plume.

# HISTOIRE

# DE LA NORMANDIE,

## SOUS LE RÈGNE DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT

ET DE SES SUCCESSEURS,

Depuis la conquête de l'Angleterre jusqu'à la réunion de la Normandie au royaume de France ;

PAR G.-B. DEPPING.

L'histoire de M. Depping, qui fait suite à celle de feu Licquet, dont nous venons de parler, traite de la période comprise entre l'année 1066, époque du sacre de Guillaume-le-Conquérant à Londres, jusqu'à l'année 1204, où la prise de Rouen par Philippe-Auguste achève la réunion de la Normandie à la France. Cette année 1204 est fertile en grands événements : c'est celle de la prise de Constantinople par les seigneurs croisés, l'un desquels, Ville-Hardouin,

maréchal de Champagne, a laissé le récit de cette glorieuse expédition; c'est aussi l'année où mourut Éléonore de Guienne, si célèbre, pendant la deuxième croisade, par sa beauté et sa coquetterie, et dont le second mariage fut si funeste à la France; car en quittant Louis-le-Jeune pour Henri II, roi d'Angleterre, elle lui porta en dot toutes ces riches provinces du sud-ouest de la France, qui furent ainsi, pendant plus de deux siècles, une source féconde de désastres, et mirent la monarchie française à deux doigts de sa perte. Quelle persévérance dans la politique des rois pour fonder cette monarchie, sans se décourager par des revers qui semblaient anéantir les efforts de leurs prédécesseurs, et les obliger à recommencer tout sur nouveaux frais! Néanmoins les derniers prédécesseurs de Louis XI, dans leurs situations les plus critiques, tenaient de la sanction du temps une ressource qui avait manqué aux premiers princes de leur race : c'était l'autorité royale, établie alors comme un droit suprême déjà ancien; et Charles VII, dépouillé, n'attendant plus son salut que d'un miracle, était plus près, en ce sens, de la puissante mo-

narchie de son fils, que Louis-le-Jeune, époux d'Éléonore. Aucun événement ne contribua plus à consolider cet ascendant de la royauté dans la personne du roi de France, que la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste. Dès lors, les rois d'Angleterre furent des rois étrangers, la nationalité des deux pays fut distincte; et peut-être qu'en mourant la vieille Éléonore aperçut, dans l'avenir, ses beaux états de Guienne annexés au royaume de son suzerain, pour n'en être plus séparés.

Le rôle que joue Philippe-Auguste dans cette construction d'une monarchie compacte est des plus importants par les nombreux obstacles qu'il eut à surmonter. Obligé non seulement de marcher à son but, pied à pied, mais de recommencer vingt fois les mêmes conquêtes, d'être attentif à toutes les circonstances et de s'occuper surtout de les faire naître dans l'intérêt de ses desseins, Philippe se montre un grand roi, comme guerrier et comme politique. Mais la raison d'état trouve rarement grâce devant M. Depping. Les pays ravagés, les populations désolées par tous les maux de la guerre, la foi des traités continuellement violée, voilà

ce qui le frappe le plus en se reportant, comme il l'a fait, au milieu de ces malheureux temps, par l'étude approfondie des écrits contemporains. Ce sont, du moins, les réalités les plus immédiates et les moins contestables de l'histoire; et la manière dont M. Depping les expose a quelque chose de plus vivant que celle des historiens qui abandonnent l'étude des faits pour les hauteurs philosophiques; c'est la Normandie au onzième et au douzième siècle, car l'auteur s'est placé au point de vue normand par rapport à la France comme à l'Angleterre.

Ce dernier royaume est réuni sous le même sceptre que la Normandie pendant toute cette période; mais l'importance de la conquête de Guillaume avait changé, sous ses successeurs, la situation respective des deux pays. Le duché héréditaire du conquérant, qui venait y étaler complaisamment les trésors arrachés aux Anglais par son despotisme de fer, finit par devenir à son tour une dépendance de l'Angleterre. Ces seigneurs normands, auxquels il avait distribué les domaines féodaux de sa conquête avec une prodigalité telle, que plusieurs avaient reçu, pour une seule part, douze cents, quinze

cents et jusqu'à dix-huit cents seigneuries, trouvèrent une fortune bien plus considérable dans le pays conquis que dans leur contrée natale; et leurs intérêts leur faisaient choisir le premier lorsque les discussions des enfants de Guillaume les forçaient à opter pour un des deux états, avec la perspective de la confiscation de leurs biens, dans l'autre. A chaque génération, la séparation s'opérait davantage. La politique des rois de France était donc tout naturellement tracée par la géographie.

Il me semble, d'ailleurs, que tant d'expéditions aventureuses avaient détruit ou exporté une grande partie de cette chevalerie turbulente, qui représentait plus directement les hommes du Nord amenés par Rollon. Le reste de la nation, représentant l'antique Neustrie, retrouvait dans sa réunion à la France les souvenirs d'une origine commune. Toutefois, trois siècles de séparation faisaient de la France un pays étranger pour les Normands. Aussi M. Depping, tout en reconnaissant les avantages de l'incorporation nouvelle, ajoute : « Il dut paraître dur aux générations contemporaines de recevoir pour maître un prince étran-

ger, le dévastateur du pays, ce même Philippe qui, depuis vingt ans, se plaisait à saccager le territoire normand, à brûler les villages, à égorger les habitants, à mutiler et tourmenter les prisonniers de guerre : pour les peuples comme pour les individus, il est des temps d'humiliations où leur patience et leur foi dans un meilleur avenir sont mises à de rudes épreuves. »

A l'exception de Robert Courte-Heuse, fils de Guillaume-le-Conquérant, et son successeur au duché de Normandie seulement, tous les autres ducs, dans la période traitée par M. Depping, sont en même temps rois d'Angleterre : ce sont Guillaume, Henri Ier, son fils, frère de Robert, Geoffroy Plantagenet, gendre de Henri Ier, lequel avait donné en mariage sa fille, l'impératrice Mathilde, âgée de trente ans, à ce jeune comte d'Anjou alors dans sa seizième année ; Henri II Plantagenet, fils de Geoffroy, et mari d'Éléonore de Guienne, Richard-Cœur-de-Lion puis Jean-Sans-Terre, leurs fils.

Les violences de la féodalité, comprimées par la main puissante de Guillaume et par les deux Henri, se déchaînaient aussitôt que ces princes

étaient absents, et surtout sous les autres règnes, soit par l'avilissement de Robert Courte-Heuse, soit par le pouvoir contesté de Geoffroi Plantagenet, soit par le séjour de Richard-Cœur-de-Lion en Terre-Sainte, et par les exactions dont cette croisade fut précédée et suivie ; soit enfin par la lâcheté de son frère Jean-Sans-Terre. Au milieu de toute cette barbarie, les puissants souverains de la Normandie étalaient, à l'époque des principales fêtes de l'année, une grande magnificence, à laquelle vient se joindre, sous les Plantagenets, le prestige des mœurs chevaleresques et de la poésie des trouvères. Les Plantagenets en furent les protecteurs et les héros ; et ils ont eux-mêmes cultivé la poésie. Henri Ier, beau-père du premier de ces princes, était déjà fort lettré pour son temps, et nous sommes étonné que M. Depping, en lui reconnaissant ce mérite, n'ait pas fait mention du surnom de *Beau-Clerc* que lui donnent quelques historiens.

Malheureusement ces princes offrent continuellement le spectacle de la cruauté, du parjure, des liens du sang méconnus par les fureurs de l'ambition ou même par les passions les plus

déréglées. Dans leurs relations avec l'Église, ils ne cherchent qu'à s'affranchir, sous quelque prétexte, de l'accomplissement d'une promesse, des liens gênants d'une union légitime, ou bien à diriger contre leurs ennemis les foudres ecclésiastiques, auxquelles ils ne se soumettent que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement. C'est un temps de grande influence pour le pouvoir sacerdotal ; et dans les querelles des rois de France ou d'Angleterre avec l'Église, il est rare que celle-ci ne finisse pas par l'emporter.

Le plus éclatant exemple de cette lutte est la querelle de Henri II avec Thomas Becquet. Quoiqu'elle se rapportât plutôt à l'histoire d'Angleterre qu'à celle de Normandie, M. Depping n'a pu résister à l'attrait d'en orner son ouvrage : un tel épisode, par les situations extrêmes et les caractères forts qu'il met en scène, est effectivement un de ceux qui animent le plus l'histoire. Celle de la Normandie à cette époque ne manque pas, au reste, de ces éléments dramatiques ; ils y sont même multipliés au point d'embarrasser le fil de la narration. Car le morcellement féodal et les causes fréquentes de licence que nous avons signalées,

sont loin de présenter alors dans le duché de Normandie l'ensemble de destinées communes; chaque seigneur turbulent appelle à son tour l'historien sur un point différent du territoire; on saute à droite, à gauche, d'une ville prise à une campagne saccagée, d'un acte de férocité à un acte de trahison. Par cette variété de détails, il se forme difficilement un tableau général qui se grave dans l'esprit. C'est un inconvénient du sujet; et c'est surtout pour de telles compositions qu'est heureuse la disposition typographique, consistant à mettre au haut des pages, au lieu d'un titre commun toujours le même, des titres particuliers se renouvelant presque à chaque page, et indiquant au premier coup d'œil ce qui s'y trouve rapporté. L'usage d'un livre ainsi disposé est fort commode, soit pour les recherches, soit pour la récapitulation de la partie déjà lue. Et si ce perfectionnement n'est pas généralement adopté, du moins devait-on s'attendre à le trouver dans les publications d'un éditeur aussi soigneux et aussi éclairé que M. Édouard Frère. Nous l'avons effectivement remarqué dans les autres livres d'histoire auxquels il a attaché son nom.

M. Depping a peut-être dans son style moins d'éclat et une allure moins rapide que feu Licquet, dont il s'est fait le continuateur ; mais c'est, autant que nous en pouvons juger, le même respect pour les faits, le même esprit de critique dans leur discussion. Ajoutons que les faits racontés par M. Licquet, cette conquête de la Neustrie par les hommes du Nord, les mœurs étranges de ces barbares, leur assujettissement graduel à notre civilisation, la puissance des successeurs de Rollon, qui va toujours grandissant jusqu'à Guillaume, les prodigieux exploits des chevaliers normands en Italie et en Sicile, sont de ces événements surprenants et hors de ligne, qui permettent à un historien de colorer son style de nuances vives et brillantes, et qui offraient à M. Licquet l'application de la connaissance des littératures du Nord. Cette partie des études de M. Depping lui a été inutile dans la période dont il s'est trouvé l'historien ; mais il y a mis à profit des sources authentiques et variées, avec ce discernement que donne une longue expérience des travaux historiques.

# HISTOIRE

DU

# PRIVILÉGE DE SAINT-ROMAIN,

PAR M. FLOQUET,

Greffier en chef de la Cour royale de Rouen, ancien Élève de l'École des Chartes à la Bibliothèque du Roi.

La coutume qui fait l'objet de cet ouvrage était un privilége qui donnait à de simples chanoines le plus beau droit de la royauté, un droit qui assimile les rois à la Providence, en plaçant leur miséricorde suprême au-dessus des arrêts de la justice, le droit de grâce. Le chapitre de la cathédrale de Rouen l'exerçait anciennement chaque année, et de telle sorte que les rois en furent souvent jaloux. Eux-mêmes, n'osant porter aussi loin celui qui tenait à leur couronne, devinrent souvent les solliciteurs du chapitre de Rouen, en faveur de tel ou tel grand coupable qu'ils recommandaient à sa miséricorde.

L'origine d'une coutume si remarquable semblait se perdre dans la nuit des temps, et à une époque fort reculée son existence avait été constatée comme un fait notoire déjà ancien.

Le merveilleux des légendes populaires l'avait, dirai-je enrichi ou altéré de ses couleurs brillantes? ce sera *enrichi* pour les poètes, *altéré* pour les historiens. Mais pour le chapitre de Rouen, l'effet de ces traditions confuses n'avait pas été un instant douteux, et cette habile compagnie avait exploité avec un art infini le vague et le merveilleux répandus sur l'origine de son privilége, pour le rendre cher aux peuples et le faire reconnaître des rois. Forts de ces précédents, et toujours soutenus par la sympathie nationale, s'il s'élevait quelque conflit, quelque réclamation, ils y opposaient une fermeté inébranlable, que les obstacles rendaient encore plus opiniâtre; leur privilége parvint ainsi au plus haut point de splendeur. Mais ils lui donnèrent une extension si prodigieuse, ils l'appliquèrent de préférence à des crimes si énormes, qu'enfin ils excitèrent contre eux des orages sans cesse renouvelés, et où toutes les puissances de l'état se réunissaient pour les dépouiller d'un droit

aussi exorbitant. Ils tinrent bon cependant dans cette seconde période comme dans la première; et le privilége de saint Romain, dont l'histoire se rattache en 1193 à Richard-Cœur-de-Lion, se lie encore en 1775 au nom du comte d'Artois, depuis Charles X, et en 1780 à celui du duc de Chartres (père du roi Louis-Philippe), qui figurent tous deux dans cette histoire comme solliciteurs du chapitre de Rouen.

A l'époque où cette coutume était encore dans tout son éclat, des hommes profondément versés dans nos antiquités nationales avaient dirigé leur attention et leurs recherches sur cette « histoire vrayement admirable, dit Estienne Pasquier, et unique en son espèce, et qui, pour ceste raison, mérite d'estre recognue de tous. » Mais l'origine en était tellement obscure, que, près de deux siècles après Pasquier, un jurisconsulte normand, qui l'avait longtemps étudiée sur les lieux mêmes, déclarait que « prétendre à trouver cette origine, ce seroit chercher la pierre philosophale. »

M. Floquet, champion exercé contre les difficultés historiques, par les innombrables documents originaux soumis à son examen pendant

six années qu'il a passées à la bibliothèque du roi, comme élève de l'école des Chartes, n'a pas reculé devant une entreprise déclarée aussi intéressante que téméraire. Outre sa parfaite connaissance de la paléographie, de l'histoire, des coutumes de sa province et en particulier de Rouen, sa ville natale, il avait encore l'avantage, comme greffier en chef de la cour royale, d'être à la source des documents originaux.

« Dépositaire, dit-il, des antiques mémoriaux de l'échiquier et du parlement de Normandie, nous les avons tous soigneusement compulsés. Les registres, les chartes de l'ancien chapitre de Rouen, les statuts de confréries, les annales de la Tournelle, celles de la Chambre-des-Comptes, du Bailliage, de l'Hôtel-de-Ville; les vieilles chroniques, les rituels, les recueils de jurisprudence, ont passé sous nos yeux. »

Ajoutons que ceux de ces titres qui appartenaient à l'église n'auraient pu être librement examinés avant la révolution de 89, parce que l'esprit de corps des chanoines était trop intéressé dans la question pour permettre à la critique d'y porter son flambeau. M. Floquet a donc eu à sa disposition des matériaux que n'auraient jamais

eus Pasquier ni aucun des savants de l'ancienne France ; il les a mis en œuvre avec une supériorité de talent qu'aucun d'eux n'aurait surpassée, et qui fait de cet ouvrage (nous n'hésitons pas à le dire après la lecture la plus attentive) un des plus beaux monuments et des plus complets, élevés depuis long-temps à la science de l'histoire. Nous allons essayer d'en donner une idée.

Tous les ans, le chapitre de la cathédrale de Rouen délivrait, le jour de l'Ascension, un meurtrier qu'il choisissait dans les prisons de Rouen, parmi tous les coupables prétendant à cette grâce, et dont les confessions étaient reçues par des chanoines députés à cet effet. L'élection faite sur l'examen des confessions, le parlement délivrait au chapitre le prisonnier choisi, qui, au milieu d'une célèbre procession, en présence d'une foule immense, soulevait la *fierte* ou châsse de saint Romain, et était dès lors absous avec tous ses complices, quels que fussent leur nombre et l'énormité de leur crime. Cet usage, déjà constaté comme ancien en 1210, s'observa pour la dernière fois en 1790 ; voilà les faits.

A quoi ce chapitre dut-il un privilége si ma-

gnifique et si durable? Voici la tradition populaire : Sous l'épiscopat de saint Romain, un dragon monstrueux, appelé *la Gargouille*, désolait les environs de Rouen. Le saint évêque, voulant délivrer son peuple de ce fléau, prit avec lui deux criminels condamnés à mort, et alla à la rencontre de la Gargouille, dont il triompha. Les deux meurtriers qui l'avaient aidé dans cette miraculeuse expédition reçurent leur grâce, et, en souvenir de ce miracle, le roi Dagobert avait accordé ce privilége au chapitre de Rouen, à la prière de saint Ouen, son ministre, et l'un des successeurs de saint Romain au siége de cette ville. Voilà une des versions, car toute tradition populaire en a plusieurs.

M. Floquet a commencé par discuter l'authenticité de ce miracle, ce qu'il a fait avec beaucoup d'érudition, n'ayant pas le secours des bollandistes pour saint Romain, dont la fête tombe le 23 octobre; or l'on sait que cette grande collection, prodige de science et de critique, s'arrête avant ce mois. On peut regarder comme certain, après avoir lu la dissertation de M. Floquet, que, si les bollandistes fussent parvenus

jusqu'à la fête de saint Romain, ils auraient jugé le miracle de la Gargouille apocryphe comme tant d'autres, non par des lazzi à la Voltaire, qui ne prouvent rien et dont on est heureusement revenu, mais par un examen grave et sérieux, qui, dégageant la religion de toutes les altérations apportées aux traditions secondaires par la grossièreté et l'ignorance, l'offre ainsi épurée à la vénération des hommes instruits, et établit entre eux et le vulgaire la seule différence orthodoxe dans la manière d'envisager la religion. . . . . .

M. Floquet compulse toutes les plus anciennes Vies de saint Romain, tous les historiens contemporains ou des premiers siècles suivants, et n'y trouve pas un mot de ce prétendu miracle, dont il aperçoit les premières traces à la fin du quatorzième siècle. C'est depuis lors seulement que le chapitre, voulant fortifier son privilége, s'appuie sur la tradition de la Gargouille, qu'il adopte, soutient, explique, tourne et modifie de manière à en tirer le plus de parti possible.

Or, quel fondement pouvait-elle avoir? et quelle était la véritable origine du privilége? C'est ici que M. Floquet a montré une sagacité

et une lucidité de critique dont on ne peut apprécier tout le mérite qu'en lisant cette partie de son ouvrage. On regrette de donner en quelques lignes un résultat historique qui a coûté à son auteur de si profondes recherches.

Philippe-Auguste, ayant conquis la Normandie, confia le château de Rouen à un gouverneur auquel le privilége revendiqué par les chanoines était inconnu, et qui refusa de leur délivrer un prisonnier le jour de l'Ascension, 1210. Ils se plaignirent aussitôt au roi, qui chargea l'archevêque de Rouen et le châtelain d'Arques d'informer sur ce conflit. Une enquête eut lieu, dont le procès-verbal figure aux pièces justificatives. Les témoins entendus y attestent comme fort ancienne, à leur connaissance, cette *immunité* accordée à l'église de Rouen *par les rois et les princes*. Outre cette assertion vague, ils affirment en particulier que, l'année de la captivité du roi Richard, il n'avait pas été délivré de prisonnier, en signe de deuil; mais l'année suivante, Richard étant rendu à la liberté, le chapitre en avait eu deux.

« S'il y avait eu quelque charte formelle accordée par l'un des ducs qui avaient successi-

vement régné sur la Normandie, ou par quelque roi de France, avant l'invasion des Normands, quelle occasion plus favorable pouvait-on avoir pour l'alléguer? Mais non, les chanoines n'avaient point alors de titres... Seulement ils demandaient chaque année, le jour de l'Ascension, un prisonnier aux rois, aux ducs, aux juges, qui ne le leur refusaient pas. C'était suivre l'exemple des saints évêques des premiers siècles, qui, presque tous, avaient intercédé avec succès en faveur des prisonniers. »

« Ce prisonnier, demandé humblement par le chapitre les premières fois, et toujours accordé sans difficulté par les ducs ou par leurs officiers, les chanoines se seront accoutumés à le réclamer chaque année; peu à peu, par la continuité d'un usage non interrompu, ils l'auront demandé comme leur étant dû; il leur aura toujours été délivré, et insensiblement une grâce sera devenue un droit. »

On peut le voir assez clairement s'établir ainsi à l'époque de cette enquête ordonnée par Philippe-Auguste; et M. Floquet indique les motifs politiques de ce prince en cette occasion: « Le chapitre était bien puissant dans Rouen:

l'Angleterre était bien voisine de la Normandie, et l'occupation de cette province par Philippe-Auguste était un fait encore si récent! Eût-il été prudent à un nouveau souverain d'indisposer les chanoines en leur contestant un droit auquel ils tenaient tant? »

C'est là ce que l'histoire apprend sur les premiers temps de cette coutume. Elle avait lieu le jour de l'Ascension, parce qu'en cette fête l'église de Rouen solennisait ses *mystères*, ou représentations scéniques sur des sujets religieux. Aux processions de ce jour on portait, comme à d'autres fêtes, dans les églises de Metz, de Langres, de Paris, de Poitiers, la figure monstrueuse d'un dragon représentant le diable vaincu; et il y en avait même deux à celle de Rouen: l'un qui était sous les pieds de la Vierge, et l'autre sous les pieds de saint Romain. Ce saint était représenté très-convenablement de cette manière, comme ayant extirpé l'idolâtrie du diocèse de Rouen. Le dragon placé sous ses pieds passa insensiblement pour avoir réellement existé, et reçut le nom de *Gargouille*. « On appelait ainsi par toute la France, dans les quatorzième et quinzième siècles, les gout-

tières de pierre des églises, des palais, des grands châteaux. Les ouvriers d'alors s'étudiaient à donner à ces volumineux tuyaux de pierre la forme de serpents ou de dragons ailés et monstrueux qui se penchaient au bord des toits de ces hauts édifices, et semblaient, par leur attitude menaçante, en défendre les approches. » Supposons maintenant quelque autre tradition, plus ou moins fondée, d'un événement contemporain de saint Romain, venant s'adapter à l'idée d'un dragon vaincu par lui, et nous concevrons comment le miracle de la Gargouille avec toutes ses circonstances s'accrédita parmi le peuple de Rouen, au point que, dans le dix-huitième siècle encore, suivant le continuateur de De Thou, « ce prétendu prodige était si profondé» ment gravé dans l'esprit du petit peuple, » qu'il aurait fallu un autre saint Romain pour » en effacer les traces. »

Le privilége lui-même étend ses racines avec autant de force que la légende dont il s'appuie.

C'est un tableau des plus intéressants que de voir se dérouler, dans les annales de cette coutume, la partie la plus animée peut-être de l'histoire de la ville de Rouen. Le chapitre

avait su inspirer à ce peuple une véritable passion pour cette cérémonie. En 1207, le maire de Rouen s'étant permis de retenir un prisonnier que les chanoines avaient élu pour lever la fierte, le chapitre avait lancé un interdit sur la ville. « Ne fut levé ledit interdit, ny pour prières du roy, ny pour menaces qu'il fist, ny pour ambassade qu'il envoyast, jusques ad ce que le prisonnier fust restitué par le maire et amené par luy dans Nostre-Dame et en plain chapitre. »

Dix-huit jours avant l'Ascension, le chapitre envoyait ses députés au parlement et aux autres cours souveraines, pour faire une déclaration qui se nommait l'*insinuation* du privilége, et après laquelle les juges devaient s'abstenir de prononcer aucun jugement, de faire exécuter aucune condamnation déjà prononcée, et d'enlever aucun prisonnier des prisons de la ville, pour que les chanoines pussent choisir entre tous. En 1299, le bailli de Rouen et le vicomte ayant, pendant cet intervalle, fait mettre en jugement, condamner et déjà conduire au supplice, un prisonnier, le chapitre avait eu le pouvoir de le faire ramener dans les prisons,

comme il était déjà près du gibet. Le même bailli ayant encore, en 1302, après l'insinuation du privilége, fait transférer un autre prisonnier des prisons de Rouen dans celles du Pont-de-l'Arche, « il y eut grande rumeur au chapitre. Les chanoines s'écrièrent qu'on attentait au privilége de saint Romain... Le jour de l'Ascension ils ne désignèrent point de prisonnier pour lever la fierte, mais ils se rendirent processionnellement, comme de coutume, avec toutes les châsses de la cathédrale, à la place de la Vieille-Tour. Là, par l'ordre du chapitre, un de ses orateurs, et peut-être n'avait-on pas choisi le plus modéré de tous, raconta au peuple ce qui s'était passé entre le bailli et l'église.

» On peut imaginer l'effet de cette communication officieuse et de ces doléances sur une population enthousiaste du privilége et déjà indisposée de ne point voir ce prisonnier, objet pour elle d'une si ardente curiosité... Pour ne point laisser se refroidir les sentiments sympathiques qu'avait excités cette harangue, le chapitre eut recours à un moyen que déjà il avait employé avec succès. Aux yeux des habitants de Rouen, il n'y avait rien de plus auguste et

de plus sacré que la fierte de saint Romain, où reposaient les restes vénérables du saint pontife. Cette fierte était pour la ville comme un palladium auquel semblaient attachées ses destinées.... Cette sainte châsse, cette fierte révérée, envers laquelle un imprudent magistrat s'était rendu coupable d'un double outrage, le chapitre la laissa exposée solennellement aux yeux du peuple dans la place de la Vieille-Tour, en déclarant qu'elle demeurerait dans cet endroit tant que Nicolas Letonnelier n'aurait pas été ramené des prisons du Pont-de-l'Arche dans celle de Rouen... Cela fut exécuté ponctuellement, et la fierte de Saint-Romain resta ainsi exposée en permanence à la Vieille-Tour, le jeudi jour de l'Ascension, le vendredi et le samedi, gardée jour et nuit par des ecclésiastiques et par un nombre considérable de fidèles qui se faisaient un devoir de cette pieuse assistance.

» Chaque jour le clergé et le chapitre de Notre-Dame venaient, processionnellement, visiter et honorer la châsse. Une multitude innombrable suivait ces processions..... Cette exposition extraordinaire de la fierte du saint,

ces processions inaccoutumées n'avaient pu avoir lieu sans quelque mouvement dans le peuple, que les chanoines avaient fort adroitement semblé prendre pour arbitre, en lui racontant, le jour de l'Ascension, leurs démêlés avec le vicomte. Ce dernier sentit qu'il n'était pas le plus fort. Dès le samedi, il fit réintégrer Nicolas Letonnelier dans les prisons de Rouen, et s'empressa d'en donner avis au chapitre..... qui, se voyant rétabli dans son droit..... choisit, pour lever la fierte, non point Nicolas Letonnelier, dont la translation avait causé tant de bruit, mais Guillaume de Montguerard; ce qui prouva qu'en cette occasion encore le chapitre n'avait voulu que forcer les magistrats à reconnaître son droit et à respecter son pouvoir. »

Ce pouvoir va toujours croissant par la persévérance inflexible des chanoines. Pendant la longue occupation anglaise, mêmes triomphes du chapitre sur les officiers de Henri V et de Henri VI qui lui contestaient son privilége. « En 1473, il défendit son droit avec énergie et succès, non plus contre un gouverneur de château, mais contre un roi de France;

et ce roi était Louis XI! » Voici la lettre que ce prince écrivit au chapitre :

« Chiers et bien amez,

» Nous avons esté advertis du grant cas et
» crime commis et perpétré par Étienne de
» Baudribosc de nostre ville de Rouen, en la per-
» sonne de feu Jehan Le Chandelier, et comme
» il s'est vanté d'avoir la châsse de saint Romain
» et de joir du privilége. Qui nous semble chose
» bien estrange et préjudiciable au dict privilége,
» actendu que le dict Baudribosc tient franchise
» publicquement, et qu'il a commis le dict cas
» de courage délibéré. Et, pour ce que nous
» avons grant intérest en cette matière, et que
» ne voullons que aucune chose soit faicte par le
» dict Baudribosc à l'encontre du dict prévilége,
» nous vous avons bien voulu advertir, affin que
» y ayés bon advis. Car se aucune chose se fai-
» soit au contraire, nous ne serions pas contens.

» LOYS. »

Voyons quel fut le résultat de cette lettre assez entortillée : « Le jour de l'Ascension, au matin, le chapitre assemblé délibérait sur l'élection d'un prisonnier, et déjà douze voix avaient été recueillies, lorsque Jehan de Mon-

tespédon, bailli de Rouen, demanda à être introduit. Admis dans la salle capitulaire, il dit qu'il venait entretenir messieurs du chapitre au sujet d'Étienne de Baudribosc... Sa majesté, ayant eu connaissance de ce crime, avait envoyé l'ordre d'arrêter le coupable, en quelque lieu qu'il fût, hormis en lieu saint, et de le lui amener à lui et à son grand-conseil... En accordant le privilége de Saint-Romain à un homme dont le roi connaissait si bien le crime et avait donné des ordres si formels, le chapitre encourait l'indignation du monarque...

» Au moment où messieurs du chapitre allaient procéder à l'élection d'un prisonnier, il avait cru devoir venir leur donner cet avertissement. Les chanoines lui répondirent, par l'organe du grand-chantre, qu'ils avaient toujours obéi au roi, et s'efforceraient toujours de lui obéir et de ne rien faire contre ses ordres. *Quant au choix d'un prisonnier, ils y procéderaient selon Dieu et leurs consciences*. Après le départ du bailli on continua de recueillir les votes ; et il se trouva que ce même Étienne de Baudribosc, poursuivi par le roi avec tant d'acharnement, avait recueilli l'unanimité des

suffrages. » Les officiers du roi, consternés d'une telle hardiesse, n'osaient délivrer le prisonnier au chapitre. Il faut lire dans M. Floquet avec quel mélange d'adresse, de formes respectueuses et de fermeté inébranlable, les chanoines se firent remettre Baudribosc, qui obtint sa grâce et sa pleine liberté. Et Louis XI ne réclama point.

Par cette conduite le chapitre porta son privilége à un point de splendeur dont l'apogée fut sous le règne suivant. Charles VIII étant venu à Rouen présider lui-même son échiquier de Normandie, ce fut en sa présence qu'eurent lieu toutes les circonstances de cette imposante cérémonie. Ainsi M. Floquet décrit l'insinuation du privilége en présence de ce prince : « Le mercredi, 27 avril (1485), dix chanoines, envoyés par le chapitre au château, demandèrent à être admis dans la grande salle de l'échiquier. L'ordre ayant été donné de les introduire, ils entrèrent suivis de plusieurs chapelains de Notre-Dame et de tous les frères servants de la confrérie de Saint-Romain. Là, un spectacle imposant s'offrit à leurs yeux : tous les barons, les évêques, les abbés, les

prieurs de Normandie ; tous les baillis, les procureurs du roi, les vicomtes, les verdiers et autres officiers de justice de la province, étaient assis, pressés les uns contre les autres, sur les bancs du parquet d'en bas, et en si grand nombre, que la vaste grande salle du château pouvait à peine les contenir. Au-dessus de cette multitude de nobles personnages, on voyait les maîtres de l'échiquier, et, à leur tête, l'évêque de Lombez, abbé de Saint-Denis, président civil, et Christophe de Carmone, président criminel ; plus haut encore, le duc d'Orléans, qui régna depuis sous le nom de Louis XII ; le duc de Bourbon, connétable de France ; le duc de Lorraine ; le sire de Beaujeu ; le comte de Richemont, qui, trois mois après, régna en Angleterre sous le nom de Henri VII ; le comte de Vendôme, le seigneur de Bresse, le comte d'Albret, le prince d'Orange, le comte de Riquebourg, le chancelier de France ; et au-dessus d'eux tous, sous un dais, Charles VIII, « séant en sa chaire ». Pour un tel auditoire, la formule ordinaire de l'insinuation eût été bien sèche. Aussi « maistre Estienne Tuvache, » chancelier et chanoine de l'église cathédrale de

Rouen, l'un des plus habiles du chapitre, n'avait pas été désigné sans dessein par sa compagnie pour porter la parole en cette circonstance solennelle... »

M. Floquet rapporte ici textuellement le discours de ce chanoine, où la mort de la Gargouille, dont nous avons indiqué succinctement la tradition, est racontée dans ses miraculeux détails.

« Après ce récit merveilleux, qui avait captivé au plus haut degré l'attention du roi et de l'illustre assemblée, le chancelier du chapitre, venant enfin à l'objet direct de sa mission, dit « qu'aucun prisonnier estant ès prisons du roy » en icelle ville de Rouen, ne debvoit estre in- » terrogué, questionné, molesté, ne transporté » de lieu en autre, jusques à ce que icellui pré- » villiège eust eu lieu et sorty son effet... Nous » supplions et requérons à Sa Majesté ici pré- » sente qu'il luy plaise permettre icellui prévil- » liège avoir lieu... » Le procureur du roi, invité de déclarer « s'il vouloit mectre aucun con- » tredit à la dicte requeste, répondit qu'il ne » débatoit point que le dict prévilliège n'eust » lieu à en user de la manière accoustumée. »

Alors la cour d'échiquier prononça « qu'elle ne » mectoit aucun contredit que le prévilliège » saint Romain n'eust lieu et sortist son effet, » à en user ainsi et de la manière accoustumée » sans riens innover. »

Il n'est pas moins intéressant de voir dans ce livre la manière dont le chapitre appliquait ordinairement son privilége, les abus qu'il en fit, quels crimes y trouvèrent le plus souvent leur impunité, les efforts du parlement pour mettre un terme à ces abus, les intrigues et les protections qui se pressaient autour des chanoines. Ils joignaient à la fermeté persévérante qui a toujours caractérisé les corps ecclésiastiques cette souplesse et ces ménagemens que donnent les habitudes du grand monde. Outre le rang distingué qu'ils tenaient à Rouen, l'importance de leur privilége, qui pouvait s'appliquer à tous les Français, leur donnait dans tout le royaume une considération augmentée encore par les sollicitations qu'ils recevaient continuellement des plus illustres personnages.

Nous avons cité la lettre que leur écrivit sans succès Louis XI. Ils en reçurent de presque tous les rois ses successeurs, et des premiers

personnages de chaque époque, tels que Talbot, Diane de Poitiers, le duc de Guise. Un pape même, Grégoire XIII, ne dédaigna pas de les solliciter en faveur d'un gentilhomme, à qui, en vérité, une aussi haute recommandation ne devait pas être inutile, car il avait bien sur la conscience une douzaine de meurtres : « Grandement contrict et marry de tous ces crimes, et en sentant sa conscience chargée, Du Plessis Mélesse s'estoit retiré par devers M. le pénitencier de Romme, qui luy avoit enjoinct pour pénitence aller visiter les saincts lieux de Hiérusalem, ce qu'il avoit faict ; et, au retour, estoit allé baiser les piedz de sa sainctete nostre Sainct Père le Pape, auquel il avoit rendu raison de son voyage ; et, luy ayant faict congnoistre les nécessitez auxquelles il s'estoit trouvé, à cause de ses précédentes fortunes, sa sainctete luy avoit enfin promis le favoriser de son auctorité pour la recouvrance de sa liberté. » Le souverain pontife tint parole, et il adressa aux chanoines de Rouen un bref, que M. Floquet traduit là exactement, et dont il donne l'original en latin aux pièces justificatives.

Pourtant alors le privilége commençait à re-

cevoir des atteintes, car c'était en 1580, et nous avons marqué le temps de sa plus grande splendeur au règne de Charles VIII. Peu de temps après, commencent les véritables tribulations du chapitre. L'abus qu'il fait de son privilége appelle l'attention du parlement, qui devient alors presque constamment son adversaire. Les chanoines voyaient avec raison que leur importance auprès de tant de grands personnages venait de l'extension exorbitante donnée à leur droit de grâce. Bouthillier-Chavigny, secrétaire d'état, leur écrivait en 1641 : « Si le crime dont les sieurs de la Grillonière sont accusés *eust permis d'implorer la grâce du prince*, j'oze vous dire que le Roy m'eust peut-estre faict l'honneur de me l'accorder pour eux. » Cette considération était trop visible, et les chanoines avaient ainsi trop d'intérêt à choisir de grands criminels, pour ne pas leur donner la préférence ; ce qui fit dire plusieurs fois aux magistrats qui attaquaient le plus vivement le privilége qu'on en avait fait un brevet d'impunité. Les guet-apens le plus traîtreusement médités, l'assassinat des femmes par leurs maris et des maris par leurs femmes, le viol, le meurtre des

prêtres au pied des autels, le fratricide, l'infanticide, le parricide, trouvent grâce devant le chapitre.

Voilà, certes, des crimes bien odieux, et l'on ne peut s'empêcher de blâmer des ecclésiastiques à qui l'esprit de corps faisait si mal appliquer leur omnipotence miséricordieuse. Cependant, avant de les condamner trop sévèrement, il faut considérer toute la force de ce sentiment collectif, l'importance que l'on met à transmettre intacts à ses successeurs les droits qu'on a reçus de ses devanciers. Souvent même, à différentes époques, les hommes les plus doux et les plus modestes firent valoir avec énergie et avec une apparence de hauteur les prérogatives de leurs fonctions. Le pieux Rollin, étant recteur de l'université, disputa le pas à l'archevêque de Paris dans une cérémonie, et l'emporta. Puis, aussitôt après la cérémonie, il alla se jeter aux pieds de ce prélat, qu'il comptait personnellement parmi ses protecteurs.

On comprend chaque jour plus difficilement dans nos temps d'uniformité générale l'importance attachée aux moindres prérogatives ho-

norifiques d'une compagnie, à ces époques où tout était classé. L'ambition consistait, non pas à sortir de sa classe, puisque c'était presque impossible, mais à y faire arriver tous les avantages.

Souvent, il est vrai, les intérêts du chapitre de Rouen s'accordaient avec ceux de la justice et de l'humanité, et il est naturel de supposer que les chanoines profitaient avec empressement de ces occasions. Ils signalèrent même par un choix de ce genre le séjour de Charles VIII à Rouen. « La présence du roi dans la capitale de la Normandie y avait amené une multitude d'officiers attachés à sa personne et aux princes et grands de sa suite. Sous un roi jeune et facile, ces gens-là se croyaient tout permis : plusieurs habitans de Rouen eurent à se plaindre d'eux; mais voici un fait plus grave que tous les autres. Le 2 mai, deux palefreniers des écuries de l'amiral de France, logés dans le faubourg Saint-Gervais, s'approchèrent d'un jeune homme nommé Cornelay, et l'un d'eux le pria de le débarrasser d'une paire de tenailles qu'il lui présentait en la tenant sans doute avec précaution. Le jeune homme cré-

dule saisit les tenailles ; elles étaient brûlantes, il se blessa beaucoup la main, et, irrité par la douleur, il n'épargna pas les invectives aux insipides auteurs d'une si cruelle plaisanterie. Mais, quelques heures après, ces deux palefreniers, pour se venger peut-être des injures que Cornelay leur avait adressées, revinrent à cheval caracoler autour de lui en le bravant, et un des chevaux lui foula les pieds. Outré de ces mauvais traitements qu'il n'avait pas mérités, Cornelay asséna deux ou trois coups de bâton à un de ces insolens, qui tomba de cheval, mortellement blessé, et expira la nuit suivante. » Grande rumeur dans la maison du roi, comme on peut penser. D'un autre côté, « toute la ville s'intéressait vivement au sort de Cornelay ; de plus il était Normand, et les anciens de la ville, après avoir vu, pendant les vingt-cinq années de la domination anglaise, la fierte levée assez fréquemment par des Anglais, ne pouvaient plus souffrir qu'on la donnât à d'autres qu'à des gens de la province. » Pourtant les droits du chapitre étaient déjà méconnus. Malgré la suspension d'usage pour l'exécution des arrêts, la sentence fatale était rendue, une charrette

était à la porte, le bourreau attendait. Les chanoines jugèrent un tel choix digne d'eux en cette circonstance, justement à cause de ces obstacles; ils les surmontèrent, et Pierre Cornelay leva la fierte de miséricorde.

Les crimes les plus saillants par le jour qu'ils jettent sur les mœurs du temps, ou par quelque circonstance accompagnant comme ici l'élection du prisonnier, ont été choisis avec beaucoup de discernement par M. Floquet pour former le corps de son histoire. On y trouve avec étonnement un intérêt soutenu que semblait ne pas comporter la monotonie apparente du sujet. Puis, dans une liste générale, placée à la suite de l'histoire, il indique tous les prisonniers dont il a pu découvrir les noms, l'année où chacun d'eux a levé la fierte, les crimes dont ils étaient coupables. Cette liste, qui n'a plus d'interruption depuis la fin du quatorzième siècle, donne la plus juste idée des actes de violence commis presque journellement par cette noblesse qui ne quittait pas les armes et qu'excitaient à la vengeance et à la cruauté l'orgueil, la cupidité, les haines de famille, puis les guerres civiles et les dissensions religieuses. Ainsi alimentée, cette

fureur semble plutôt s'accroître que diminuer jusqu'au dix-septième siècle. En lisant ces faits authentiques, on se félicite involontairement de vivre dans un temps où la sûreté de la vie et la douceur des mœurs ont remplacé de si grands excès.

Nous ne prétendons pas toutefois juger une époque seulement par les annales de ses crimes; mais l'ouvrage de M. Floquet montre les mœurs anciennes de Rouen, pour ainsi dire, sous toutes leurs faces. A côté de cette fière attitude des chanoines, qui comptent parmi leurs solliciteurs des princes, des rois et jusqu'à des papes, on voit des traits comme celui-ci :

Après un démêlé assez vif qui eut lieu en 1425 entre le chapitre et le lieutenant-général Poolin, celui-ci et les deux chanoines députés « sortirent ensemble de l'hôtel du président de l'échiquier, et on s'achemina vers les prisons. Mais dans une des rues qui y conduisaient était une taverne portant pour enseigne le *Lion d'Or*, et, soit que la chaleur fût grande ce jour-là, soit qu'on se fût altéré en exposant, de part et d'autre, ses raisons au président de l'échiquier, Poolin et les chanoines entrèrent de compagnie

dans cette taverne et burent ensemble; » ce qui assurément montre peu de rancune de la part de ces bons prêtres qui venaient de perdre leur cause contre le lieutenant Poolin, ceci soit dit à leur louange. Il y avait bien dans les statuts capitulaires un article qui défendait expressément aux chanoines « d'aller boire à la ta- » verne en habist d'église sous peine de dix sols » d'amende, » et c'était en costume que nos deux chanoines étaient entrés au *Lion d'Or*. Mais, si le chapitre n'en sut rien, ou feignit de l'ignorer, qu'avons-nous à dire?

Quelquefois des traits de gaîté, de licence ou de bouffonnerie, donnent lieu à des peintures comiques, dont la scène est ou aux prisons, ou à la procession, ou au parlement, quelquefois même à la cathédrale. M. Floquet n'a pas reculé devant la vérité, par un respect mal entendu pour la religion, dont les hautes vérités n'ont pas besoin de tels ménagements. Partout où il y a des hommes, on les trouve avec leurs passions, et nous commençons à revenir de cette disposition malveillante à faire une arme contre l'église des fautes ou des travers de ses ministres.

C'est surtout dans le morceau placé à la suite de l'histoire, et intitulé : *Description historique du cérémonial suivi à Rouen pour le privilége de Saint-Romain*, que l'on voit tous ces détails familiers qui donnent tant de couleur à l'histoire, et dont l'attrait avait fait imaginer les romans historiques. Mais cette manière-ci d'approfondir un point d'histoire particulier offre la vivacité des couleurs, soutenue par la solide réalité des faits. Dans ce livre, les Rouennais d'aujourd'hui trouvent la véritable physionomie de leurs aïeux, leur gaîté, leurs travers, leurs contestations, les rivalités du parlement et du chapitre dans les petites choses comme dans les grandes; enfin, il faut le dire, la gourmandise de ces deux graves compagnies, qui toutes deux avaient trouvé dans la cérémonie de la fierte l'occasion de festiner à l'envi; car, « dans ces temps reculés, dit M. Floquet, il n'y avait pas de bonnes fêtes sans un repas de corps. »

Celui du parlement portait le nom de *festin du cochon*. Les frais en étaient faits par le dernier conseiller reçu, et ils étaient tels, que ces magistrats se refusèrent quelquefois à supporter une pareille charge. Mais le parlement se borna

souvent à leur allouer un supplément sur la recette des amendes; et la dépense, au lieu de diminuer, allait en augmentant d'année en année; peut-être aussi parce qu'elle suivait en partie les progrès du luxe et la valeur décroissante de l'argent. Quoi qu'il en soit, cette dépense finit par devenir si excessive, que Louis XIII se crut obligé d'écrire, en avril 1639, au parlement, pour l'engager à la supprimer. Il en résulta, non pas la suppression, mais la diminution de la dépense, et l'on décida que ce dîner ne pourrait pas excéder 600 livres, ce qui pourrait équivaloir à bien près de deux mille francs d'aujourd'hui. « Si un dîner qui coûtait six cents livres d'alors était réputé modeste, qu'était-ce donc que ces *grands disners* que le parlement déclarait abolir? »

Le dîner du chapitre, sans être aussi célèbre que celui du parlement, paraît n'avoir été guère plus frugal. Il est vrai qu'ils y admettaient quelquefois d'illustres convives. En 1575, le cardinal de Bourbon, dont la ligue fit plus tard un fantôme de roi sous le nom de Charles X, était archevêque de Rouen; et le chapitre, averti à l'avance qu'il serait du banquet, avait donné

ordre « d'achepter des viandes les plus exquises qu'il se pourroit trouver. » Chaque chanoine amenait deux ou trois domestiques. « Lorsque tous les convives étoient à table, le chanoine qui étoit en tour d'officier, et qui le soir, fort tard peut-être, devoit célébrer la grand'messe, était obligé de venir dans la salle du banquet dire le *Bénedicite;* puis il se retiroit immédiatement, et ne revenoit que pour dire les grâces. » Comme le repas avait lieu dans la bibliothèque du chapitre (dont on admire l'élégant escalier dans le latéral gauche de la cathédrale), il terminait les grâces par ces mots : « Prions pour » l'ame de M. Pierre Acarie, qui a fondé cette » bibliothèque. »

Au reste, il ne faut pas s'étonner de ce luxe de table parmi les premiers personnages de la ville. « Chez tous les habitants de Rouen il y avait ce jour-là quelque chose d'*extra;* « il n'y » avoit, dit un ancien manuscrit, bourgeoys » tant paouvre fust-il, qui ne s'esgayast de ceste » grande et exhuberante grasce divine. »

« Au chapitre, au palais, dans les diverses prisons de la ville, dans les rues, à la Vieille-Tour, à Notre-Dame, à la Vicomté de l'Eau, en

tous lieux enfin, il ne s'agissait que du prisonnier, il ne se parlait d'autre chose, rien ne se faisait, pour ainsi dire, qui ne se rapportât à ce héros de la fête. Les jours précédents il était venu de tous les points de la Normandie et des provinces voisines une foule de personnes attirées par le désir de voir ou de revoir la cérémonie; mais la veille et le jour de l'Ascension l'affluence des arrivants redoublait encore. Si le temps était beau, tout le Vexin, tout le pays de Caux, accouraient comme en masse à la métropole. »

Terminions par ce trait tiré de la description de la procession. « On y voyait un bedeau vêtu d'une robe violette, portant au bout d'un bâton la figure en osier d'un dragon ailé que le peuple regardait comme la dépouille même de celui qu'avait anéanti saint Romain. La confrérie des *gargouillards*, qui l'environnait, avait ordre de se tenir à une assez grande distance de l'archevêque, non sans sujet; car aussitôt que le bas peuple apercevait ce dragon, il éclatait en cris de joie, en acclamations bruyantes, à n'entendre point Dieu tonner. Comme si ce n'eût pas été assez que de produire en public cette grotesque

image, les gargouillards ne manquaient pas de lui mettre dans la gueule tantôt un jeune renard, tantôt un lapin, tantôt un petit cochon de lait vivant, dont les cris glapissants divertissaient infiniment le peuple. Mais qu'était-ce que cela? De mauvais plaisants ne s'emparèrent-ils pas, un jour, du petit cochon de lait, prêt à figurer dans la gueule du dragon! et vite de lui offrir du lait doux mêlé de jalap, dont le glouton ne se fit pas faute, comme on peut croire. Voilà cette petite bête dans la gueule du monstre, criant d'abord et se démenant fort; vient enfin le moment de la crise : le dénoûment fut tel qu'on avait dû l'attendre ; se sauva qui put ; le pauvre bedeau porte-gargouille était le seul qui ne put s'enfuir ; aussi paraît-il qu'il fut pris. Apparemment ceci était une ruse des confrères de Saint-Romain qui voulaient qu'on cessât de porter les deux gargouilles. »

M. Floquet a encore consacré à l'histoire de cette confrérie un morceau fort curieux où l'on trouve, entre autres détails, des renseignements d'un grand intérêt sur la coutume de Normandie au sujet de la lèpre.

Enfin ce beau travail, indépendamment de

tous ces compléments et des pièces justificatives, imprimées avec une correction très-remarquable, a atteint toute la perfection que puisse avoir un livre d'histoire, par l'addition de deux autres morceaux dont l'amitié littéraire de deux savants de Rouen a permis à M. Floquet d'enrichir encore son ouvrage. L'un est une notice sur l'origine de la châsse ou fierte de Saint-Romain, par M. Deville, pour qui cette dissertation a été comme un corollaire de son savant ouvrage sur les tombeaux de la cathédrale de Rouen. L'autre est une description de cette châsse par M. Langlois. Cet habile artiste y a joint la description de la chapelle de Saint-Romain ou Besle de la Vieille-Tour. Il est inutile d'ajouter que ces morceaux ont le triple mérite de la finesse des aperçus, d'une connaissance profonde de l'archéologie et du style le plus pur.

C'est encore à M. Langlois et à mademoiselle sa fille que sont dues les excellentes gravures, planches, vignettes et lettres grises qui ornent ces deux superbes volumes, dont l'exécution pourrait être opposée à ce que Paris offre de plus beau en ce genre.

# HISTOIRE

DE

# SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE,

DUCHESSE DE THURINGE ;

PAR M. LE COMTE DE MONTALEMBERT,

PAIR DE FRANCE.

---

C'est une délicate entreprise pour la critique profane d'analyser un livre de piété, quels que soient ses autres mérites; car, pour le faire connaître convenablement, il faut éviter à la fois le scandale d'un jugement téméraire et l'inexactitude d'un jugement tronqué. Il est facile de rendre hommage à la féconde érudition dont M. le comte de Montalembert présente le riche développement dans son histoire de sainte Élisabeth de Hongrie; mais il faudrait un zèle aussi ardent que le sien pour le juger d'une manière qui fût avouée de lui. Du moins

est-il indispensable de constater cette tendance du jeune écrivain catholique. Il dit en parlant des miracles de sainte Élisabeth : « Nous avons cherché à les reproduire avec la même exactitude que nous avons mise dans le récit de tout le reste de sa vie. La seule pensée de les omettre ou même de les pallier, de les interpréter avec une adroite modération, nous eût révolté. C'eût été à nos yeux un sacrilége que de voiler ce que nous croyons la vérité pour complaire à l'orgueilleuse raison de notre siècle : c'eût été une inexactitude coupable, car ces miracles sont racontés par les mêmes auteurs, constatés par la même autorité que tous les autres événements de notre récit, et nous n'aurions vraiment pas su quelle règle suivre pour admettre leur véracité dans certains cas et la rejeter dans d'autres. C'eût été enfin une hypocrisie, car nous avouons sans détour que nous croyons de la meilleure foi du monde à tout ce qui a jamais été raconté de plus miraculeux sur les saints de Dieu en général et sur sainte Élisabeth en particulier. »

M. de Montalembert est donc un hagiographe ; il a toute la foi des hagiographes an-

ciens ; et pourtant l'histoire de sainte Élisabeth de Hongrie ne s'adresse pas seulement aux simples et dévots lecteurs de la *Vie des Saints*. C'est, comme nous allons essayer de le prouver, une des lectures historiques à la fois les plus attachantes et les plus instructives que puisse faire quiconque n'y apportera pas une prédisposition voltairienne, un parti pris de sarcasme et de mépris pour tout ce qui est marqué du signe de la croix. Il suffira de ne pas admettre en toute humilité l'arrêt du philosophisme qui condamne à l'absurde tous les siècles de foi et d'enthousiasme religieux, pour accueillir avec empressement l'écrivain qui peut nous y introduire, parce qu'il en a la clef; cette clef, c'est la sympathie religieuse. Sûr de comprendre ainsi les siècles de foi, M. de Montalembert a mis en œuvre toutes les notions que lui ont fournies une instruction variée, de nombreux voyages, la connaissance des langues et des littératures de l'Europe. Dans toute cette période du moyen-âge vivifiée par le sentiment religieux, il s'est attaché au treizième siècle, où ce caractère lui a paru le plus saillant par le pouvoir suprême des papes, le zèle pour les

croisades et la fondation des ordres religieux les plus célèbres. En ce siècle, la haute influence de plusieurs saints illustres dans les fastes de l'Église offrait à ces considérations une transition naturelle à l'histoire de sainte Élisabeth de Hongrie. De là, une introduction qui place sous son véritable jour cette pieuse biographie, en commençant par exposer l'ensemble de son époque. Dans ce moyen-âge aux institutions fortes et compactes, pas de ces individualités isolées des temps modernes; tout se tient dans cette société hiérarchique et solidaire. Aussi, à l'occasion de la sainte duchesse de Thuringe, M. de Montalembert a-t-il été en droit de tracer à grands traits un tableau du catholicisme au treizième siècle; et alors le catholicisme en Europe, c'est la société tout entière.

Que l'auteur ait entouré d'une auréole trop brillante les grandes figures des souverains pontifes, c'est ce qu'il semble, nous l'avouons, à la première lecture de cette savante introduction. Mais, pour entreprendre de réfuter un écrivain qui appuie toutes ses assertions de recherches dont les sources sont scrupuleusement indiquées, il faudrait puiser dans un

travail non moins complet les armes de la réfutation.

Nous sommes persuadé qu'une telle réfutation, pour être juste, n'irait pas au-delà de quelques modifications ; car, nous le répétons, aucun autre point de vue ne pourra jamais faire bien juger la société de ce temps-là.

Quant à l'importance de ce morceau, placé comme introduction au-devant de la vie de sainte Élisabeth, au lieu de critiquer la disproportion du portique avec le monument, nous signalerons la judicieuse séparation que l'auteur a mise entre deux choses trop souvent confondues. L'étude approfondie d'un sujet spécial, même assez restreint, fournit toujours une abondante variété de matériaux, dont l'examen et la comparaison donnent lieu à des vues générales. Si, pour ne pas en perdre l'emploi, on cherche à les faire ressortir du sujet particulier auquel on a pu les rattacher seulement par quelque côté, il résulte de cet effort un de ces ouvrages sans proportions, où la moindre matière entraîne des déductions à perte de vue.

M. de Montalembert, en séparant son tra-

vail en deux parties, a évité cet écueil. Arrivé à l'histoire de sainte Élisabeth, il se renferme dans le sujet, sans se permettre rien qui ressemble à une digression, pendant quatre cents pages grand in-8°, scrupuleusement remplies. Le soin avec lequel il a rassemblé sur ce sujet tous les matériaux dont il a pu se procurer l'indication rend cette monographie complète; l'abondance de ces matériaux prouve le grand rôle que joua, en effet, la mémoire de la sainte, et justifie ainsi l'importance historique que l'auteur reconnaît à son histoire, quand il dit du treizième siècle que « l'histoire même purement profane d'une ère si importante dans les destinées de l'humanité ne pouvait que gagner en profondeur et en exactitude par les recherches particulières qui porteraient sur les objets des plus ferventes croyances et des plus chères affections des hommes de ce temps. Nous osons dire, ajoute-t-il, que dans l'histoire du moyen-âge il y a peu de biographies qui prêtent mieux que celle de sainte Élisabeth à une étude semblable. »

Le haut rang de cette femme contribua, comme on peut le penser, à donner un grand

retentissement à ses vertus chrétiennes, qu'on pourrait dire avoir été excessives. Fille d'André II, roi de Hongrie, et de Gertrude de Méranie, sa femme, elle était née en 1207 à Presbourg. Fiancée, dès l'âge de quatre ans, à Louis, fils aîné de Hermann, duc de Thuringe et de Hesse et comte palatin de Saxe, elle fut envoyée immédiatement à la cour de ce prince, où elle fut élevée avec le plus grand soin, puis mariée à treize ans avec le duc Louis, âgé de vingt ans et devenu successeur de son père. Cette union, présentée avec une vive éloquence par M. de Montalembert comme le plus parfait modèle d'un mariage chrétien, fut favorisée de toutes les prospérités, excepté d'une longue durée. La jeune duchesse, après avoir donné le jour à quatre enfants, deux garçons et deux filles, se trouva veuve à l'âge de vingt ans, par la mort du duc Louis, qui avait accompagné l'empereur à la croisade. Ici les légendes nous paraissent avoir beaucoup exagéré la position déplorable à laquelle fut réduite Élisabeth par la félonie de son beau-frère, le landgrave Henri, qui la chassa du palais avec ses enfants, dont il voulait usurper l'héritage. La fille du roi de Hongrie, la

souveraine de Thuringe, implorant de porte en porte la pitié pour elle et ses petits enfans, dans sa capitale d'Eisenach, théâtre de son immense charité, obligée de jeûner plusieurs jours, ne trouvant d'asile que dans une étable à cochons, voilà de ces détails où il est difficile de ne pas reconnaître le goût du peuple pour le récit des grands contrastes de la fortune. La critique ne peut donc laisser passer intacte cette partie de la vie de la sainte duchesse.

Le prince évêque de Bamberg, son oncle, la recueille dans ses états, et veut lui faire épouser l'empereur. Mais elle s'y refuse, voulant rester fidèle au vœu de continence perpétuelle qu'elle avait fait, si elle devenait veuve. Cependant les seigneurs thuringiens qui avaient accompagné le duc Louis à la croisade reviennent en Thuringe, après avoir accompli leur sainte expédition, et y rapportent avec une grande solennité le corps de leur souverain. Là sont de bien intéressantes notions sur cette chevalerie allemande du treizième siècle. L'indépendance de ces fiers barons s'exprime avec une noblesse et une générosité admirables dans le discours que le sire de Varila, grand échanson,

adressa au landgrave Henri pour lui reprocher sa félonie. C'est un morceau dont M. de Montalembert a démontré avec soin l'authenticité, déjà prouvée en Allemagne par le savant M. de Raumer. L'amour de la justice et de l'honneur n'a peut-être jamais inspiré de plus éloquentes paroles; mais c'est une éloquence du cœur, telle qu'on peut l'attendre d'un brave chevalier, parlant au nom de cette noblesse à qui le voyage en Terre-Sainte donnait un ascendant dont elle faisait le plus digne usage, par cette protection courageuse accordée à la veuve et à l'orphelin. Nous voudrions pouvoir citer ici en entier ce beau morceau, comme l'a fait M. de Montalembert, « Nous avons donné au long cette harangue, dit-il, afin de montrer quelle était la servilité de la noblesse chrétienne dans ces siècles de ténèbres et d'oppression. Ils étaient certes bien en arrière de celui où le maréchal de Villeroi montrait à Louis XV enfant le peuple assemblé sous ses fenêtres, en lui disant : *Mon maître, tout cela est à vous.* »

Si ces paroles de Villeroi à Louis XV contribuèrent à développer de mauvais penchants chez le jeune monarque, nous allons voir que

celles du sire de Varila au landgrave Henri eurent, en sens inverse, encore plus d'efficacité. Laissons encore parler notre jeune historien : « Tous les assistants s'étonnaient de l'extrême hardiesse des paroles du noble chevalier ; mais Dieu sut s'en servir pour toucher un cœur depuis long-temps inaccessible aux inspirations de la justice et de la pitié. Le jeune prince, qui était resté muet jusque là, fondit en larmes, et pleura long-temps sans répondre, puis il dit : « Je me repens sincèrement de ce que j'ai fait ; » je n'écouterai plus jamais ceux qui m'ont » conseillé d'agir ainsi : rendez-moi votre con- » fiance et votre amitié ; je ferai volontiers tout » ce que ma sœur Élisabeth exigera de moi ; » je vous donne plein pouvoir de disposer pour » cela de mes biens et de ma vie. » Le sire de Varila lui répondit : « C'est bien, c'est le seul » moyen d'échapper à la colère de Dieu. » Cependant Henri ne put s'empêcher d'ajouter à voix basse : « Si ma sœur Élisabeth avait à elle » toute la terre d'Allemagne, il ne lui en reste- » rait rien, car elle la donnerait tout entière » pour l'amour de Dieu. »

Cette charité sans bornes était, en effet, avec

son humilité, le point le plus saillant du caractère d'Élisabeth. Elle s'y livra sans réserve dans sa retraite de Marbourg, ville que lui donna comme douaire le landgrave Henri. Non contente de pratiquer toutes les œuvres de miséricorde, elle voulut s'imposer les privations du plus misérable de ses sujets, demeurer dans une hutte de terre, et ne vivre que du produit de sa quenouille. Aux rigueurs de la règle de saint François qu'elle adopta bientôt, marchant toujours pieds nus et ceinte d'une corde, elle joignit toutes les austérités qu'elle put imaginer. En vain le roi son père, apprenant le misérable état où elle vivait, chercha-t-il à la ramener à une existence plus conforme à son rang; elle fut sourde aux prières de l'ambassadeur, et ne fit que rendre plus excessives ses mortifications. Elle s'attacha surtout à vaincre tous les sentiments humains les plus légitimes, avec un acharnement de piété, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui alla toujours en croissant jusqu'à sa mort, arrivée le 19 novembre 1231, à l'âge de vingt-quatre ans.

Les peuples, frappés d'une existence aussi extraordinaire, eurent pour sa mémoire une

espèce d'idolâtrie, qui fut, pendant trois siècles, le culte le plus populaire de l'Allemagne. Elle fut canonisée avec une grande pompe par le pape Grégoire IX. C'était du prédécesseur de ce pontife qu'elle avait reçu pour directeur un homme qui développa chez elle l'exagération de la piété. Il nous est impossible de partager, sur le compte de ce directeur, appelé maître Conrad de Marbourg, l'indulgence de M. de Montalembert; et nous avouons que le récit, exempt de blâme, de ses brutalités ignobles et même féroces nous a causé, à cet endroit du livre, une indignation qui a failli nous en faire abandonner la lecture. La tyrannie que ce misérable exerçait sur son illustre pénitente, quoique comprimée du vivant de son mari, se manifestait déjà par des actes dont il nous suffira de citer un seul.

« Un jour il la fit appeler pour l'entendre prêcher; mais elle se trouva en ce moment retenue par sa belle-sœur, la margravine de Misnie, qui était venue lui faire visite, et elle ne se rendit pas à son invitation. Irrité de sa désobéissance et de ce qu'elle avait ainsi manqué de gagner l'indulgence de vingt jours, que le pape

avait accordée à tous ceux qui assisteraient à ses sermons, il lui fit dire que désormais il renonçait à avoir soin de son ame. Mais le lendemain matin elle courut auprès de lui, et le conjura avec les plus vives instances de revenir sur cette cruelle résolution et de lui pardonner sa faute. Il la refusa d'abord avec dureté; elle se prosterna à ses pieds, et après l'avoir long-temps supplié dans cette posture, elle obtint enfin sa grâce, moyennant une sévère pénitence qui lui fut imposée ainsi qu'à ses filles d'honneur, à qui Conrad imputa une portion de sa désobéissance.»

Ici l'auteur, contre son usage, n'a pas présenté fidèlement cette dernière circonstance, mais hâtons-nous d'ajouter que c'est à sa parfaite exactitude dans la citation des sources que nous devons les moyens de relever cette erreur. Le texte latin qu'il cite à l'appui de ce passage de son histoire dit : « Cette fille d'un roi se pro-
» sterna humblement à ses pieds, obtint son par-
» don; mais il fit tomber le châtiment sur ses sui-
» vantes, qu'il frappa durement. » Nous voyons donc ce brutal fanatique, n'osant rendre encore la princesse victime de ses mauvais traitements,

faire retomber sa colère sur les filles d'honneur. Mais lorsque, retirée à Marbourg, Élisabeth, dans son exaltation ascétique, se rapprochait encore plus, par tous les genres d'abnégation, de la perfection religieuse telle que l'entendait son siècle, alors ce Conrad emploie pour la tourmenter des raffinements dont nous sommes étonné que l'odieuse tyrannie n'ait pas été sentie par un esprit aussi délicat que celui de notre historien. Tout autre motif, en effet, n'eût pu engager Conrad à défendre l'aumône à Élisabeth, à la souffleter pour avoir enfreint cette défense, à lui interdire toute communication avec ses enfants, puis à lui donner, une fois, la permission d'entrer dans un couvent où était sa fille, couvent dont on ne pouvait franchir la clôture sans encourir l'excommunication, et à la punir ensuite, à grands coups de bâton, de ce guet-apens où il l'avait livrée. Un autre jour qu'à la même époque elle manqua encore à l'un de ses sermons, retenue par les soins qu'elle donnait à des malades, ce ne fut plus sur les suivantes que tomba sa *sévérité;* il la roua tellement de coups, que ses femmes venant pour la consoler virent *le sang couler à travers ses vêtements.* « Elles lui

demandèrent comment elle avait pu supporter tant de coups, Élisabeth leur répondit en souriant : « Pour les avoir endurés avec patience, » Dieu m'a permis de voir le Christ au milieu » de ses anges ; car les coups du maître m'ont » envoyée jusque dans le troisième ciel. » On rapporta cette parole à Conrad, qui s'écria : « Alors je me repentirai toujours de ne l'avoir » pas envoyée jusque dans le neuvième ciel. » Et c'est là l'homme dont l'auteur a pu dire : « Il ne s'appliquait, en quelque sorte, qu'à lui rendre dure et épineuse la voie du salut, afin qu'elle parût devant son juge éternel revêtue de plus de mérites. »

Il nous semble, à nous, qu'une critique sérieuse ne pouvait se dispenser de signaler ici l'absence d'un blâme énergique. Non, ce ne sont point là des choses que la différence des temps puisse justifier, comme le prétend l'auteur. Elles contribuent sans doute à nous faire connaître une époque où l'on pouvait gagner avec une telle conduite la réputation d'un *saint homme ;* mais c'est là un monstrueux caractère de l'époque, et il fallait le dire nettement.

Pour achever de faire connaître ce Conrad,

ajoutons qu'il exigea la séparation de la princesse d'avec deux fidèles compagnes aussi pieuses qu'elle, attachées à sa personne depuis sa plus tendre enfance, et qui ne l'avaient jamais quittée dans les vicissitudes de sa fortune si inégale. « Il lui sembla, dit à ce propos un pieux historien, que son cœur était déchiré en deux ; et cette fidèle servante de Dieu en conserva la douleur jusqu'à sa mort. »

Après de pareils traits, on peut dire, sans témérité, il nous semble, que cette mort prématurée fut due en grande partie à Conrad. On va voir son dernier raffinement : « La victime, dit M. de Montalembert, restée ainsi seule avec le Dieu auquel elle s'était immolée, n'eut pas même la consolation de cette solitude entière. Conrad remplaça ses compagnes chéries par deux femmes d'un genre fort différent. L'une était une fille du peuple, assez dévote, nommée Élisabeth, comme elle, mais rude et grossière à l'excès et si horriblement laide qu'elle servait d'épouvantail aux enfants. L'autre était une veuve âgée, sourde, d'un caractère acariâtre et revêche, toujours mécontente et en colère..... Ces deux femmes la mettaient chaque jour à

l'épreuve et l'accablaient de mauvais traitements. »

Nous n'avons pas craint d'adresser franchement ces critiques à une biographie qui, outre la grande érudition de l'auteur, est pleine de naturel et de vérité dans tous les détails. Nous ne savons, du reste, si la lecture fera naître chez d'autres une réflexion qu'elle nous a inspirée plus d'une fois : c'est que sainte Élisabeth de Hongrie joignait à son excessive piété quelques traces d'aliénation mentale, surtout depuis la mort de son mari. Quant à ce duc, tout ce qu'en rapporte la même histoire donne de lui l'idée du prince chrétien le plus accompli. Un autre personnage, dont on comprend aisément la situation, et dont l'esprit calme et sensé, le cœur accessible aux sentiments naturels modérés, s'opposent assez bien aux exagérations continuelles d'Élisabeth, est la duchesse Sophie, sa belle-mère. Elle souffre souvent avec patience de voir sa bru oublier, comme elle le fait, les convenances de son rang; mais plus tard, quand Élisabeth est malheureuse, elle lui rouvre son cœur de mère. Un des endroits où la situation respective de ces deux femmes se

trouve le mieux rendue et qui résume peut-être le mieux les véritables beautés du sujet choisi par M. de Montalembert est le trait suivant :

« Le landgrave étant allé passer quelques jours à son château de Naumbourg, Élisabeth resta à la Wartbourg, et employa le temps que son mari devait être absent à soigner avec un redoublement de zèle les pauvres et les malades, à les laver elle-même, à les vêtir des habits qu'elle leur avait faits, malgré le mécontentement qu'en témoignait hautement la duchesse-mère Sophie. Mais la jeune duchesse ne tenait que fort peu de compte des plaintes de sa belle-mère. Parmi ces malades il y avait alors un pauvre petit lépreux nommé Hélias ou Hélie, dont l'état était si déplorable que personne ne voulait plus le soigner. Élisabeth seule, le voyant abandonné de tous, se crut obligée de faire plus pour lui que pour tout autre ; elle le prit, le baigna elle-même, l'oignit d'un onguent salutaire, et puis le coucha dans le lit même qu'elle partageait avec son mari. Or il arriva justement que le duc revint au château pendant qu'Élisabeth était ainsi occupée. Aussitôt sa mère courut au-devant de lui, et comme il mettait pied

à terre, elle lui dit : « Cher fils, viens avec » moi, je veux te montrer une belle merveille de » ton Élisabeth.—Qu'est-ce que cela veut dire? » dit le duc.—Viens seulement voir, reprit-elle, » tu verras quelqu'un qu'elle aime bien mieux » que toi. » — Puis, le prenant par la main, elle le conduisit à sa chambre et à son lit, et lui dit : « Maintenant regarde, cher fils, ta femme met » des lépreux dans ton propre lit, sans que je » puisse l'en empêcher : elle veut te donner la » lèpre, tu le vois toi-même. » En entendant ces paroles, le duc ne put se défendre d'une certaine irritation, et enleva brusquement la couverture de son lit. Mais, au même moment, selon la belle expression de l'historien, le Tout-Puissant lui ouvrit les yeux de l'ame, et, au lieu du lépreux, il vit la figure de Jésus-Christ crucifié, étendue dans son lit. »

Nous désirons que cette analyse d'une étude si profonde sur l'époque la plus remarquable du moyen-âge en fasse entreprendre la lecture à d'autres qu'aux personnes à qui elle s'adresse naturellement, à savoir les hommes de piété et d'érudition : pour ceux-là, le nom de l'auteur est une recommandation plus que suffisante.

UNE

# LETTRE INÉDITE DU PÈRE COTTON.

Ce serait une grande et importante composition qu'une histoire politique des jésuites, faite avec science, talent et impartialité. Mais les matériaux en seraient innombrables. L'année 1834 a été la trois-centième depuis la fondation de cette célèbre société. Pendant ces trois cents ans, elle a joué à elle seule un plus grand rôle dans la politique de notre globe que tous les autres ordres religieux, dont la plupart lui étaient antérieurs de bien des siècles. « Comme chaque temps et chaque génération, dit Mézeray, a ses goûts et ses productions, ce seizième siècle fut très-fertile en congrégations de clercs réguliers, qui sont comme une espèce mitoyenne entre les moines et les prêtres séculiers. » Cette position était la plus favorable à

une association religieuse qui avait résolu de devenir, en quelque sorte, la cheville ouvrière de la société tout entière et le ressort caché des gouvernements. La liberté dont jouissaient ces religieux leur permettait de connaître le monde et de prendre part à ses affaires; d'un autre côté leur réunion sous un seul chef, auquel ils reconnaissaient un pouvoir absolu, donnait une force et un ensemble extraordinaires à toutes leurs entreprises.

Le siècle de leur fondation est peut-être celui où ils ont joué le rôle le plus difficile et le plus actif. La solidarité qu'ils avaient si savamment établie entre eux et la cour de Rome les mit tout d'abord au premier rang sur la scène du monde. Mais, dans les temps orageux où ils débutèrent, les fureurs de la ligue ne tardèrent pas à invoquer les foudres du Vatican contre le faible Henri III, et les jésuites eurent parmi leurs premiers docteurs des apologistes du régicide; doctrine qui paraîtrait n'avoir jamais été entièrement abandonnée dans cette société, habituée à ne pas chercher hors d'elle-même ses modèles, ses traditions et ses règles de conduite.

Il est plus que probable que pendant les deux siècles derniers les partisans de ces odieuses maximes furent en très-petit nombre dans la société de Jésus ; mais il n'en était pas de même sous Henri IV, dont les contemporains étaient également les contemporains de la ligue et de ses fureurs. Les jésuites se trouvèrent évidemment compromis dans le procès de Jean Châtel, dont l'attentat eut lieu le 27 décembre 1594. Le P. Guignard, sous qui avait étudié cet assassin, et dans les papiers duquel on trouva, à cette occasion, des propositions régicides formulées de la manière la plus explicite, fut pendu le 7 janvier 1595 ; et le même jour tous les jésuites de Paris, au nombre de trente-sept, furent bannis à perpétuité, avec tous les étudiants du collége de Clermont et le père de Jean Châtel, dont la maison fut rasée ; à la place, fut élevée une pyramide, chargée d'inscriptions rappelant les attentats des jésuites. Déjà deux ans auparavant Pierre Barrière, à l'instigation du jésuite Varade, avait fait une tentative d'assassinat sur Henri IV, le prince à la vie duquel on ait le plus attenté. Aussi, dans un pamphlet publié à sa mort contre les jésuites, et sur lequel je revien-

drai tout-à-l'heure, on dit : « Le feu roy, prince qui n'avoit jamais eu peur en guerre, avoit peur de ces gens, en paix. M. le duc de Sully peut estre témoin que dissuadant au roy le rappel des jésuistes, le roy luy respondit : *Assurez-moi donc ma vie.* »

Henri IV est bien plus célébré par ses contemporains pour son courage, sa politique, son éloquence, la finesse et la supériorité de son esprit, que pour cette bonhomie et cette franchise dont la postérité, en s'éloignant, a fait le principal trait de son caractère. Peut-être, en effet, chercha-t-il, dans le rappel des jésuites et les faveurs dont il les combla, un moyen de garantir sa vie, en se les attachant par leur propre intérêt, d'accord avec la conservation d'un prince dès lors leur partisan déclaré. Mais il est impossible d'avoir exploité avec plus d'habileté ce sentiment, et même, à ce qu'il paraît, de lui avoir ôté peu à peu ce qu'il avait d'odieux, que ne le fit le célèbre père Cotton. Ici je laisserai parler Mézeray, historien peu favorable à la société de Jésus.

« L'ignominie du bannissement des jésuites servit à accroistre la gloire de leur rappel, et à

leur procurer un plus grand establissement. Car, outre dix ou douze colléges qu'ils avoient auparavant, ils en eurent bientôt neuf ou dix autres dans les meilleures villes du royaume... Et cette condition de l'édict, qui les obligeoit *de tenir à la suite du roy un des leurs, qui fût François, et suffisamment autorisé parmy eux pour luy servir de prédicateur et pour respondre des actions de la Compagnie*, au lieu de les noter, comme se l'imaginoient ceux qui l'y avoient fait apposer, leur a produit le plus grand honneur qu'ils pouvoient désirer; car elle les a mis en possession de donner des confesseurs au roy.

» Le père Cotton fût le premier des leurs qui occupa cette place : tous les gens de bien en eurent beaucoup de joye, s'imaginant qu'il n'auroit point de connivence pour les amours du roy, et qu'il employeroit avec la douceur et l'adresse, toute la force de son ministère, qui certes y estoit très-nécessaire, pour le guérir d'une infirmité qui luy estoit passée en habitude. Il ne manquoit pas des qualités propres pour réussir heureusement à la cour et dans le monde : son accortise, sa complaisance et son habileté à profiter des temps et des occasions

l'insinuèrent bien avant dans les bonnes grâces du roy et quelquefois même dans ses secrètes pensées.

» Je diray tout d'une suite que le crédit de ces Pères fut si grand à la cour, que l'année suivante (1605) ils obtinrent encore du roy la démolition de cette pyramide, sur une des faces de laquelle estoit gravé l'arrest de la condamnation de Chastel et de leur bannissement, et sur les trois autres des inscriptions en prose et en vers qui leur estoient fort injurieuses. Pour oster cette flétrissure de dessus le front de la Société, il fallut abattre le monument qui faisait détester le parricide... On mit en place de cette pyramide le réservoir d'une fontaine, dont toutes les eaux ne sauroient jamais effacer la mémoire d'un crime si horrible. »

C'est au sujet de ces faveurs royales que le père Cotton écrivait en 1603 au père Moussy, jésuite de Poitiers, une lettre jusqu'à ce jour inédite et dont l'original a été trouvé récemment dans les archives de la préfecture de Poitiers par M. Louis Rédet, un des élèves les plus distingués de l'école des chartes, envoyé comme archiviste par M. Guizot dans le dépar-

tement de la Vienne, où il a déjà recueilli plusieurs pièces historiques d'un haut intérêt. Celle-ci, que M. Rédet nous a autorisé à publier, paraîtra sans doute de ce nombre à nos lecteurs :

« Mon révérend Père,

» Pax Christi.

» Votre Révérence recevra les lettres que le
» Roy escript à Monsieur l'évesque de Poytiers
» et aux maire et eschevins de ladicte ville pour
» les porter à fonder promptement le collége de
» notre compagnie en ladicte ville. J'estime que
» cella servira de beaucoup, ne fust que pour
» le contentement de Sa Majesté, qui ne cesse de
» nous obliger, ayant ordonné que la pyramide
» sera razée, et donne six mille escus de rente
» annuelle à La Flèche, et six mille livres à
» Rouen, sans les trente mille escus qu'il a don-
» nés pour une fois au collége de Rennes, jusques
» à dire que, s'il eust esté homme de lettres, qu'il
» se fust faict jésuite. Dieu nous le conserve et
» luy accroisse ses bénédictions. Monsieur de
» Rosny s'est esclaircy du faux bruict pour le-
» quel assopir j'ay faict veoir à qui j'ay deu les
» lettres de Votre Révérence et de messieurs à

» qui j'escritz. *Macte animo, mi pater ; regium est*
» *bene agere et male audire**. Je me recommande
» grandement aux saincts sacrifices de Votre Ré-
» vérence. Nous avons icy son hoste, de qui je
» suis, comme de vous, mon révérend Père,

» Serviteur très-humble selon Dieu,

» A Paris, ce 8 mars 1605.

» PIERRE COTON. »

On peut remarquer dans cette lettre, que nous venons de reproduire fidèlement avec son orthographe, que le père Cotton écrivait son nom avec un seul *t*. Il est toujours écrit de cette manière par le père Rouvier dans son livre intitulé *de Vita Petri Cotonis* (Lyon, 1680, in-8º), et dans la vie du même, écrite en français par le père d'Orléans (Paris, 1688, in-4º); mais, par une tendance assez ordinaire à altérer l'orthographe des noms propres qui sont significatifs, il est reçu d'écrire ce nom comme le nom anglais *Cotton*, qui a été porté en Angleterre par plusieurs personnages distingués. La

* C'est-à-dire : *Courage, mon père ; c'est le sort des rois de bien agir, et d'être mal jugés.*

véritable orthographe de celui de notre jésuite rendait tout-à-fait exacte une plaisanterie spirituelle faite au sujet de sa grande faveur près de Henri IV. On disait que *le roi avait du coton dans les oreilles.*

Il est certain que ce prince ne cessa de témoigner à son confesseur estime, confiance et amitié. Le père d'Orléans et le père Rouvier en rapportent beaucoup de traits qui se trouvent aussi ailleurs.

Le père Cotton témoigna la plus vive douleur à la mort de Henri IV ; et ce fut lui qui fut chargé de porter à La Flèche son cœur, qu'il avait légué aux jésuites de cette ville. Marie de Médicis le nomma en même temps confesseur de Louis XIII ; et, après avoir fait détruire, comme nous l'avons vu, la pyramide commémorative de l'attentat de Jean Châtel, il eut assez de crédit pour faire enlever même la fontaine érigée à la place, parce que le prevôt des marchands Myron y avait fait inscrire un distique qui rappelait indirectement le premier monument. Enfin il en existait une gravure dont il fit briser la planche.

Ce jésuite dut être un homme d'une bien

grande habileté. Car ce moment de l'apogée de sa faveur était en même temps pour lui celui du plus terrible orage. Comme il revenait de La Flèche, on répandait à profusion dans Paris contre lui et la Société un des pamphlets les plus violents qui aient jamais été publiés. Il est intitulé *Anticoton ou réfutation de la lettre déclaratoire du Père Coton; livre où est prouvé que les Jésuites sont coupables et autheurs du parricide exécrable commis en la personne du Roy Très-Chrétien Henri IV, d'heureuse mémoire. Dédié à la Royne.* Dès le commencement de la dédicace on lit : « Si, comme remarque le père Coton au commencement de son épître déclaratoire, il estoit défendu de faire bouillir le chevreau au laict de sa mère, à plus forte raison sera-t-il illicite de mettre le fils entre les mains teinctes du sang de son père. »

Une aussi épouvantable accusation ne m'a pas paru, à beaucoup près, je dois le dire, appuyée de preuves convaincantes. Quelques détails ici ne seront pas inutiles. L'assassinat de Henri IV par Ravaillac concordait bien malheureusement avec la publication d'un livre du jésuite espagnol Mariana, contenant la doctrine

du régicide dans toute sa pureté. Cette concordance, signalée au public par les adversaires des jésuites, souleva contre eux une indignation générale. Le père Cotton, qui était en France l'homme le plus en évidence de la compagnie, se crut obligé de publier une lettre déclaratoire où il désapprouvait les principes du père Mariana. Mais il le fit avec une mollesse qu'on était en droit de ne pas attendre du confesseur et de l'ami du roi assassiné. Sans doute il fut forcé à ces ménagements intempestifs, par l'obéissance à l'autorité de son général, dont le livre de Mariana avait l'approbation. Ce pouvoir immense du général est en effet le plus fort grief et l'argument le plus solide que contienne l'*Anticoton*. « Je trouve, y est-il dit, que ce Polonois avoit raison qui disoit que la société des Jésuites est une espée à qui la France sert de fourreau; mais la poignée est en Espagne ou à Rome, où est le général des Jésuites. » Il prouve assez logiquement que ce général étant espagnol pouvait ordonner dans un autre pays à quelque jeune fanatique de son Ordre le meurtre d'un souverain ennemi de l'Espagne. Il se demande à ce sujet ce que font les jésuites de

leurs immenses richesses, et s'ils ne les emploient pas, en grande partie, à ces nombreux et secrets messages, destinés à établir de sûres et rapides communications entre le général et tous les points du monde catholique, de manière à lui faire connaître parfaitement l'état des différents pays et tout le personnel de son Ordre.

Comme rien ne serait plus injustement absurde que de prétendre qu'il n'y eut pas chez les jésuites beaucoup de personnages d'une véritable piété, on peut supposer que leur général, quand c'était un homme à qui les crimes ne coûtaient rien, savait très-bien s'adresser à des gens avec qui il pût s'entendre. Les hommes respectables de sa Société avaient un autre emploi, celui de faire rejaillir sur l'Ordre entier, par l'édification de leur conduite, la considération qu'ils méritaient. Mais on ne s'adressait pas à eux pour de pareilles missions.

Sans prétendre que le père Cotton, homme de cour, homme d'intrigues politiques, fût un personnage d'une pureté sans tache, on peut affirmer qu'il n'était pas un monstre, complice

de l'assassinat de son bienfaiteur. En admettant même qu'il ait dit à Ravaillac, quand il alla le voir dans sa prison : « Gardez-vous d'accuser les gens de bien », cela prouverait seulement, si l'on croit à la culpabilité d'autres jésuites, que le père Cotton, instruit en partie après l'événement, fit alors passer l'intérêt de sa Société avant le soin de la vengeance du roi. Mais il y a loin de là à avoir été complice de sa mort.

Ce qui prouve son innocence, c'est que dans ce furieux pamphlet de l'*Anticoton* il n'est articulé absolument aucune preuve contre lui. On s'y borne à rappeler les attentats de ses confrères, à réfuter le livre de Mariana, puis la lettre déclaratoire du père Cotton, et à accumuler contre lui d'autres invectives qui n'ont point de rapport avec le meurtre de Henri IV. Le seul endroit où il prouve une de ses assertions, en alléguant un sermon du père Cotton, qui devait être connu, est celui-ci : « Ça esté une des fautes du père Cotton de convier aux plaisirs du feu roy, au lieu de l'en détourner.... disant en plein sermon que Sa Majesté récompensoit ses péchez par beaucoup de mérites;

que David a commis des débauches, toutesfois qu'il estoit l'homme selon le cœur de Dieu. » Mais quand il ajoute : « Il faisoit bien pis, il estoit messager d'amour... » etc., on voit bien que c'est la haine qui parle, car il ne donne aucune preuve. Ce dut être, au reste, le côté le plus vulnérable dans un confesseur de Henri IV, parvenant à astreindre aux pratiques de la dévotion ce prince, qui ne quittait pas pour cela ses maîtresses. On sait que ces ménagements et ces accommodements avec le ciel ont toujours caractérisé la morale facile des jésuites, qui par là semblaient faits pour être les confesseurs des rois. . . . . . . .

En accordant seulement au père Cotton un cœur d'homme, on doit supposer que, si, après la mort de Henri IV, il reconnut la trace de son Ordre dans l'attentat qui ravit ce grand prince à la France, il dut bien gémir alors de cette irrécusable solidarité, principe de sa Société. Il sut, toutefois, calmer l'effervescence publique, et effacer si bien l'effet produit par l'*Anticoton*, que son influence et celle de son Ordre allèrent même en se popularisant. Il s'acquit

dans Paris une réputation de sainteté, qui, à sa mort, arrivée en 1626, fit affluer à ses funérailles un grand concours de peuple.

L'*Anticoton* était signé P. D. C. Dans une réfutation latine, aussi violente que l'attaque et intitulée *Horoscopus Anticotonis*, ces trois lettres sont interprétées *pecus destitutum cerebro* (brute dépourvue de cervelle). Le ton d'emportement de ces dernières fureurs de la ligue contraste d'une manière bien remarquable avec l'urbanité parfaite du père d'Orléans dans la vie du père Cotton. Les ennemis de la compagnie y sont toujours traités avec les plus grands égards. Parle-t-il de l'illustre premier président de Harlay : « Magistrat, dit-il, que j'ai regret de ne pouvoir compter parmi nos amis, et dont le mérite seul faisoit un fâcheux préjudice contre notre cause. » Il observe la même déférence à l'égard de l'avocat-général Servin, le plus ardent adversaire qu'ait eu à la même époque la société de Jésus, et qui persista jusqu'à sa mort dans une lutte où les menaces et la colère du roi ne purent jamais le faire faiblir un instant. L'ouvrage du père d'Orléans est

dédié au père La Chaise. Ce dernier, dans le rôle très-puissant qu'il remplit près de Louis XIV, n'eut certes pas besoin de la moitié du mérite du père Cotton. C'étaient d'autres temps et un autre roi.

GALERIE MÉTALLIQUE

DES

# GRANDS HOMMES FRANÇAIS.

Nous avons dit que nous n'étions pas de ceux qui, avec l'imprimerie, regardent un retour à la barbarie comme impossible; mais, en portant sur un avenir lointain de ces regards dont il n'est jamais donné à une vie d'homme de vérifier la prévoyante exactitude, on peut voir dans les innombrables exemplaires de plusieurs livres excellents un trésor de lumières indestructibles, lors même qu'un intervalle d'ignorance profonde, comme celui qui a obscurci l'Europe au moyen-âge, s'étendrait de nouveau sur nos sociétés. Cette ignorance hostile aurait beau faire, il semble qu'elle ne pourrait détruire tous les exemplaires dus à la prodigieuse multiplication de l'art typographique. La plupart des bons livres se retrouveraient sans doute tôt

ou tard pour seconder merveilleusement les premières velléités d'une nouvelle renaissance, dont les premières étincelles, grâce à de si puissants auxiliaires, auraient bientôt propagé un vaste foyer d'instruction.

Voilà une grande différence que l'imprimerie a mise entre les anciens et les modernes. Pour tout le reste, ne croyons pas que nous préparions à la postérité une plus grande provision de documents solides et durables que ne nous en avait préparé l'antiquité. Loin de là, nos monuments sont des châteaux de cartes, en comparaison des siens. Nos fastes sont gravés sur le sable, en comparaison du caractère durable et grandiose qu'elle imposait aux siens. Pensez donc à l'innombrable quantité de statues, bustes, bas-reliefs, par lesquels l'image de chaque empereur se répétait dans toute l'étendue de l'empire romain. Pensez à la multitude bien autrement grande encore des mêmes simulacres que le seul petit pays de Grèce avait élevés à l'immortalité de ses héros et de ses grands hommes en tout genre; Athènes avait élevé trois cents statues au seul Démétrius de Phalère. Eh bien! entrez dans la plus riche

galerie d'antiquités, et jugez du peu qui nous est parvenu de tant de richesses par le soin qu'on met à conserver les plus petits, les plus informes débris de cette antiquité, qui semblait avoir pris à tâche de se couler tout entière en bronze, de s'asseoir sur les fondations du marbre le plus dur, du ciment le plus tenace. La pesanteur et la dureté de ses moindres monuments semblaient leur garantir une conservation indéfinie; ses billets de spectacle étaient des morceaux de bronze, ses affiches des tables de marbre ou d'airain, ses salles de concert des palais solides comme des citadelles.

C'est surtout l'étude de l'iconographie antique qui montre la terrible puissance des ravages du temps et de la barbarie. Est-il un peuple qui ait jamais reproduit avec une plus somptueuse prodigalité les images de ses hommes célèbres en tous genres, que ne l'a fait l'ancienne Grèce? Qu'en reste-t-il aujourd'hui, lorsque les investigations sévères d'une savante critique discutent l'authenticité des portraits qui nous sont parvenus? Ceux que nous ont conservés seulement les bustes et les statues ne vont pas à plus d'une vingtaine.

Le mode de transmission le plus sûr et le plus fécond s'est trouvé dans les médailles, parce qu'à la solidité, caractère de l'antiquité, elles joignaient déjà la multiplication indéfinie d'un même type, appliquée si merveilleusement chez les modernes par l'art typographique..

Mais, si l'on excepte quelques médaillons et un très-petit nombre de médailles, qu'on pourrait appeler des médailles de fantaisie, ce que l'antiquité nous a laissé avec abondance en ce genre consiste seulement en pièces de monnaie. Il en résulte que les grandes collections de médailles antiques se réduisent, d'après les classifications des numismatistes, aux médailles des villes, des peuples et des rois, et aux médailles romaines ; celles-ci se divisent en consulaires et impériales. Lors donc qu'un roi, un consul ou un empereur se trouve un homme remarquable à quelque autre titre, la pièce de monnaie qui nous conserve son image est un document, non seulement pour l'histoire du peuple chez qui elle avait cours, mais encore pour l'iconographie des grands hommes. Quant aux hommes illustres qui n'ont pas joint à leur gloire particulière une de ces magistratures suprêmes, le

nombre de leurs portraits authentiques est infiniment restreint.

De nos jours, la numismatique ne s'est pas bornée à offrir dans l'image des princes la garantie légale de la monnaie, et à fixer par des médailles plus soignées la commémoration des principaux événements; mais la plupart des hommes très-célèbres ont eu quelque médaille frappée en leur honneur. Toutefois fallait-il, pour y parvenir, joindre à la supériorité du mérite l'élévation d'une assez grande position sociale. Cette collection très-irrégulière, parvînt-on à la réunir, offrirait donc encore des lacunes considérables.

L'idée toute patriotique de réunir, pour les médailles des grands hommes français, ces deux conditions d'uniformité dans le module, et d'être aussi complet que possible, fut conçue, en 1816, par un homme devenu, dans ces derniers temps, célèbre en politique, et dont le nom est attaché à un acte bien important, mais qui ne durera pas autant que l'airain de ses médailles. Car il n'est pas de constitution politique qui puisse prétendre à rivaliser en durée avec les poésies d'Horace, *monumentum ære perennius.*

M. Bérard communiqua son projet à plusieurs personnes de sa connaissance, prises dans différentes positions, dans différentes carrières, de manière que chacun pût apporter, dans le choix des grands hommes à immortaliser ainsi, les prédilections de sa profession, de ses goûts, de ses habitudes. Chacun de ces actionnaires désintéressés pour tout autre objet que l'illustration nationale, versa une somme de 500 francs, dont la réunion permit de commencer cette libérale entreprise.

M. Bérard eut la satisfaction de voir les hommes riches et éclairés comprendre l'importance de ce monument national et le seconder de leurs souscriptions. Elles furent d'abord assez nombreuses pour permettre, les deux premières années, d'affecter les bénéfices de l'entreprise, auxquels avaient renoncé formellement les actionnaires, 1° à décerner un prix au graveur qui, d'après le jugement de l'Académie des Beaux-Arts, aurait exécuté la meilleure médaille pendant l'année; 2° à faire graver en taille-douce les médailles publiées, entourées d'élégants attributs et suivies d'un texte explicatif. Ce texte offrait à la fois une courte notice bio-

graphique du personnage représenté, et l'indication des sources d'après lesquelles la médaille avait été gravée, pour constater l'authenticité de la ressemblance. Il est à regretter que cet intéressant appendice ne soit pas allé au-delà de vingt médailles, l'entreprise ayant cessé alors de présenter des bénéfices.

Quant aux graveurs, si le motif d'émulation dont nous venons de parler cessa également pour eux au bout de deux ans, ils trouvèrent néanmoins, dans cette coopération, les encouragements les plus efficaces. M. Bérard sut concilier avec une rare intelligence l'économie forcée d'une entreprise formée d'actions, avec les vues toutes libérales d'un véritable ami des arts, zélé pour leur bien-être et leur progrès. Une somme fut fixée, comme maximum, pour les artistes déjà célèbres. Les jeunes artistes qui vinrent associer leurs noms encore nouveaux à ceux de ces maîtres de leur art ne reçurent pour leur première médaille que la moitié de ce prix qui, par des augmentations successives, se trouvait porté, après la quatrième médaille, au même taux que la somme payée aux maîtres. Plusieurs d'entre eux sont des maîtres

aujourd'hui, depuis vingt ans que dure cette honorable entreprise, à laquelle ils ont dû l'occasion d'appliquer utilement, de faire connaître au loin et de perfectionner leur talent.

Tous les artistes qui ont concouru à la galerie métallique des grands hommes français sont MM. Andrieu, Barre, Caqué, Chardigny, Desbœufs, Domard, Donadio, Dubois, Dubour, Galle, Gatteaux, Gaunois, Gayrard, Grandjean (Caroline), Leclerc, Masson, Montagny, de Paulis, Petit, Pingret, Vatinelle et Vivier. Ces noms sont connus des amateurs et même du public. Malgré les inégalités inséparables de toute œuvre confiée à un grand nombre de mains, on peut dire que la très-grande majorité de ces médailles est d'une exécution très-satisfaisante.

Si, en ne jugeant que par le sentiment (qui peut souvent s'égarer quand il n'est pas soutenu par les principes de l'art), il nous était permis d'exprimer quelques préférences, nous signalerions Racine, par M. Andrieu, tête d'une pureté admirable, et où la perruque de Louis XIV est traitée d'une manière qui ne ferait pas soupçonner tout ce que cette coiffure offre d'ingrat à des mains moins habiles; An-

toine Arnauld, par M. de Paulis, tête du plus grand caractère, si bien en rapport avec le personnage qu'elle représente; Colbert, Fernel, Jussieu, Amyot, Suger, Bayard, par le même; Richelieu, Varin, Edelinck, Buffon, Cassini, par M. Gatteaux; le président Jeannin, le maréchal Lannes, Turenne, Abailard, Grétry, par M. Gayrard, dont nous citerions encore d'autres têtes, si, comme celle du général Hoche, elles ne nous semblaient déparées par la lourdeur de la chevelure, qui du reste paraît être chez ce maître une sorte de système; Gérard Audran, par M. Petit; Lavoisier et Marie-Joseph Chénier, par N. Caqué; Tourville, par M. Pingret... Il est inutile d'ajouter que, pour bien juger du mérite de toutes les médailles de cette collection, il faudrait toujours connaître les modèles qui ont servi à leur exécution, et tenir compte aussi du caractère des figures et de l'effet plus ou moins heureux ou ingrat de la coiffure, du vêtement et autres accessoires obligés.

Les graveurs qui ont le plus travaillé à cette collection sont M. Gatteaux, auteur de dix-sept médailles; M. Gayrard, de seize; M. Gaunois, de douze; M. de Paulis, de onze; MM. Caqué

et Domard, chacun de neuf; MM. Dubois et Petit, chacun de sept.

La collection entière doit être de cent vingt médailles, dont il y a déjà cent dix-huit. Ce sont Abailard, d'Aguesseau, d'Alembert, Amyot, d'Anville, Arnault, Audran (Gérard), Bailly, Barthélemy, Bayard, Bayle, Bichat, Boileau, Bossuet, Bourdaloue, La Bruyère, Le Brun (peintre), Le Brun, (poète), Buffon, Cassini, Catinat, Chénier (Marie-Joseph), Chevert, Colbert, Coligny, Commines, Condé, Corneille, Crébillon, Cujas, Delille, Desaix, Descartes, madame Deshoulières, Destouches, Diderot, Duclos, Duquesne, Edelinck, Favart, Fénélon, Fermat, Fernel, Fléchier, La Fontaine, Fontenelle, Gassendi, Gerbier, Grétry, Du Guay-Trouin, Du Guesclin, Héloïse, La Harpe, l'Hospital, Jeanne d'Arc, Jeannin, Jussieu (Bernard de), Lagrange, Lannes, Lavoisier, Malesherbes, Mansart, Marmontel, Marot, Masséna, Massillon, Mézeray, Mignard, Mirabeau, Molé (Mathieu), Molière, Monge, Montaigne, Montesquieu, Montgolfier, de l'Orme (Philibert), Paré (Ambroise), Parny, Pascal, Vincent de Paule, Perronet, Piron, Poussin, Prévost

(l'abbé), Puget, Quinault, Rabelais, Racine, Raynal, Regnard, Richelieu, La Rochefoucault, Rollin, Rotrou, Rousseau (J.-B.), Rousseau, (J.-J.), Le Sage, Saint-Pierre (Bernardin de), Serres (Olivier de), madame de Sévigné, madame de Staël, Le Sueur, Suffren, Suger, Sully, de Thou, Tourville, Turenne, Turgot, Varin, Vaucanson, Vauban, Vernet (Joseph), Villars, Visconti, Volney, Voltaire. Les deux médailles qui restent, et qui se font attendre bien long-temps, paraîtront sans doute dans le cours de cette année. Ainsi cette belle entreprise, par une constance d'exécution qui n'est pas la principale qualité de notre époque, sera parvenue à son terme dans l'espace de vingt ans.

Dans cette liste on aura sans doute remarqué quelques noms dont les titres à un pareil honneur sont faibles, et cela paraît encore plus saillant quand, après avoir vu, d'un côté, la tête d'un de ces personnages trop inférieur aux au-autres, on est frappé du contraste qu'offre le revers, où se lit toujours *Galerie métallique des grands hommes français*. C'est le contraste qui nous a choqué, au sujet de Parny, dont le prin-

cipal titre littéraire est une turpitude qu'on ne peut avouer, de Favart, d'Ecouchart Le Brun, de l'abbé Prevost, de Marmontel, de Duclos, de Quinault, de madame Deshoulières, dont le bagage nous a paru trop léger. Et, puisque M. Bérard laisse la faculté d'acheter ce qu'on veut de la collection, j'avoue que j'en écarterais les noms que je viens de citer, sans méconnaître toutefois leur mérite, mais sans leur en reconnaître assez pour les placer parmi les grands hommes.

A l'inverse il est des noms qui réclament impérieusement cet honneur, comme leur appartenant de droit, par de hautes vertus, de grands et profonds travaux. Il est même un nom héroïque et justement populaire, qui a été victime d'un inconcevable oubli, c'est celui du chevalier d'Assas. Le sacrifice volontaire de la vie à la gloire et à la patrie a toujours été récompensé par les monuments : l'antiquité n'y manqua jamais, et la place du chevalier d'Assas est marquée dans tout panthéon français. Si beaucoup de morts non moins héroïques n'ont pas eu la célébrité de la sienne, nous honorons tous ces grands dévouements par l'hommage rendu

à celui d'Assas, que des circonstances plus favorables ont mis davantage en évidence.

Peut-être aurait-on pu se dispenser de faire entrer dans la collection les princes, puisque la numismatique leur avait déjà, comme tels, payé de nombreux tributs. Mais, si on a donné place au Grand Condé, à plus forte raison devait-on admettre le duc de Guise (le Balafré), dont le rôle est si immense dans l'histoire, et qu'il est impossible de ne pas considérer comme un grand homme. Ou, si les crimes politiques étaient un motif d'exclusion, quel homme était plus indigne d'être admis que le cardinal de Richelieu, qui pourtant y figure? Le cardinal d'Amboise s'y devait trouver comme ministre honnête homme et protecteur des arts. La place du cardinal de Retz y était aussi marquée à plus d'un titre, car il est impossible de ne pas reconnaître les plus grandes qualités du cœur et de l'esprit dans cet homme extraordinaire.

Quant à ceux dont les titres moins éclatants et sans popularité n'en sont pas moins réels, nous signalerons les fondateurs de l'histoire, Joseph Scaliger, Pierre Pithou, dom Mabillon et Fréret; le sage moraliste Nicole; la savante

madame Dacier, que Voltaire appelle le prodige du siècle de Louis XIV ; quatre autres savants en diverses parties, Alexis Clairault, Réaumur, Cabanis, Duhamel-Dumonceau ; et les admirables artistes Pierre Lescot et Jean Goujon.

L'omission de l'illustre premier président Achille de Harlai est impardonnable. Les plus hautes vues du patriotisme sont nécessaires à qui veut entreprendre de distribuer la gloire en bronze pour la transmettre à la postérité. Les vertus civiques doivent tenir le premier rang dans une pareille galerie. Ainsi je voudrais que tout indiquât cette prééminence, et que les portraits des grands citoyens fussent confiés aux mains les plus habiles, de préférence aux plus grands auteurs, aux plus fameux artistes. Puisque M. Andrieu, qui jouissait de la première réputation, n'a exécuté qu'une seule médaille dans la galerie métallique, ce n'est point le portrait de Racine que je lui aurais confié, mais celui du chancelier de l'Hospital, le plus grand homme peut-être que la France ait produit, et d'ailleurs dont la tête majestueuse et d'un grand caractère était digne

en tout point du meilleur burin. Il nous semble que les éditeurs n'ont pas fait assez d'attention à ce genre de répartition.

Il est bien évident que l'on pourrait citer encore plusieurs grands hommes français plus anciens, mais dont les portraits ne nous ont pas été conservés. C'est ce qui avait fait dire judicieusement dans le prospectus de cette entreprise : « Nous nous proposons d'éviter à nos descendants les regrets auxquels nous livrent nos prédécesseurs. » J'ignore si les portraits de Jacques Cœur et du sire de Joinville sont parvenus jusqu'à nous. Ç'auraient été deux personnages bien dignes de figurer parmi les grands hommes français.

# TABLE

## DU SECOND VOLUME.

## III. ARCHÉOLOGIE.



## IV. HISTOIRE.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

## MATIÈRES CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES.

## A



## B

# C



# D

## E



## F



## G



## H

I

## J



## L



## M

N



O



P

## R



## S

## T



## V



## Y

# *ERRATA.*

### TOME I.

Page 12, ligne 19 : tous disposés *lisez* tout disposés

P. 30, l. 19 : savoir, *lisez* savoir ;

P. 38, l. 7 : rapsodes *lisez* rhapsodes

*Id.* l. 24 : signo. *lisez* signo :

P. 52, l. 15 : d'objets *lisez* d'objets,

P. 67, l. 21 : de Francs *lisez* de France

P. 104, l. 18 : ὕψοους *lisez* ὕψους

P. 109, l. 15 et 20 : Le Pelletier, *lisez* Le Péletier

P. 118, l. 7 : *Gesta Dei* par *Francos* lisez *Gesta Dei per Francos*

P. 120, l. 10 : M. de Tillœul *lisez* M. du Tillœul

P. 141, l. 10 : d'avoir ces conditions *lisez* d'avoir trouvé ces conditions

P. 149, l. 15 : ordinaires. *lisez* ordinaires. »

P. 158, l. 9 : leurs maçonneries comme si solides *lisez* leur maçonnerie comme si solide

P. 193, l. 13 : au mois de mai dernier *lisez* au mois de mai 1834

P. 196, l. 22 : couchés. *lisez* couchés. »

P. 201, l. 4 : me trouvé-je *lisez* me trouvai-je

P. 203, l. 3 : du Kutaya *lisez* de Kutaya

P. 206, l. 19 : il a trouvé *lisez* il y a trouvé

P. 209, l. 4 : de ce lieu. » Le marbre *lisez* de ce lieu. » — « Le marbre

*Id.* l. 11 : la beauté. « C'est de là *lisez* la beauté... c'est de là

*Id.* l. 15 : St-Paul-hors-les-murs. *lisez* St-Paul-hors-les-murs. »

P. 217, l. 3 : attachéés *lisez* attachées

P. 222, l. 19 : payé 260 postes *lisez* payé 230 postes

### TOME II.

P. 37, l. 13 : *Appoliniacum* lisez *Apolliniacum*

P. 52, l. 16 : de Nérac ? *lisez* de Nérac ? »

P. 94, l. 21 : *fædere* lisez *fœdere*

P. 205, l. 2 : M. Sylvestre de Sacy *lisez* M. Silvestre de Sacy

P. 283, l. 9 et 10 : privilége *lisez* prévilége

P. 284, l. 10 : le crime et avait donné *lisez* le crime et contre lequel il avait donné

P. 295, l. 15 : en 1425 *lisez* en 1424

P. 296, l. 1 : burent ensemble ; » *supprimez les guillemets, et reportez-les à la fin de l'alinéa, ligne* 12.

FIN.